LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DUCEPPE

"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX-GARÇONS"

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Présente

Du 7 avril au 15 mai

Renseignements: 842-2112

Vol. LXXIII — No 78 | Nuageux avec pluie. Maximum 10 **(détail en page 10)** | Montréal, samedi 3 avril 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **45 cents**) **35 CENTS**

Ghislaine Roquet au DEVOIR

Éviter la «réforme de la réforme» du système scolaire

par Marie Laurier

Le Québec des années 1980 devrait se prolonger dans la foulée de l'importante réforme du système scolaire, entreprise au moment de la mise en vigueur des recommandations du rapport Parent et surtout éviter de procéder à une épuisante «réforme de la réforme». Il s'agit tout simplement de poursuivre celle des années 1970 et de l'adapter aux diverses mutations de notre société.

Tel est l'avis de Soeur Ghislaine Roquet, C.S.C. l'un des membres de cette commission d'étude de 1961 à 1966 qui est en mesure, presque vingt ans plus tard, de jeter un regard rétrospectif et prospectif sur ce grand bouleversement de notre société dont elle nous livre l'essentiel en page 15.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, Ghislaine Roquet, responsable de la programmation à la Direction des cours par correspondance au ministère de l'Éducation, rappelle que le rapport Parent a atteint son principal objectif, celui d'instaurer un système d'enseignement public complet et gratuit aux niveaux primaire, secondaire et collégial. Mais elle s'inquiète du phénomène des «décrocheurs» et du suicide chez les jeunes, tout en déplorant la pauvreté des discours de nos gouvernants qui oublient d'exalter les valeurs fondamentales et traditionnelles de la vie. Elle entrevoit un avenir où les parents et les municipalités auront leur mot à dire dans la réalisation de ce qu'elle appelle «le grand rêve de la cité éducative».

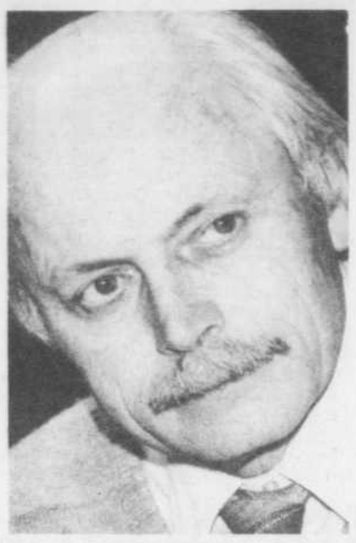
Pour notre invitée, il ne s'agit plus de faire «la réforme de la réforme» scolaire mais de poursuivre celle, encore jeune, qui a été amorcée et de l'adapter aux transformations de notre société.

Présidente de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), Ghislaine Roquet estime aussi que la francophonie hors Québec, loin d'être en perte de vitesse, connaît une nouvelle vitalité grâce au front commun de toutes les minorités francophones du pays et de la participation du groupe majoritaire des six millions de Québécois.

Religieuse de la Congrégation de Sainte-Croix, Soeur Roquet explique aussi que cette vocation correspond toujours à ses aspirations d'être «au service de Dieu» et que les jeunes filles reprendront le chemin des communautés pour ce seul motif.

Elle souligne les efforts extraordinaires d'adaptation que les religieuses ont dû faire en ajoutant que les femmes devraient avoir une place plus importante dans l'orientation et les priorités de l'Église.

culture & société



Frédéric Back

Gagnant de l'Oscar du court métrage d'animation avec *Crac*, Frédéric Back a été le premier surpris de recevoir cet honneur hollywoodien tant convoité. Mais il faut dire que ce grand artiste était en nomination pour la deuxième fois, cette année. Modeste et affable, l'artiste a donné une entrevue cette semaine à Nathalie Petrowski. **Page 17**



Marie Uguay

À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Cinémathèque québécoise, on y présente lundi soir un nouveau film de Jean-Claude Lebrecque sur la poète Marie Uguay, décédée quelques semaines après le tournage. Richard Gay a vu le film, de même qu'il a rencontré le conservateur de la Cinémathèque, Robert Daudelin. **Pages 17 et 23**

Les troupes argentines occupent les Malouines

(D'après AFP et Reuter) — La Grande-Bretagne a rompu hier ses relations diplomatiques avec le gouvernement argentin à la suite de l'intervention des forces armées argentines aux îles Malouines, alors qu'à Buenos Aires le président Leopoldo Galtieri annonçait la «récupération» de l'archipel devant une foule en liesse.

Au cours d'une conférence de presse à Londres, le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington a annoncé cette rupture après avoir donné la première confirmation officielle britannique de l'occupation des Malouines. Lord Carrington a «totalement condamné l'agression inqualifiable de l'Argentine» et a indiqué que tous les diplomates argentins devraient avoir quitté la Grande-Bretagne dans un délai de quatre jours ouvrables.

Moins de trois heures après cette annonce, tout le personnel argentin de l'ambassade d'Argentine à Londres avait quitté les locaux de la mission diplomatique.

La force d'intervention dont la mise en état d'alerte a été annoncée par le secrétaire à la Défense, M. John Nott, pourrait comprendre une quarantaine de navires, dont deux porte-avions, et un millier de «marines», a-t-on indiqué de sources autorisées à Londres.

Le ministre de la Défense a cependant précisé que cette force n'avait pas encore reçu l'ordre de faire mouvement vers l'Atlantique-Sud.

«Il faudrait à cette force plus de deux semaines pour arriver dans le secteur des Malouines, car elles sont distantes de 8000 milles», a déclaré M. Nott.

Réuni d'urgence pour la deuxième fois hier, le cabinet britannique a procédé avec plusieurs responsables des forces ar-

Voir page 16: Troupes



Le chef de l'État argentin, le général Leopoldo Galtieri, reçoit une ovation monstre de la foule massée sur la place de Mai, à Buenos Aires, à la suite de la «récupération» des îles Malouines par les forces armées argentines. (Photolaser AP)

Nomination au DEVOIR

Lise Bissonnette rédactrice en chef

Le directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy a annoncé hier la nomination de Madame Lise Bissonnette au poste de rédactrice en chef.



Mme Lise Bissonnette

Lise Bissonnette est entrée au DEVOIR en 1974. D'abord chroniqueur spécialisé en éducation puis successivement correspondante parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec et aux Communes d'Ottawa, la nouvelle rédactrice en chef du DEVOIR est devenue éditorialiste en 1978. Elle occupait depuis 1979 la fonction de rédactrice en chef adjointe.

S'adressant aux journalistes du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy a rappelé la rigueur et la qualité des travaux professionnels de cette journaliste dont toute la carrière s'est déroulée au quotidien de la rue du Saint-Sacrement. Il a souligné de plus la grande crédibilité de cette signature qui s'est imposée comme l'une des plus fiables de la profession. Enfin, il s'est déclaré heureux d'avoir trouvé au sein du DEVOIR une candidature respectant les critères élevés retenus pour la sélection de celle qui occupera des fonctions dans la succession prestigieuse de MM. André Laurendeau, Claude Ryan et Michel Roy.

En plus de ses nouvelles responsabilités administratives, la rédactrice en chef du DEVOIR est chargée d'assurer l'intégrité du service professionnel offert au public. De plus, elle conserve son statut d'éditorialiste. Madame Bissonnette entrera en fonction le 12 avril.

Marguerite Bourgeoys sera canonisée à Rome

Première institutrice de Ville-Marie, fondatrice des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et co-fondatrice de Montréal Marguerite Bourgeoys sera canonisée à Rome le 31 octobre 1982.

Le pape Jean-Paul II a promulgué hier à Rome la canonisation de Marguerite Bourgeoys en proclamant le décret de miracle préalable à la canonisation. Marguerite Bourgeoys avait été béatifiée en 1950.

L'annonce de la canonisation de Marguerite Bourgeoys a provoqué un débordement de joie à la résidence des Soeurs de la Congréation de Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, même si, comme le disait l'une des membres de la congrégation, mère Marguerite Archambault «c'est une nouvelle que l'on attendait depuis longtemps».

«Les religieuses étaient au courant, depuis quelque temps, de l'intention du pape de canoniser Marguerite Bourgeoys. Nous suivons depuis longtemps toutes les étapes qu'il faut franchir pour être canonisé», a fait remarquer mère Archambault.

Le décret de miracle que le pape Jean-Paul II a proclamé hier portait sur la guérison, en 1968, d'une jeune fille de 21 ans habitant Montmagny, au sud-est de Québec, atteinte d'un cancer.

Le médecin qui avait diagnostiqué le mal a lui-même constaté le changement subit dans la condition de la malade et écrit: «En moins d'un mois, elle fut complètement guérie».

Le cas a fait l'objet d'un procès apostolique et a été étudié par les différentes commissions romaines.

Voir page 16: Rome

Terre-Neuve

6 AVRIL

2) Le rêve de la richesse arrachée à la mer

par Michel Vastel

SAINT-JEAN (T.-N.) — La publicité le dit: «of the Sea, for the Sea, by the Sea». Le rêve de la richesse arrachée à la mer plonge au plus profond des racines des Terre-Neuviens.

C'est ce rêve séculaire, et encore jamais réalisé, que M. Brian Peckford évoquait l'autre soir à la fin d'un débat télévisé de 90 minutes. Racontant une visite récente en Alberta, et sa rencontre avec un groupe de Terre-Neuviens expatriés, il lance à la caméra, les larmes aux yeux: «Je rêve de ce jour où je pourrai leur dire: Revenez chez vous, Terre-Neuviens, il y a du travail ici pour vous!»

Dans une province où tout le monde a connu le chômage plusieurs fois dans sa vie, le premier ministre de Terre-Neuve présente le contrôle des ressources pétrolières au large des côtes, non pas comme une sorte de ruée vers l'or mais comme un simple «levier» qui permettra à la province de se libérer de l'assistance publique (60% de ses revenus), et de rebâtir une nouvelle économie. Contrairement à ce qu'on pense à Ottawa ou à Québec, M. Brian Peckford ne mène pas sa campagne sur le dos des autres gouvernements. Lorsque le chef conservateur réclame un mandat fort pour tenir tête au gouvernement de M. Pierre Trudeau, il ne fait pas appel à la suspicion quasi atavique des Terre-Neuviens contre le gouvernement central, fut-il de Londres ou d'Ottawa. Il y a un profond sentiment dans la population ici de s'être «fait avoir» par les grandes compagnies papetières et minières, par le Québec (dans le contrat de la Churchill Falls). «Le pétrole, c'est enfin notre chance», entend-t-on dire souvent, «et il ne faut pas la manquer.»

Dans ce contexte, les libéraux, héritiers de M. Joe Smallwood qu'on accuse encore d'avoir «vendu la province» doivent se battre contre leur propre passé.

M. Brian Peckford, lui se présente comme le petit professeur d'école honnête, qui ne se laissera pas acheter. «Raisonnable» est un mot qu'il utilise souvent et on ne l'entend presque plus attaquer ses adversaires, de Terre-Neuve ou d'Ottawa. Même sa sortie contre le Québec, et surtout contre M. René Lévesque, est considérée, par ses proches, comme une erreur de parcours.

«En fait, a confié hier au DEVOIR l'ancien ministre des Finances, M. John Crosbie, s'il est un gouvernement dont les

Voir page 16: Terre-Neuve

Les partielles de lundi

Saint-Laurent: sans surprise; Louis-Hébert: lutte serrée

par Pierre O'Neill

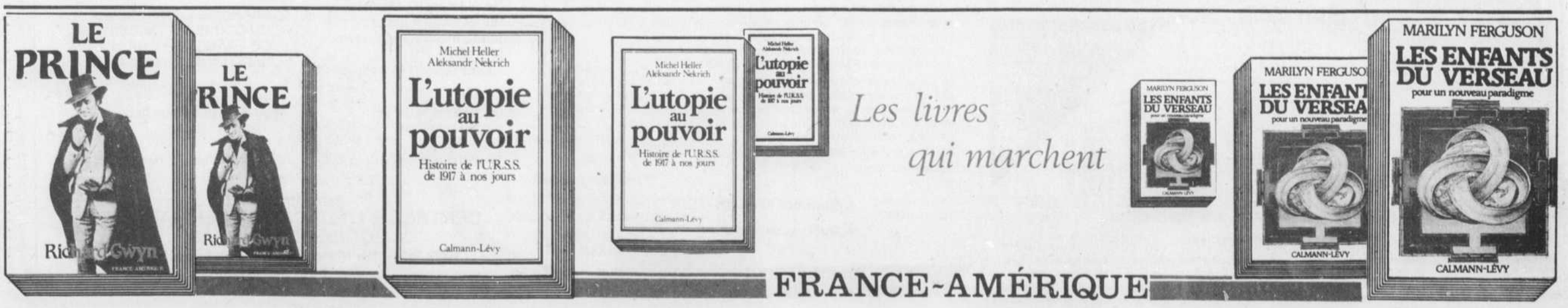
Au cours de la campagne électorale qui se termine lundi par l'élection des nouveaux députés de Louis-Hébert et St-Laurent, les libéraux ont martelé le thème de la crise économique tandis que les péquistes ont joué à fond la carte de popularité du premier ministre, M. René Lévesque.

Une campagne dont la question constitutionnelle fut pratiquement exclue, pour faire place aux problèmes du chômage, des taux d'intérêt, des taxes, des fermetures d'usines. Aux allégations des péquistes sur la responsabilité d'Ottawa, les libéraux n'ont cessé de répliquer que l'état misérable des finances publiques du Québec tient à une mauvaise gestion gouvernementale. Au slogan de l'organisation péquiste: «Il faut sortir de la crise avec dignité», les tracts du candidat libéral ont aussitôt contre-attaqué: «Il faut sortir le gouvernement».

Au banc des accusés, les candidats du parti gouvernemental sont demeurés sur la défensive du début à la fin. Le premier ministre s'est personnellement porté au secours de son candidat, M. Jean Keable, jeudi, dans Louis-Hébert. Harcelé de questions par les étudiants de l'Université Laval, M. Lévesque a finalement admis: «Pour sortir de la crise, il va falloir attendre une reprise générale aux États-Unis.»

Dans une conjoncture aussi hostile, il ne restait plus qu'un seul atout, qu'une seule stratégie possible aux candidats du

Voir page 16: Partielles





Michel Jobert

Drapeau présente son idée de TGV Montréal-New York

France-Québec: Jobert n'est venu que pour parler affaires

par Michel Nadeau

Le ministre français du Commerce extérieur, M. Michel Jobert, a donné hier à Montréal un ton nouveau au dialogue franco-québécois en prononçant un discours à Montréal consacré exclusivement à l'urgence pour la France d'accroître ses ventes à l'étranger.

En aucun moment, le ministre n'a fait allusion à d'éventuels rapports privilégiés entre la France et le Québec. Devant la Chambre de commerce française au Canada, il n'a pas utilisé les formules traditionnelles de politesse à l'endroit des «cousins d'Amérique» et les expressions d'amitié culturelle qu'on retrouvaient habituellement dans les discours des visiteurs en provenance de Paris.

En commis-voyageur des intérêts industriels français, M. Jobert a critiqué au passage les taxes fédérales sur les importations de vins au Canada. Il s'est montré très évasif sur l'état des dossiers d'implantation d'une aluminerie au Québec de même que sur le projet d'une participation québécoise à la construction de l'Airbus en Amérique.

À la table d'honneur, le ministre québécois d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, n'a pas été invité à prendre la parole après le conférencier qui a été remercié par le président de la BNP Canada, M. Louis Jalabert.

Plus tard, dans l'après-midi, le ministre a rencontré le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Ce dernier a parlé à son hôte français de la possibilité d'utiliser le Train à très grande vitesse (TGV) pour relier la métropole québécoise avec New York. Les 658 kilomètres séparant les deux villes pourraient être parcourus en 2 heures et 58 minutes avec un arrêt à Albany. Son coût serait de $1 milliard. (La France cherche à exporter cette technologie utilisée actuellement entre Paris et Lyon. M. Jobert a fait une proposition aux Albertains pour la construction d'une liaison Edmonton-Calgary).

L'exposé de plus de 70 minutes de M. Jobert devant la Chambre de commerce a porté surtout sur les difficultés du commerce extérieur français. Depuis deux ans, le déficit extérieur de la France tourne autour de $12 milliards. L'écart négatif est surtout marqué avec les pays industrialisés; la France enregistre des surplus avec des pays aux économies fragiles comme l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Nigéria et le Brésil.

L'accent mis sur l'économie dans les propos du ministre au Canada s'explique en bonne partie par le changement récent dans la balance commerciale franco-canadienne. Traditionnellement, les Français étaient gagnants dans les échanges entre les deux pays. Mais depuis deux ans, le Canada exporte plus qu'il n'importe de la France. (Au Québec cependant, les Français connaissent toujours un surplus.)

Comme le soulignait hier à Ottawa le premier ministre, M. Pierre Trudeau, au terme d'une rencontre avec M. Jobert, "le gouvernement français est en train de réaliser ce que le secteur privé a compris depuis un bout de temps, soit que le Canada représente de bonnes occasions d'investissements".

M. Jobert a résumé la question sur le rôle de Paris dans les différents dossiers économiques: «Les décisions qui ne sont que politiques ne sont jamais de bonnes décisions économiques.»

2e étape de la réforme constitutionnelle: Trudeau préfère ne pas dévoiler son jeu

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement canadien a déjà élaboré «des idées assez avancées» sur ce que devrait être la phase deux de la réforme de la constitution. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a cependant refusé hier de donner un aperçu des priorités qu'il a en tête, parce qu'il n'est pas sûr que les provinces et le public soient désireuses d'une reprise prochaine des négociations constitutionnelles.

En vertu de la résolution du Parlement, qui sera proclamée le 17 avril, le gouvernement fédéral a l'obligation de convoquer une conférence fédérale-provinciale dans les 12 mois qui suivent, pour discuter spécifiquement des droits des aborigènes. Le Premier ministre a clairement indiqué hier que cet engagement sera respecté, en espérant d'ailleurs que les Indiens et les Inuit seront plus satisfaits après la réunion qu'ils ne le sont maintenant.

Mais de quoi discutera-t-on en plus au cours de cette conférence fédérale-provinciale? «C'est un peu tôt pour le dire, a répondu M. Trudeau en conférence de presse. Nous y travaillons; nous avons des idées assez avancées, mais je suppose que des provinces voudront proposer un certain remaniement des juridictions. Ce sera à voir.»

«Je ne voudrais pas à ce moment-ci annoncer un ordre du jour détaillé, a-t-il poursuivi. Je crois que quand ce sera fait (la proclamation) nous pourrons recommencer les communications avec les provinces et les leaders aborigènes pour chercher des dates et fixer un ordre du jour.»

Cependant M. Trudeau a manifesté une réserve certaine quant à l'urgence qu'il pourrait y avoir de poursuivre la réforme de la constitution.

«Je dois être prudent, a expliqué le premier ministre, parce que je ne suis pas sûr que les provinces et le public soient si désireuses de poursuivre les discussions qui sont parfois laborieuses et qui peuvent durer des années. Si nous insistons trop là-dessus, les gens, les provinces et même vous (les journalistes) vont dire: pourquoi ne pas oublier votre data et vous occuper d'économie? Et je serais bien d'accord».

À une question faisant état de la nécessité d'une réforme de la Cour suprême, du moins en ce qui concerne la méthode de nomination des juges, M. Trudeau a indiqué que cela pourrait faire partie de la phase deux. Il a rappelé que depuis 1968, le gouvernement fédéral a fait diverses propositions à cet égard.

Une troisième question a rappelé au premier ministre que dans les provinces de l'ouest, certains soutiennent que la nouvelle constitution ne protégera pas le droit de propriété. M. Trudeau a répondu que le droit de propriété est déjà garanti par la charte de l'ex-premier ministre John Diefenbaker. Il a déploré toutefois que cette charte ne soit en vigueur qu'au palier fédéral.

Le premier ministre a ajouté que «les séparatistes de l'Ouest feraient mieux de se séparer de leurs provinces» et de se ranger du côté fédéral, puisque, selon lui, le droit de propriété y est mieux protégé.

Au cours de la conférence de presse, on a demandé des précisions à M. Trudeau sur son discours devant une centrale syndicale cette semaine. Le premier ministre est resté vague à ce sujet. Il aimerait que ceux qui prennent les décisions le fassent dans «le contexte des grands problèmes économiques du Canada».

Sur le dernier cas d'espionnage soviétique, il n'avait pas non plus à ajouter à ce qu'ont déjà dit MM. MacGuigan et Kaplan. M. Trudeau n'est même pas certain que l'agent commercial ait violé une loi canadienne; il a peut-être simplement enfreint une politique du pays. Le premier ministre a reconnu que les relations Canada-URSS se sont détériorées depuis la crise de l'Afghanistan. «Mais je ne suis pas de ceux qui voient des communistes partout et qui les accusent de tous les maux de la terre», a-t-il précisé.

À propos de la visite appréciée à Ottawa de M. Michel Jobert, ministre français du Commerce extérieur, M. Trudeau a été invité à comparer l'attitude de la France sous la présidence actuelle par rapport à celle de M. Giscard d'Estain.

«C'est une différence plus politique que fondamentale», a-t-il répondu en faisant brièvement allusion à ce qu'il a appelé «l'hypothèse ou l'hypothèque gaulliste» à l'endroit du Québec. Il a suggéré une autre explication: peut-être que depuis 20 ans la France a voulu se faire pardonner un oubli de plusieurs siècles. Mais M. Trudeau n'en considère pas moins qu'il est normal que la France entretienne des rapports plus intenses avec le Québec qu'avec le reste du Canada.

Enfin, un journaliste a demandé au premier ministre s'il ne trouvait pas paradoxal le fait qu'au moment où les rapports entre Ottawa et Paris semblent s'améliorer, le Centre d'information sur l'unité canadienne envoie deux représentants à Paris pour parler du dossier constitutionnel canadien.

M. Trudeau a avoué ne pas être au courant de l'envoi de cette délégation, geste qu'il ne trouve cependant pas inopportun.

Québec utilisera le territoire refusé à Ottawa

Nouveau parc sur les rives du Saguenay

par Louis-Gilles Francoeur

Le gouvernement du Québec a annoncé hier son intention de créer un parc de conservation à l'embouchure du Saguenay, là même où les autorités fédérales annonçaient, en 1975, leur intention d'en aménager un.

À l'époque, le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa avait refusé de céder aux autorités fédérales les terrains requis, qui appartiennent à la province. Québec avait alors proposé à Ottawa d'y créer un parc provincial et d'utiliser la formule conventionnelle de financement partagé des équipements, soit 60% par le fédéral et le reste fourni par la province. Ottawa, qui comptait mettre la main sur le terrain, comme il l'avait réussi à le faire dans le cas des parcs Forillon et de la Mauricie, avait alors remisé son projet sur les tablettes en espérant adoucir les exigences du Québec à long terme.

Depuis quelques mois, les médias d'information du Saguenay parlent d'un nouveau projet de parc fédéral. Les députés fédéraux du coin évoquent même la possibilité d'investissements de l'ordre de $50 millions.

La décision du Québec de créer un parc de conservation sur les deux rives du Saguenay, de Tadoussac à la Baie des Ha-Ha, a été annoncée hier par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Lucien Lessard, lors de l'inauguration du Salon du camping à Montréal.

Le titulaire du MLCP a en outre annoncé que son ministère tiendrait au cours des prochains mois des audiences publiques sur le futur parc Saguenay — un district qu'il représente à l'Assemblée nationale — et à propos de quatre autres parcs ou réserves dans la région de Montréal.

Les audiences publiques, qui seront annoncées sous peu, permettront aux citoyens et aux groupes de pression de la région métropolitaine de discuter de la création éventuelle d'une réserve gouvernementale sur le Mont-Saint-Bruno et de la réserve Paul-Sauvé, à Oka. Ces deux territoires sont présentement accessibles au grand public qui y profite depuis plusieurs années des aménagements de l'État à des fins récréatives.

Le projet d'un parc de récréation dans les îles de Boucherville, tout près de Montréal, et d'un autre dans le bassin d'alimentation de la rivière Yamaska, près de Granby, susciteront sûrement plus d'intérêt car il y a des groupes qui préconisent la conservation intégrale de ces sites alors que le statut de réserve permet d'y poursuivre l'exploitation de certaines espèces fauniques.

Les hauts fonctionnaires du MLCP aimeraient bien pouvoir englober dans le parc de Boucherville l'île voisine de Sainte-Thérèse mais le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, dont c'est précisément le comté, en aurait fait une chasse-gardée où les «intrusions» des autres ministères y seraient mal venues. Le ministère de l'Environnement n'y a toutefois créé aucune réserve écologique sur cette île, comme le lui permet la loi administrée par son ministère. Une telle initiative aurait pour conséquence d'évincer les nombreux «squatters» du comté de ce site magnifique. L'île Sainte-Thérèse fait néanmoins partie d'un même archipel où les différents sites ont des caractères communs.

TNM: Olivier Reichenbach en appelle à la mobilisation contre le conseil d'administration

par Robert Lévesque

M. Olivier Reichenbach, qui fait partie des successeurs possibles de M. Jean-Louis Roux à la direction artistique du Théâtre du Nouveau Monde (TNM), a lancé un appel au milieu théâtral québécois, hier, pour que celui-ci réagisse au «coup de force» du conseil d'administration du TNM, qui tenterait actuellement de renforcer son emprise sur la gestion artistique de cette compagnie de théâtre établie depuis 30 ans.

«C'est absolument scandaleux qu'un conseil qui n'a aucune compétence culturelle ou artistique vienne se mêler de la nomination du prochain directeur du TNM», a affirmé le metteur en scène Reichenbach. Selon lui, le milieu théâtral doit se prononcer et bloquer toute tentative du conseil, dirigé par M. Richard Gervais, de s'ingérer dans l'avenir de la plus prestigieuse compagnie de théâtre du Québec.

Le mercredi 31 mars dernier, un communiqué de presse émanant du conseil d'administration du TNM annonçait un revirement majeur dans le dossier du choix du futur successeur de M. Roux. M. André Pagé avait été désigné pour prendre cette succession, mais son décès remit tout en cause. Le 31 mars, M. Gervais signifiait qu'un comité de «trois éminentes personnalités» aurait maintenant à choisir le futur directeur artistique. Écartant M. Roux du processus de choix de ce successeur, ce que le milieu théâtral juge incorrect, M. Gervais annonçait en plus, revenant sur son engagement, que M. Roux quittait le TNM le 2 mai, et non en septembre comme le conseil l'avait annoncé dans une dépêche du 17 mars.

Pour M. Reichenbach, qui a longtemps fait partie du TNM en tant que régisseur-en-chef avant d'y réaliser plusieurs mises en scène, cette histoire du trio qui aura à choisir le successeur de M. Roux est «inadmissible pour le milieu théâtral». Selon lui, a-t-il déclaré au DEVOIR, «on sent depuis longtemps que l'équipe administrative dirigée par Richard Gervais espère mettre la direction artistique du TNM quasi sous tutelle, et les événements récents (la volte-face de M. Gervais) dramatisent cette emprise du conseil sur la gestion artistique du TNM».

Soulignons que M. Gervais a carrément refusé de recevoir une série de propositions visant à clarifier le rôle de chacun au TNM, propositions que lui faisait M. Roux le 22 mars. M. Gervais a déclaré au DEVOIR que M. Roux avait choisi un mauvais moment (à l'approche de son départ pour l'École nationale de théâtre) pour «faire ses doléances». M. Gervais a tenu à écourter la présence de M. Roux au TNM en lui signifiant le 31 mars qu'il ne serait plus de la maison à compter du 2 mai.

«Tout cela est très inquiétant, disait hier M. Reichenbach. Une compagnie de théâtre peut à la rigueur se passer de conseil d'administration, mais le contraire est impossible, et M. Gervais devrait l'apprendre».

en bref...

■ Pour la SAQ, ajustement signifie hausse des prix

La Société des alcools du Québec a annoncé hier une hausse des prix de la plupart de ses produits. Les prix des spiritueux seront modifiés à compter du 13 avril. Dans cette catégorie d'alcools, les prix seront augmentés en moyenne de 5.2%. Les prix des vins seront augmentés, à partir du 19 avril, en moyenne de 9.5%. Le communiqué de la SAQ faisant état de ces hausses utilise l'euphémisme «ajustement de prix». Ces ajustements varieront selon les produits. Le Beaujolais et les Côtes du Rhone seront plus touchés par les hausses que les vins du Québec, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie. Cependant, les produits déjà étiquetés et sur les tablettes des succursales de la SAQ seront écoulés à l'ancien prix.

■ Un timbre pour marquer la nouvelle constitution

OTTAWA (PC) — La reine émettra un nouveau timbre de 30 cents le 16 avril pour commémorer l'inauguration de la constitution au Canada, a annoncé hier la Société canadienne des Postes. La reine promulguera la nouvelle constitution à Ottawa le 17 avril au Sénat. La visite de la souveraine au Canada se déroulera du 15 au 18 avril. Le timbre, dessiné par un graphiste de Vancouver, M. Friedrich Peter, montre un livre ouvert, illustré du blason du Canada à gauche, de la feuille d'érable comme signet, et des mots «Constitution 1982» sur la page de droite.

■ La grève de l'essence fait tache d'huile...

RIMOUSKI (PC) — La grève de l'essence a gagné la région de Rimouski, portant à près de 1,000 le nombre de stations-services actuellement fermées au Québec. Les détaillants de cette région ont fermé leurs pompes jeudi soir, à la demande de leurs confrères du Témiscouata, où a pris naissance le mouvement de protestation. L'Association des services à l'auto de Rimouski devait décider ce matin d'appuyer le geste de ses membres, qui vise à dénoncer la politique des prix des grandes compagnies pétrolières et la sur-taxe du ministre Parizeau. De plus, les détaillants songent à paralyser le trafic des camions-citernes qui approvisionnent toute la Gaspésie. La grève doit s'étendre à la région de Mont-Joli d'ici peu et si le mouvement persiste, toute l'activité régionale serait paralysée dès le début de la semaine prochaine.

■ Provocation et acte inamical, écrit Tass

MOSCOU (Reuter) — L'expulsion du Canada de l'attaché à la mission commerciale soviétique à Ottawa est une provocation et un acte inamical vis-à-vis de l'URSS, écrivait hier l'agence Tass. Les accusations du gouvernement canadien contre M. Mikhail Abramov sont dénuées de fondement, poursuivait Tass. M. Abramov a été déclaré *persona non grata* pour avoir tenté d'obtenir et d'exploiter illégalement, selon Ottawa, un matériel de communication de haute technologie.

■ La retraite à 65 ans n'est plus obligatoire

QUÉBEC (PC) — Depuis jeudi, tout salarié québécois qui ne possède pas de plan de pension privé a le droit de demeurer au travail après avoir atteint l'âge de 65 ans. La loi 15, entrée en vigueur le 1er avril, tout en préservant le droit du salarié de prendre volontairement sa retraite à 65 ans, lui permet de demeurer au travail s'il le désire. La retraite devient ainsi un choix personnel du travailleur et n'est plus une mesure qui lui est imposée sans qu'il puisse en discuter. La loi entre en vigueur en deux étapes. Depuis jeudi, elle s'applique aux travailleurs qui n'ont pas de régime de retraite supplémentaire, c'est-à-dire aux non-syndiqués, qui forment environ 60 pour cent des travailleurs du Québec.

■ La terre tremble au N.-B. sans déranger personne

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a signalé, à 8 h 50 hier, une secousse tellurique de 4.5 à l'échelle de Richter, à environ 80 kilomètres à l'ouest de Newcastle, au Nouveau-Brunswick. C'est dans cette même région que des secousses de 5.5 et de 5.9 se sont produites le 9 janvier. Il y a eu, de plus, une secousse de 5.1 le 11 janvier et une de 4.8 au début de cette semaine. À Newcastle, le journaliste Scott Roberts, de la station radiophonique CFAN, a déclaré qu'on n'a reçu aucun appel téléphonique d'auditeurs pour parler du tremblement de terre de vendredi, ce qui signifie que personne en a eu connaissance.

guérin l'éditeur qui édite

Grammaire et orthographe

J.-L. Gervais

Cahiers 1A - 1B - (à paraître 1982) él., 1re



En vente dans toutes les librairies

Exercices d'application pour les notions de base en orthographe et en grammaire: vocabulaire adapté; aide à développer la lecture; réponses possibles incluses dans les exercices; révisions fréquentes.

Grammaire et orthographe — Jacqueline Faubert

Cahier A, élève - ISBN-2-7601-0569-5 - 58 p.	**1,50 $** él., 2e	4A ISBN-2-7601-0264-5 - 60 p.	**2,25 $** 4e
Cahier B, élève - ISBN-2-7601-0570-9 - 48 p.	**1,50 $** él., 2e	4B ISBN-2-7601-0266-1 - 58 p.	**2,25 $** 4e
Cahier C, élève - ISBN-2-7601-0571-7 - 48 p.	**1,50 $** él., 2e	5A ISBN-2-7601-0270-X - 60 p.	**2,25 $** 5e
Cahier D, élève - ISBN-2-7601-0572-5 - 48 p.	**1,50 $** él., 2e	5B ISBN-2-7601-0272-6 - 64 p.	**2,25 $** 5e
Maître - ISBN-2-7601-0124-X - 61 p.	**3,00 $** él., 2e	6A ISBN-2-7601-0273-4 - 64 p.	**2,25 $** 6e
3A ISBN-2-7601-0261-0 - 64 p.	**2,25 $** 3e	6B ISBN-2-7601-0274-2 - 60 p.	**2,25 $** 6e
3B ISBN-2-7601-0263-7 - 62 p.	**2,25 $** 3e	Maître 3A-3B, 4A-4B - ISBN-2-7601-0347-1 - 62 p.	**3,00 $**
		Maître 5A-5B, 6A-6B - ISBN-2-7601-0358-7 - 59 p.	**3,00 $**

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES

LUNDI DE PÂQUES

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, informe les propriétaires et les gérants de magasin que, selon les termes de la loi, **aucun** client ne doit être admis dans un établissement commercial de vente au détail, le lendemain du jour de Pâques, soit le lundi 12 avril 1982.

La Direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à $1,000 pour les propriétaires et les gérants qui admettront des clients dans leur établissement et jusqu'à $100.00 pour chaque employé commettant la même faute.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer:

À Montréal: 873-5564

À Québec: 643-5045

UNIVERSITE CONCORDIA

Cours de langues Anglais-Français

Avril 1982

ANGLAIS

Intensif · Journée complète
du 19 avril au 9 juillet
lundi - jeudi 9h - 15h
vendredi 9h - 13h
12 semaines-288 heures-1 200 $

Semi-intensif · Matinée
du 19 avril - 9 juillet
lundi, mercredi et vendredi
9h - 13h
12 semaines-144 heures-600 $

Soirée
du 19 avril - 7 juillet
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines-72 heures-300 $

FRANÇAIS GÉNÉRAL

Matinée ou soirée
du 20 avril au 8 juillet
mardi et jeudi
9h - 12h ou 18h - 21h
12 semaines-72 heures-200 $

FRANÇAIS COMMERCIAL OU COURS DE TRADUCTION OU FRANÇAIS POUR LE PERSONNEL HOSPITALIER

Soirée
du 20 avril au 8 juillet
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines-72 heures-225 $

Renseignements:
CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 101
Montréal 879-8436

La colère des contribuables

De l'avis unanime, l'évaluation résidentielle pose un gros problème

par Alain Duhamel

Personne, pas même les élus municipaux, n'a le goût dans ce climat de colère des contribuables, de se porter à la défense de l'évaluation municipale. Partout, au gouvernement québécois, dans les administrations municipales et à la Communauté urbaine de Montréal (CUM), l'existance d'un grave problème d'évaluation des immeubles résidentiels ne fait aucun doute.

Trois ans, après la publication de son rapport, le sous-comité d'étude de la CUM sur la structure et le fonctionnement du Service d'évaluation reprend ses travaux afin de vérifier le suivi de ses recommandations.

Deux ans après la réforme de la fiscalité municipale, le comité conjoint Québec-municipalités recherche toujours les moyens de la corriger.

La colère des contribuables les plus touchés par les hausses d'évaluation foncière n'est pas étrangère à la reprise des travaux du sous-comité d'étude de la CUM bien qu'elle n'en soit pas à l'origine. Dès le mois d'octobre dernier, un rapport du commissaire à l'évaluation, M. Conrad Cormier, montrait clairement l'ampleur du fardeau fiscal des propriétaires de maisons unifamiliales lequel a, depuis sept ans, doublé alors que celui des entreprises de commerce a, dans la plupart des villes, diminué.

«Voyez ce qui arrive, c'est pour cela que nous avons des questions à poser», a déclaré au DEVOIR M. Fernand Desjardins, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et président du sous-comité d'étude. «La frustration des citoyens, demeure aussi grande qu'auparavant» a-t-il ajouté.

Il est clair dans l'esprit de M. Desjardins que l'évaluation foncière ne peut plus se contenter de refléter servilement le comportement du marché immobilier comme si les effets de cette activité devaient demeurer toujours à l'abri de contrôles et de freins en pleine période de crise économique.

«Nous avions recommandé, a précisé M. Desjardins, des méthodes de travail beaucoup plus scientifiques. Ils (les évaluateurs) se contentaient d'analyser les ventes. Ce n'est pas suffisant aujourd'hui. Nous souhaiterions qu'ils modifient leur approche, surtout dans le résidentiel.»

En cela, M. Desjardins et ses collègues rejoignent les préoccupations de plusieurs comités de citoyens et du mouvement Taxe-Action (né dans l'ouest de l'île de Montréal) pour lesquels la référence au comportement du marché sans aucun élément de pondération comporte un caractère arbitraire, injuste, inéquitable. «Notre système d'évaluation ne fonctionne tout simplement pas», nous a affirmé Mme Hazel Lipes, du mouvement Taxe-Action, qui tient demain un grand ralliement des contribuables au Forum de Montréal.

Les préoccupations du mouvement Taxe-Action, qui peut afficher des liens avec une cinquantaine de comités de citoyens dans tout le Grand Montréal, se portent non seulement sur la fiscalité municipale, mais aussi sur l'ensemble du fardeau fiscal des contribuables et visent tout autant les gouvernements supérieurs. Dans la CUM, toutefois, le problème de la fiscalité municipale prend une ampleur particulière.

Le comité conjoint Québec-municipalités, chargé de mener le suivi de la réforme de la fiscalité municipale mise en place depuis 1980, l'a reconnu. Le déplacement du fardeau fiscal vers les habitations demeure, pour l'instant, particulièrement marqué dans l'île de Montréal et n'est pas apparu de façon aussi notable dans les autres régions urbaines du Québec.

La CUM, malgré la réticence des porte-parole municipaux des autres régions, s'est faite le promoteur d'une formule d'imposition à taux variés selon la catégorie d'immeubles. Cette formule, pour le mouvement Taxe-Action, ne saurait constituer une solution définitive dans la mesure où elle ne conduit pas, à brève échéance, à un allègement réel du fardeau fiscal.

La Ville de Montréal a, récemment, pris ses distances à l'égard de cette formule qui lui apparaît dangeureuse dans une période où elle tente de relancer son développement économique. Elle propose plutôt de limiter la croissance de la facture municipale à 20% au maximum par année, quitte à étaler sur quelques années l'excédent d'augmentation.

En sept ans, la valeur imposable d'une maison unifamiliale à Montréal s'est accrue de 146.1%, soit environ 21% en moyenne chaque année. Pour l'année 1982, l'augmentation des valeurs dans cette catégorie d'immeubles se situe à 19.6% dans l'ensemble de la ville.

Ces chiffres n'illustrent pas cependant les fluctuations locales. Ainsi dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces, où les augmentations ont été les plus importantes en 1982 (39.4)% (en moyenne), la valeur imposable d'une maison unifamiliale avait augmenté de 23.% cent en 1978, diminué de 7.1% en 1979, n'avait pas varié en 1980 et augmenté à nouveau en 1981 de 44%.

«L'évaluation municipale permet de répartir les obligations fiscales des contribuables et, par conséquent, ceux-ci sont parfaitement en droit de s'attendre que le système soit équitable, dénué d'arbitraire et libre de techniques serviles ou routinières», concluait le rapport du sous-comité d'étude de la CUM en 1979.

M. Fernand Desjardins entend bien vérifier s'il y a eu, à cet égard, progrès. Depuis la publication de ce rapport, la CUM a nommé un nouveau commissaire à l'évaluation, a facilité le perfectionnement professionnel de son personnel d'évaluation et affecté des sommes importantes à la réforme administrative de l'évaluation. Il reste tout de même que l'inventaire systématique de tous les immeubles inscrits, réclamé depuis plusieurs années, est encore à faire. Tant que cet indispensable travail de mise à jour des données d'évaluation ne sera accomplie, l'impression, non dénuée de fondement et fort répandue chez les contribuables, d'une évaluation établie «au Pifomètre», «à l'a peu près», subsistera.

Même si le sous-comité d'étude en venait à déceler des faiblesses dans le fonctionnement du Service d'évaluation, dans ses méthodes de travail et dans ses moyens, comme il l'avait fait dans son rapport de 1979, il ne pourrait soustraire le commissaire à l'évaluation de l'obligation que lui fait la Loi sur la fiscalité municipale d'évaluer tous les immeubles à leur valeur marchande réelle. Aussi, les travaux du sous-comité d'étude pourraient-ils mener à des recommandations adressées au gouvernement québécois.

«Il y a des facteurs modérateurs à introduire dans cette loi note M. Desjardins. Cela se fait aux États-Unis et permet de corriger un peu les effets du marché.»

Dans les faits, le gouvernement québécois a déjà reconnu l'existence d'un problème dans l'évaluation des bâtiments résidentiels sur l'île de Montréal puisqu'il a adopté, en dérogation des principes d'équité de la réforme de la fiscalité, une formule de crédit de taxes foncières (10% sur les maisons unifamiliales, 5% sur les duplex et triplex) qu'il réservait en principe, à la seule CUM. Les pressions du monde municipal l'ont amené à étendre cette formule à toutes les villes.

Il s'agit d'une disposition temporaire, revue et renouvelée chaque année, en attendant que le comité conjoint Québec-municipalités complète ses analyses et ses études et puisse dégager un consensus sur la suite à donner à la réforme de la fiscalité municipale.

D'autres dispositions temporaires, spécifiques à la ville de Montréal, constituent la reconnaissance de problèmes que la réforme de la fiscalité municipale n'a pu résoudre. C'est ainsi que la Ville de Montréal demeure la seule administration municipale à imposer une surtaxe de $0.43½ sur les immeubles de commerce et d'industrie évalués à plus de $100,000. L'administration municipale a demandé dans les amendements à sa charte de rendre permanente cette surtaxe qui constitue, indirectement, une forme de taux variés d'imposition.

Le comité conjoint Québec-municipalités se proposait d'en venir à des conclusions sur les moyens de bonifier la réforme de la fiscalité municipale ce printemps.

Le sous-comité d'étude de la CUM compte, pour sa part, rendre son rapport avant l'été.

Les conclusions de l'un et de l'autre pourraient conduire à de nouveaux ajustements dans la réforme de la fiscalité municipale et dans les moyens de l'articuler.

Taxe-Action: Rioux et Cournoyer se désistent

Les organisateurs de Taxe-Action ont mis de côté leurs divergences politiques mais, à la veille de ce qu'ils ont qualifié d'assemblée monstre au Forum, certains hommes politiques hésitent à se produire à cette occasion.

Les organisateurs ont ainsi reconnu, hier, que les animateurs Matthias Rioux et Jean Cournoyer avaient renoncé à présider l'événement après que l'organisatrice Annette Duhamel eut affirmé que des partisans libéraux, à la fois provinciaux et fédéraux, avaient noyauté Taxe-Action.

MM. Cournoyer et Rioux, parmi les raisons de leur désistement, ont cité la faible participation des francophones à cette lutte contre la hausse des taxes foncières municipales.

Mais après avoir menacé, au début de la semaine, de quitter le mouvement, Mme Duhamel était de retour à la permanence de Taxe-Action hier et affichait de l'optimisme.

À son avis, le Forum sera plein demain après-midi, c'est-à-dire qu'il y aurait au moins 15,000 personnes.

Pour Mme Duhamel, sa présence même en tant qu'organisatrice est une preuve que les francophones sont représentés dans le mouvement. D'après elle, plusieurs des hommes politiques municipaux, provinciaux et fédéraux invités au rassemblement du Forum «ont peut-être peur de rencontrer des contribuables fatigués de payer des taxes».

Une autre responsable de Taxe-Action, Mme Hazel Lipes, a affirmé que le chef libéral Claude Ryan «débite des niaiseries d'une manière déplorable parce qu'il entend maintenant dire que c'est une affaire du West Island, de propriétaires et d'Anglais, ce qui est absurde». Selon elle, le groupe d'activistes anti-taxes se divise 50-50 entre anglophones et francophones.

L'Office de protection du consommateur reprend en main le dossier de la MIUF

par Gilles Provost

À la lumière des récents articles du DEVOIR sur l'attitude du Barreau dans le dossier de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF), l'Office de protection du consommateur (OPC) a décidé de reprendre en main l'organisation de «causes-types» qui permettraient aux tribunaux d'établir rapidement la jurisprudence fondamentale.

À cette fin, le conseil d'administration de l'OPC a décidé jeudi de détacher à plein temps Me Jacques Vignola en lui confiant le mandat de s'entendre avec les nombreux procureurs des victimes sur les principaux enjeux juridiques qu'il importe de trancher en priorité. Il devra ensuite travailler à l'identification des fameuses «causes-types» tant attendues par des milliers de victimes qui n'ont pas les ressources financières requises pour établir elles-mêmes la preuve légale des dangers de la mousse d'urée-formol.

Une rumeur voulait même que Me Vignola remplace Me Jacques Dagenais au sein du comité interministériel chargé de coordonner le programme québécois de dépannage des victimes de la MIUF. Aucun des deux intéressés n'a clairement confirmé l'information mais Me Dagenais a indiqué au DEVOIR qu'il a énormément de difficulté à exercer la direction générale du contentieux de l'OPC tout en accordant en même temps l'attention requise au dossier de la mousse d'urée-formol.

Pour sa part, Me Vignola a indiqué que la direction de l'Office avait été «étonnée» des informations publiées par LE DEVOIR et que le dossier de la MIUF représentait maintenant pour elle «une préoccupation majeure».

Selon le bâtonnier du Barreau québécois, Me Jules Allard, la corporation professionnelle des avocats avait décidé en décembre de nommer un comité qui définirait les causes-types en concertation avec toutes les parties impliquées dans le dossier de la MIUF. Par la suite, toutefois, on a misé, selon lui, sur «la spontanéité des parties» et le comité n'aurait pas encore été nommé, en partie à cause d'un manque d'organisation parmi les procureurs des victimes.

Me Allard avait aussi indiqué que le Barreau misait sur Me Jacques Lemay, de Sherbrooke, pour établir un minimum de concertation entre les procureurs des milliers de victimes qui ont intenté des poursuites juridiques jusqu'à maintenant. Cela permettrait, disait-il, d'imiter le travail accompli par les procureurs des compagnies qui ont déjà entrepris de coordonner leur action.

Dès le lendemain, plusieurs porte-parole des victimes avaient dénoncé le Barreau à qui ils reprochaient de n'avoir rien fait pour mettre en place les comités promis.

Cette version a été confirmée hier au DEVOIR par Me Jacques Lemay lui-même. «Je suis membre du conseil d'administration de l'Office de protection du consommateur, a-t-il dit, et c'est à ce titre que j'avais accepté de siéger au comité que le Barreau devait mettre en place. Jamais on ne m'a confié le moindre mandat pour organiser les victimes et j'attendais comme tout le monde qu'on nomme les autres membres du comité et qu'on me convoque à une réunion. J'ai appris par LE DEVOIR que le Barreau misait sur la spontanéité de chacun.»

Pour sa part, Me Vignola a précisé qu'il ne veut ouvrir aucune controverse ni décerner le moindre blâme. «J'ai l'intention, a-t-il dit, de rencontrer le Barreau dès le début de la semaine pour faire le point sur la situation et déterminer le meilleur moyen d'accélérer les procédures.»

Enfin, Me Vignola espère obtenir des résultats concrets en deçà d'un mois pour amener un déblocage rapide des milliers de causes pendantes qui encombrent en ce moment le système judiciaire québécois.

Charbonneau déplore que le Québec n'ait pas de politique cohérente de la jeunesse

par Marie Laurier

Si beaucoup de nos dirigeants politiques se préoccupent de certains aspects de la vie des jeunes, il n'y a toujours pas de volonté clairement affichée d'intérêt, ni de leadership de l'État auquel les jeunes peuvent s'identifier, ou tout au moins se raccrocher.

C'est ce qu'a déploré hier M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères, qui donnait l'allocution finale du colloque international sur «L'adolescence délinquante et les années 1980». M. Charbonneau, qui a assisté toute la semaine aux délibérations des spécialistes, remplaçait à pied levé M. Camille Laurin. Le ministre de l'Éducation du Québec devait être le dernier intervenant à prendre la parole, mais il a été retenu chez lui par la maladie.

«À mon avis, n'a pas craint de souligner le député péquiste, avant de demander de la cohérence aux autres, le gouvernement devrait en faire preuve lui-même. Actuellement, il n'y a pas au Québec de politique globale de la jeunesse, ni de volonté politique clairement affichée.»

Ce n'est pourtant pas parce que l'équipe parlementaire actuelle ne dispose pas au Québec de «jeunes élus», a fait remarquer M. Charbonneau, ancien journaliste au DEVOIR et lui-même un des membres de l'équipe des «jeunes élus» en 1976.

Le député a donné un exemple concret du peu d'intérêt qui prévaut en parlant des 16 maisons de jeunes subventionnées par l'État et qui oeuvrent en matière de prévention de la criminalité. Ces maisons sont dans des situations financières précaires et 36 autres projets semblables attendent actuellement des fonds pour naître, a-t-il précisé. M. Charbonneau présidera la commission parlementaire spéciale sur les modifications à apporter à la Loi de la protection de la jeunesse, à compter du 26 avril.

Faisant allusion aux compressions budgétaires dont tous les groupes sociaux se plaignent amèrement, M. Charbonneau a ajouté: «On pourra toujours dire de couper ailleurs: on nous le dit à tous les jours ces temps-ci et ça semble facile. La réalité est passablement plus complexe et elle l'est encore plus quand il y a absence de défenseurs des besoins des jeunes «à la table du partage».

Plus tôt dans la matinée, M. Nathan Glazer, de l'Université Harvard, avait provoqué cette vague plutôt pessimiste en associant la criminalité juvénile au travail des femmes à l'extérieur du foyer, aux familles monoparentales et au divorce des couples, ainsi qu'à l'éclatement des valeurs de pérennité et de la religion. Selon ce professeur, tous ces malaises ne peuvent qu'avoir des répercussions nocives sur l'éducation des enfants.

Ces propos ont été accueillis plutôt froidement par les participantes au colloques. Certaines n'ont pas manqué de rappeler que le partage des tâches était sans doute idéale dans la vie des familles, mais que ce n'était pas toujours possible ni même souhaitable dans certains cas où l'un des parents a démissionné, ou que la société n'offre rien de très stimulant.

Quant à M. Jacques Dufresne, de l'Institut québécois de la recherche sur la culture, il s'est largement inspiré des propos que tenait M. Philippe Ariès à Montréal lors du colloque international sur «l'enfant et la vie urbaine» pour souligner que «le petit maraudeur français et le petit trimpe québécois n'ont rien gagné en devenant des délinquants universels».

Toutes ces idées et ces exposés seront colligés dans un document utile pour tous les participants qui pourront ainsi poursuivre leur réflexion dans leur milieu respectif. Car si le colloque n'a guère proposé de solutions concrètes, il a donné lieux à des échanges féconds.

Oui au vélo dans le métro

À la suite d'un accord de principe survenu hier, les cyclistes de la métropole auront bientôt accès en toute légalité au métro de la CTCUM. Les commissaires de celle-ci seront appelés à entériner cet accord d'ici quelques jours, et dès le début de mai, il serait en vigueur.

Un porte-parole de M. Lawrence Hanigan, pdg de la CTCUM, a précisé au DEVOIR hier que l'entente serait basée sur celle survenue l'an dernier dans le métro de Washington.

Ainsi, les cyclistes auraient accès au dernier wagon d'une rame de métro sur tout le réseau, un maximum de quatre à la fois, les samedis, dimanches ainsi que les jours fériés. Tout cycliste de 16 ans et plus désirant emprunter le métro devra cependant se munir d'un permis auprès de la CTCUM, les moins de 16 ans devant avoir une permission écrite des parents ou du tuteur et être accompagnés d'un adulte.

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN

VOUS PROPOSE DÈS MIDI ET 18 HEURES SAMEDI ET DIMANCHE

UN MENU TRADITIONNEL DE PÂQUES

- LE POTAGE
- AU CHOIX: LE JAMBON AU FOUR / LE GIGOT D'AGNEAU PASCAL / LE RÔTI DE DINDE AU JUS
- LES LÉGUMES, LA SALADE DU MARCHÉ
- LES DESSERTS DE LA FIN DU CARÊME
- LE CAFÉ

REPAS COMPLET 9,95$

1/2 PRIX POUR LES ENFANTS

Marie-Hélène a mis tous ses oeufs dans le même panier. Elle offre un petit souvenir à chacun!

SAMEDI SOIR TABLE D'HÔTE ET CARTE GASTRONOMIQUE À LA SALLE MARIE-HÉLÈNE. RÉSERVEZ (DÈS 16.75$)

LE RESTAURANT EST FERMÉ LE VENDREDI SAINT ET LE LUNDI DE PÂQUES

ÎLE STE-HÉLÈNE

RÉSERVATIONS: 866-5226 / STATIONNEMENT GRATUIT

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Des activités de choix offertes à tous
Printemps 1982

Lundi et mercredi soirs
du 26 avril au 19 juin, de 19:00 à 22:00
- Économie: une question particulière — ECN 2012G
  Ce cours portera sur les compagnies multinationales et leurs influences dans le monde d'aujourd'hui
- L'évolution récente du Québec — QCF 3123

Mardi et jeudi soirs
du 27 avril au 15 juin, de 19:00 à 22:00
- Analyse d'une institution sociale — SOL 2022G
  Ce cours portera sur l'école comme institution sociale dans le monde d'aujourd'hui et de demain
- Introduction aux relations du travail — REI 1205G

Ces activités sont offertes dans le cadre des Certificats de culture et civilisation et d'études québécoises

Date limite d'inscription: 14 avril

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Vous enseignez L'ANGLAIS langue seconde?

Stage d'immersion en anglais à la Louisiana State University

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, offre aux enseignants qui dispensent l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire ou au secondaire, une occasion d'accroître leur compétence en langue anglaise par un stage d'immersion en Louisiane.

Caractéristiques du stage:

Endroit:
Louisiana State University, Bâton Rouge (Louisiana).

Date:
Du 4 juillet au 1er août 1982.

Objectif:
Améliorer la capacité d'expression et de compréhension de la langue anglaise.

Admissibilité:
Sont admissibles les enseignants du primaire ou du secondaire:
- titulaires d'un brevet d'enseignement;
- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 1982-1983 ou qui seront appelés à l'enseigner;
- qui ont besoin de perfectionner leurs connaissances de la langue anglaise;
- qui ont déjà participé aux précédents stages ou qui n'ont jamais participé.

Sont également admissibles les conseillers pédagogiques.

Bourses:
Les candidats admis recevront de la part du ministère de l'Éducation une bourse de 1 200 $. Les frais de scolarité, de transport et de séjour sont d'environ 1 450 $.

Inscription:
Date limite: 1er mai 1982
Les candidats s'adressent au:
Service de la formation du personnel scolaire
Direction générale du développement pédagogique
Centre administratif G, 10e étage
1035, De La Chevrotière
Québec G1R 5A5
À l'attention de M. Franklin McInnes
(418) 643-2948

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale du développement pédagogique

le monde

■ Échec du marathon vert

BRUXELLES (Reuter) — Les ministres de l'Agriculture des dix pays de la CEE se sont séparés hier soir à Bruxelles sans être parvenus à un accord sur la fixation des prix agricoles pour la campagne 1982-83. Ils ont décidé de reporter la suite de la négociation au 20 avril prochain à Luxembourg. Après l'échec du marathon «vert», le ministre français, Mme Edith Cresson a invité les paysans français à la patience: On ne pouvait accepter n'importe quoi. On aurait pu avoir dès ce soir une hausse des prix de 12,5 pour cent qui aurait été notoirement insuffisante.» Le ministre français a par ailleurs vivement critiqué la façon dont avait été présidée — par la Belgique — la réunion de ministres de l'Agriculture. À la faveur d'une certaine confusion, les Danois ont obtenu 1,8% de dévaluation de la couronne verte alors qu'apparemment la France n'avait pas donné son accord.

La crise des îles Falkland entre l'Argentine et la Grande-Bretagne a conduit Londres à renoncer à participer à la réunion prévue aujourd'hui à Luxembourg des ministres des Affaires étrangères des dix pour essayer de se mettre d'accord sur la question également épineuse de la participation du Royaume-Uni au budget communautaire. Les divergences sur cette question, notamment avec Paris, ont conduit Londres à raidir sa position sur les prix agricoles. La France a rejeté, la jugeant insuffisante, une proposition de hausse de 11 pour cent des prix agricoles qu'avait présentée la Commission de Bruxelles, proposition de compromis entre la position britannique et celle de ses partenaires français et ouest-allemands.

■ Kovalyov est condamné

MOSCOU (Reuter) — Accusé d'agitation antisoviétique, le militant pour les droits de l'homme Ivan Kovalyov a été condamné hier par un tribunal de Moscou à cinq ans de camp de travail, suivis par cinq ans d'exil intérieur. Arrêté en août dernier, Kovalyov, 28 ans, était un des principaux membres du «groupe Helsinki» créé pour surveiller l'application par le Kremlin des accords internationaux sur les droits de l'homme. Sa femme Tatiana se trouve elle-même déjà dans un camp de travail et son père est en exil intérieur, tous deux ayant été condamnés pour des motifs similaires.

■ 96 Polonais poursuivis

VARSOVIE (AFP) — Le parquet militaire a engagé la semaine dernière des procédures judiciaires contre 96 civils, qui ont été placés en détention provisoire, a rapporté hier le journal de l'armée polonaise Zolnierz Wolnosci. Au cours de la même période, 58 autres personnes ont été déférées aux tribunaux militaires en vertu de la procédure sommaire, soit le même nombre que pour la semaine précédente.

En ce qui concerne les affaires jugées la semaine dernière, Zolnierz Wolnosci fait état de sept acquittements et de 52 condamnations allant de un an de prison avec sursis à dix ans fermes dans le cas d'un pilote des lignes aériennes polonaises Lot, M. Jerzy Wojtyna, jugé par contumace pour «désertion» sur le territoire canadien.

Deux affaires concernaient la constitution de groupes clandestins, l'un sous le nom de «Union de lutte pour l'indépendance», l'autre sous le nom de «Punk» et dont la principale activité, selon l'accusation, était de «profaner des monuments et de propager le fascisme». Parmi les personnes arrêtées, on relève le cas d'un prêtre de Jaroslaw (sud-est de la Pologne), accusé d'avoir entreposé des tracts subversifs, des cas de «désertion» d'usines «militarisées», ainsi que des passages illégaux de la frontière avec la Tchécoslovaquie.

■ Accrochages khméro-thaïs

BANGKOK, (Reuter) — Un soldat et un civil thaïlandais ont été tués et trois autres personnes blessées hier par les troupes vietnamiennes basées au Cambodge qui ont bombardé le territoire thaïlandais, a-t-on appris de source militaire. Les forces vietnamiennes ont poursuivi un nombre indéterminé de partisans des Khmers rouges en territoire thaïlandais. La thaïlande a dépêché des chars et des canonnières dans la zone d'affrontements, à environ 280 kilomètres au nord-est de Bangkok. Les armées thaïlandaise et vietnamienne se sont livrées à des duels d'artillerie pendant plusieurs heures de part et d'autre de la ligne frontalière. Quelque 300 villageois thaïlandais ont été évacués après le début des tirs d'obus.

■ Contacts avec la mafia

ROME (AFP) — Le chef du gouvernement italien, M. Giovanni Spadolini, a publiquement reconnu hier que des représentants des services secrets avaient eu à l'occasion de l'enlèvement en 1981 du notable démocrate-chrétien Ciro Cirillo par les Brigades rouges, des contacts avec le chef le plus célèbre de la Camorra (mafia napolitaine) Raffaele Cutolo dans sa prison.

M. Spadolini, qui répondait à la Chambre des députés au lendemain de la découverte à Naples du cadavre décapité du criminologue d'extrême-droit Aldo Semerari, a cependant estimé que les services secrets n'étaient pas sortis du cadre légal de leurs attributions en rendant visite à Raffaele Cutolo, l'interrogatoire des criminels étant naturellement de leur ressort.

«À aucun moment les agents du SISDE (services secrets italiens) n'ont discuté avec le chef camorriste de la rançon réclamée par les Brigades rouges pour la libération de Ciro Cirillo», a ajouté le premier ministre. Celui-ci a en outre condamné le versement de la rançon aux Brigades rouges, donnant ainsi pour la première fois son sentiment sur un fait reconnu officiellement depuis un mois.

■ 60,000 Turcs arrêtés

ANKARA (AFP) — Plus de 60,000 personnes ont été appréhendées en Turquie depuis le coup d'État du 12 septembre 1980 et 46,721 ont été déférées devant des tribunaux militaires, indiquent des statistiques officielles publiées hier à Ankara. Parmi les personnes traduites en justice, 43,986 ont été inculpées pour activités clandestines, 2975 pour activités syndicales et 660 pour activités dans des partis politiques. Plus de 800,000 armes de différents calibres et de différents types dont des mortiers et des lance-roquettes ont été saisies depuis le coup d'État. Selon ce bilan, les incidents terroristes sont tombés à 2.084 en 1981 contre 14,000 l'année précédente. Tandis que le taux quotidien des morts violentes a été inférieur à un en 1981 contre 22 en 1980.

Par ailleurs, le parquet militaire d'Istanbul a décidé l'inculpation de huit personnes pour «dissimulation d'informations» concernant M. Fehmi Isiklar, secrétaire général de la centrale syndicale Disk, actuellement recherché par les autorités militaires. Parmi les personnes inculpées, figure un avocat qui assure la défense du président du Disk, M. Abdullah Basturk dont le procès, avec 51 autres dirigeants syndicaux, est en cours. Après le président du barreau d'Istanbul, M. Orham Apaydin, il s'agit du second avocat qui ait été inculpé.

■ Zimbabwe: réforme agraire

SALISBURY (Reuter) — M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a déclaré hier que son gouvernement avait l'intention de relancer la réforme agraire, en demandant aux agriculteurs blancs de fournir des terres à la population paysanne noire. Deux ans après l'accession de l'ancienne colonie britannique a l'indépendance, quelque 5,000 exploitants blancs possèdent toujours 4,7 millions hectares classés dans la catégorie des meilleures terres. 60 pour cent des sept millions de Noirs zimbabwéens vivent sur 16 millions d'hectares, dont moins de deux millions d'hectares sont classés dans les deux premières catégories de qualité.

Le gouvernement veut donner de nouvelles terres de meilleure qualité à environ 162,000 familles, mais jusqu'ici 6,000 seulement ont été réinstallées. Ces lenteurs ont provoqué un mécontentement certain dans la population noire, pour qui la réforme agraire constituait l'un des principaux objectifs de la guerre d'indépendance.

Premiers heurts entre Druzes et Israéliens

JERUSALEM (AFP) — Une opération coup de poing dans le Golan, une opération arrestations en Cisjordanie-Gaza et une opération publicitaire dans le Sinai n'ont pas empêché hier le ministre israélien de la Défense, M. Ariel Sharon, d'affirmer que la situation s'améliorera «dans les prochains jours».

Fait sans précédent en quinze ans d'occupation du Golan syrien, une manifestation s'est soldée hier, selon la radio d'État israélienne, par des blessés: quatre druzes, touchés par balles et six soldats israéliens à Majdal Shams, l'un des quatre villages druzes en grève pour le 48e jour consécutif. Dans le village voisin de Massadeh, selon la même source, une manifestation a également été dispersée par la force.

Ces heurts ont causé une surprise générale, la population druze n'ayant jamais eu recours à la violenoe depuis 1967. Par ce refus de la carte d'identité israélienne, elle résiste à un blocus militaire qui dure depuis 37 jours.

Les heurts pourraient s'expliquer par la campagne de distribution forcée des cartes d'identité lancée le 1er avril au matin, comme suite logique de l'annexion formelle du Golan à Israël, le 14 décembre dernier.

Des fonctionnaires et des soldats, a annoncé hier le ministre israélien de l'intérieur, sont passés jeudi de maison en maison, procédant à un recensement général. Ils ont confisqué les pièces d'identité délivrées jusqu'alors par l'armée israélienne, les remplaçant par des cartes de l'administration civile.

3,800 cartes, selon M. Sharon, auraient été ainsi «distribuées» en deux jours, ce qui représenterait les deux tiers de la population de plus de 16 ans sur un total de 13,000 Druzes. Mais aussi longtemps que le Golan reste interdit à la presse, ces informations restent de la responsabilité des autorités israéliennes.

«Les restrictions et le blucus imposés aux Druzes du Golan n'ont pas été décidés de gaieté de coeur, mais ils étaient indispensables», a dit M. Sharon. «Nous avons été informés que des éléments subversifs venus du nord de la Cisjordanie étaient arrivés sur le Golan pour attiser la haine et provoquer l'émeute», a-t-il poursuivi.

«C'est pour nous protéger contre eux, nous les Israéliens et les Druzes, que nous avons dû recourir à ces mesures qui seront levées dans les jours à venir», a ajouté M. Sharon.

Cheikh Amin Tarif, le chef de la communauté druze qui a reçu M. Sharon, lui a demandé pour sa part «de tenir compte des problèmes spécifiques des Druzes du Golan et de comprendre la position difficile dans laquelle ils se trouvent».

En Cisjordanie, où les Palestiniens ont cessé mercredi une grève générale de douze jours, la vague d'arrestations depuis la destitution de trois maires élus s'amplifie.

Selon divers recoupements de sources palestiniennes, 105 personnes ont été arrêtées dans cinq villages des environs de Hébron (Idna, Bani Naim, Dhahiriyed, Halhoul et Sair) entre le 25 mars et le 1er avril.

Durant la même période, 60 gardes à vue pouvant se prolonger jusqu'à plusieurs jours ont été enregistrées dans la région de Beit Sahour. 32 habitants du camp de réfugiés de Douhaicheh, près de Bethleem, sont en prison, toujours de sources palestiniennes.

48 enfants de 8 à 14 ans, du quartier de Shouafat, dans la banlieue nord de Jérusalem, ont été interpellés et passeront en jugement le 6 mai pour avoir jeté des pierres, brûlé des pneus et brandi des drapeaux palestiniens, ont déclaré à l'AFP leurs avocats.

Pour les mêmes raisons, d'autres jeunes gens d'El Bireh, Djenine, Naplouse, Ramallah et autres localités attendent le même sort. Au total, la répression consécutive à la destitution des trois maires touche des centaines de Palestiniens, a-t-on affirmé de sources palestiniennes.

Quant au Sinai, les autorités y laissent provisoirement les opposants au retrait israélien, prévu pour le 26 avril. Ceux-ci ont rassemblé un millier de militants dans la seule localité de Yamit, peut-être deux mille au total dans le nord du Sinai.

L'arrivée, jeudi, par la mer, de quelques dizaines d'adversaires du retrait israélien du Sinai, alors que les routes d'accès sont bloquées depuis le 31 mars à minuit, a constitué une formidable opération publicitaire non seulement pour les opposants mais aussi pour le gouvernement israélien.

Le laxisme dont il fait preuve en ne cherchant pas à les déloger pour l'instant fait écho aux déclarations israéliennes officielles sur la nécessité de «compatir à la douleur» de ceux qu'on arrache au Sinai, ainsi que l'a déclaré le président israélien Yitzhak Navon.

Kosovo: une vive tension persiste

BELGRADE (AFP) — Une forte tension persistait hier au Kosovo où, selon de multiples témoignages, les autorités s'efforçaient d'empêcher par un dense quadrillage policier la commémoration des émeutes nationalistes albanaises sanglantes du 1er et 2 avril 1981.

Un signe de cette tension est donné par les protestations de la presse de Belgrade contre les conditions de travail des journalistes couvrant les événements du Kosovo et la volonté des autorités de minimiser la gravité de la situation.

Plusieurs faits la confirment cependant. La police a ainsi désamorcé jeudi matin une bombe à retardement à la mairie de la petite ville d'Urosevac. Elle avait pourtant été découverte la veille par un employé qui avait négligé de donner l'alarme.

À Pristina, capitale de la province, des résidents étrangers ont été «invités» à ne pas se rendre hier à leur travail et à ne pas quitter leur domicile. Rilindia, quotidien en langue albanaise, accusait hier les nationalistes de «recruter des criminels et des voleurs dans le but de créer des troubles et des démonstrations chauvines».

Mais ce qui retient le plus l'attention est la multiplication des critiques adressées par la presse des comptes rendus officiels sur les incidents de mercredi dernier à la cité universitaire de Pristina, bastion du nationalisme, d'où est parti en 1981 le mouvement qui a mené aux événements tragiques.

«Si mercredi les manifestants n'avaient été que quinze comme le dit le communiqué officiel, les unités de la police n'auraient pas été contraintes de bloquer la cité universitaire et d'y demeurer jusqu'à deux heures du matin», écrit Politika Ekspres. «Les autorités pratiquent la politique de l'autruche», déclare de son côté Politika, qui, lui aussi, reproche aux autorités de minimiser systématiquement l'importance de l'activité nationaliste. Quant à l'hebdomadaire Radio-TV, il dénonce comme d'autres les interpellations de nombreux journalistes yougoslaves, notamment des reporters de télévision et des photographes qui n'ont pu faire leur travail.

L'annonce de nouveaux procès de nationalistes ne peut que contribuer à faire monter la tension. Ainsi celui de onze personnes, dont 9 lycéens, de Presevo, de l'autre côté de la frontière de la province, jugés depuis jeudi pour appartenance à une organisation clandestine. Leur objectif était le rattachement de leur village au Kosovo.

Dans ce contexte, l'évocation par l'agence Tanjug dans la nuit de jeudi à vendredi du tragique exode des Slaves, Serbes et Monténégrins, qui fuient le Kosovo, prend un relief particulier. L'agence a publié une lettre de l'assemblée du Kosovo au parlement fédéral soulignant la «nécessité de prendre des mesures juridiques énergiques et concrètes pour supprimer les causes conduisant à cet exode».

«Les forces de l'ordre, déclare la lettre, sont tenues de prendre les mesures les plus sévères contre la violence et toute forme de pressions (offenses, attaques physiques, profanation de tombes et dommages causés aux Églises)». «Ceux qui ont déménagé sous la pression et ont vendu leur terre au dessous du prix réel doivent être indemnisés».

Ceci, plus encore que les manifestations, angoisse les Serbes. Pour eux, le Kosovo est le berceau de leur nation.

L'enquête Ben Barka relancée

PARIS AFP) — Les enquêtes menées en France sur la disparition du leader de l'opposition marocaine Mehdi Ben Barka, l'assassinat du militant égyptien Henri Curiel, et l'attentant meurtrier contre la synagogue de la rue Copernic, pourraient être relancées grâce à une initiative sans précédent du premier ministre, M. Pierre Mauroy.

M. Mauroy a en effet accordé aux deux juges d'instruction chargés de ces affaires jamais élucidées la possibilité de consulter les pièces qui leur sont relatives dans les dossiers en principe confidentiels des trois services de renseignement français: la DST (Direction de la surveillance du territoire), le SDECE (le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) et les renseignements généraux.

Selon les observateurs, la décision de M. Mauroy indique une volonté de son gouvernement de gauche de se démarquer de ce qui avait été dénoncé comme une molesse des pouvoirs publics face à ces affaires au cours des septennats précédents.

Mehdi Ben Barka avait disparu le 29 octobre 1965 à Paris après avoir été invité par deux inspecteurs de la police judiciaire à monter dans leur voiture. L'instruction de cette affaire qui a empoisonné longtemps la vie politique française sous la présidence du général de Gaulle, avait mis en cause les deux policiers, un membre du SDECE, et deux personnalités marocaines: le général Oufkir, alors ministre de l'Intérieur, et le commandant Ahmed Dlimi, chef de la sûreté.

Malgré deux procès, jamais les raisons de l'enlèvement du leader de l'opposition marocaine ni le sort qui lui a été réservé n'ont été élucidés. Le rôle du SDECE dans cette affaire étant également demeuré très mystérieux.

Henri Curiel avait été assassiné le 4 mai 1978 à Paris. Le meurtre avait été revendiqué par un commando d'extrême-droite Delta mais il n'avait pas non plus pu être élucidé.

L'enquête sur l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, qui avait fait 4 morts le 3 octobre 1980 à Paris, n'a jamais abouti bien que plusieurs pistes (chypriote, libyenne et arménienne) aient été envisagées.

Salvador: la guérilla intensifie ses attaques

SAN SALVADOR (d'après AFP et Reuter) — De nombreux affrontements entre les guérilleros et les forces de l'ordre se sont produits jeudi et hier au nord de San Salvador, a-t-on appris dans la capitale salvadorienne.

L'armée a également annoncé de «nouvelles opérations de nettoyage» dans les départements du Morazan, de Santa Ana et de San Salvador.

De son côté, la guérilla a annoncé à Mexico une intensification générale de ses opérations sur le terrain. La guerre continuera après les élections et la guérilla portera ses coups avec une meilleure capacité offensive dans les principaux centres urbains du pays, ont annoncé lors d'une conférence de presse MM. Salvador Samayoa et Hector Oquelli, membres de la commission politico-diplomatique du Front démocratique révolutionnaire (FDR) et de sa branche armée, le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN).

Les deux responsables de la guérilla ont notamment cité comme cibles les villes déjà touchées dans le passé d'Usulutan (est), San Francisco Gotera (est), San Vicente (centre), Zacatecoluca (centre), Santa Ana (ouest) et San Salvador.

Par ailleurs, le département d'État américain a levé l'interdiction d'entrer aux États-Unis qui visait M. Roberto d'Aubuisson, chef de l'Arena (extrême-droite) qui a remporté un succès notable aux élections de dimanche dernier.

L'interdiction lui avait été signifiée en mai 1980 à cause des liens dont on l'avait accusé avec les meurtres perpétrés au Salvador par des éléments d'extrême-droite.

Le major d'Aubuisson devrait jouer un rôle de premier plan, pense-t-on, dans le gouvernement du Salvador.

Les cinq partis de droite vainqueurs aux élections, ont dénoncé enfin «les prétentions ridicules et les attitudes menaçantes de la démocratie-chrétienne» qu'ils accusent de vouloir «créer la confusion» parmi le peuple pour se maintenir au pouvoir «contre la volonté populaire».

Dans un communiqué particulièrement dur, les cinq partis d'opposition répondent ainsi au président de la junte, M. Napoleon Duarte, qui avait affirmé la veille que la coalition avait agi prématurément en annonçant la formation d'un gouvernement d'Union nationale sans tenir compte de la démocratie-chrétienne qui a obtenu dimanche 40 pour cent des sièges à l'Assemblée constituante.

Les cinq partis de droite déclarent que le vote des électeurs salvadoriens constitue un rejet du «communitarisme, plate-forme politico-sociale de la démocratie-chrétienne, et de son leader Jose Napoleon Duarte».

Gemayel appelle au retrait syrien du Liban

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Le chef des «forces libanaises» (milices chrétiennes), M. Béchir Gemayel, a lancé hier un appel «aux dirigeants syriens pour qu'ils mettent fin à leur contentieux avec le Liban et, pour commencer, qu'ils donnent l'ordre à leurs forces armées de se retirer du territoire libanais afin que l'État puisse y rétablir sa propre souveraineté».

Inaugurant les travaux de la «première conférence internationale de solidarité avec le Liban» à Beit-Mery (montagne au-dessus de Beyrouth), M. Béchir Gemayel a prononcé un violent réquisitoire contre les «occupants syriens et palestiniens» à l'occasion du premier anniversaire du «bombardement de Zahlé par les troupes syriennes», le 2 avril 1981.

Rappelant «l'attachement spécifique des chrétiens à la notion de liberté», agressés en tant que chrétiens, nous nous sommes défendus en tant que Libanais», donnant ainsi «le temps à nos compatriotes musulmans de se ressaisir et de s'organiser».

«Aujourd'hui, a-t-il ajouté, les sunnites dans le sud (Saïda) sont en guerre ouverte avec les Palestiniens, à Tripoli dans le nord, les sunnites se battent contre les Syriens (...) le compte à rebours pour la libération du pays a commencé».

Rappelant son attachement à l'unité du Liban, M. Béchir Gemayel a déclaré: «Que le peuple libanais relève de groupements différents du point de vue religieux n'a pas été un véritable handicap à l'unité nationale».

Évoquant d'autre part la spécificité de la crise libanaise, il a souligné que «les problèmes du Proche-Orient sont aujourd'hui trop complexes pour pouvoir faire l'objet d'une solution globale (...) aussi faut-il se hâter de dissocier la crise libanaise de la crise du proche-orient».

Parmi les composantes de la crise libanaise, il a évoqué le «contentieux syro-libanais qui a pour origine la volonté de la Syrie d'étendre son hégémonie sur le Liban». «Mais aujourd'hui, a-t-il affirmé, la Syrie n'a plus rien à gagner au Liban: au contraire, en y maintenant ses forces elle ne peut qu'y perdre: à l'heure actuelle, les forces syriennes sont loin d'avoir réalisé leurs objectifs tandis que la révolution gronde dans leur pays».

Évoquant enfin la coopération des «forces libanaises» avec l'État libanais, leur chef s'est déclaré «prêt à lui livrer nos armes, mais nous ne ferons pas bouger d'un pouce notre dispositif de défense tant qu'il restera sur le sol libanais une force armée étrangère».

On repart ensemble



Campagne de financement 1982

Le dimanche 4 avril...

...des milliers de bénévoles du Parti Québécois repartiront ensemble et sillonneront toutes les régions du Québec afin de recueillir les fonds nécessaires à la promotion de notre souveraineté nationale.

A l'approche de ces heures sombres de notre histoire où le gouvernement fédéral fêtera à coup de millions une constitution « canadienne » dont la caractéristique principale est de nier l'identité et les droits du Québec, nous, Québécoises et Québécois, ne pouvons nous permettre de ne pas être solidaires.

Pour contribuer à la campagne, communiquez avec le bureau du Parti Québécois de votre circonscription : un solliciteur ira alors chercher votre don. Ou bien, composez, selon votre région, l'un des numéros suivants :

Abitibi :	732 - 6317
Chicoutimi :	543 - 6616
Hull :	663 - 2925
Montréal :	384 - 7110
Québec :	522 - 6419
Rimouski :	723 - 8227
Sherbrooke :	569 - 9077
Trois-Rivières :	373 - 2721

Parti Québécois

REGARDS SUR LE MONDE

La situation en Pologne

Propositions pour sortir d'une situation sans issue

par Jacek Kuron
LE MONDE

DANS la prison de Bialoleka, où il est interné depuis le 13 décembre, M. Jacek Kuron, principaux conseillers de M. Walesa et fondateur en 1976 du KOR (Comité de défense des ouvriers), aujourd'hui dissous, a longuement réfléchi à la situation en Pologne. Pour contenir la vague de terrorisme, pour éviter l'explosion sociale et diminuer le risque d'une intervention soviétique, il estime nécessaire, dans les réflexions que nous publions ci-dessous, de créer les conditions d'un compromis social. Mais un tel compromis ne pourra intervenir, à son avis, qu'après la création d'un vaste front de résistance, structuré et discipliné, qui serait partie prenante au compromis.



Jacek Kuron, lors d'une conférence de presse dans les locaux de Solidarité à Varsovie le 1er décembre 1981. (Photolaser AP)



1) L'état de notre économie se passe de description. Si l'on en croit les auteurs du coup qui affirment qu'ils ont agi pour sauver l'économie, on ne peut que constater que l'opération a réussi mais que le malade en est mort. Aux termes d'un rapport tout ce qu'il y a de plus officiel de l'Office central des statistiques, la production en janvier 1982, premier mois calme de notre guerre, a baissé de 13,6% par rapport à celle de janvier 1981, émaillé de grèves (cinq samedis libres extorqués), et de 17,5% par rapport à décembre 1981, premier mois de la guerre. Sur cette lancée, nous descendrons dans quelques mois au-dessous de zéro. Les statistiques se laissent facilement améliorer. Pourra-t-on aussi corriger l'économie et contenir son agonie? La réponse à cette question tient à l'interprétation des causes de la catastrophe. Parmi elles, on avance généralement le découragement des travailleurs, le blocus de l'information imposé par l'état de guerre et les sanctions occidentales. Ces trois causes son tellement évidentes qu'elles en voilent une autre, la plus importante.

La désagrégation de notre économie ne date pas de décembre 1981 ni d'août 1980. Ceux qui ont eu le courage de parler l'annonçaient dès 1976. Après août 1980, toutes les personnes compétentes étaient d'accord pour dire que notre vie sociale et économique était mortellement malade de gestion centralisée, unique moyen d'organiser l'activité sociale. Les forces sociales n'avaient aucune influence sur son déroulement et sur ses objectifs. C'est là qu'a commencé la maladie. Une réforme de l'économie et de l'État devait radicalement changer cet état de chose.

Or, depuis le 13 décembre, quelles que soient les déclarations et même les intentions des putschistes, le pays est régi militairement. Cela signifie l'assujettissement de l'ensemble de la vie socio-économique aux ordres d'un état-major central. Toute la population active est obligée d'exécuter les ordres et de faire des rapports sur la situation. C'est probablement une bonne technique pour mener la guerre, mais assurément la plus mauvaise pour gérer la vie sociale.

Les causes de la maladie mortelle qui nous ronge ont ainsi été accentuées jusqu'à la caricature. Même s'il arrivait un miracle, si les Polonais se lançaient dans un travail effréné et si les crédits de l'Occident atteignaient les sommets de l'ère Gierek, les fruits en seraient de toute façon gâchés, à une vitesse directement proportionnelle à la militarisation de notre vie.

2) La société vit la guerre. Ceux qui l'ont proclamée ne se cachent pas trop de la mener contre elle. Grâce à la discipline extraordinaire des Polonais, nous avons jusqu'à présent évité des affrontements sanglants à grande échelle. Par contre, nous vivons une occupation classique avec censure de la correspondance-couvre-feu, razzias massives, perquisitions, arrestations, tribunaux militaires, responsabilité collective, etc. La terreur, les menaces et les appels désespérés au calme sont le seul langage que tient le pouvoir.

Qu'obtient-il par là et que peut-il obtenir? Le désespoir et la haine de tous; la peur et la soumission des uns; la détermination et la volonté de combat des autres. Sur les apeurés, le pouvoir ne peut compter: leur soumission durera ce que durera la terreur. Les résolus lutteront, ils lutteront d'autant plus résolument que la répression sera farouche. L'économie en ruine engendrera faim et misère. Les rangs des résolus en seront grossis. Que les occupants ne se leurrent pas; les partages des terres polonaises n'ont jamais été durables. Les partages ne détruisent pas le tissu social et économique. L'occupation si.

Les références aux toutes premières années de l'après-guerre sont sans fondement. À l'époque, les communistes clamaient et réalisaient en partie le programme de toute la démocratie polonaise, parti paysan y compris. On reconstruisait le pays, on aménageait les territoires de l'ouest. C'est pour cela que, nonobstant une résistance organisée, il n'y avait pas d'état de guerre mais, au contraire, certaines libertés démocratiques non négligeables.

L'exemple de la Hongrie après 1956 est funeste. Ce pays avait été saigné, et les hommes qui s'étaient mis à y reconstruire la vie sociale n'étaient pas à l'origine de la saignée.

La violence appelle la violence. Les moins patients, les moins pondérés tendront vers la terreur, arme à double tranchant. La terreur engendre la terreur, mais la spirale de la terreur ne peut être stoppée par la terreur. Qui sème le vent récolte la tempête.

3) Tout le bloc soviétique a été profondément bouleversé par les événements polonais. La maladie mortelle dont j'ai parlé est plus avancée en Pologne, mais elle ronge tous les pays du bloc. Au fur et à mesure que l'économie se modernise, les aspirations de la société et sa participation au partage international du travail augmentent. Les impératifs de l'armement obligent les pays du bloc socialiste à moderniser leur économie. Dans un organisme malade, la modernisation implique des investissements massifs, alors que l'efficacité stagne, donc diminue. D'où la dépendance grandissante vis-à-vis de l'Occident et les conflits sociaux de plus en plus aigus.

Nous savons que la guerre a été proclamée en Pologne sous la pression de l'U.R.S.S. Les tenants de cette puissance ont de bonnes raisons de craindre la contagion polonaise. Mais ils ont manifestement fait une erreur de calcul. Les sanctions ont limité les possibilités de coopération avec l'Ouest, sans laquelle l'économie du bloc ne peut fonctionner normalement, le poids de l'armement de plus en plus coûteux étant d'ores et déjà au-dessus de ses forces.

La ruine de l'économie polonaise avait arraché au bloc un maillon important de la coopération économique. Les pays du bloc sont désormais obligés d'aider la Pologne. Or ils en sont à peine capables. Leurs peuples sont obligés de supporter le poids de cette aide, poids qui s'ajoute à celui d'une crise qui va de toute façon en s'aggravant. La patience sociale a pourtant ses limites, déjà perceptibles.

4) La société polonaise peut-elle attendre l'agonie de l'impérialisme? Les Tchèques ont pratiquement patienté jusqu'à la fin de l'occupation allemande. Mais la guerre se déroulait alors, non sans leur participation, principalement en dehors de leur territoire, et tout le monde savait ce qu'on attendait. A présent, la guerre, si guerre il y a, se déroule en Pologne, et l'agonie de l'impérialisme n'est qu'un pronostic.

Aucun appel ne pourra arrêter les jeunes qui veulent se battre. S'il est assez efficace pour leur interdire d'autres formes de combat, il les lancera dans l'impasse qu'est le terrorisme. Aucun appel ne pourra atténuer le désespoir et la haine, ce mélange explosif.

La misère est le produit de l'état de guerre, de même que la terreur. A la violence qu'on lui fait, à la misère qu'on lui impose, une société saine répond par la lutte. Elle peut la livrer sur différents fronts. Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul front. Nous sommes en Pologne. Dans ce pays, l'histoire nous l'enseigne, ce n'est qu'au prix du sang et des ruines que l'oppresseur, l'espace d'une génération, arrive à s'assurer le calme.

Appeler à s'abstenir de certaines actions, même les plus hautes autorités s'y engagent, ne peut être efficace que si l'on montre d'autres voies pour résoudre la crise. Or, l'occupation vient de mettre un trait sur toute possibilité d'actions pacifiques. Elle vient même de mettre un trait sur le sens du travail consciencieux. Tant que dure l'occupation, il n'est du pouvoir de personne de garantir la paix en Pologne. Seuls peuvent l'assurer soit le pouvoir, en concluant un compromis avec la société, soit la société, en renversant le pouvoir. Dans ce deuxième cas, nous nous trouverons face à face avec la puissance militaire soviétique.

5) L'entente nationale est une condition sine qua non de la paix. Pour y parvenir, il faut que l'ensemble des citoyens s'accordent sur au moins quelques valeurs et quelques objectifs fondamentaux. Depuis août 1980, le peuple polonais est uni comme jamais il ne l'a été. Nos problèmes venaient de la menace soviétique qui obligeait la société à renoncer à une part essentielle de ses aspirations. Nous nous disputions sur l'étendue et le contenu de cette part. Nous sollicitions un compromis avec des hommes qui, en Pologne, représentent les intérêts de l'U.R.S.S.

Au nom de ce compromis, l'ensemble des Polonais acceptait le rôle prépondérant de ces hommes dans la conduite de l'État. On ne demandait qu'à contrôler leur action et à assurer à la société une véritable participation aux décisions essentielles. Les hommes de l'U.R.S.S. ne voulaient pas de compromis. Au lieu de construire, à la tête de la nation, un État tant soit peu démocratique, ils mettaient en pièces l'économie et l'administration. Après le 13 décembre, ils ont achevé leur oeuvre en détruisant toutes les conditions nécessaires à un compromis social.

Ce compromis, c'est-à-dire un compromis entre la société et les hommes du pouvoir, est aujourd'hui moins possible encore qu'avant le 13 décembre. Mais l'occupation, si elle continue, conduira immanquablement le camp gouvernemental à la catastrophe. S'il y a, dans ce camp, des hommes conscients, ils se demanderont si l'initiative d'un compromis n'aura pas, pour eux, des conséquences aussi tragiques. La question n'est pas sans fondement. La société polonaise a de bonnes raisons de demander des comptes aux occupants. Mais l'épiscopat se prononce pour un compromis, et c'est, en Pologne, une autorité énorme. Il sera appuyé par la majorité de la direction de Solidarité, par les hommes de science et de culture, bref, par tous ceux dont la voix compte en Pologne. Fait plus important encore, l'initiative d'un compromis offrirait au camp gouvernemental un mandat social qui lui fait défaut depuis 1956. Ce serait certes une initiative risquée, mais l'occupation est un acte suicidaire.

6) Une résistance massive et bien organisée est l'unique chance des Polonais. Seul un tel mouvement peut être partie prenante d'un compromis. Seul un tel mouvement peut contenir la vague de terrorisme et diminuer le risque d'une intervention soviétique dans le cas où l'absence d'initiative de compromis provoquerait l'immanquable explosion sociale. La force de l'occupant réside dans sa capacité à désorganiser la société et à déplacer rapidement de petites unités militaires de pacification. Contrairement à l'époque d'avant août 80, il nous faut donc nous concentrer autour d'un noyau central et faire preuve d'une discipline absolue à son égard. Il faut organiser un réseau d'information efficace, tout en sachant qu'il pourra être bloqué au moment décisif. Les objectifs concrets et le mode de fonctionnement du mouvement doivent être connus de tous.

7) L'activité du mouvement autre qu'éditrice se réduit aujourd'hui aux manifestations, qui vont des tracts et des inscriptions sur les murs aux grèves plus ou moins prolongées, en passant par différentes formes de manifestations collectives. Toutes ces formes ont une très grande importance pour soutenir le moral de la nation et faire pression sur d'éventuels partisans d'un compromis au sein du camp gouvernemental. Un ultime moyen de pression, notre dernière chance d'un compromis, serait une grève générale. Mais il faut nous rendre compte que toutes ces formes de résistance constituent une manifestation de volonté nationale face à des hommes qui se sont délibérément dressés contre la nation. Si nous en restons là et si les partisans d'un compromis dans le camp gouvernemental ne se manifestent pas, nous n'éviterons pas la catastrophe.

Dans une dizaine de semaines — un peu plus tôt, peut-être, ou un peu plus tard, — un incident local quelconque dégénérera en émeutes qui embraseront tout le territoire. Le pouvoir de l'occupant sera probablement renversé, mais au prix suprême, et au risque majeur d'une intervention soviétique.

Ainsi, la direction de la résistance doit préparer la société à la fois à des concessions majeures en vue d'un compromis avec le pouvoir et à la liquidation de l'occupation par une manifestation d'ensemble organisée. Je pense qu'une telle manifestation peut prendre la forme d'une offensive simultanée contre tous les centres du pouvoir et de l'information dans tout le pays. Il faut que les hommes du pouvoir sachent qu'ils ne disposent plus que d'un temps rigoureusement limité pour prendre l'initiative d'un compromis.

Dans l'attente du pire, il faut dès aujourd'hui tout faire pour faire comprendre à la direction soviétique que, avec un minimum de bonne volonté de sa part, une entente nationale des Polonais — fût-ce dans la participation des dirigeants actuels de ce pays — ne menacera pas les intérêts militaires de l'U.R.S.S. et ne pourra qu'être bénéfique en ce qui concerne ses intérêts économiques.

Par contre, une intervention armée sera le dernier acte de l'U.R.S.S.

Je n'affirme pas qu'une manifestation organisée de notre nation, parallèlement à une déclaration de bonne volonté à l'égard de l'U.R.S.S., nous garantira la sécurité de la part de cette puissance.

J'affirme seulement que, si l'occupation continue, une telle manifestation limitera le risque au minimum.

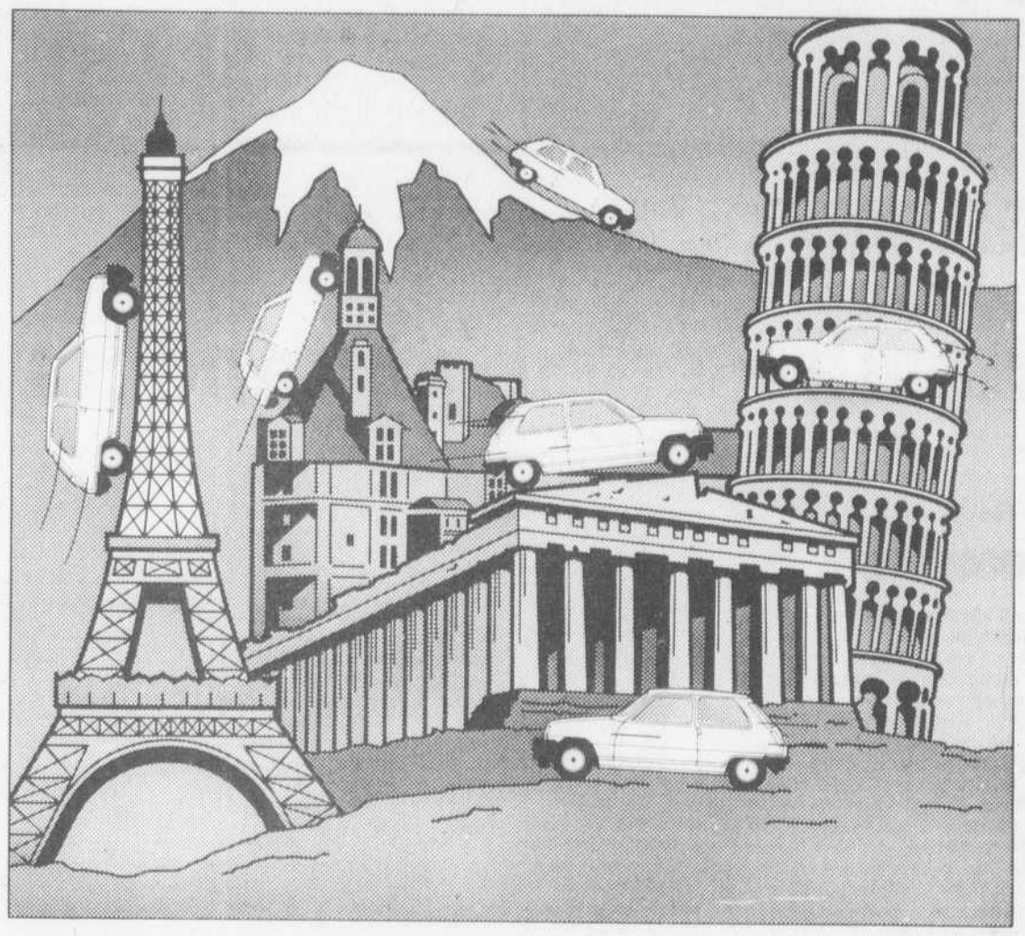
Pendant de nombreuses années, j'ai prôné l'abstention de toute violence. Je me sens donc obligé de prendre la parole pour dire que, à présent, nous préparer à contrer l'occupation par une action collective me semble le moindre mal.

Décès

M. Charles Henri Tremblay

À Montréal, le 31 mars 1982 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles Henri Tremblay, commissaire à la Commission des normes du Travail, ex-député au comté de Ste-Marie, époux en 1ères noces de Gertrude Simard et en secondes noces de Jacqueline Roy. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils Robert et Guy, sa fille Mme Michel Sauvé (Lise), ses petits-enfants, ses frères et ses soeurs. Les funérailles auront lieu le lundi 5 avril. Le convoi funèbre partira des salons de la Résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7100 rue Joseph Renaud à Ville d'Anjou, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

L'EUROPE EN RENAULT T.T.
LA GRANDE ÉVASION



Le plan Renault T.T., c'est la meilleure façon de voyager et de visiter l'Europe ou un pays en particulier.

Jamais bousculés par les horaires de trains et d'autobus, jamais frustrés par un manque de temps, vous voyagez à votre rythme en toute liberté.

Choisir une Renault hors-taxes c'est:
• être assuré d'avoir une voiture toute neuve;
• choisir parmi la vaste gamme Renault en Europe le modèle qui vous convient;
• bénéficier du plus grand réseau de service et d'entretien en France et présent partout en Europe: celui de Renault;
• enfin, c'est aussi un kilométrage illimité, une assurance tous-risques, sans aucun dépôt!

Et le prix? Apprenez que, pour un séjour de 3 semaines ou plus, le plan Renault T.T. est moins cher que les locations ordinaires.

L'Europe en Renault T.T., c'est la grande évasion! N'est-ce pas là le but de toutes vacances?

N'hésitez pas à demander tous les renseignements à votre agent de voyages, ou encore, remplissez le coupon-réponse ci-joint; nous vous ferons parvenir notre documentation.

RENAULT

Veuillez m'adresser votre documentation Renault T.T.

Nom:

Adresse: Code Postal:

Tél:

Service Outre-Mer Renault
C.P. 6400, Montréal, Québec H3C 3L5

CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
NOTRE NOUVEAU NUMÉRO VOUS ATTEND EN KIOSQUE

SPÉCIAL PAYS DE L'EST

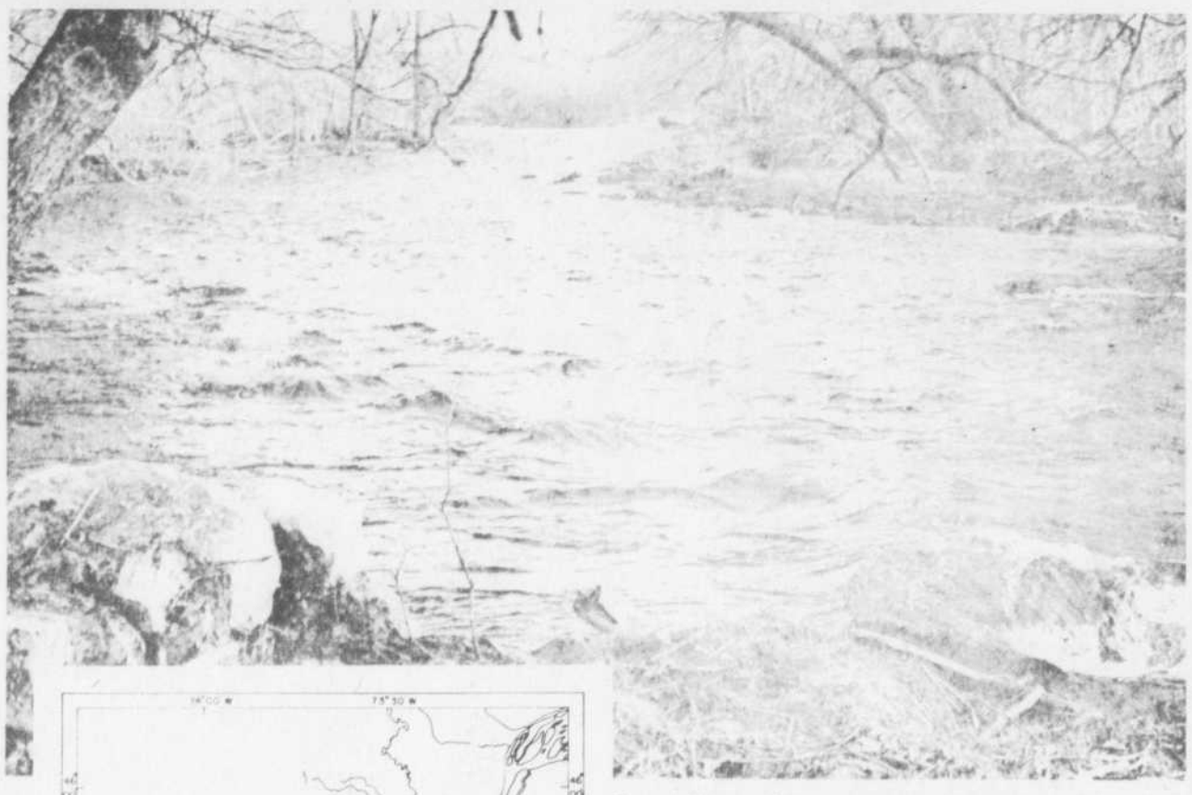


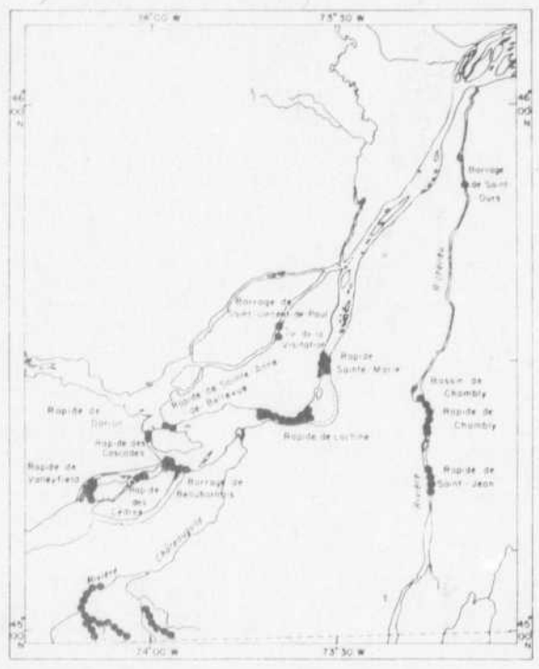
PUSHER À MOSCOU
LES RUSSES S'ENTRAÎNENT AU BINGO
ÉDITION SPÉCIALE DE LA PRAVDA
CATALOGUE DE DISTRIBUTION AUX PROLÉTAIRES

ENVIRONNEMENT

Archipel: les savants restent sur leur quant-à-soi

par
Louis-Gilles
Francoeur





Des millions de truites brunes, grises, arc-en-ciel voire mouchetées ont été ensemensées depuis 12 ans par le gouvernement dans les eaux de la plaine de Montréal. Le coeur de ce réseau risque d'être atteint si l'eau du rapide de Lachine est, pour l'essentiel, dérivée dans les turbines du projet Archipel et que les eaux sales de l'Outaouais se retrouvent mélangées aux eaux claires du centre du fleuve par les ouvrages de contrôle du débit. (Source: ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche).

LA communauté scientifique de Montréal accueille avec «méfiance» le projet Archipel ainsi que la consultation en cours sur cette question car elle est d'avis qu'aucune opinion sensée et bien fondée ne peut être formulée tant et aussi longtemps que des données d'impact plus précises ne seront pas disponibles.

L'attitude des hommes de science de la communauté universitaire de Montréal a été ainsi qualifiée par le président du Comité consultatif sur le projet Archipel, M. Luc-Normand Tellier, à l'issue d'une rencontre, ces jours derniers, dans la métropole.

La communauté universitaire était représentée à cette rencontre par M. Réjean Fortin, du département de sciences biologiques de l'UQAM; par M. Étienne Maghan, du Centre de recherches écologiques de Montréal; par M. André Chodorowski, du Centre de recherche en sciences de l'environnement (UQAM); et par M. Gérard Leduc, du département de biologie de l'Université Concordia.

Ces différents groupes d'universitaires, qui avaient au préalable étudié la documentation générale sur le projet Archipel, ont été unanimes sur trois points:

■ Les scientifiques ne pourront apporter un jugement éclairé sur le projet sans connaître d'abord les résultats des études en cours, études d'ailleurs trop peu nombreuses et qui, dans certains cas, ne font qu'effleurer les problèmes complexes soulevés par le projet. «C'est la prochaine consultation qui est importante et qu'il faut préparer» une fois que les données empiriques seront disponibles, a déclaré M. Claude Hamel de l'UQAM.

Les chercheurs ont affirmé craindre que cette rencontre à laquelle ils participaient permette à des ministres de déclarer démagogiquement que «les biologistes ont été consultés et qu'ils n'ont pas soulevé d'objections majeures».

■ Les délais accordés aux chercheurs déjà l'oeuvre sont trop courts, ce qui dans certains cas pourrait compromettre la crédibilité même des études. On va commencer au printemps, par exemple, à analyser les frayères à salmonidés du Rapide de Lachine dans le cadre d'un travail qui doit être remis l'an prochain.

Un représentant du Centre de recherches écologiques de Montréal a déclaré qu'il faudrait au moins cinq ans pour permettre à des recherches exhaustives et bien synchronisées d'aboutir à des résultats quelque peu concluants, compte tenu de l'énorme chambardement écologique que l'on s'apprête à déclencher sur plusieurs dizaines de mille dans le plus important cours d'eau du Québec.

■ Tous les groupes universitaires présents s'interrogent sur la façon dont les résultats de cette consultation en cours ainsi que les données des recherches en cours seront «intégrées» en vue d'une prise de décision à la hauteur d'un défi aussi exceptionnel.

Comment pondérer, par exemple, les impératifs de la navigation à voile par rapport à l'éventuelle «eutrophisation» d'un lac ou de la disparition des principales frayères à salmonidés du Québec? Certains ont suggéré de confier cette responsabilité à un «organisme neutre», d'autres à un «groupe de travail inter-universitaire», qui serait chargé de mettre au point un «modèle de prise de décision» qui n'oublie aucune variable et qui les pondères les unes par rapport aux autres à partir de critères rigoureux.

Après avoir expliqué au Comité Consultatif que les promoteurs d'Archipel avaient en quelque sorte mis la charrue devant les boeufs en les consultant maintenant, les directions universitaires ont émis un certain nombre de recommandations en vue de donner plus de cohérence aux travaux de recherche en cours et plus de sens à la consultation qui devrait à leur avis intervenir par la suite.

Pour le département de sciences biologiques de l'UQAM, il faut élargir l'éventail d'études, allonger jusqu'à 1985 les délais fixés aux groupes déjà au travail; faire connaître non seulement les données de ces études et en assurer la diffusion mais aussi élaborer une «nouvelle méthode de prise de décision» grâce au concours d'un «groupe de consultants inter-universitaire».

Le Centre de recherches écologiques de Montréal estime de son côté que l'eau qui passera dans le rapide de Lachine ne doit pas provenir de l'Outaouais car la pollution de cette rivière causerait un chambardement trop fondamental et probablement irréversible dans les rapides de Lachine. Une telle situation se produirait si un barrage était construit à l'entrée du lac Saint-Louis, qui forcerait l'eau «verte» du fleuve à se mélanger aux «eaux brunes» de l'Outaouais. Les frayères à salmonidées du rapide ne s'en relèverait probablement pas.

Selon le CREM, il faut aussi éviter la mise à sec du rapide pendant la période de construction et récupérer les terres actuellement menacées par les innondations «à des fins écologiques» au lieu de les abandonner à la spéculation. Il faudrait aussi protéger intégralement l'île aux Hérons, éviter la construction de murs de béton pour conserver aux rives leur valeur écologique. Le projet devrait aussi éviter de supprimer ou de diminuer le débit du rapide de Lachine de crainte qu'un tel phénomène n'accroisse la production d'algues dans ce secteur.

Le Crem est aussi d'avis qu'il faudrait étudier tous les types de fraye dans les rapides, celle de l'alose dans la rivière des Mille-Iles et des Prairies, étudier le sort du brochet en particulier et voir si les travaux envisagés par Hydro-Québec sur la rivière des Prairies sont synchronisés ou non avec ceux d'Archipel.

Le Centre de recherche en sciences de l'environnement (UQAM) est d'avis pour sa part que les objectifs de ce projet ne sont «pas clairs». À son avis, la régularisation du débit de l'Outaouais et du niveau de l'eau dans le lac des Deux-Montagnes constituent le coeur de ce débat. Il n'est pas évident, à son avis, qu'on ne pourrait pas y régulariser les crues par d'autres moyens qu'un méga-projet comme Archipel. Quant à la production d'électricité, il se demande s'il est vraiment nécessaire de modifier l'une des caractéristiques les plus originales du milieu montréalais pour y arriver. Le Centre est aussi d'avis qu'il faudrait accorder une importance plus grande à la préservation des zones de végétation qui constituent les zones de production de base en invertébrés, pour le bentos et le zooplancton, les bases alimentaires des poissons du fleuve.

Le département de biologie de l'Université Concordia est d'avis qu'Archipel constitue en soi un «problème de pollution physique potentiel» avec ses installations et il est inquiet de constater à quel point les «conséquences à long terme» d'une intervention aussi majeur ne sont pas cernées avec plus de précision. Il faut, à son avis, dépasser les études d'inventaires de poissons et d'oiseaux et évaluer les complexes relations qui unissent courants, rives, vie animale, etc. en vue d'interventions plus cohérentes et plus efficaces.

Le représentant de Concordia a aussi insisté sur le fait que certains barrages peuvent engendrer une «sur-oxygénation» de l'eau, qui peut être fatale aux poissons, comme cela a malheureusement été expérimenté sur la rivière à saumon Columbia, en Colombie-Britannique. Il a ajouté que la présence d'un barrage à la sortie du Lac Saint-Louis pourrait aggraver la sédimentation de l'eau dans ce secteur, modivier les conditions optiques de cette eau et y accroître dangereusement, par exemple, le taux de phosphates si les eaux de l'Outaouais s'y retrouvent mêlées aux eaux claires du fleuve.

C'était la première fois que la communauté universitaire montréalaise faisait état de ses préoccupations face au projet Archipel et de ses appréhensions par rapport au mode de consultation adopté dans ce dossier par les autorités gouvernementales.

Un projet mal planifié

LA Society to Overcome Pollution (STOP) a l'impression que le gouvernement du Québec a mis de côté tout effort de planification des voies d'eau dans la région de Montréal (projet Archipel) au profit d'une approche plus anarchique où chaque organisme gouvernemental met de l'avant ses initiatives particulières sans coordination avec les autres.

STOP a donné en conférence de presse trois exemples de ce développement incontrôlé: le Comité des ouvrages pour le contrôle des crues fonce avec son projet de barrage sur la rivière des Mille-Iles; Hydro-Québec demande de son côté d'être relevé de l'obligation de se soumettre à des audiences publiques pour pouvoir construire le plus rapidement possible son barrage sur la rivière des Prairies; le ministère de l'Environnement trace de son côté toute sorte de plans pour assainir les eaux fluviales de la région métropolitaine.

Selon le porte-parole de STOP, M. Charles Mallory, ce manque de coordination risque de reléguer au dernier plan la préoccupation pour la qualité de l'eau de la région métropolitaine, qui sert autant à la natation, à la faune aquatique et ailée. En revanche, la production d'électricité et la régulation des crues, qui privilégient l'approche «quantitative» de l'eau (le contrôle des débits), semble en voie de passer au tout premier plan.

L'esprit de bonne entente ne caractériserait pas particulièrement les rapports entre le gouvernement et le groupe Archipel.

Un document d'information publié par STOP à propos du projet Archipel affirme en effet que les «promoteurs», soit Hydro-Québec et le gouvernement du Québec, «ont fait preuve d'un mépris remarquable envers les travaux du Secrétariat» du projet Archipel. Le Secrétariat, qui appuie les grands programmes de contrôle des débits, aurait toutefois une vue d'ensemble plus vaste et serait enclin à tenir compte de la qualité de l'eau et de son utilisation optimale par la population.

Le gouvernement du Québec ne bénéficierait pas, d'autre part, d'un très grand appui d'Hydro-Québec, si l'on fait abstraction des déclarations officielles de cet organisme. STOP note en effet qu'en dévoilant son projet d'investissement pour les dix prochaines années, en décembre 1980, «c'est à peine s'il fut fait mention du projet Archipel» dans ce programme de $90 milliards.

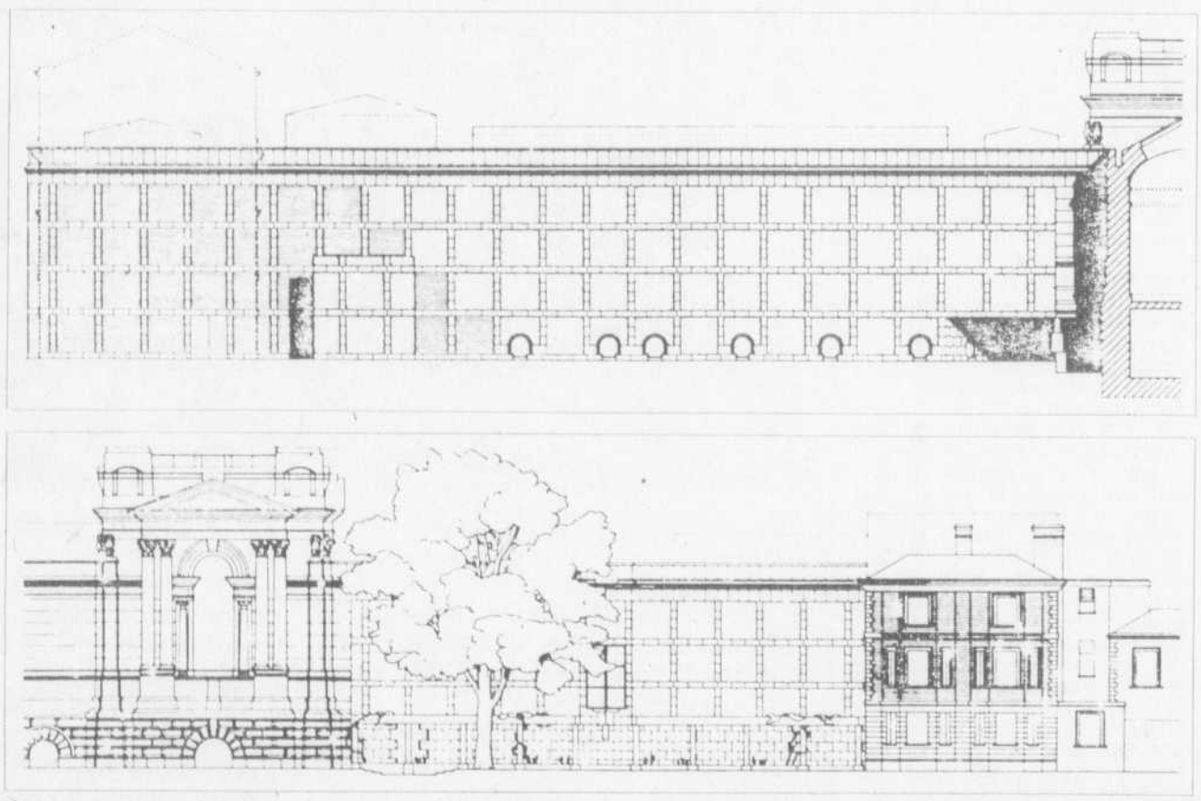
De plus, ajoute STOP, «Hydro-Québec juge les centrales nucléaires plus rentables que le projet Archipel». Au bout de la ligne, STOP n'hésite pas à demander si le Québec a vraiment besoin de l'électricité éventuellement produite grâce à ce projet d'autant plus qu'Hydro-Québec fait face à une certaine contraction de l'augmentation de la demande en électricité.

STOP n'est pas contre le projet Archipel si on y intègre les voeux des usagers, les besoins de la faune et un certain rendement économique. Mais il s'oppose aux interventions ponctuelles de chaque administration gouvernementale au gré de leurs impératifs particuliers. Et d'autre part, «Nous ne sommes pas certain si cette équipe (celle d'Archipel) a vraiment bien saisi l'importance de l'interdépendance de tous les aspects de la question: soit la qualité de l'eau potable, la vocation récréative, la préservation de la chaîne alimentaire biologique et de la faune aquatique, sans oublier la préservation des rapides qui jouent un rôle important dans la regénération de l'oxygène de l'eau,» écrivaint M. Mallony, le 19 mars dans une lettre au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger. **L.-G. F.**

LES CONFÉRENCES ALCAN

La philosophie du tandem Stirling-Wilford

par
Odile Hénault



Élévations est et ouest de la future aile du Tate, à Londres. Sur le dessin du bas, on voit la galerie existante, à gauche, et un ancien bâtiment hospitalier, à droite. Les architectes s'inspirent des matériaux des deux bâtiments existants pour la future galerie.

JAMES Stirling et Michael Wilford sont les deux principaux associés d'une firme d'architectes à l'importance majeure en Angleterre, depuis déjà plus de 20 ans. Cette firme terminait récemment la construction de son premier bâtiment en Amérique du Nord: il s'agit d'une allonge à l'école d'architecture de l'Université Rice, localisée à Houston, au Texas. Stirling et Wilford travaillent également sur deux autres projets nord-américains, l'un à l'Université Columbia, à New-York, et le second, à l'Université Harvard, à Cambridge.

La réputation de James Stirling s'est véritablement constituée au début des années 60, en Angleterre, avec la construction de deux bâtiments universitaires, à savoir, l'école de génie de l'Université Leicester, érigée en 1963, et la Faculté d'histoire de l'Université Cambridge lui date de 1964. Qualifié de néo-brutaliste, ce type d'architecture reconnaissait ouvertement sa dette envers Le Corbusier et le Mouvement moderne, tout en affirmant, dans le cas de Stirling, une autonomie de plus en plus marquée, par rapport aux canons du modernisme.

Or, il est intéressant de regarder, à vingt ans d'intervalle, les travaux les plus récents de la firme de James Stirling et Michael Wilford. Ce dernier, qui était de passage à Montréal, mardi soir dernier, sur l'invitation de la compagnie Alcan, exposait au public montréalais, six de leurs derniers projets: deux d'entre eux sont des musées pour l'Allemagne, le troisième est une future aile de la galerie Tate de Londres, et les trois autres sont les projets destinés à l'Amérique du Nord.

Le projet de l'Université Columbia est peut-être le plus explicite quant à la philosophie du tandem Stirling/Wilford. En effet, la conception de cette future école de chimie, illustre deux attitudes différentes, jusqu'à présent souvent considérées comme à l'antithèse l'une de l'autre. Inscrit dans un campus de style néo-classique planifié au début du siècle par la célèbre firme américaine McKim, Mead & White, le futur bâtiment est à double face, la première étant orientée vers la rue. En l'occurrence Broadway, et la seconde, regardant l'une des cours intérieures du campus.

Sur Broadway, les architectes choisissent une façade très sobre, totalement en accord avec le style des bâtiments environnants, alors que l'autre façade majeure est traitée dans le style mécanistique communément identifié avec Place Beaubourg, à Paris. Wilford justifie cette décision en invoquant l'imagerie d'un édifice où se dispense un type d'enseignement extrêmement technique; il fait également allusion aux sévères contraintes reliées à la structure et au système mécanique du projet. Ces arguments demeurent toutefois ambigus. On sent, à écouter Wilford, qu'il s'agit là d'une forme de rationalisation qui aurait pu tout aussi bien s'exprimer autrement.

Par contre, la façade donnant sur Broadway, n'a nullement besoin de justifications élaborées. Elle reprend les principaux motifs des édifices de McKim, Mead & White auxquels elle se conforme sauf pour un élément de coin qui laisse présager au passant la façade intérieure. Ce respect du contexte se caractérise par une sorte d'effacement discret devant l'environnement bâti déjà existant. Pour l'architecte, il ne s'agit plus de faire sa marque en créant un bâtiment qui se distingue autant que possible de son entourage, mais plutôt d'implanter un édifice qui saura se mêler harmonieusement au paysage urbain.

Stirling et Wilford poussent cette idée à fond dans le cas de l'Université Rice, au Texas. En fait, la partie nouvelle de l'école d'architecture se distingue à peine de l'ancienne. Sur ce campus au style totalement éclectique («art déco d'inspiration vénitienne, florentine et byzantine», selon Wilford), il existe cependant une très grande unité entre les bâtiments, et les architectes reçoivent la directive de s'y conformer. Ils respectent donc assidûment les matériaux et proportions de l'école existante, au désarroi de certains observateurs habitués à l'autonomie de l'architecture moderne. Ici, seul l'intérieur est moderne. Et là, on y ressent tout le bagage architectural accumulé par Stirling depuis le début de sa carrière.

Entre l'intérieur et l'extérieur de Rice, comme entre les deux façades de l'Université Columbia, il y a un mouvement de balancier. Pour citer James Stirling, «Les deux extrêmes ont toujours existé dans notre vocabulaire; lorsque nous pensons à nos futurs projets, nous prévoyons aller de l'avant. Et cette façon d'aller de l'avant s'exprime, comme lorsque j'étais étudiant, par une oscillation entre le formel et l'informel, entre la restreinte et l'exubérance.»

Parmi les autres travaux présentés par Wilford, la nouvelle galerie du Tate, à Londres, est peut-être la plus représentative de cette démarche à la fois «restreinte et exubérante». En effet, dans ce projet, il n'y avait pas qu'un bâtiment à respecter, mais plutôt une situation d'ensemble. La galerie Tate est située sur la Tamise, à côté d'un hôpital militaire désaffecté, dont le terrain a été acheté pour l'expansion éventuelle de la galerie.

Stirling et Wilford choisissent de conserver certains bâtiments significatifs du complexe hospitalier pour permettre au public de garder une mémoire intacte de cette séquence urbaine. Leur projet fait donc le lien entre deux types de bâtiments néo-classiques: le premier, le Tate, est en pierre et d'une grande formalité; le second est en brique et d'échelle beaucoup plus modeste. La nouvelle galerie, pour sa part, passe progressivement de la pierre à la brique, en incorporant une panoplie d'autres éléments, y compris une entrée à forme de tombe mycénienne...

Là comme ailleurs, le projet de Stirling et Wilford a fait l'objet de nombreuses critiques, mais il n'en demeure pas moins une alternative d'un nouveau genre qui ne renie ni son appartenance au siècle actuel, ni son respect des maîtres anciens. Selon Wilford, «Aujourd'hui, nous regardons en arrière et nos sources d'inspiration s'étendent à toute l'histoire de l'architecture, y compris, bien sûr, le mouvement moderne et ses ramifications. Comme les peintres, les musiciens et les sculpteurs, nous visons non plus à la seule abstraction, mais aussi à la représentation d'éléments que nous puisons dans le passé. C'est ainsi que, de tout temps, les architectes ont fait progresser leur art.»

au pied du mur

Nous n'avons pas le choix.
Les lois du marché,
pour nous, sont impitoyables.
Nous sommes condamnés
à faire un journal... de qualité

LE DEVOIR

Tous les matins

Pour retrouver la totalité de son expérience corporelle: une gymnastique douce inspirée des mouvements de

Thérèse Bertherat

Soirée d'information gratuite:
Mercredi soir
7 avril, 7.30 hres

Appeler Caroline Coulombe:
279-3164

BELLERIVE

RÉALISEZ VOS RÊVES

5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tel.: 331-5512



- 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
- Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
- Plusieurs salles de bains.

SERVICES:
- Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
- Parc a pique-nique avec B.B.Q
- Magnifique promenade riveraine
- Salles de reception
- Garderie

SPORTS:
- Piscine exterieure
- Piscine interieure de competition, avec saunas
- Des courts de tennis
- Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnee
- Parc d'amusement pour enfants
- Port de plaisance

H-128

CE SOIR



MANIFESTATION INTERNATIONALISTE

DE PARTIS MARXISTES-LENINISTES

à l'occasion du IVe Congrès du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste)

MONTREAL, 3 AVRIL

Centre sportif Paul Sauvé, 4000 Beaubien Est
18h00

Pour de plus amples informations, écrire ou visiter le Bureau national du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste), au 1867 Amherst, Montréal, Québec, téléphone (514) 522-1373.

Le Guatemala: un peuple crucifié

par
Denise Robillard



Julia Esquivel (Photo Jacques Grenier)

«JE comprends qu'il soit difficile de se faire une idée de la situation réelle du Guatemala. On peut comprendre qu'un gouvernement soit en lutte contre un syndicat comme en Pologne, mais on a du mal à se rendre à l'évidence qu'un gouvernement tue des centaines de paysans. Or, le président Lucas Garcia a réellement généré le génocide au Guatemala où il y a eu plus de 50 massacres massifs...»

D'une voix blanche, Julia Esquivel rappelle des dates, donne des noms, raconte comment se sont passés les événements dans tel ou tel village. Laïque, chrétienne, théologienne, poète, elle a été directrice d'une école secondaire, puis a dirigé, la revue oecuménique *Dialogo* de 1970 à son départ forcé de son pays, en février 1980. De passage à Montréal cette semaine, elle a témoigné du caractère insensé de la lutte qui se poursuit au Guatemala contre un peuple qu'on crucifie.

«On a dit que la révolution en Amérique latine deviendrait invincible quand les chrétiens et les indigènes appuieraient la guérilla, et c'est le cas actuellement au Guatemala», affirme cette femme qui a appris, en décembre 1979, que son nom était sur la liste noire et qu'elle allait être tuée. Après deux mois vécus dans la clandestinité, elle quitte le Guatemala en février 1980. Elle est membre du Comité Justice et paix du Guatemala et vice-présidente en Europe, où elle vit occasionnellement, du Comité guatémaltèque d'unité patriotique, un organisme représentatif de larges secteurs de la population et qui est considéré comme «le premier pas en vue de la formation d'un front politique d'unité nationale qui appuiera la guerre populaire révolutionnaire», précise Julia Esquivel.

Mais n'y a-t-il donc pas d'autre solution que la guerre? «Ce n'est pas que je ne veux pas, répond Julia Esquivel, mais vraiment, il n'y a pas d'autre issue; on n'a pas laissé de porte ouverte, on n'a pas laissé d'alternative pacifique. On a tué toute tentative de changement de situation autre que la guerre!» C'est la gorge serrée et les yeux humides que cette femme prononce ces paroles.

La situation est donc désespérée? — «Non, elle est pleine d'espoir, répond la théologienne, parce que jamais la guérilla n'a été aussi forte qu'à l'heure actuelle au Guatemala, c'est la plus forte de toute l'Amérique latine.» A son avis, «dans la mesure où la solidarité internationale se développe, on peut envisager l'espoir d'une solution prochaine, mais la lutte définitive se fait dans nos pays. Le peuple a déjà fait le choix de la lutte armée jusqu'à ses dernières conséquences. Je pense que la victoire est proche, au Salvador et au Guatemala, mais si Reagan décidait d'intervenir militairement dans ces pays, ce sera la guerre dans toute l'Amérique centrale.»

Cette guérilla, est-elle d'inspiration marxiste? Julia Esquivel répond que le Guatemala compte quatre mouvements de guérilla qui se sont regroupés pour former l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), un groupe politique et militaire. De ces groupes, un seul, le plus petit, est communiste, le Parti guatémaltèque du travail, divisé entre intellectuels orthodoxes et tenants de la guérilla. Elle ajoute, «le marxisme, au Guatemala, c'est l'estomac vide, le chômage, le mépris des pauvres, l'injustice, l'oppression, l'absence de services publics pour les pauvres, les différences économiques incroyables entre le petit groupe de 250 à 300 familles riches et le peuple.»

Quant aux trois autres groupes qui composent la guérilla, ils sont composés à 80 pour cent d'indigènes: «Et les indigènes sont tellement religieux, on ne peut pas leur arracher leur foi! Il est trop facile, de l'extérieur, de coller une étiquette! Ces gens, ils prient quand ils sèment, ils prient au moment de la récolte, ils prient quand ils vont au marché, ils prient partout! Ils ont derrière eux 450 ans d'oppression. Ils ont fait preuve de patience avec les riches et ils ont maintenant l'intuition religieuse qu'il faut se battre».

«C'est pour cela que la situation du Guatémala est tellement dangereuse, dit-elle. Le peuple appuie la guérilla, mais ce n'est pas par conviction marxiste. C'est la brutalité, le manque d'humanité du gouvernement militaire qui a fait fleurir la guerilla! C'est l'armée qui a semé la guérilla! Comme au Nicaragua, sauf qu'au Guatémala, il n'y a pas qu'un Somoza, il y en a 20! J'ai été directrice d'école secondaire et j'ai entendu les étudiants me dire: «Je vais entrer dans l'armée pour devenir peut-être un jour président!» Et c'est vrai, l'armée est la filière qui mène à la présidence!»

Cette femme qui accomplit une mission de représentation et d'information à l'échelle internationale a connu un itinéraire singulier: «J'ai vécu une première conversion à sept ans, un vendredi-saint.» Elle fait une pause et ajoute: «En 1960, j'ai accepté de faire une classe de religion dans un centre de rééducation pour délinquants de 7 ans et plus.» Sa vocation pastorale était amorcée. Elle se rend compte que la société dans laquelle vivent ces enfants est une prison, une cage à délinquants, une pépinière de révoltés sociaux. Elle connaît alors la police, les parents de ces enfants, la prostitution nécessaire pour vivre dans une société cruelle. Elle va faire des études en Suisse, puis revient travailler dans les quartiers pauvres, au sein des communautés ecclésiales de base, à la campagne.

Avec un groupe de chrétiens, elle analyse la situation, une réflexion qui aboutit à la formation de la revue Dialogo, en novembre 1970. «De 1970 à 1980, je n'ai pas vécu dix années, j'ai vécu 30 années; la souffrance, la misère, la faim, l'injustice m'ont tuée plusieurs fois et m'ont fait ressusciter plusieurs fois, à cause de la foi d'un peuple qui crie, qui demande: «Pourquoi la Bible dit que nous sommes frères, enfants d'un seul père et qu'il y a les riches qui se disent chrétiens et qui nous paient 25 centimes par jour, alors que nous n'avons pas d'eau potable et qu'eux se promènent en Mercedès-Benz?» On est frappé chaque jour par cette injustice, qui continue à prier, à dire: Dieu existe! Cela suscite des changements profonds en nous, plusieurs morts et plusieurs résurrections.» Avec l'assassinat en 1977 du Père Rutilio Grande, Julia Esquivel voit le signe d'une guerre totale en Amérique centrale. «Je me suis bagarrée contre Dieu plusieurs fois, je ne pouvais pas comprendre, jusqu'au jour où j'ai compris que Dieu avait besoin de nos mains, de nos pieds, de notre bouche, pour faire un monde nouveau. Dans la lutte de chaque jour, contre la répression de la police, contre l'injustice et la calomnie, on tenait une école révolutionnaire, une école de la vie, de l'expérience. Je parlais avec les familles des martyrs tués par l'armée. Ces faits m'ont fait comprendre que la guerre révolutionnaire populaire c'est le bras de Dieu étendu pour défendre son peuple, comme l'histoire du peuple d'Israël défendu par Moïse.»

Le bilan des martyrs du Guatémala: 15 prêtres, 5,000 catéchistes, des religieuses, 78 professeurs d'université, 340 étudiants de niveau secondaire, 38 journalistes, 58 avocats... «Et je continue à croire en Dieu, je crois qu'il agit dans les événements de l'histoire, et que sa patience se transforme maintenant en jugement de Dieu. Aucune puissance, aucun empire ne pourra arrêter la lutte du peuple de l'Amérique centrale.»

La junte actuelle...

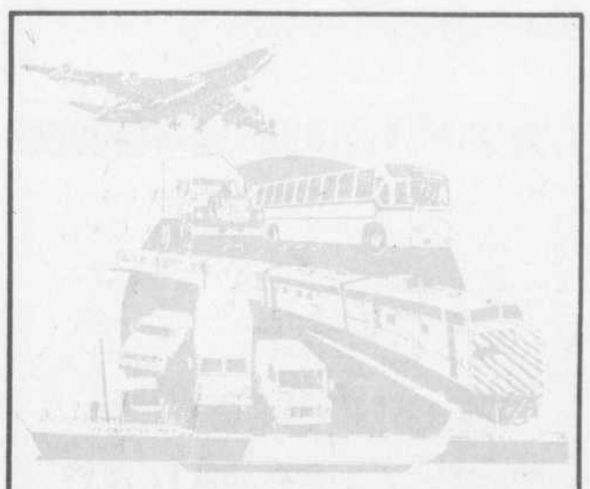
COMMENTANT les événements récents survenus dans son pays, Julia Esquivel n'hésite pas à présenter le coup d'État comme une autre intervention de Washington. Devant la violence de la répression et la violation des droits humains perpétrées au Guatémala, Washington s'est vu contraint de ne plus pouvoir appuyer ouvertement le gouvernement de Lucas Garcia, comme il le fait au Salvador. Julia Esquivel déclare que Washington a négocié avec un militaire qui avait gagné les élections avec la démocratie chrétienne en 1974 et «fabriqué le coup d'État avec quelques mots magiques: Jeune officier... junte modérée... respect des droits humains... lutte contre la subversion...»

La théologienne ajoute: «Ce qu'il faut retenir, c'est ce qu'ils font, pas ce qu'ils disent, et ils ont déjà fait des choses terribles.»

D'abord, cette junte est la troisième à être apparue dans la journée même du coup d'État! La personne qui a annoncé le coup d'État, ajoute Julia Esquivel, «est membre du mouvement de libération nationale, le parti qui a appuyé Washington en 1954, un parti d'extrême-extrême-extrême droite qui s'appelle lui-même le parti de la violence organisée!» Elle fait enfin remarquer que cette junte a laissé partir en paix le général Garcia qui a volé l'argent de l'aide au développement et ordonné les massacres des communautés civiles. «On l'a laissé partir sans le juger. Il est à Miami.»

Julia Esquivel rappelle alors à grands traits l'histoire de son pays depuis 1954, où les coups d'État se sont succédés, toujours avec la participation des États-Unis et de la CIA. À la fin des années 60, explique-t-elle, les militaires, devenus la police particulière de l'oligarchie, ont commencé à s'approprier les terres, à voler, à entretenir des rapports avec les multinationales. Une situation pire que celle de 1954, précise-t-elle. Après avoir «nourri la vision des militaires», les États-Unis n'ont plus été capables de les manipuler à partir de 1970.

Les fraudes électorales, courantes depuis 1954, sont devenues plus cyniques à partir de 1970. «Au vu et au su de la population, on se distribue la présidence, l'économie, la politique du pays, les banques. Quant à Lucas Garcia, porté à la présidence en 1978, il a déclenché le génocide dans les campagnes, contre les indigènes.» Il faut savoir que les indigènes, descendants des mayas, représentent 75 pour cent de la population guatémaltèque.



À l'occasion de
LA SEMAINE NATIONALE DES TRANSPORTS et du XVIIIe CONGRÈS MONDIAL DES TRANSPORTS ROUTIERS
LE DEVOIR
publiera un cahier spécial
le 20 mai prochain
Publicité: Francine Gingras
844-3361

L'ÉGLISE AU QUÉBEC
10 ans après la COMMISSION DUMONT
Pour réserver des exemplaires de ce cahier spécial:
Service du tirage
844-3361



L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Séance terne

L'indice composé de la Bourse de Toronto a perdu 2.92 points à 1587.47 à l'issue d'une séance monotone, hier. Les gains l'ont cependant emporté sur les pertes par 237 contre 199 et 209 valeurs étaient inchangées.

Six secteurs ont progressé, celui de l'or enregistrant un gain de 32.42 points, à 2271.18. Par contre, l'immobilier-construction a subi une nouvelle baisse: moins 11.78 points, à 4231.23.

A peine 4.22 millions d'actions ont été traitées et la valeur s'inscrit à $46.07 millions.

Shell Canada gagne 1-8 à $16 3-8, Dome Pete 3-8 à $8 7-8, Dome Resources priv. A 1-4 à $47 5-8, Dofasco A 1-8 à $32 1-2 et IBM 1 1-4 à $75 1-2.

Jannock perd 3-8 à $7 1-2, Gulf Canada 1-4 à $12 7-8, Inco 3-8 à $13 3-8, Bell Canada 1-8 à $18 3-4 et Bow Valley Industries 3-8 à $14 1-8.

Cullaton Lake gagne 5-8 à $5 3-8, Falconbridge Copper 1-8 à $11 1-8 et Goldlund cinq cents à 75 cents. Vestgron perd 7-8 à $16 3-4 et Hudson Bay Mining 1-2 à $18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	2320	$19	19	19	+ 1/4
AbtiPrce	z10	$16⅞	16⅞	16⅞	
AdanacM	1500	56	56	56	
AeroE	4700	200	185	185	−15
Agassiz	2900	80	80	80	+ 5
AgnicoE	3700	$7	6⅞	7	+ 1/8
AgraIndA	2300	$7⅜	7½	7⅜	+ 1/8
AhedC	z200	35	35	35	
Albany	1519	79	78	79	− 6
AltEnergy	6750	$11¼	11	11	
AltaNat	350	$25	25	25	
Alcan	21925	$23⅛	22¾	22¾	− 1/4
AlgoCent	100	$16	16	16	+ 1
AlgomaSt	125	$34	34	34	+ 1/4
AStel p	500	$16¼	16¼	16¼	
Am Eagle	100	285	285	285	− 5
AmLeduc	6500	25½	25½	25½	−2½
AndresWA	100	$14	14	14	
AngCT 4½	190	$15	15	15	− 1/8
AngCT 265	200	18	17½	17½	− 1/2
Ang D Gld	4000	58	55	58	+ 8
AnguDev	500	65	65	65	
Arbor C	z40	415	415	415	
Argus	259	$8¼	8¼	8¼	
ArgusCpr	628	460	460	460	
Asamera	2600	$10¼	10⅛	10⅛	
Astral	10550	$5⅜	5⅜	5⅜	− 1/4
Atco I	1000	$7½	6¾	6¾	− 3/4
Atco II	200	$7¾	7	7	− 3/4
Atlas Yk	6000	36	32½	36	+ 3
Atlas w	5000	10	10	10	+ 2
Augmitto	850	180	180	180	
BC Sugar A	500	$13	13	13	
BP Can	23730	$30¾	29½	30	
Bachelor	1500	320	320	320	
BanisterC	200	$7	7	7	+ 3/4
BankBC	408	$19⅛	19½	19⅜	+ 1/4
BkBC228	100	$16	16	16	+ 3/8
BankMtl	9138	$22	21⅜	21⅜	− 3/8
Bk Mtl 285	800	$26½	26½	26½	
Bk Mtl 250	1600	$20¼	20	20¼	+ 1/4
Bk Mtl w	18800	$5	5	5	
Bank NS	6154	$22⅜	22¼	22¼	− 1/4
Bankeno	2320	475	450	475	
Bary Expl	z100	11	11	11	
Basic Res	2000	345	335	335	−25
Baton A	100	$7½	7½	7½	
BellCanad	57327	$18⅞	18⅝	18¾	− 1/8
BellCpr	z25	$17	17	17	
Bell1.80	140	$13	13	13	− 1/4
Bell1 96	250	$22¼	22¼	22¼	
Bell2 05	2650	$18¾	18⅜	18¾	
Bell2.70	25120	$21	20⅝	21	+ 1/8
BighartOG	3500	$6⅜	6½	6⅜	+ 1/8
Black Phot	500	$9	9	9	
BlakeRes	8100	250	241	250	+ 5
Bluesky	9745	320	315	320	+10
BombdrA	100	$9	9	9	
Bonza O	3400	250	245	245	
Bow Valy	51402	$14½	14	14⅛	− 3/8
Bow Vly R	4600	$6¼	6¼	6¼	
Bralor Res	400	$7⅛	6¾	7⅛	+ 3/8
Bramalea	2900	$5⅞	5¾	5⅞	
Brscade p	9700	$29¼	28⅞	29¼	+ 3/8
BrascanA	2210	$19½	19¼	19½	+ 1/8
Brscn8¾	200	$16	16	16	
Brscn 1981	200	$23⅞	23½	23⅞	+1⅛
Brenda M	400	$8⅞	8⅞	8⅞	− 1/8
Brinco	418	495	490	490	+15
Brincop	400	440	440	440	
BCFP	7062	$9⅜	8¾	9	+ 1/4
BCRIC	32740	350	345	345	
BC Phone	2663	$15⅜	15¼	15¼	
BCPh 5.15	100	$34½	34½	34½	
BCPh 5¾p	235	$38	38	38	
BCP 10.16p	z8	$18⅛	18⅛	18⅛	
BroulReef	2000	71	70	71	− 1
Brunswk	450	$11¾	11½	11¾	+ 1/4
CAE	600	$8¼	8¼	8¼	
CIL	250	$23¼	23¼	23¼	− 1/4
CME Res	3300	70	70	70	
Cableshar	20025	$6¾	6½	6¾	
CadFrv	33300	$9		8½	8½	− 1/2
Cad Frv A	850	$5⅝	5⅝	5⅝	
Camchib	z25	425	425	425	
Cmchib w	610	60	60	60	−15
CamelOG	2700	300	290	290	−10
Camflo	12300	$10½	10⅜	10½	+ 1/4
CampRL	7231	$15¼	15	15¼	+ 1/8
Campeau	250	$8¾	8¾	8¾	− 1/4
Camreco	5571	115	110	110	−10
CanCem	2000	$9½	9½	9½	+ 1/4
CCem6½	100	$8¾	8¾	8¾	− 1/4
CCem2p	1800	$11½	11	11	
CDC	1200	$6⅛	6¼	6¼	
CDCprB	867	$88	87	88	+ 2
CDC1980	6600	$13⅜	12⅞	12⅞	− 1/4
CNorWest	1100	$23¼	23	23	
CanPEnt	27566	$15⅜	15⅜	15½	− 1/4
CS Pete	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ 1/8
Can Trust	1125	$28½	28½	28½	
CTrust7¼	1773	$21¼	21	21	− 1/4
CTung	542	$18	16¾	16¾	−1¼
Canadex	7050	200	200	200	
CC Man	X 0	$9⅜	9	9	− 3/8
CCMan Y	400	$9¼	9¼	9¼	
CG Invest	1036	$18	18	18	
CIBkCom	33392	$25¼	25¼	25⅜	− 1/8
CIBC250p	4050	$21½	21½	21½	
CIBC2.05p	27400	$21⅛	20⅜	20⅜	− 1/4
CIBC 35625	11230	$25⅜	25¼	25¼	
CIBC w	5200	$7½	7⅜	7½	+ 1/2
CIBC w2	14250	164	160	164	+ 1
CManoir	100	295	295	295	
CMarconi	z50	$31¾	31¾	31¾	
CNat R	2745	450	440	450	
COcdental	3600	$10¼	10	10	
CPLtd	36725	$29⅞	29½	29½	− 1/8
CPL A p	120	$6¾	6¾	6¾	
CPL 4p	200	$10¼	10¼	10¼	
CReserve	400	$12½	12⅜	12½	+ 1/4
CdnTireA	11296	$36¾	36½	36¾	− 1/8
CUilties	325	$21	21	21	
CUtil 5 pr	z20	$32½	32½	32½	
CUtil 9.24	25000	$15	15	15	− 1/4
CUtil 2nd D	1050	$23½	23	23	+ 1/8
CUtil 2nd F	1500	$25⅜	25½	25⅜	− 1/8
CUtil 2nd G	590	$25⅜	25⅜	25⅜	− 1/2
CWN G 4 pr	z75	$5½	5½	5½	
CanronA	1700	$13⅜	13	13	

MONTRÉAL

Télé-Métropole à $16.50

Les cours ont généralement évolué sur une note irrégulière, hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé a clôturé en retrait de 0.38 point, à 267.54. En tout 994,185 actions ont été traitées au lieu de 627,424 la veille. Cominco est le grand perdant de la journée, après une chute de 1.75 à $45.50.

Les bancaires cèdent 1.30 à 306.60, les papetières 0.69 à 152.09, les industrielles 0.36 à 280.82 et les services publics 0.04 à 201.15. Les pétroles réussissent une petite percée de 0.30, à 455.65.

Au total, les pertes et les gains s'annulent — 42 à 42 — et 44 titres sont stationnaires.

Télé-Métropole B perd 1-2 à $16 1-2, Canadian Tire A 1-2 à $36 1-2 et CP Ltd 3-8 à $29 3-8, Dome Mines gagne 7-8 à $14 3-8, Falconbridge Copper 3-8 à $11 1-8, TransCanada Pipelines 1-4 à $20 1-2 et Dome Petroleum 1-4 à $8 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AlcanAlu	12638	$23	22¾	22¾	− 1/4
AmcaInt	4110	$19	18¾	19	+ 1/4
AstralBel	6100	$5¾	5⅜	5⅜	− 1/8
BC Phone	24000	$15½	15½	15½	+ 1/8
BP Canad	1350	$30¼	29⅞	30	− 1/4
BqueCont	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
BqMercn	z44	$14⅜	14⅜	14⅜	− 1/8
BqueMtl	2721	$22	21¾	21¾	− 1/4
BMO Wts	700	$5	5	5	+5
Bank NS	500	$22⅜	22⅜	22⅜	− 3/8
BqueNat	34408	490	470	470	−20
Bq Nat A	900	$17½	16½	16½	−1½
Bq Nat B	500	$23	22¾	22¾	+F75
BqRoyale	3504	$23¼	23	23	− 1/4
BqRy 2.75	2750	$25¾	25½	25½	
BaxterTc	z71	165	165	165	
BellCan	162283	$18⅞	18⅝	18¾	
Bell2.05	2000	$18¾	18¾	18¾	
Bell PR J	8025	$21	20⅞	20⅞	
BombA	150	$9⅛	9⅛	9⅛	
Bow Val	2900	$14½	14	14	
Brascade	309	$29	29	29	+ 1/4
Cim C Laf	400	$9½	9½	9½	+ 1/8
Cim L 1.30	z82	$8⅜	8⅜	8⅜	− 3/8
C Devlp b	300	$86½	86½	86½	+ 1/2
CDC 7.6 p	500	$12¾	12¾	12¾	
C Imp Bk	24900	$25½	25⅜	25⅜	
CIBa2.50	350	$21½	21½	21½	+1
CIBq2.05	20000	$20⅞	20⅞	20⅞	− 1/8
CIBQ3.562	1400	$25⅜	25¼	25¼	
CIBqwt	200	$7¼	7¼	7¼	+ 1/4
CIBQ W C	100	164	164	164	+4
CPLtee	22123	$29¾	29⅜	29⅜	− 3/8
C Tire A	25000	$36½	36½	36½	− 1/2
Canw 2.56	1000	$21½	21½	21½	− 1/2
CarlOk	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ 1/8
Celan 1.00	z50	$6¾	6¾	6¾	− 3/8
Celan 1.75	z25	$11⅛	11⅜	11⅜	− 1/8
CentDyn	500	70	70	70	
Chrysler	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Cominco	9550	$46¼	45½	45½	−1¾
Comterm	8045	$6⅜	6¼	6½	− 1/4
C Bath A	500	$14⅜	14⅜	14⅜	− 1/4
C Bath 6p	z50	$10⅝	10⅜	10⅝	+ 1/8
Dalmy C	2000	$8	8	8	
DofascWt	z80	$5½	5½	5½	−3
DomcoLte	z25	$5⅛	5⅛	5⅛	− 3/8
DomeCda	4700	440	425	425	−10
DomeCwt	z820	80	69	72	−3
DomeMns	4100	$14⅜	14⅛	14⅜	+ 3/8
DomePet	44400	$8¾	8⅜	8¾	+ 1/4
DomePrA	400	$11¾	11¾	11¾	− 1/4
Dom Rs A	4165	$47¾	47½	47¾	+ 1/4
Domtex	16070	$11¾	11½	11¾	+ 1/4
Domtar	1213	$18¼	18¼	18¼	− 1/4
Donohue a	260	$14	13½	14	+ 1/2
EnPr A	500	50	50	50	−5
Entrep CP	15803	$15⅝	15⅜	15½	− 1/4
FalcnCop	2000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ 3/8
GazMetr	1070	$5¼	5⅛	5⅛	− 1/8
Gaz 15	500	$24⅜	24⅛	24⅜	+ 1/8
Genstar	800	$16⅛	16	16⅛	− 1/8
GulfCan	24140	$13¾	13⅜	12⅜	− 1/8
HirWalkr	2200	$15⅝	15⅜	15⅜	
WikrWts	z25	265	265	265	−35
H Bay Co	951	$22½	22½	22½	+ 3/4
H Bay pA	600	$11¾	11¾	11¾	+ 1/4
Husky Oil	3200	$7⅜	7¼	7⅜	− 1/8
Imp Oil A	3052	$21	20⅞	21	− 1/8
IncoLtd	18050	$13⅞	13⅛	13⅜	− 1/4
InterPipe	1100	$15¼	15¼	15¼	
JoffreRes	2400	103	103	103	+8
Kiena	100	$12¼	12¼	12¼	− 1/4
Min Lg Lc	300	$5¾	5¾	5¾	
McM Bldl	516	$21½	21½	21½	
Mass Fer	2901	250	247	247	−3
MitchellA	225	$10	10	10	
Mitel Corp	5950	$23½	23⅜	23⅜	+ 3/8
Moore	1300	$38½	38½	38½	+ 3/8
NfldL 9.84	400	$6¾	6¾	6¾	− 1/4
Nfld 1414	1800	$10⅞	10¾	10⅞	+ 1/2
Noranda	13187	$16¼	16	16	− 1/4
NorcenEn	2830	$23½	23¼	23½	+ 1/2
Nor Tel	100	$53⅜	53⅜	53⅜	−1⅜
Nova Alta	180657	$6½	6⅜	6⅜	
Placer Dv	33520	$11¾	11¾	11¾	+ 1/4
Polys 8.4	850	$25⅞	25⅞	25⅞	+ 3/4
Powr Crp	400	$11¼	11⅛	11¼	
Provigo	2535	$8	7⅞	7¾	− 1/8
QueTel	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Reich1012	200	$8½	8½	8½	
RY Trco A	170	$13¾	13¾	13¾	− 1/4
Seagram	376	$64¼	63½	64¼	+ 1¼
ShellCan	10070	$16⅜	16	16⅜	+ 1/8
StelcoA	10205	$22	21⅝	21⅞	+ 1/8
Stel 1.94	5800	$19¼	19¼	19¼	+ 1/4
Systemhse	3200	345	340	345	−5
Teck A	400	$8⅛	8⅛	8⅛	− 1/8
Teck B	1000	$7½	7½	7½	
TeleMet B	30900	$16½	16½	16½	− 1/2
Texaco	3000	$25	24⅞	24⅞	− 1/8
Tor Dm Bk	5533	$29¼	28¾	29¼	+ 3/8
TrAlta A	1325	$17¼	17¼	17¼	+ 1/8
TrCanPl	30282	$20½	20⅛	20½	+ 1/4
TrustGen	z16	$13⅛	13⅛	13⅛	− 1/8
TurboRes	6700	210	175	197	+29
UnionGas	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
UntdAsbes	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+162
Velcro Ind	z10	$16	16	16	− 3/8
Westburne	1010	$16¼	15⅞	15⅞	+1⅜

Total sales: 899,330

JuniorMinesOils

Aiguebelle	100	295	295	295	
Belchasse	1700	66	61	61	+9
Brosnan	2000	25	25	25	
CadillcEx	3700	330	310	330	+25
CamcRes	z25	435	435	435	
Dumont	17500	28	25	28	+3
DynaMin	2730	20½	20½	20½	− 1/2
ESulM	500	225	225	225	+5
ExploQue	2000	34	33	34	
Goldexltd	1500	42	42	42	
Laduboro	30500	34	30	34	−1
LynxExp	1500	44	43	43	+1
Massval	1500	14	14	14	−1
Muscocho	3100	56	54	56	
NUngava	1500	40	40	40	
ProvExp	18000	70	61	61	−9
Queenstn	3000	155	145	150	+20
Talisman	4000	21	21	21	−1

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $402.36 (offre) et $409.42 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $8.68 (offre) et à $9.22 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $328.25 ($326.00); **Paris:** $334.07 ($330.45); **Francfort:** $326.60 ($326.67); **Zurich:** $327.50 ($326.50); **Hong Kong:** $325.50 ($327.76).

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE

AVIS

Assemblée annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imprimerie Populaire Limitée sera tenue le mercredi 28 avril 1982, à 20:30 heures à la salle de la Caisse Populaire St-Louis-de-France, 755 est, rue Roy, Montréal. pour disposer des affaires qui doivent être soumises à l'assemblée générale annuelle selon la loi sur les sociétés commerciales canadiennes et notamment approuver les états financiers, élire les Administrateurs de la Société et nommer les Vérificateurs de la Société.

Par ordre du Conseil d'Administration
Montréal, le 2 avril 1982
Le Secrétaire
Paul Sauriol

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.1677
Afrique franco.	Franc CFA	0.003934
Allemagne-Ouest	Mark	0.5116
Antilles Anglaises	Dollar	0.4554
Australie	Dollar	1.2890
Autriche	Schilling	0.07280
Bahamas	Dollar	1.2284
Belgique	Franc	0.02707
Danemark	Couronne	0.1495
Espagne	Peseta	0.01149
États-Unis	Dollar	1.2253
Finlande	Mark	0.2664
France	Franc	0.1967
Grèce	Drachme	0.1952
Hollande	Florin	0.4612
Hong Kong	Dollar	0.2105
Inde	Roupie	0.1315
Israël	Sheqels	0.06405
Italie	Lire	0.000931
Jamaïque	Dollar	0.6884
Japon	Yen	0.004975
Liban	Livre	0.2549
Mexique	Peso	0.2686
Norvège	Couronne	0.2024
Nouv.-Zélande	Dollar	0.9418
Portugal	Escudo	0.01736
Royaume-Uni	Sterling	2.1957
Suède	Couronne	0.2074
Suisse	Franc	0.6338
Vénézuela	Bolivar	0.2851
Tunisie	—	2.3641

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 1-25 et cotait $1.2256 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 2-5 à $2.1926.

Le dollar canadien a perdu 3-100 à $0.8159 mais la livre a pris 27-100 à $1.7890.

OBLIGATIONS

Situation inchangée hier dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 15%. Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 15.07% au lieu de 14.86 la semaine dernière, et ceux à six mois 15.65% au lieu de 15.46.

Marché à terme

(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse canadienne

Bons du Trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Prix Régl.	Int. Var.	Ouv
Jun 82	96.250	96.250	96.250	—	163
Sep 82	—	—	96.150	—	60
Déc 82	—	—	96.025	—	39
Mar 83	—	—	96.850	.150	0

Ventes: vend. 1; jeudi 2
Contrats en vigueur: jeudi 262 inch.
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Prix Régl.	Int. Var.	Ouv
Jun 82	60-20	60-20	60-24		10 822
Sep 82	60-28	60-28	60-29		07 769
Déc 82	61-00	61-00	61-00		06 300

Ventes: vend. 647; jeudi 55
Contrats en vigueur: jeudi 1,891-13
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

NEW YORK

Gain de 5.3 points

Les valeurs boursières ont consolidé les gains de la veille, hier à Wall Street, dans une atmosphère plus active. L'indice des industrielles a clôturé à 838.57, en hausse de 5.33 points. Quelque 60 millions d'actions ont changé de mains.

Selon les analystes, le sentiment que la Réserve fédérale devait annoncer, dans la soirée d'hier, une forte diminution de la masse monétaire a continué à constituer un stimulant, bien que l'augmentation du chômage ait jeté un froid. Le taux du chômage a en effet atteint 9% en mars, ce qui représente le plus haut niveau de l'après-guerre.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 1,1014 contre 464. 382 titres ont été échangés.

Standard Oil Indiana a gagné 2 à $40. Halliburton a monté de 1 3-4 à $38 1-4. Amstar a clôturé à $25 1-2 en hausse de 1. Southern Railway a cédé 1 1-8 à $88 1-8. Goodrich a perdu 5-8 à $19 1-2. Columbia Pictures a clôturé à $23 7-8 en baisse de 1-2.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific perd 3-8 à $23 7-8, Ashland Oil 1-4 à $21 1-8 et Hudson Bay Mining 1-4 à $14 3-4. Dome Mines gagne 1-4 à $11 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
hACF	7	97	35	34½	35 + 1/4
AM Intl	1114		1⅜	1½	− 1/4
ASA	468		35⅛	34½	35⅛+ 3/8
Alcan	6	558	18⅞	18½	18½ − 1/8
AllgCp	8	79	45⅞	45⅜	45⅜ − 1/8
AlgInt	4	41	30¼	29⅞	30⅛ + 1/4
AlldCp	4	484	33½	32⅞	33¼ − 1/8
AllisCh		379	12⅞	12⅜	12⅜ − 1/8
Amax	8	1088	26	25⅜	26 − 1/8
AmHes	7	1330	18	17¼	18 + 1/8
AmAir	90	2519	14⅜	14	14⅜+ 1/8
ABrnd	6	248	40⅞	40¾	40¾+ 1/8
AmCan	7	568	28	27⅜	27⅞
ACyan	7	804	27½	27⅛	27⅜+ 1/4
Am ElPw	7	1004	17½	17¼	17⅜+ 1/8
AmExp	9	7154	49	48¼	48¾
Am ElPw	7	1004	17½	17¼	17⅜+ 1/8
AHome	11	2795	35½	35⅛	35⅜+ 1/4
AmMot		153	3¾	3⅜	3¾
AmStd	7	342	28	27⅜	27⅜+ 3/8
ATT	6	4054	56⅛	55⅝	55¾
Amoin	15	1450	58	57	58 +2⅛
Armco S	4	494	19⅛	18⅞	19⅛
Arm Wln	8	148	15⅞	14⅞	15⅜+ 3/4
Asarco	14	1006	21		20½ 20⅞
AtlRich	6	3814	40¾	39¾	40¾+1⅛
AvcoCp	5	751	15⅜	15⅜	15⅜
Avnet	11	549	47¾	46¾	47½+ 3/4
Avon	7	1201	24	23½	24 + 1/2
Bkr Int	8	1508	31½	30⅞	31¼+ 1/2
BaldwU	8	191	64	63⅛	63⅜+ 3/8
BaxTr	16	1420	33⅞	33¾	33¾+ 3/8
BelHow	8	239	21	19¾	21 +1½
BellCan		28	15⅜	15⅜	15⅜− 1/8
BenfiCp		525	16	15⅛	15½+ 1/2
BethSti	5	575	22½	22¼	22⅜
BlackD	10	235	13½	13	13¼+ 1/8
Boeing	3	2142	17½	17¼	17¼− 1/8
Bois Cas	6	134	29⅛	29	29⅛+ 1/4
Borden	6	125	32¾	32½	32½− 1/4
BorgW	6	769	24½	23¾	24½+ 3/4
BosEd	5	x131	21¼	21	21 − 1/4
BristM	12	x1844	57½	56⅜	56⅞+ 3/8
BritPt	4	x8	21⅛	21	21 + 3/8
Brnswk	6	2568	17⅜	16⅜	17⅜+ 7/8
BucyEr	9	301	15⅞	15½	15¾
BurlInd	5	591	21	20⅜	21 + 3/8
Burrgh	10	1193	35⅜	34⅞	35⅛+ 1/4
CBS	7	377	40¾	40⅜	40⅝
CPC	8	891	38		37¼ 37½+ 3/8
CSX	5	1362	44		43½ 43¾+ 1/8
Calihn	11	40	10⅜	10½	10⅜− 1/8
CampRL		60	12½	12	12⅜+ 1/4
Cam Sp	8	x200	34⅛	34	34 + 3/8
Cdn Pac		185	24⅜	23⅞	23⅞− 3/8
CapCit	12	85	73¼	72¼	73 − 1/2
Carling		79	5⅜	5½	5⅜+ 1/8
CatrpT	7	1555	49¾	49	49¾+1
Celanse	6	88	55¼	54½	55¼+ 1/4
Chase	5	864	57½	56⅞	57⅜+ 7/8
ChrisCf	12	97	37	36	37 +1
Chrysir		311	5⅛	4⅞	4⅞− 1/4
Citicrp	6	2808	27	26¾	26¾
Cities Sv		3389	32⅛	31¼	31⅜− 3/8
Clark Eq	10	78	23½	23⅛	23¼− 1/4
Clorox	8	2428	u14		13⅝ 13¾− 1/8
ColgPal	7	1779	18⅞	18½	18½− 1/4
ColGas	6	78	32	31½	32 + 3/8
ColPic	14	532	67⅜	67	67⅜+ 3/8
CmbEn	6	723	27½	27	27½+ 3/4
Comsat	12	162	59	58½	59 + 1/4
ConEd	6	758	u35⅞	35⅜	35⅞+ 3/8
CntlCp	6	283	27½	27⅛	27½+ 1/8
Cntl Grp	4	825	28½	28	28⅜+ 1/8
CtDat	7	1013	31⅞	31¼	31⅝+ 1/2
Coopr	7	299	41	40	40¾+ 7/8
Coppwd	4	23	24¾	d24½	24¾
Crane	5	73	24⅞	24½	24¾+ 1/8
Crn Ck	6	60	26⅜	26	26 − 1/8
Cr Zell	10	404	23¾	23⅜	23¾+ 1/8
CurtW	3	4	37	37	37
DartK	8	839	51⅜	50¾	51⅜+ 7/8
Data G	9	1107	34⅞	33¾	34⅜+ 1/4
DatTer		67	8	7¾	7⅞
Datpnt	11	4025	25⅛	24¾	25 +1½
Deere	9	1419	33¼	32⅜	32¾+ 3/8
DenMfg	6	43	18½	18⅛	18⅛− 1/8
Dexter	7	333	20⅞	20¼	20⅞+ 3/8
Digital	10	3182	78½	77⅜	78⅛+ 1/2
Disney	16	2399	55½	55	55⅛+ 1/4
Dr Pepp	8	540	11¾	11½	11⅜+ 1/8
D

au jour le jour

■ *Les Malibu indésirées*

Les 12,000 Chevrolet Malibu dont le gouvernement de l'Irak ne veut plus connaîtront leur sort lors d'une réunion que tiendront prochainement les responsables de la mise en marché chez General Motors du Canada. L'Irak a annulé la vente de ces voitures à cause de défectuosités techniques dans une première livraison de 13,500 véhicules. «Cette tuile nous est tombée sur la tête si rapidement et nous devons maintenant agir intelligemment et avec précaution», a déclaré un porte-parole de GM.

■ *L'usine Bélanger revivra*

L'usine Bélanger-Admiral, de Montmagny, maintenant la propriété d'Inglis Limitée, reprendra graduellement ses activités industrielles à compter du 19 avril. Environ 300 des quelque 465 employés de l'usine devraient être rappelés avant la fin de l'année, a indiqué hier M. Roger Fortin, vice-président à la production. L'usine de Montmagny, fermée l'automne dernier à la suite de la faillite d'Admiral, fabriquera des cuisinières sous quatre marques de commerce: Whirlpool, Inglis, Kenmore et Admiral. On ignore encore si la marque Bélanger réapparaîtra sur les lignes de production.

■ *À la rescousse de Shawinigan*

Le ministre fédéral de la Justice et député de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien, a promis hier que le gouvernement canadien versera une subvention variant entre 30 et 40% ducoût d'achat aux acquéreurs de l'usine de Shawinigan de la compagnie Gulf. L'usine de produits chimiques fermera ses portes le 30 septembre, si Gulf n'a pas trouvé d'acheteur avant le 1er août. Environ 320 emplois seraient alors perdus. M. Chrétien a dit qu'il était déjà en contact avec des acheteurs éventuels.

■ *En raccourci*

La nouvelle usine de papier journal de **Donohue**, à Amos, vient d'être mise en exploitation. Environ 225 emplois ont ainsi été créés... La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a suspendu le commerce des actions de la multinationale **Grandma Lee's** pour une durée de deux semaines. Importante chaîne de restaurants et de boulangeries, Grandma Lee's est soupçonnée d'avoir falsifié ses résultats financiers de 1981... Selon une étude du **Trust Royal,** un logement luxueux en copropriété peut coûter jusqu'à $230,000 à Vancouver. D'autre part, le prix moyen d'une maison au Canada serait de $101,831. Mais réjouissons-nous, il s'agit d'une baisse de $337 par rapport à une étude réalisée il y a six mois... Les profits nets de **Crown Trust,** de Toronto, ont fléchi de $2.3 à $1.2 million en 1981... La compagnie **Dragage Saint-Maurice,** de Notre-Dame de Pierreville, vient d'obtenir un contrat de $55,000 pour des travaux d'entretien dans le port de Montréal, annonce le député fédéral de Longueuil, M. Jacques Olivier.

André Bouthillier

La CDC prévoit investir dans de petites entreprises québécoises à haute technologie

par André Bouthillier

La Corporation de développement du Canada (CDC) augmentera légèrement sa présence au Québec en investissant notamment dans de petites entreprises à haute technologie au cours des prochains mois, a révélé hier son président, M. H. Anthony Hampson.

Interrogé par quelques journalistes à l'issue d'une conférence prononcée devant les membres de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, section de l'Université McGill, M. Hampson a d'autre part indiqué que la compagnie Shell du Canada avait approché la CDC pour qu'elle devienne partenaire du projet d'exploitation des sables bitumineux Alsands. «C'était il y a trois mois déjà... Mais nous ne sommes pas intéressés à participer à la réalisation de projets de cette taille», a-t-il précisé.

La CDE, une société dont 49% des actions appartiennent au grouvernement fédéral et le reste à des milliers d'investisseurs canadiens, doit de toute façon commencer par digérer ses récentes grosses acquisitions: Aquitaine Canada, Texasgulf Canada, et Sentrol Systems. Ces trois prises de contrôle, effectuées en 1981, ont porté ses actifs de $3.4 à $7.1 milliards. Toute expansion a un coût: sa dette à long terme est ainsi passée de $609 millions à $3.8 milliards.

«Par conséquent, a indiqué M. Hampson, nous n'avons pas l'intention d'acheter d'autres entreprises ou de participer à de gros projets d'ici quelque temps...»

Cependant, la CDC compte investir quelques millions de dollars au Québec, un territoire qu'elle a plutôt ignoré depuis sa création en 1971, son seul investissement majeur ici étant sa participation de 78.5% dans AES Data Ltée, de Montréal, une firme spécialisée dans les systèmes de traitement de textes. Il y a un mois, elle décidait de se départir de la moitié de ses 70% d'actions dans Omnimédic, de Laval, un fabricant de produits pharmaceutiques.

M. Hampson a énuméré les projets suivants:

■ recherche de partenaires québécois pour investir du capital de risque totalisant environ $12 millions dans six à huit petites entreprises à haute technologie. La réalisation de ce projet devrait être complétée d'ici la fin de l'année;

■ pour faire face à la demande croissante, AES Data doit doubler sa production. Il faudra donc agrandir les installations de Lachine. Le coût du projet: peut-être $20 millions;

■ Kidd Creek, filiale minière anciennement rattachée à Texasgulf, ouvrira bientôt un bureau d'exploration quelque part dans le nord du Québec.

Par ailleurs, M. Hampson a annoncé que la piètre situation économique actuelle affectait sa compagnie. Selon les résultats préliminaires du premier trimestre 1982, terminé le 31 mars, la CDC enregistre une perte supérieure à $10 millions.

En 1981, la CDC a vu son profit net fléchir de $189.1 millions à $85.1 millions, malgré des ventes de $3.1 milliards. Les liquidités ont diminué de 4%, à $318.7 millions.

Au quatrième trimestre de l'exercice toutefois, une perte de $9.9 millions a été inscrite.

M. Hampson prévoit tout de même un bénéfice pour l'année en cours. «Il sera cependant encore inférieur à celui de 1981», a-t-il ajouté.

Construction: taux de croissance de 43% à Montréal

En 1981, le taux de croissance de l'industrie de la construction dans la région de Montréal a été le plus élevé des cinq principales régions métropolitaines du pays, a indiqué hier l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal.

En raison surtout d'une forte activité dans le secteur de la construction commerciale (édifices à bureaux, etc.) la valeur des contrats des mises en chantier amorcées à Montréal a en effet atteint $1.7 milliard, soit une hausse de 43% par rapport à 1980.

La région métropolitaine de Toronto se classe encore une fois au premier échelon pour le montant des contrats accordés — $2.9 milliards — mais vient au dernier rang pour le taux de croissance avec une augmentation de 24%. Calgary suit Montréal avec une progression de 35% (valeur de $2 milliards). Vancouver est troisième avec un bond de 28% (valeur $2.1 milliards), tandis que Halifax est quatrième avec un taux de 26% (valeur de $169,602).

Montréal doit sa remontée au secteur commercial lequel, avec une valeur globale de contrats de $508,629, a grimpé de 111%.

Cependant, selon les statistiques de décembre, la métropole québécoise pourrait avoir moins de grues dans sa région au cours de 1982. La valeur des contrats accordés au cours du dernier mois de 1981 a en effet décliné de 53%. Dans les quatre autres régions, elle a enregistré une hausse moyenne d'environ 75%.

D'autre part, malgré les taux d'intérêt élevés, la valeur des contrats de mises en chantier dans le secteur résidentiel a augmenté de 49% en 1981. On peut expliquer cette hausse par le nombre important de logements luxueux en copropriété qui ont fait leur apparition au centre-ville de Montréal et en périphérie.

A.B.

Les États-Unis comptent 9.9 millions de chômeurs

WASHINGTON (Reuter et AFP) — Le taux de chômage a atteint 9% en mars aux Etats-Unis, soit un pourcentage qui égale le record de demandeurs d'emploi depuis la fin de la guerre.

L'administration Reagan a annoncé hier que le nombre de chômeurs dans le pays a augmenté le mois dernier de 279,000 pour atteindre près de 9.9 millions. Le taux de chômage en février était de 8.8%.

Le record d'après-guerre de 92 a été établi en mai 1975, alors que régnait une sévère récession.

Quelque deux millions d'Américains ont rejoint les rangs des demandeurs d'emploi depuis que l'actuelle récession a commencé à frapper les Etats-Unis en juillet dernier. A l'époque le taux de chômage était de 7.2%.

Le département du Travail a également fait savoir hier que le total des Américains travaillant à mi-temps parce que le nombre des emplois à temps complet est insuffisant, a atteint en mars le record de 5.7 millions.

Le rapport indique en outre que parmi les chômeurs on compte 1.3 million d'individus qui, découragés, ont tout simplement renoncé à chercher un emploi durant le premier trimestre de cette année. Il s'agit du total le plus important depuis que le ministère a commencé à dresser une telle statistique en 1967.

La Maison-Blanche s'est déclarée «déçue» de l'augmentation du taux de chômage.

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, a cependant réaffirmé que le gouvernement américain pensait que le programme économique allait permettre dans les mois qui viennent de faire sortir l'économie de la récession actuelle, donc de relancer l'emploi.

Le président Ronald Reagan traitera à nouveau de cette question aujourd'hui dans le premier d'une série de «discours du samedi», qu'il doit prononcer à la radio. M. Reagan a prévu de prononcer ces discours de cinq minutes en direct pendant dix semaines de suite, pour expliquer sa politique intérieure et extérieure aux Américains.

Les réserves internationales du Canada diminuent pour un 4e mois consécutif

OTTAWA (PC) — Les réserves internationales du Canada ont fondu de $531.7 millions US à $2.969 milliards US, à la fin de mars, a fait savoir, hier, le ministère des Finances.

Cette baisse, la quatrième en autant de mois, reflète la détermination d'Ottawa de maintenir le dollar canadien autour des 81.50 cents US. Hier, le dollar canadien a clôturé à 81.59 cents US, en baisse de 3/100.

Les réserves servent à stabiliser la valeur du dollar. La Banque du Canada se départit d'une partie de ses avoirs en devises étrangères pour acheter des dollars canadiens quand elle désire soutenir notre dollar et elle fait le contraire quand elle veut que la valeur du dollar canadien fléchisse.

Les chiffres sont fournis en dollars américains parce que ceux-ci constituent la plus grande partie des réserves du pays, qui sont constituées de devises étrangères, d'or et de droits de tirages spéciaux, le «papier-monnaie» du Fonds monétaire international.

À la fin de mars, le dollar a clôturé à 81.49 cents U.S., soit à un niveau légèrement inférieur à celui de 81.57 cents enregistré à la fin de février.

En plus de défendre la valeur du dollar, le gouvernement canadien a également puisé $162.9 millions à même ses réserves pour rembourser un prêt suisse qui arrivait à échéance au cours du mois.

Durant le mois de mars, le gouvernement a poursuivi ses ventes d'or, se départissant de 50,000 onces du métal précieux, réduisant les réserves d'or à 20.4 millions d'onces.

Parce que l'or stocké en réserve a une valeur au livre d'environ un dixième de sa valeur marchande, la vente d'or a réduit la valeur des avoirs en or de seulement $2 millions, mais a accru les avoirs en dollars US de $22.1 millions.

Bien que le niveau des réserves canadiennes n'ait cessé de baisser depuis novembre 1981, elles sont encore de près de $662 millions supérieures au plancher-record vieux de près de 20 ans qui a été égalé en juillet dernier. Le dollar canadien était alors tombé à un plancher-record de tous les temps, légèrement au-dessus de 80 cents US.

Les réserves détenues par la Banque du Canada à la fin de mars s'établissaient comme suit: $1.531 milliard en dollars US.; $108 millions en devises étrangères de divers autres pays; $792.9 millions en lingots d'or; $154.2 millions en droits de tirage spéciaux et $382.6 millions en réserve dans le Fonds monétaire international.

Pas de sanctions saoudiennes

LONDRES (AFP) — Cheikh Ahmad Zaki Yamani, le ministre saoudien de l'Énergie, a démenti que son pays envisageait de prendre des sanctions contre les compagnies pétrolières qui auraient fait pression sur le Nigeria pour qu'il baisse les prix de son brut.

Cheikh Yamani a cependant indiqué, dans un discours prononcé à Londres, que l'Arabie saoudite se préparait à l'éventualité d'une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exortateurs de pétrole (OPEP) pour étudier les pressions exercées, selon lui, à l'encontre du Nigeria.

Plusieurs grandes compagnies pétrolières, rappelle-t-on, ont été récemment accusées de diverses manoeuvres afin d'inciter le Nigeria à baisser les prix de son pétrole.

Le ministre, qui prenait la parole à l'invitation du «Groupe Europe-Atlantique» (une association privée regroupant de nombreuses personnalités politiques britanniques), a notamment déclaré: «ces compagnies essaient de forcer le Nigeria à baisser le prix de son pétrole.

LE DEVOIR

publiera
son cahier annuel

sur

LES COOPÉRATIVES

le 15 avril prochain

Thème:
Le dynamisme coopératif en question

Publicité
Francine Gingras
844-3361



NOMINATION
STABLEX (CANADA) LIMITÉE



Pierre Grenier

Monsieur Walter E. Stracey, président du conseil d'administration de Stablex (Canada) Limitée, ainsi que monsieur Verl O. Purdy, président, sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Grenier au poste de Directeur général. La nomination de monsieur Grenier, qui agissait précédemment comme directeur de l'exploitation, aura sûrement un impact positif sur le développement de l'entreprise Stablex tant au Québec qu'au Canada.

Monsieur Grenier, ingénieur chimiste et diplômé en sciences administratives, a oeuvré pendant plus de 13 ans dans le domaine de la fabrication pour l'industrie chimique. Son expérience constitue un atout important pour la compagnie Stablex.

Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Grenier sera responsable de toutes les activités de la compagnie à travers le Canada dont, entre autres, l'implantation et l'exploitation du centre Stablex présentement en construction au Québec.

Stablex (Canada) Limitée, dont l'actionnaire majoritaire est la compagnie Rio Tinto Zinc Corporation Ltd. est spécialisée dans le traitement et le recyclage des résidus industriels.

Le 2 mars dernier, à Blainville, Québec, la compagnie procédait à la levée de la première pelletée de terre pour la construction de son premier centre de traitement de résidus industriels inorganiques au Canada. La mise en service de l'usine est prévue pour le printemps 1983.

Stablex (Canada) Limitée
1083 boul. Curé Labelle
2e étage
Blainville, Qué.
J7C 3M9
Tél.: (514) 434-1952

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

17 1/8%

Intérêts verses annuellement. Période de 2 ans. Depôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL

Chicoutimi:
494, Champs-Élysées, 549-6490

Alma:
585, Collard ouest, 668-4727

Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

LE FORFAIT PÂQUES
de l'Auberge des Gouverneurs

Les Auberges des Gouverneurs fêtent en grande! Nous n'avons rien ménagé pour faire de Pâques une véritable célébration. Du 8 avril 82 au 12 avril 82 inclusivement, nous offrons aux familles **un forfait de 39 $ par jour**. 39 $ par jour seulement pour profiter de l'accueil chaleureux et de la qualité d'une chambre à l'Auberge des Gouverneurs*. Et aucun séjour minimum n'est requis. Il vous suffit de réserver au moins 4 jours à l'avance et selon les disponibilités vous obtiendrez une chambre grand confort. Voilà une offre qui respecte vraiment votre budget du temps de Pâques.

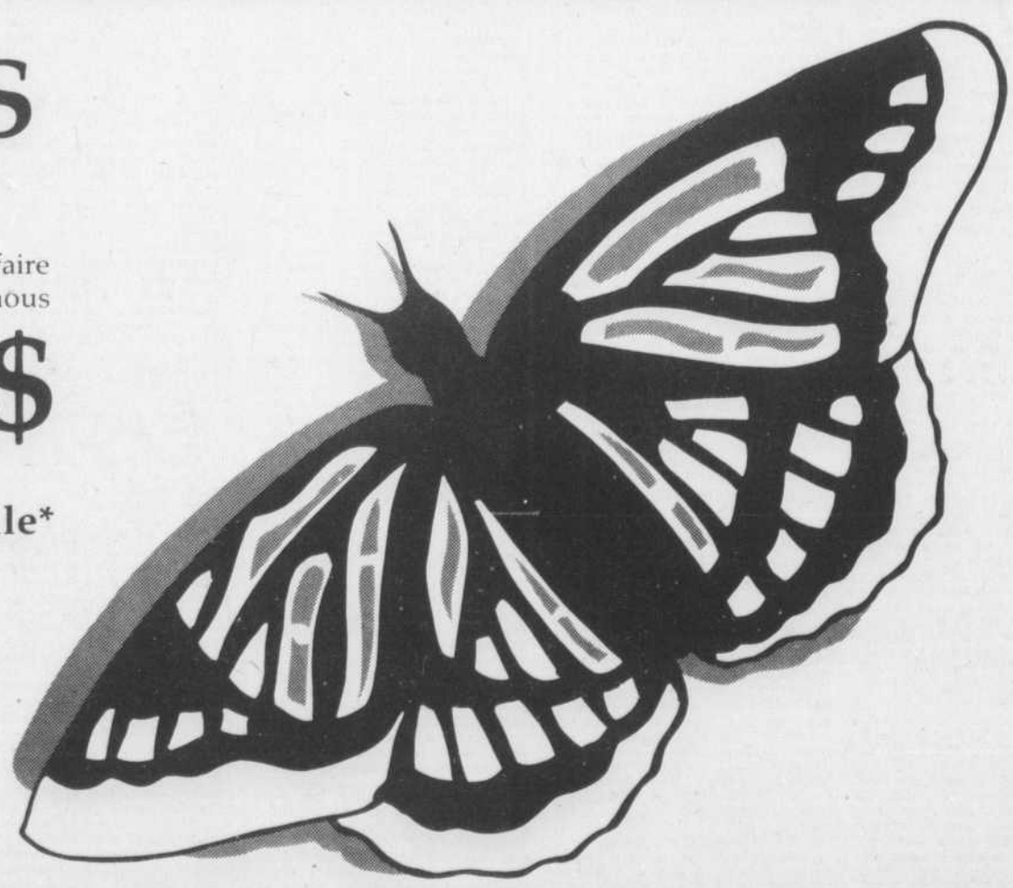
Un véritable forfait Pâques!

39$
pour la famille*

Pour réservations téléphonez
SANS FRAIS à: 1-800-463-2820

*Maximum 4 personnes par chambre
*Ne s'applique pas à l'Auberge des Gouverneurs/Château Mont Sainte-Anne

AUBERGE DES GOUVERNEURS



ALMA, CHICOUTIMI, GASPÉ, JOLIETTE, MATANE, QUÉBEC, RIMOUSKI, SAINTE-FOY, SEPT-ÎLES, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, VAL-D'OR

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003279-812. Adrienne Meterissian, demanderesse -vs- Produit de sécurité Pan Canadien Ltée, défenderesse. Le 14 avril 1982, à 11:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 2670 rue Paulus, en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2481. Montréal, 3 avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051439-813 SALAISON BIG HORN INC., partie demanderesse -vs- LA QUICHE LORRAINE INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 10:00 heures au 255, boul. de la Concorde, à Laval-des-Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA QUICHE LORRAINE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Blodgett, 1 four micro-onde, 1 réfrigérateur MKE, 1 réfrigérateur en stainless 2 portes, 1 réchaud de marque MKE, 1 poêle à gaz 2 ronds MKE, 1 lave-vaisselle Hobart, 1 réfrigérateur à dessert 4 portes, 1 caisse enregistreuse, 1 distributrice à jus d'orange, 1 plaque chauffante et four de marque MKE, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 31 mars 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059944-798. LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, partie demanderesse -vs- SALON VAUDEVILLE INC, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 12:30 heures au 40 Place du Commerce, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALON VAUDEVILLE INC., saisis en cette cause, consistant en: 4 fauteuils avec séchoir incorporé de marque First Lady, 1 bahut en bois, 2 fauteuils en bois et cuirette avec éviers, 1 comptoir de réception en bois et arborite, 3 lampes solaire sur pied, 1 table de salon futuriste, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041300-802. D.A. COLLINS INC., demanderesse -vs- DAME F. CHARBONNEAU, défenderesse. Le 14 avril 1982, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1026 rue Dawson en la cité Dorval, district de Montréal seront vendus parautorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau (3 morceaux) 8 tiroirs 2 portes balayeuse Hoover, peinture etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051841-810. BOIS FRANCS CADA LTÉE, demanderesse, -vs- DÉCOR POP INC., défenderesse. Le 16 avril 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2266 rue St-Germain en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: banc de scie DeWallt série 48911 et acc., plusieurs autres banc de scie, perceuse Delta Milwaukee OP 220 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038840-810. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- JEAN MICHEL RENAUD, défendeur. Le 13 avril 1982, à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1241 rue Boul Labelle en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Chevy Van 1979 Brune et acc. endommagée. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036377-815. RIVA FEINSTEIN, demanderesse -vs- DECARIE COMMERCE INTERNATIONAL INC., défenderesse. Le 14 avril 1982, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 5810 rue Côte St-Luc apt. 36 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau et ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 402517441. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- STARCO PARKING INC. défenderesse. Le 16 avril 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1465 rue Mansfield en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 poinçon punch clock Simplex, 1 radio port. AM/FM, 1 cabane de bois et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000531-820. AETNA FINANCIAL SERVICES LTD demanderesse -vs- UNITED COLOUR & PIGMENT LTD. défenderesse. Le 15 avril 1982, à 15:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 2865 rue Botham, en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 computer IBM & acc., 1 dactylo IBM, 1 machine Fisher scientific meller H7 & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027325-815. LES HUILES NORCO LTÉE, demanderesse -vs- ALEXSAN INC. défenderesse. Le 15 avril 1982, à 13:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 7400 rue Lajeunesse, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR, 1 lit pliant, 1 réfrigérateur Arnett, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030422-815. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CONTROLES ÉLECTRIQUES R.D.G. INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 13:00 heures au 1155 Couvrette, (sous-sol), à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONTROLES ÉLECTRIQUES R.D.G. INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois en L 5 tiroirs, 2 filières en métal beige 4 tiroirs, 1 camion GMC rouge, plaque #F398-940 Qué. 81, 1 machine à chèques Speedrite, 1 machine à écrire électrique, 1 aspirateur industriel, 1 climatisateur d'air, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 60-2587. LA CITÉ DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- MR. IRVIN REINER, défendeur. Le 15 avril 1982, à midi, au domicile du défendeur au No 2615 rue Kent, app. 300, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. console Zenith & acc. et 1 radio cassette port., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 61-1007. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- MR. EDDY GUILLAUME, défendeur. Le 15 avril 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 956 rue Aimé-Bigeau, St-Vincent de Paul, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. port. Zenith et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021110-817. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs-, RITA ANGELINE, défenderesse. Le 14 avril 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 1009 rue Papineau, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 t.v. couleur Panasonic & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL-NORD. No: 11171. CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- CAFÉ HÉLÈNE & TONY ENRG., défendeur. Le 15 avril 1982 à 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4668 rue Charleroi, Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes, 1 caisse enregistreuse Victor, 1 T.V. RCA, effets mobiliers (etc.). Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, et huissier, 879-1007. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL-NORD. No: 11112. CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- MARCHÉ BOYANO, défendeur. Le 15 avril 1982, à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3809 rue Sabrevois en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse brune, 1 congélateur Savage et acc., 1 frigidaire à liqueurs General et acc., effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER et huissier, 879-1007. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR GREFFE DE LA PAIX ET DE LA COURONNE, No: 765-27-000678-81. SA MAJESTÉ LA REINE, demanderesse -vs- JEAN-PAUL CORMIER, défendeur. Le 15 avril 1982, à 14 heures du défendeur au No 24 rue Maricourt, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Panasonic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002435-817. MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD, demanderesse -vs- DANIEL SULLIVAN, défendeur. Le 15 avril 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 7488 rue De L'Épée, app. 4, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Granada et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010869-811. G.E.S.S. ALARMS INC., demanderesse, -vs- CANENT MANAGEMENT CO LTD. défendeur, et MURAD AUTO SERVICE, tierce saisie. Le 13 avril 1982, à 10:30 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au no. 8350 rue de Bougainville en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur de marque Chevrolet Campeur et acc. pour towing special. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000200-803. CLAUDE BEAUDOIN, demandeur -vs- SERGE BINETTE, défendeur. Le 15 avril 1982, à 12 heures au domicile du défendeur au No 6700 rue Rivière, à Auteuil, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, 1 téléviseur R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007994-820. DOMAINE D'IBERVILLE LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ LABELLE, défendeur. Le 14 avril 1982, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1375 rue Conefroy, app. 2, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Panasonic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. no. 500-05-001146-826. CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL NORD demanderesse —vs— LÉO CORNELL défendeur. Le 16 avril 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 289 rue Principale en la cite St-Basile le Grand district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: vaissellier congélateur, miroir etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. no: 500-05-000534-823. MELCOR INVESTMENTS INC., demanderesse —vs— FERNAND BEAUVAIS, défendeur. Le 13 avril 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au no. 5060 rue Papineau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur 26" Zenith système 3, tape cassette Lloyds 2 haut-parleur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-05-001534-823. G.E.S.S. ALARMS INC., demanderesse, —vs— GRAHAM S. DICKIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 11:00 heures au 170, 49e avenue, à Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GRAHAM S. DICKIE saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places en tissus, 3 fauteuils simple en tissus, 2 bureaux en bois (un 4 tiroirs, un 6 tiroirs), 1 bahut en bois 4 portes, 1 table tournante, 1 automobile Chevrolet 1978 de couleur grise et rouge plaque #450L421 Qué. 81, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-020703-802. DAME THERESE DESLAURIERS, partie demanderesse -vs- COLOR VISION "SHOP ON WHEELS LTD", partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 12:00 heures au 351 avenue Devon, à Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLOR VISION "SHOP ON WHEELS LTD." saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif RCA XL-100 couleur 20", 1 télécouleur portatif Panasonic 20", couleur, 1 téléconsole couleur Cleartone 26" couleur, 1 télécouleur portatif Sylvania 20", couleur, 1 télécouleur portatif Fleetwood 20", 1 télévision noir et blanc portatif Panasonic 20", 2 coffres à outils, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047258-81-4. OXYGÈNE MONTOX INC., partie demanderesse -vs- 91979 CANADA LTÉE, partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10 heures au 3200, rue Monselet St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 91979 Canada Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 balanceur à roues de marque Heinter, 1 tourneur à tambour de marque Mintex, 1 chargeur à batterie V.L. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024302-81-7. LA PRESSE LTÉE, partie demanderesse -vs- M. MARTIN BUREAU, partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10 heures au 7235, Pierre Corneile, app.: 233, Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. Martin Bureau saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Vinking, 1 t.v. couleur de marque Quasar, 1 dictaphone de marque Phillips. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041576-80-7. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- MAC'S MAGASIN ACC. LTÉE, partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 11 heures au 1734 boul. des Laurentides Pont-Viau, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAC'S MAGASIN ACC. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir à crème glacé de marque Hussmann, 1 réfrigérateur 3 portes de marque Hussmann, 1 caisse enregistreuse de marque Tec Electrique. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-004591-81-6. LA REINE, partie demanderesse -vs- ABANDONATO ANTONIO, partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 11 heures au 7080 ch. Chambly St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ABANDONATO ANTONIO saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque N.C.R., 10 tables, 40 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Trois-Rivières. COUR SUPÉRIEURE. No: 400-05-000009-82-0. EFFCO INC., partie demanderesse -vs- CENTRE MONDIAL DES AMEUBLEMENTS INC., partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 11 heures au 940, rue Mont Royal est, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE MONDIAL DES AMEUBLEMENTS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à manger 7 morceaux, 1 set de chambre 6 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de marque Perfection. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010522-816. CLARKE MACGILLIVRAY WHITE FUNERAL DIRECTORS LTD., demanderesse, —vs— DAME HELEN LEE, défenderesse. Le 16 avril 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au no. 1003 Boul. Hyman en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006078-773 VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- DIANE COONEY, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 12:00 heures au 1289 Forest, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE COONEY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi portatif 20" avec support, 1 mobilier de salon 4 mcx, 1 table à café avec 1 table de coin en bois, 1 système de son Lloyds AM FM 8 tracsk avec cabinet, 1 bar en bois avec dessus en verre fumé, 1 aspirateur Kenmore, 1 lave-vaisselle Inglis Citation. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001969-752 VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- JEAN-PIERRE LEJOUR, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 13:30 heures au 7 Plateau Ouimet, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE LEJOUR saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Zénith AM FM 8 tracks et 2 hauts-parleurs, 1 mobilier de salon 2 mcx et 2 haut-parleurs, 1 mobilier de salon 2 mcx en tissus beige, 1 table à café et 2 tables de coin, 1 téléviseur couleur Philips portatif et base en bois, 1 aspirateur Electrolux de couleur beige, 1 téléviseur Electrohome 26" meuble, 1 balayeuse de marque Electrolux, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no: 500-02-051126-816. BERGERON EXCAVATION LTÉE, demanderesse, —vs— EXCAVATION SACHETTI LTÉE, 5900 St-Jacques, Montréal, défenderesse. Le 13 avril 1982, à 11:00 heures au domicile lieu d'entreposage de la défenderesse en face du 3164 Boulevard en la cité Westmount district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bulldozer John Deere jaune et noir no de série DT 41461 et accessoires, 1 appareil à gaz pour brasser le béton. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 625-1996. Montréal, 1 avril 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043519-813. MIGNAULT & ASSOCIATES INC. demanderesse -vs- BASILE DIMACACOS, défendeur. Le 15 avril 1982, à midi, au domicile du défendeur au No 1602 rue Ducharme en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 avril 1982

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Québec. No: 200-02-010819-81-3. TRANSPORT CABANO LTÉE, partie demanderesse -vs- MEXON FOODS LTÉE, partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 14:00 heures Au 1 Pl. du Commerce, Hubert ILE DES SOEURS Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEXON FOODS LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 calculatrice de marque OLIVETTI, 1 dactylo de marque IBM. Information: CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211 CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982. Linteau. Villeneuve. Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-010005-781 PAULINE EWASCHUK, partie demanderesse -vs- KOSTAS CHOULARIAS, partie défenderesse -vs- LACHINE PASTRY DELICATES tierce saisie. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 14:00 heures au 1173 Notre-Dame, à Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHINE PASTRY DELICATESSEN saisis en cette cause, consistant en: 1 malaxeur industriel, 1 réfrigérateur 3 portes, 1 extincteur chimique, 1 four à pizza sur pied, 1 poêle industriel South Bend, 1 friteuse MKE, 1 système de ventilation Foodérator, 1 réfrigérateur vitré, 1 caisse enregistreuse Nationale, 1 réfrigérateur 4 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000698-824 COMBUSTION SUD INC., partie demanderesse -vs- SOCIÉTÉ DE GESTION GINAR INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 10:30 heures. Au 1280 Croissant, à Duvernay Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOCIÉTÉ DE GESTION GINAR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois et métal, 1 machine à écrire IBM, 2 filières noires à 4 portes, 1 friteuse Hotpoint, 1 photocopieuse 3M, 1 calculatrice de marque Compet, 1 bureau en bois et métal, 1 calculatrice Canon, et autres biens meubles. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000986-773. LES PRÉVOYANTS DU CANADA, partie demanderesse -vs- ALBERT MARTEL partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 10:00 heures au 499 Chauvin, à Pont-Viau de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT MARTEL saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Monte Carlo 1973, plaque # 6531,436 Qué. 81, beige et blanc, 1 téléviseur couleur Viking 26" meuble, 1 machine à coudre Sears Kenmore et meuble, 1 lave-vaisselle de marque Kenmore, 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Kenmore, 1 moulin à gazon de marque Black & Decker, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-02-048755-818 SHELL CANADA LTÉE, partie demanderesse -vs- GILLES BRACONNIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 13:30 heures. Au 6815 Boniface, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES BRACONNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 sac de golf brun avec 8 batons et 1 parasol, 1 dictaphone IBM, 1 T.V. couleur Panasonic 20" Quintax II, 1 lave-vaisselle Inglis, 1 cabinet antique, 1 télécouleur Zénith Chromacolor II, 1 congélateur blanc Moffat, 1 machine à chèque Paymaster, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000290-82. JEAN-CLAUDE BARRIÈRE partie demanderesse -vs- GUY GUEVREMONT, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 13:00 heures au 146, 14e avenue, à Richelieu, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY GUEVREMONT saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo 1976 242DL 2 portes de couleur rouge vin, plaque # 466L044 Qué. 81, carrosserie en parfaite état. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Beauharnois, Greffe de la Paix. No: 760-27-002661-81 LA REINE, partie demanderesse -vs- BRADLEY WALKER, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 10:00 heures au 4055 St-Jean, à Dollars-Des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRADLEY WALKER saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford modèle Maverick 1974, de couleur brune, plaque # 944L344 Qué. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-02-048755-818 SHELL CANADA LTÉE, partie demanderesse -vs- GILLES BRACONNIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 13:30 heures. Au 6815 Boniface, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES BRACONNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 sac de golf brun avec 8 batons et 1 parasol, 1 dictaphone IBM, 1 T.V. couleur Panasonic 20" Quintax II, 1 lave-vaisselle Inglis, 1 cabinet antique, 1 télécouleur Zénith Chromacolor II, 1 congélateur blanc Moffat, 1 machine à chèque Paymaster, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045557-81-1. GAZ PROPANE G.P. INC., partie demanderesse, SHIRLEY LAVALLÉE, partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 11:00 heures de l'avant-midi au 1470 Holmes, app. 6 St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SHIRLEY LAVALLÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo électrophonic, 1 encyclopédie médicale. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. no. 500-02-034719-80-2. BUDGET RENT A CAR, partie demanderesse, ROBERT JACQUES JODEAU, partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:30 heures de l'avant-midi au 2560 P1 Nobert Brossard district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT JACQUES JODEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 auto immatriculé 304M246, 1977 de marque Chevrolet, 1 set de salon 3 morceau, 1 tapis ovale. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, no. 100506140, VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, LES PRÉVOYANTS DU CANADA, partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 11:00 heures de l'avant-midi au 7333 des Roseraies, app. 509 Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES PRÉVOYANTS DU CANADA saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 25 bureaux, 10 dactylos, 8 calculatrices. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-007237-819. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- CHANDLER BAR INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 13:00 heures au 1887 Jeanne D'Arc, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHANDLER BAR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 20 tables en métal, 1 système d'alarme, 1 fontaine à liqueurs, 2 casiers en métal 1 porte, 2 extincteurs, 4 bonbonnes à liqueurs, 1 système de lumière en U, 3 casiers en métal 1 porte, 4 casiers en métal 3 portes,

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-009690-811. LA REINE, partie demanderesse -vs- ARTHUR LAVOIE, partie défenderesse. Prenez avis que le 15 avril 1982 à 14:00 heures. Au 1886 Desjardins, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTHUR LAVOIE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge modèle 600, de couleur blanc avec boite, plaque #L11529 Qué. 82. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la Paix. NO: 500-27-009873-813 LA REINE, partie demanderesse -vs- FRANCESCO BARILA, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 11:00 heures Au 3830 Villeray, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCESCO BARILA saisis en cette cause, consistant en: 1 levier hydraulique rouge, 2 supports avec bonbonnes pour soudure, 1 machine à poiconner Simplex, 1 machine à chèques Paymaster, 2 classeurs 4 tiroirs orange, 1 bureau 4 tiroirs en arborite et métal, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011296-797. 200-02-006777-819. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse -vs- PIERRE-LOUIS DUPUIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 13:00 heures au 65 Bouchard # 3A, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE-LOUIS DUPUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Spirit AMC 1980 brune, plaque # 328L322 Qué. 79. 1 système de son York 3 morceaux, 1 téléviseur couleur portatif RCA XL-100, 1 bahut en bois 2 portes antique, 1 buffet en bois 2 portes antique, 1 petit bureau antique 3 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. PAUL RENAUD, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 750-02-000003-82 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- FREDERICK RICE CHATEAU CHOISY ENR., partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 15:00 heures au 400 Richelieu sud, à St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FREDERICK RICE, CHATEAU CHOISY ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque T.E.C., 1 lampe d'éclaire d'urgence double, 1 poêle pour grillade Moffat, 1 extincteur chimique, 1 réfrégirateur Westinghouse, 1 cuisinière blanche, 1 poêle électrique Sunbeam, 1 plaque en métal pour cuisson, 1 appareil à musique Seeburg, 1 climatisateur York, 1 aspirateur de marque Pullman, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier ass., huissier (tel: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002422-801. CLAUDE MAHEU, partie demanderesse —vs— JOSEPH TADORIAN & ALS. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 10:30 heures au 5519 Charleroi, à Montréal-Nord, district de Montreal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOSEPH TADORIAN, PRUDENCE SALHANY-TADORIAN, IDA TADORIAN ET NABHA TADORIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 divan et 2 sofas, 1 pouf en matériel brun et rouge, 1 petite table coin en bois, 1 table de salon en bois, 1 téléviseur couleur G.E. portative, 1 lampe, 1 humidificateur G.E. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-003115-814 RENE ET COLETTE LUSSIER TRANSPORT LTÉE, partie demanderesse -vs- AGENCE PAULINE LACROIX ENR., partie défenderesse. Prenez avis que le 14 avril 1982 à 11:00 heures au 377, 21e avenue, à Deux-Montagnes, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGENCE PAULINE LACROIX ENR., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 20", 1 téléviseur 20" noir et blanc G.E., 2 bibliothèques en bois teint avec 2 portes à 4 étages, 1 sofa 3 places rouge en tissus, 1 fauteuil pivotant, 1 table de salon en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004001-827. METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD., demanderesse -vs- LES INDUSTRIES RICARDET 7-11 LTÉE, défenderesse. Le 15 avril, 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 10,200 rue Mirabeau, en la cité D'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford — Lic F404-692 — Photocopieuse Xerox — équipement bureau — calculatrice — système Intercom — Pupitres — classeurs — Computer Terminal NCR — 1 Forklift — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050938-815. JOS OLIVIER LTÉE, demanderesse -vs- A.W. TODD défendeur. Le 14 avril 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 5970 rue Alphonse en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: t.v. Set élect — chesterfield set — chaises — tables — lampes, stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052485-815. FUTURE TRAVEL INC., demanderesse -vs- MARATHON PRECIOUS METALS (1980) LTD., défenderesse. Le 13 avril 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1426 rue Clark, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: élect. calculatrice — équipement bureau — causeuses — élect. clavigraphe — plan complet de tétaux avec accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 3 avril, 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003003-824. DENIS PRUNEAU, demandeur -vs- PLOMBERIE BROSSARD INC. défenderesse. Le 14 mars à la place d'affaires de la défenderesse au No 5524 rue Auteuil, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 camions "Dodge", lic. F474-096/81 et F126-853/81, ameublement de bureau, 1 photocopieuse "Olivetti" Copia III, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 3 avril 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE NO: 500-05-002686-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC partie demanderesse -vs- 555 RESTAURANT INC. partie défenderesse. Prenez avis que le 16 avril 1982 à 10:00 heures au 555 Dorchester ouest (sous-sol), à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 555 RESTAURANT INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 cardex en bois, 1 balayeuse Electrolux, 1 table à boucher en bois, 1 hachoir à viande électrique, 1 extincteur chimique, 1 malaxeur commercial, 1 congélateur 4 portes, 1 comptoir réfrigéré à salades, 1 plaque chauffante à gaz, 1 dactylographe électrique IBM, 2 caisses enregistreuses, 1 juke-box Grand Prix, 1 bureau de réception en L, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRE MATHIEU, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-019088-819. SIMPSONS SEARS LTÉE. Partie demanderesse. -vs- BERNARD GAGNÉ. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 13:00 heures. Au 2350 Dufferin #4, à Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" de marque Fleetwood, 1 système de son Sanyo, 1 fauteuil 3 places en tissus de couleur brun, 1 chaise bercante en bois style antique. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier 284-1007, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-001989-81. LA REINE. Partie demanderesse. —vs— NETTOYEUR J. CARTIER INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 14:00 heures. Au 255 St-Louis, à Lemoyne, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR J. CARTIER INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur métallique noire 2 portes, 1 classeur 3 cases, 1 classeur 2 tirroires, 1 bureau 5 tirroirs et bois, 1 bureau 6 tirroirs en bois, 1 bureau en bois 1 porte 3 tirroirs, 1 machine à chèques de couleur verte, 1 calculatrice électrique Olivetti. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046676-818. CENTRE DE LOCATION, SIMPLEX LTÉE, Partie demanderesse. -vs- PRODUITS DE BOIS MACO LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 12:00 heures. Au 1100 St-Amour, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PRODUITS DE BOIS MACO LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 perceuse électrique sur pied, 1 serre industrielle 16 sections en bois, 1 grinder industriel, 1 machine à usiner le métal, 1 extincteur chimique, 1 robot mécanique, 1 grosse scie à ruban, 1 planeuse industrielle, 1 scie sur table Black n Decker, 1 sableuse à ruban sur table, 1 levier hydraulique, 1 lot de charriots en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No: 750-05-000001-82. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse. -vs- MANOIR ANCESTRAL II ST-HILAIRE LTÉE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 13:00 heures. Au 2103 Edouard, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MANOIR ANCESTRAL II ST-HILAIRE LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet 1981 de couleur rouge vin, avec boite en bois blanche, plaque #F471-763. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No: 700-27-001896-818. LA REINE. Partie demanderesse-vs- ARTHUR LAVOIE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 14:00 heures. Au 1886 Desjardins, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARTHUR LAVOIE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge modele 600, de couleur blanc avec boite, plaque #L11529 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-011026-814. LA REINE, partie demanderesse —vs— RICHARD GLEASON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 10:00 heures au 1376 John Kennedy, à Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD GLEASON saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Whirlpool, 1 secheuse de marque Viking, 1 télévision portatif Midland, 1 table de ping-pong, 1 télévision couleur RCA. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 0008-4632-2. VILLE D'OUTREMONT, partie demanderesse —vs— TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 13:30 heures au 5715 Métropolitain est, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 filières noires à 4 portes, 1 bureau de secrétaire, 1 filière beige à 4 tiroirs, 1 machine à écrire IBM, 2 chaises sur roulettes, 2 chaises droites. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montreal le 31 mars 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019446-819. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —vs— ERROL JONES, partie défenderesse. Le 13 avril 1982, à 11:00 heures au domicile de la partie défenderesse, au 2265, rue Cr. Hameury, en la cité Duvernay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son complet 3 sections 1 lot de bibelots, Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-011624-816. TEXEL INC., demanderesse —vs— MODE MURA FASHIONS INC., défenderesse. Le 14 avril 1982, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 3333, rue Crémazie Est, s. 304, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 10 moulins à coudre assortis avec acc., 1 Paymaster, Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, DANIEL OUIMET, huissier 845-7286. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018474-812. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— OSVALDO TILLI, défendeur. Le 14 avril 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 294, rue Place Renaud, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Horloge, 1 Caisse enregistreuse, Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003821-829. P.L. BRUNET, partie demanderesse —vs— M. P.KERR, partie défenderesse. Le 15 avril 1982, à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse, au 20, rue Argyle, app. 511, en la cité St-Lambert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble antique en bois, 4 tiroirs, 1 lampe de bureau en bois, Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 845-7286. Montréal, le 1er avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000299-824. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURNES LTÉE, demanderesse —vs— RICHARD CHARTRAND "PLOMBERIE QUÉBÉCOISE ENR", défendeur, au 840, rue Melançon, #106, en la cité St-Jérôme district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 morceaux, 1 camion Ford Econoline 1976. Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier 845-7286. Montréal, le 1er avril 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-016869-81-8. PALERMO CRÉATIONS INC. partie demanderesse —vs— FRANÇOIS FOISY & ALS partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 12:00 heures. Au 8532 Brouage, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS FOISY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no. de série: DP24F99600185, de marque Plymouth Arrow 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-016869-81-8. PALERMO CRÉATIONS INC. partie demanderesse —vs— FRANÇOIS FOISY & ALS partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:00 heures. Au 6605 Magloire, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS FOISY & ALS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no. de série: J0102JGD51470, de marque International Scout Traveler. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-016869-81-8. PALERMO CRÉATIONS INC. partie demanderesse —vs— FRANÇOIS FOISY & ALS partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:30 heures. Au 8498 Albanel, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FILOMENA LEONE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Admiral, 1 set de salon 2 morceaux, 1 balayeuse de marque Filter Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-010181-81-4. BOLT INDUSTRIAL CORPORATION partie demanderesse —vs— CLAUDE ROBERT & AL partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 10:30 heures. Au 4243 Lafrance, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE ROBERT & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 camion 6 roues no série: 17893262 de marque Dodge, 1 système d'intercom de marque Executone. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-034919-81-6. PROMO LOISIRS DE MTL INC partie demanderesse —vs— LISETTE LANDRY partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 13:00 heures. Au 1002 rang de l'Eglise Ste-Marie de Monnoir, district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISETTE LANDRY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no. de série: 1L57H5112261, de marque Chevrolet Impala 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE, no: 705-02-001875-80-6. ENT. PIERRE VIGNEAULT INC partie demanderesse —vs— ROBERT GERMAIN partie défenderesse. Le 16 avril 1982 à 13:00 heures. Au 83 Aubert, Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GERMAIN saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-secheuse de marque Inglis, 1 poêle foyer de marque Franklin, 1 dactylo. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier- 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-010062-80-2. LA REINE partie demanderesse —vs— NICKY ASSELIN partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 11:30 heures. Au 432 Branby, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICKY ASSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Hitachi, 1 système de son de marque Panasonic, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, no: 500-02-042993-80-3. PIERRE LAVALLÉE ET AL partie demanderesse —vs— LÉONARD GORDON partie défenderesse. Le 16 avril 1982 à 10:30 heures. Au 1431 Bellevue, app. 3, Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉONARD GORDON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque R.C.A., 1 set de salon 3 morceaux, 1 stéréo 4 morceaux de marque Custon. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-013258-803. LA REINE, partie demanderesse —vs— GEORGE OSTAFICHUCK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 avril 1982 à 11:00 heures au 7220 Hutchison, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES OSTAFICHUCK saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur de marque G.H. Wood, 1 bureau en métal gris 4 tiroirs, 1 chaise en bois pivotante, 1 horloge de marque G.E., 1 téléviseur sans marque, 1 fauteuil en cuirette verte, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No.: 200-05-000126-826. 85297 CANADA LTÉE, partie demanderesse —vs— 90681 CANADA LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 avril 1982 à 14:00 heures au 4141 Sherbrooke ouest #250, à Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 90681 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 calculatrice électrique, 1 machine à chèque Speedrite, 1 filière beige 6 tiroirs, 1 table de conference dessus en arborite, 1 crédence en bois 3 tiroirs, 1 meuble en bois 6 tiroirs, 1 réfrigérateur sans marque, 6 fauteuils en cuirettes noires, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007) Montréal le 31 mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-028218-80-3. CIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE partie demanderesse —vs— ANDRÉ DUBUC partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:30 heures. Au 6312 Jean-Talon est, s. 105, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ DUBUC saisis en cette cause, consistant en 1 tracteur 1978 no série X98FBVG9605 de marque Ford, 1 T.V. couleur de marque Quasar, 1 système de son de marque Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-010658-77-9. OFFICE DE LA CONSTRUCTION QUÉBEC partie demanderesse —vs— JACQUES THIBAULT ET AL., partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:30 heures. Au 26, rue Fortin, St-Basile le Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAUREEN THIBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portatif de marque Admiral, 1 enregistreuse stéréo AM-FM de marque Realistic, 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-025082-81-4. PITRE ET FILS INC. partie demanderesse —vs— GÉRALD BOURGET partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 11:00 heures. Au 5226, rue Marquette Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD BOURGET saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur consol de marque Phillips, 1 set de salle à manger 5 morceaux, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-018511-80-0. LA REINE partie demanderesse —vs— MAURICE HENRY partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 10:00 heures. Au 10720 Lajeunesse, app. 426, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURICE HENRY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portatif de marque Admiral, 1 cablosélecteur. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-047086-81-9. ROLAND MILETTE & ASS. partie demanderesse —vs— MILUTIN CVETKOSKI partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 11:00 heures. Au 5300 rue Garland, app. 407, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILUTIN CVETKOSKI saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Viking, 1 système de son de marque Panasonic, 1 set de salon 6 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-000977-82-5. LES HUILES VELTRA (1970) LTÉE partie demanderesse —vs— EXCAVATION SACHETTI LTÉE partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 12:30 heures. Au 5900 ouest, rue St-Jacques, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EXCAVATION SACHETTI LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no de série 59608 de marque Autocar, 1 plate forme 8 roues immatriculee R250887, 1 radio AM-FM de marque Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-050215-81-8. BOTTIN TÉLÉPHONIQUE VOTRE QUARTIER partie demanderesse —vs— GILLES MALBOEUF partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 12:00 heures. Au 18 rue du Gallet, St-François — Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES MALBOEUF saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1974 no de série DP43N4D243993 de marque Dodge. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-039530-80-8. BOUCHERIE FLEUR DE LYS partie demanderesse —vs— MARIO DIMEO partie défenderesse. Le 14 avril 1982 à 11:00 heures. Au 950 Chaumont, Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO DIMEO saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 set de salle à manger 6 morceaux, 2 tables de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-049051-81-1. CO PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES partie demanderesse —vs— MATTIA CAMMISANO partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 10:00 heures. Au 6356 Milly St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATTIA CAMMISANO saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no de série CGV1544100009 de marque Chevy 10, 1 set de salon 3 morceaux, 1 T.V. noir et blanc portatif de marque R.C.A. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-007071-80-1. CIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE partie demanderesse —vs— JOHNNY JOSEPH ET ENT. MARCTICOM INC partie défenderesse. Le 15 avril 1982 à 12:00 heures. Au 4444 Ste-Catherine ouest s. 101, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHNNY JOSEPH ET ENT. MARCTICOM INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique de marque Facit, 1 calculatrice électrique de marque Sharp, 1 bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31ième jour de mars 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-064001-827. METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD., demanderesse -vs- LES INDUSTRIES RICARDET 7-11 LTÉE, défenderesse. Le 15 avril, 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 10,200 rue Mirabeau, en la cité D'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford — Lic F404-696 — Photocopieuse Xerox — équipement bureau — calculatrice — système Intercom — Pupitres — classeurs — Computer Terminal NCR — 1 Forklift — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 3 avril 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050938-815. JOS OLIVIER LTÉE, demanderesse -vs- A.W. TODD défendeur. Le 14 avril 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 5970 rue Alphonse en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: t.v. Set élect — chesterfield set — chaises — tables — lampes, stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Mont

La CEQ reste à la commission de la santé-sécurité

par Paule des Rivières

Après deux ans, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) estime qu'il faut continuer à siéger à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

En effet, il y a quelques jours, plus de 75% des 180 délégués du conseil général de la CEQ ont souhaité que leur président, M. Robert Gaulin, continue de participer au conseil d'administration de la CSST, chargée de la mise en application de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail.

M. Gaulin est le seul représentant de la CEQ à la CSST, qui comprend — outre le président, M. Robert Sauvé — deux équipes de sept membres chacune, une syndicale et une patronale.

C'est la première fois que le conseil général de la CEQ — la plus haute instance entre les congrès — fait le bilan des deux premières années de la CSST.

En fait, c'est la premiere fois que les délégués se prononcent sur cette question puisque, contrairement à la pratique courante sur un sujet aussi controversé que la participation syndicale à des organismes non syndicaux, seul le bureau exécutif de la Centrale avait pris position sur la présence de M. Gaulin.

En approuvant la participation de M. Gaulin à la CSST, les délégués du conseil général ont accepté l'évaluation qu'il en a faite, notamment le fait qu'il y avait moyen de contribuer ainsi à accélérer la mise en application des dispositions de la loi 17.

Cela dit, le président de la CEQ a tenu des propos assez virulents à l'endroit du Conseil du patronat du Québec (CPQ) qui, dit-il, entrave systématiquement la concrétisation des mesures prévues.

Sans être satisfait ni du contenu de la loi 17 ni du déroulement des travaux de la Commission, M. Gaulin a rendu hommage au jugement de M. Sauvé qui, a-t-il dit, tranchait en faveur de la thèse syndicale à presque toutes les fois qu'il utilisait son vote prépondérant.

Johnson pour le maintien de l'école Wilfrid-Pelletier

par Angèle Dagenais

Le député d'Anjou et ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a donné son appui à 2,500 citoyens d'Anjou qui réclament le maintien en 1982-83 de l'école primaire Wilfrid-Pelletier.

Le ministre en effet réclame au même titre que les parents des explications de la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer qui a décidé de fermer cette école lors d'une séance des commissaires tenue en janvier dernier. Dans sa lettre au président de la Commission scolaire, le ministre précise qu'il a reçu un «volumineux» dossier sur cette question du comité de parents ainsi qu'une pétition comprenant quelque 2,500 noms de citoyens d'Anjou qui s'opposent à la fermeture de cette école, géographiquement bien située, vieille d'à peine vingt ans, en bon état et desservant 360 enfants.

La commission scolaire Jérôme-LeRoyer n'a jamais fourni de dossier indiquant les critères économiques, sociaux, géographiques, pédagogiques ou autres sur lesquels elle appuie sa décision de fermer une école, affirme le comité d'école de Wilfrid-Pelletier. Les parents, par ailleurs, ont fait des études tendant à démontrer que Wilfrid-Pelletier doit rester ouverte parce qu'elle répond plus adéquatement aux besoins de la population d'Anjou. La commission scolaire pour sa part a décidé de déplacer les 360 élèves de Wilfrid-Pelletier vers les quatre autres écoles du territoire alors qu'elle aurait pu fermer une école périphérique de 260 élèves (Saint-Jean-Eudes); elle fermera également l'école (Chénier) parce qu'elle est trop vieille et replacera les enfants à l'école Saint-Donat pourvu que les étudiants de Secondaire I qui s'y trouvent soient déménagés à la polyvalente d'Anjou.

Le comité d'école de Wilfrid-Pelletier a plaidé sa cause au Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) qui répartit les fonds nécessaires aux immobilisations et réparations. Transférer les élèves de Secondaire I de l'école Saint-Donat à la polyvalente d'Anjou coûterait $500,000, a fait valoir la commission scolaire Jérôme-LeRoyer. Mais le CSIM n'a pas encore été saisi d'une demande formelle à cet effet.

L'un des porte-parole du comité d'école de Wilfrid-Pelletier, M. André Girard, a indiqué que l'attitude de M. Johnson avait beaucoup encouragé les parents à poursuivre leur lutte; de même l'attitude du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, qui a tenu à répondre à chacun des 250 parents de Wilfrid-Pelletier qui lui avaient fait parvenir une lettre en janvier, expliquant les raisons de leurs pressions pour maintenir l'école ouverte.

Des copies de la pétition de 2,500 noms ont été envoyées au maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, et au Président de la commission scolaire Jérôme-LeRoyer, M. Antonio Di Ciocco. M. Corbeil a répondu au comité d'école qu'il n'avait aucune intention de s'impliquer dans ce dossier. Quant au président de la commission scolaire, il n'a pas répondu aux parents.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

DIONNE Isabelle Mlle à Montréal, le 1er avril 1982 à l'âge de 57 ans, est décédée, Mlle Isabelle Dionne, fille de feu G. Alexandre Dionne et de feu Berthe Décarie. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Soeur Jeanne Dionne, des Soeurs du St-Nom de Jésus et Marie, Marcelle (épouse de feu Germain Caron), Pierre (époux de Françoise Vinet), Jean (époux de Marthe Gagnon; un beau-frère: Gérard Charbonneau ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 2 avril dernier en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à 14:00 heures et inhumée au cimetière Côte-des-Neiges. Direction: Urgel Bourgie Ltée.

RICHARD, René. — À Baie St-Paul, le 31 mars 1982 à l'âge de 86 ans, est décédé M. René Richard, C.M. — R.C.A. Il s'est éteint dans son studio d'artiste comme il l'avait toujours voulu. Il demeurait à 50 St-Jean-Baptiste, Baie St-Paul. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. La direction des funérailles a été confiée à Lépine-Cloutier Ltée. Un service sera chanté le samedi 3 avril à 11h00 en présence du corps. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie en l'église de la Baie St-Paul et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. — Né le 1er décembre 1895 en Suisse, il est venu avec sa famille au Canada dès 1909 pour s'établir à Cold Lake en Alberta. Très jeune il devint coureur des bois l'hiver pour payer son matériel d'artiste, et toute sa vie fut consacrée au dessin et à la peinture. Par sa vigueur, son style et sa créativité, il s'est imposé comme chef de file. Tous reconnaissent en lui une force de caractère remarquable, une générosité sans borne et une dimension hors de l'ordinaire. Sa valeur artistique et humaine lui ont valu de recevoir des hommages importants et diverses décorations significatives. Une oeuvre importante lui survivra. Il laisse dans le deuil, son épouse Blanche Cimon, ses soeurs Yvonne et Madeleine ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Cimon et Morrissette. À sa demande aucun envoi de fleurs, compensez par un don à la Fondation René Richard, c.p. 45, Baie St-Paul, Québec. G0A 1B0.

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

$0.65 la ligne agate.
Minimum $10.40

- Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Aides domestiques

AIDE familiale demandée à Toronto, maintenant, et pour tout l'été et possibilité de prolonger. Mrs K. Goren, 34, Eddy Green Court, Thornhill, Ontario. L4J 2S5. 4-4-82

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,152 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

7 FAUTEUILS en chêne pour bureau, $35 chacun. Pupitre en chêne blanc. $150. 733-8965. 5-4-82

Ensemble de salle à manger, noyer et coeur de citronnier, style victorien, table, 5 chaises, buffet, vaisselier, prix à discuter. 844-8288. 5-4-82

■ Antiquités

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 512-5135 ou 255-8950. 4-4-82

■ Antiquités

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS,
réaménagement de boutique, réductions jusqu'à Pâques de 20% sur tout l'inventaire.
AUX MULTIPLES,
69 Ste-Anne, Vieux Québec, 692-1230. et au 700 Royale, St-Jean Ile D'Orléans. 829-3197.
5-4-82

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche 4 avril à 13h. Armoire de coin en pin, ensemble de vaisselle Carnaval, banc patère en chêne, coffre en pin, piano, bureaux en chêne, différents morceaux d'art populaire, très beau choix de vaisselle, armoire en pin, ensemble de chambre à coucher 4 morceaux (Art Déco), damiers, montres de poche en or, et de nombreux autres items au motel La Barre 500, visite avant l'encan 2019 Taschereau, Longueuil, La Belle Époque. 273-6881. 5-4-82

ESCALIER spiral, fer forgé et fonte (voir décor Chez-Soi décembre 81) liquidation antiquités. 159 Notre-Dame, St-Sulpice (près Repentigny). Vendredi à lundi inclusivement. 5-4-82

CALICE D'ARGENT plaqué or, hauteur 9½ pouces, 3 médaillons incrustés à la base. 484-0995. 5-4-82

ACHETONS antiquités de toutes sortes — gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 6-4-82

ENSEMBLE de cuisine antique en pin, table 76 x 40, 4 chaises, 2 fauteuils tressés écorce de bouleau. $1300. 622-2976 après 18h. 5-4-82

TABLE à traverse et 6 chaises, armoire à dentelle, couleur d'origine. 3 bancs à sceaux, commode, coffres, vaisselier vitré. Banc à traverse. (514) 562-6983. 5-4-82

■ Antiquités demandées

ACHAT CARTES POSTALES avant 1930, neuves ou usagées, tous pays. Aussi documents anciens, timbres postes, collection, accumulations. Paiement comptant. Prière de fournir détails: C.P. 188, succ. Outremont, H2V 4M8 5-4-82

■ Appartements/logements à louer

N.D.G., haut duplex, chauffé, équipé, solarium 12x13 isolé, 1er juillet. $700. 484-4276. 5-4-82

HAMPSTEAD, bas de duplex, 7½ pièces, 1½ s.b., chauffé, garage, jardin, 1er juillet ou avant. S'informer à: 482-6039. 5-4-82

N.D.G., 1er juillet ou avant, bas de duplex, 7½ pièces, impeccable, cuisinière, réfrigérateur, boiseries, 2 foyers, sous-sol fini, s. de lavage, garage, grand jardin, eau chaude et chauffage inclus. $790. 486-4195 après 18h. 5-4-82

APPARTEMENT 3½, Queen Mary près Université de Montréal, "spacieux", cuisinière, réfrigérateur, tranquille, libre immédiatement, 1et mois $200. 388-6629. 5-4-82

OUTREMONT, haut duplex, 6½, chauffé, ensoleillé. Tranquille, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, taxe d'eau payée. Garage. $725/mois. 733-4809. 5-4-82

OUTREMONT, rue Wiseman, haut duplex, chauffé, 5½, cuisinière, réfrigérateur, stationnement, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er juillet, $500/mois. 272-0355. 6-4-82

OUTREMONT rue Dunlop, haut duplex, 7, chauffé, ensoleillé, tranquille, 3 chambres, poêle, lave-vaisselle, eau chaude, taxe d'eau payée, 1½ salle de bain, garage, $950. 739-5157. 5-4-82

QUARTIER LATIN, très grand 1½ rénové, murs de pierre, cuisinière, réfrigérateur, non chauffé, $250/mois. Après 18h, Richard: 598-9478. 6-4-82

HAMPSTEAD près ch. Reine Marie, bas duplex chauffé, garage, eau chaude, cuisine rénovée, boiseries chêne décapées, loyer: $800. Libre 1er juillet 82. Soir après 18 h, 481-6280 13/4/82

OUTREMONT, duplex 6½, chauffé, frand, clair, propre, grandes fenêtres. Côté est, ensoleillé, 2 balcons, stationnement. $840. 277-7111. 6-4-82

N.D.G., Marcil, haut duplex, 7½, chauffé, foyer, boiseries, cuisine rénovée et équipée, proximité métro, juillet. 488-0223. 5-4-82

HAMPSTEAD. Haut duplex 7½, détaché, spacieux. Entrée, salle à manger, salon, séparés. Foyer, garage, grenier, jardin. Métro, autobus, parcs. 1er juillet. 482-2923, soir et fin de semaine. 5-4-82

GROSVENOR (rue), près Queen Mary, bas duplex, 6½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, foyer naturel, garage extérieur, libre 1er juillet. $675/mois. 739-9737. 5-4-82

OUTREMONT, haut duplex, 6½, chauffé, ensoleillé. Tranquille, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, taxe d'eau payée. $725/mois. 733-4809. 5-4-82

CÔTE STE-CATHERINE, près université, 6½ bas duplex avec sous-sol fini, chauffage, eau chaude, garage. $800. 739-3450. 5-4-82

N.D.G., mai, bas duplex 7½, cuisine rénovée et équipée, 2 foyers, boiseries, sous-sol aménagé, s. de lavage, garage, jardin, $790, chauffage et eau chaude inclus. 486-4195 après 18h. 4-4-82

N.D.G., Havard, haut duplex 7½, cuisinière, réfrigérateur, $450, non chauffé, 1er juin, après 6h: 489-6914, 272-2677. 4-4-82

CHERRIER, style 1900, 8 pièces, 2 étages, 1½ bain, cuisine moderne, stationnement, cour, libre pour acheteur en plus revenu $500 au rez-de-chaussée. Prix $100 000, dont $53 000 hypothèque. 284-3441, 658-0082. 5-4-82

■ Appartements/logements à partager

JEUNE PROFESSIONNELLE, sécurité d'emploi, recherche 4 pièces, clair et paisible si possible 3e. Plateau Mont-Royal. Max. $325. Bur: 283-2207, rés: 523-5912. 5-4-82

COUPLE sérieux et soigneux cherche haut/bas duplex (6½-7½) secteur Ville St-Laurent, C.D.N., N.D.G., Outremont. Loyer environ $300. 486-2119. 6-4-82

■ Autos/Motos

CENTURION motorisé, 20 pieds, 1980, tout équipé, moteur Dodge 360, "cruise control", 11 000 km, garantie Chrysler se terminant juin 82. $17 800. 661-4695, acheteur sérieux seulement. 5-4-82

RENAULT 5 TL, 1980, 2 portes, vert foncé, intérieur beige, $4200 négociable. 731-7931, jour 733-0922, soir. 7-4-82

PEUGOT 604, 5 vit., 81, cuir, 5 mag TRX plus 4 TRX hiver, à vendre, 463-2095. Prix ferme, $15,900. 5-4-82

RENAULT 30, 1980, 64 000 km. toute équipée. 731-8702. 5-4-82

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL
Afin de minimiser les frais d'opérations nous désirons partager notre bureau avec une ou deux personnes. Services de secrétariat et équipement de bureau disponibles.
Nous avons aussi des bureaux de 550 et 300 p.c. à louer.
286-1200
J.N.O.

■ Chalets à louer

DEUX CHALETS, région Lanaudière, sur lac, foyer, site magnifique. Saison: 677-1092. 5-4-82

POUR VACANCES ou saison, près golf Piedmont, site panoramique, pour couple. 1-227-4154. 5-4-82

VINOY, 1 heure Ottawa, lac, 3 chambres, salle de bain, Franklin, boisé. 651-1884. 5-4-82

PETITE MAISON QUÉBÉCOISE, pièces sur pièces, bord du lac Supérieur, Mont-Tremblant, grand terrain, mai à novembre. $2500. 276-5738. 5-4-82

■ Chalets à vendre

LAURENTIDES, Ste-Marguerite, cause départ, beau, grand chalet Bavarois, 4 cc. foyer, garage, boisé, hyp. $45 000. Comptant $2000. 495-4796, 1-224-7203. 5-4-82

■ Chambres à louer

OUTREMONT, accès cuisine et salon, références requises. 271-3158. 5-4-82

■ Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condominium La Caserne, grand 3½, neuf avec foyer et terrasse, cuisinière, réfrigérateur, libre immédiatement. $800. 625-2210. Mme Françoise Royer. 5-4-82

■ Condominium à vendre

CONDOS à vendre, 5 minutes centre-ville, situation exceptionnelle, quartier en pleine expansion près boulevard St-Joseph et rue Laurier. Entièrement rénovés, cachet vieillot, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces, dans immeuble construit au début du siècle. Prix $80 000, avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche de 14h à 17h et aussi visite sur rendez-vous, 844-8367 ou 342-1830. 5-4-82

OUTREMONT, rue Bernard, Manoir Barrington, 5½ rénové, à vendre, occupation immédiate. Prix $65 000. Lyse Des Rosiers, 866-1919, 271-6674. Société immobilière J.D.R. Inc. 5-4-82

PYRAMIDE 77, 3½ meublé, prix $65 000. 2 niveaux 5e et 6e étage, garage inclus. Occupation immédiate. Lyse Des Rosiers, 866-1919, 271-6674. Société Immobilière J.D.R. Inc. 5-4-82

C.D.N. chemin Côte Ste-Catherine, bâtisse impeccable, près métro, 9 sur 12 vendus, hypothèque 15⅛% juin 1986. Prix imbattable pour clôturer projet. 3½, $29 000. 4½, $35 000. 376-1401, 725-2700. Rendez-vous samedi et dimanche. 5-4-82

ST-LAMBERT, Bois de Préville, condominium, 2 chambres, 2 salles de bain, 4ème étage, piscine, sauna, garage, bel environnement, hypothèque 10⅞%, 3 ans. 465-5026. 5-4-82

OUTREMONT, avenue Querbes, 5½, 800 p.c. Prix $35,000. Financement $20,000 à 9% pour 2 ans. Occupation 1er juilet 82 ou 83. 733-3042. 05-04-82

CHERRIER, copropriété, 3 grands, 6½, restaurés, terrasses, libre immédiatement, $65 000. Jour: 844-5003, soir: 522-9925. 6-4-82

■ Cours

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou petits groupes. Tous les niveaux. Conversation, grammaire, composition, lecture, selon vos besoins, et suivant votre rythme. 282-0945. 5-4-82

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, MÉTHODE THÉRÈSE BERTHERAT. 935-9365. 5-4-82

■ Demandes d'emplois

HOMME À TOUT FAIRE: nettoyage, peinture, rénovations, de 17 à 19h, à 937-4957. 5-4-82

CHAUFFEUR privé pour haut fonctionnaire, industriel, ou retraité. Bilingue. 735-0678. 5-4-82

Diplômée universitaire en Lettres avec expérience en enseignement du français langue seconde, rédaction publicitaire, traduction, correction d'épreuves, secrétariat, cherche emploi temporaire jusqu'à la mi-mai. 522-6401. 5-4-82

RECHERCHISTE demande travaux en histoire ou science connexe (généalogie, archéologie, ou autre.) 767-1518, de 8 a.m. à midi. 5-4-82

DACTYLO À DOMICILE, états financiers, expertise, etc... Travail soigné. Appeler au: 738-7302. 5-4-82

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

À BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demander Jocelyne ou Gérard. 465-7602. 5-4-82

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729; ou Ginette 671-2295. J.N.O.

■ Divers / Services

CURRICULUM VITAE
Conception
et
rédaction.
Service personnalisé
Rédapro Enr.
327-6636 6-4-82

BICYCLETTE de dame, blanche, 10 vitesses, Ralley Record, équipée, comme neuve, 1981, 3 mois d'usure. 672-6639. 5-4-82

SÉJOUR/VACANCES, enfants dans famille à la campagne. 1-258-2123. 5-4-82.

À VENDRE instruments d'ophtalmologie, instruments de chirurgie, équipement de bureau (cabinet d'ophtalmologiste). Succession. Pour informations: 281-8913. 5-4-82

MACHINE À ÉCRIRE Hermes 10 Suissa, clavier européen, vaut $850, moitié prix. 849-5961, soir. 5-4-82

■ Fermes à vendre

ST-ANTOINE ABBÉ, 104 acres, maison 6 pièces, 4 + 4 bâtiments, grand boisé, très bon pour récolte, cause départ. Valeur $95 000. sacrifierais $75 000. 495-4796, 1-826-4254. 5-4-82

■ Livres

A VENDRE, Édition Limitée et signée de J.A. Martin Photographe. 8 épreuves par Le Sauteur, Art Global, 1980. $2500. 931-0541. 5-4-82

6000 LIVRES - Arts, langues, sciences sociales, histoire, littérature, etc... Français, anglais, espagnol, autres. Disques classiques, jazz. Prix d'écoulement. **LIBRAIRIE PRINCE ARTHUR. 3579, De Bullion. 843-5105.** 5-4-82

■ Propriétés à vendre



QUÉBEC, Face aux plaines avec proximité Colline Parlementaire et Citadelle, fort intéressante résidence 3 logements dont le 7 pièces comprenant rez-de-chaussée entier et 3 chambres à l'étage supérieur sera libre pour acheteur, foyer, boiseries, bonne finance.
Madame Hardy, 1-(418) 527-0431
Trans-Action Morin Ass. Courtiers, 1-(418) 683-2103
6-4-82

■ Maisons à louer

CENTRE-VILLE, Atwater, exceptionnel cottage détaché brique, 4cc, cheminée, vaste cuisine équipée, 2 s.b., $700/mois, non chauffée; à partir du 15 avril. Nora Bernier. 932-1112, 481-8687. 5-4-82

MAISON HISTORIQUE rénovée, Laval-Des-Rapides, bord de rivière, vue magnifique, 5 min. métro, $1000/mois. 667-9802, 668-4892. 5-4-82

MAISON À PARTAGER, spacieuse, meublée, située au bord de la rivière des Prairies, Pierrefonds, grand jardin, piscine. 626-0871, 879-1254. 5-4-82

■ Maison de campagne à louer

MONT-ROLLAND; Maison de campagne à louer: Sur une ferme, à 4 milles du village, magnifique maison de pièces, rénovée, complètement meublée. Onze appartements, 4 chambres à coucher, chauffage électrique plus poêle à bois, foyer, laveuse, sécheuse proximité de lac. 1er Mai. Saison; été $3,600 possibilité de location annuelle... Tél: soir 526-9621, fin de semaine 229-4176. Référence requises. 5-4-82

CANTONS DE L'EST, près Eastman, 4 chambres à coucher, feu de foyer, étang, libre 1er mai, soir: 931-5879. 5-4-82

■ Maisons de campagne à vendre

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, face à la rivière, dans village. Victorienne 1896, restaurée, 4 c.c., 2 salles de bain, grand jardin. $66 500. Possibilité de financement. 15%. Tél.: (514) 787-2748. 5-4-82

CENTENAIRE rénovée, grande, confortable, terre 240 arpents, petits bâtiments, érablière, boisé, rivière. Bellechasse, 60km Québec, meublée ou non. $75 000. Après 18h: 418-681-9329. 5-4-82

■ Oeuvres / Objets d'art

JEAN-PAUL LEMIEUX
"Maria Chapdelaine"
Album - 10 lithos
Simon, 279-2188
5-4-82

MARC-AURÈLE FORTIN, huile 18 X 20, "Maison à Ste-Rose", 1950, $10 000. 873-5546. 30-4-82

LITHOGRAPHIE, Jean-Paul Lemieux, "La Dame de Coeur", à vendre, bon prix. 935-0695. 6-4-82

■ Offres d'emploi

RECHERCHONS hygiéniste dentaire avec expérience 3 jours/semaine. 845-6283. 05/04/82

IMPORTATEUR d'articles de cadeaux recherche représentant(e) à commission pour couvrir Montréal et environs. Autres lignes non concurrentielles acceptées. Voiture nécessaire. Écire à: Charles Tiberghien, 6469 Boyer, Mtl. H2S 2J2. 5-4-82

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, bilingue, sténodactylo, expérience nécessaire. Pour étude légale située au Complexe Desjardins. 281-1537. 7-3-82

SECRÉTAIRE MÉDICALE demandée avec 2 ans d'expérience. Communiquer avec Denise: 845-3716 pour une entrevue. 10-4-82

■ Propriétés à vendre

ST-BRUNO, confort, luxe et qualité. Bungalow style Ranch, 4 chambres, magnifique foyer au salon, grande s. à manger. Piscine chauffé, exclusif. Charlotte Duquet-Uhlen. 653-2496, 653-1270. Montréal Trust courtier. 5-4-82

ST-ADOLPHE d'HOWARD, bord du lac St-Joseph, amateur de voile, maison construite il y a une soixantaine d'années, murs et planchers en bois franc, fenêtres françaises, cuisine ancienne et authentique avec chambre froide, vue sur lac et montagne, s. de séjour avec foyer stuc.. $79 000. Marie-Andrée Dupras. Ligne directe: 430-8012, 227-2611. Immeubles Léger Inc. 5-4-82

PAPINEAU & MONT-ROYAL, 2 étages, 8300 p.c., hypothèque fantastique, Mme Cober. 735-2281. Montréal Trust courtier. 5-4-82

BOUCHERVILLE, bungalow 1979, 46 x 25, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine spacieuse, base de foyer. Terrain 7300 p.c., clôturé, piscine creusée. Proximité parc et autobus. $79 900. Après 18h, 641-1100. Agent s'abstenir. 5-4-82

CÔTE-DES-NEIGES, excellente occasion, prix drastiquement réduit, rue Jean-Brillant, beau grand duplex détaché, 2 x 7½, plus 2½, garage, jardin, hypothèque intéressante. $175,000. Pas d'agent 737-0390. 5-4-82

OUTREMONT, cottage 5cc, boiseries chêne, jardin, garage, sous-sol fini, foyer naturel. A. Trudeau courtier. 733-1871. 5-4-82

OUTREMONT, duplex 7½ x 7½, sous-sol fini, garage, foyer naturel, proximité Collège Stanislas. A. Trudeau courtier. 733-1871. 5-4-82

ST-ANNE-DES-LACS, maison neuve, style Normande en pierre, 4 cc, 2 foyers, 1 foyer chambre des maîtres, garages, lac privé, 40 milles Montréal, FAUT VOIR. $185 000. MAISON OUVERTE DIMANCHE 4 AVRIL entre 10 et 6h. 169 Chemin des Cèdres. 495-4796, 1-224-7203. 5-4-82

LORRAINE, cottage 11 pièces, garage, isolation supérieure, chauffe-eau solaire, $88 000, conditions flexibles, visite libre dimanche 1-4 p.m. Particulier. Jour: 694-4141, soir: 459-4423. 5-4-82

CARIGNAN: Maison pierre 1750! Charpente impressionnante. Potentiel rare. Huguette St-Germain 464-1633, 467-1211. Trust Général couriter. 5-4-82

BROSSARD: Propriété exceptionnelle, 15 pces, construction récente, grand terrain. À voir! Clairette Vincent. 651-9381, 651-9348. Trust Général courtier. 5-4-82

CÔTE-DES-NEIGES, Stanleyweir, voisinage Marie-de-France, duplex luxueux 6½ x 6½ (pétant de soleil). Occupation du bas: 3 cc, salon 12 x 22, s. à manger séparée, chambre principale 12 x 18 avec 3 grands placards et s. de bain. Cuisine sensationnelle 22' (buanderie), porte donnant sur balcon et jardin. Salle de jeu (600 p.c., powder room), idéal pour professionnel. Immense garage, valeur exceptionnelle. Réduit $219 000 MLS, propriété élégante et de bon goût. Isabelle Lafrenière courtier. 482-1381. 5-4-82

OUTREMONT, logement en copropriété, 5½ rénové, rez-de-chaussée, $48 500, comptant minimum $15 000. Disponible le 1-7-82. 276-5728. 5-4-82

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT
304 QUERBES
— Soyez intelligent!
— Attendez les taux d'hypothèques raisonnables.
— Location - bail 1 an - option d'achat.
— $200 / mois comme dépôt.
— Occupation à discuter.
— Qu'en pensez-vous?
IMMEUBLES OUTREMONT COURTIER INC.
271-6855, Jean Maisonneuve
5-4-82

OUTREMONT
Querbes près Laurier, const. 1940, semi-détaché. 5 chambres à coucher, salon avec foyer, s. à manger, cuisine, s/sol fini, jardin. Pas d'agent. $160 000. **271-7803** (non négociable) 5-4-82

LAVAL-DES-RAPIDES
Cottage détaché, 1980, 4 chambres à coucher, 2 s. de bain, salle à manger, sous-sol fini, tapis, terrasse. Près Pont-Viau. 669-9319, 286-5656. 5-4-82

VICTORIA, limite de Westmount, bus 124 à 50 pas, métro tout près, magnifique duplex, parfait état, prox. Villa-Maria et Ville Ste-Marceline, Collèges Marie-de-France, Notre-Dame et Marguerite Bourgeois. Idéal copropriété: 2 systèmes chauffage, 2 chauffe-eaux, garage, 2 places. Haut: 8½, 2 s.b., foyer. Bas: 7½, 2½ s.b., foyer, sous-sol fini. Planchers et boiseries chêne. Prix $228,000. Hyp. $79,500 à 13⅞%, échéance juin 85. Tél.: Jour 288-8538, soir et week-end 488-8783. 5-4-82

VIEUX LAPRAIRIE: Superbe cottage, centenaire en bois de pin, 2 lucarnes, jardin, Hilde Dumez 651-9381, 454-4711. Trust Général courtier. 5-4-82

VIEUX LONGUEUIL: Exclusif, quadruplex de luxe, R.D.C. 8 pces, 3 garages, approx. des services, Clairette Vincent, 651-9381, 651-9348. Trust Général courtier. 5-4-82

VIEUX LONGUEUIL: Grand cottage, âgé, idéal pour centre d'accueil ou autres, près des services, Clairette Vincent, 651-9381, 651-9348. Trust Général courtier. 5-4-82

CDN, CIRCLE ROAD: Cottage 6 pièces, quartier exclusif, près Marie de France, métro, jardin. E. Kirsch 483-1080. Trust Général courtier. 5-4-82

CHOIX DE CO-PROPRIÉTÉ: Laval, Clark, Aylmer, Casgrain, St-Dominique, Victoria, Hampton, Outremont. L. Valois 733-6681. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Beau duplex 8-7, co-propriété et 2 bachelors, hyp. $73,000. 11%. L. Valois 733-6681, M. Trudeau 731-4338. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Co-propriétés rénovées, Champagneur 2e étage, De l'Épée rez-de-chaussée. Micheline Trudeau 731-4338. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Maison de ville, impeccable, 8 pièces, 2½ s. de bains, 2 foyers, garage, terrasse, $165,000. E. Brodeur 735-6433. Trust Général courtier. 5-4-82

PRÈS RADIO CANADA: Co-propriété, 4½, 5½ et maisonnette, secteur en croissance, bon prix. J. Pilon 739-1598. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Cottage impeccable, 4 ch. foyer, boiserie chêne, plein soleil, jardin. Michèle Asselin 279-9803. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Cottage vue sur Parc, 5 c.c., 2½ s. de bains, foyer, boiserie, jardin. Michèle Asselin 279-9803, 735-6433. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Co-propriété De L'Épée, grand 7½ avec foyer, seulement $42,000, faites vites. P. Pétrucci 342-1039. Trust Général courtier. 5-4-82

OUTREMONT: Goûtez au charme d'une maison claire à l'abri de la circulation, 4 c.c., et s. de jeu. J. Drouault 733-9753. Trust Général courtier. 5-4-82

ÎLE GOYER: luxueux domaine piscine intérieure, $349,000, Émile Corneau 337-5480. 737-1731. Le Permanent courtier. 5-4-82

OUTREMONT, cottage en terrasse, état impeccable. 7 pièces, cuisine moderne, s/s fini, garage, 674 Stuart, coin Lajoie. $169 000 après 3h: 279-3230, pas d'agent. 5-4-82

CÔTES-DES-NEIGES, duplex 2 x 7 pièces, près Université de Montréal, rez-de-chaussée, 7 pièces, 4 chambre à coucher, 2 s.b., plus salle de jeu au sous-sol. $215 000. Pas d'agent. Visites sur rendez-vous. J. Brunet: 274-7309. 5-4-82

SNOWDON COPROPRIÉTÉ, 6½, cuisine neuve, garage, jardin, très beau. $49 000 hypothèque jusque $30 000 à 13%, ($333/mois). 341-3640. 5-4-82

COPROPRIÉTÉ, CÔTE-DES-NEIGES, beau 6½, éclairé, face Université de Montréal, 2 balcons, stationnement, bon financement, libre 1er juillet. $52,000. 495-4796. 5-4-82

OUTREMONT, duplex 5½-6½, sous-sol fini, immense jardin, privé, garages, libre immédiatement. 495-4796. 5-4-82

LOGEMENT à vendre à Outremont, 8½, $58,000. 277-6671 après 5h. 5-4-82

OUTREMONT près rue Laurier, triplex avec 2 garages. $159,000. Pas d'agent, particulier, 276-4974. 6-4-82

N.D.G., privé, ouvert aux visiteurs samedi-dimanche 1-5 p.m.; 4625 St-Ignatius (près Somerled). Cul-de-sac, adjacent Campus Loyola. Cottage impeccable, 3 chambres. 482-6940. 5-4-82

■ Propriétés à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

ST-SAUVER. Charmante Canadienne - Terrain bien aménagé - À distance de marche de toutes commodités - Endroit tranquille - Idéale pour jeune famille. L. LAVIGNE: 434-1707 1-227-3737

ST-LAMBERT: Grand bungalow, construction 1969, 4 chambres, salle à manger, foyer, garage, salle familiale, $98,000. Aline Murphy, 672-6020, 465-3472.

VAL DAVID: VALLÉE BLEUE. Duplex suisse - Excellente construction - Vue spectaculaire - Bons revenus - À proximité des pentes de ski - Prix 55,000$ THÉRÈSE CARON: 434-1707 1-227-5810

ST-SAUVEUR: Pension fmiliale toute équipée. 11 c.c. chacune munie d'un lavabo et installation de téléphone et intercom. Chauffage électrique. Revêtement aluminium. Idéale pour maison de convalescents. Propriété en excellente condition. L. LAVIGNE: 435-5460 1-227-3737

OUTREMONT: Face au Parc Pratt: 5 chambres, 2 foyers. Face au Parc Outremont, 4 chambres, 2½ bains, Face à La Montagne: Condo, 2 chambres, 1½ bains. Raffinement - Classe - Boiseries-Confort. Jacqueline Pineau 735-2681, 688-5339.

CÔTE DES NEIGES: Près Université, duplex, 5½-6½, bas libre, garage double. $130,000 Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2176.

AHUNTSIC: Un bijou! Triplex impeccable, boiseries en chêne, superbe cuisine avec tous les appareils, sous-sol fini. Très bon revenu. Près des transports. $169,000. Maryse Labelle 735-2681, 738-9834.

OUTREMONT: Impeccable cottage, prix réduit, 4 ch., S. à D. avec poutres, boiserie chêne, S.S. refait à neuf. CONDO 3 ch. 2 S. de B., S.à D., prix réduit. Micheline D. Coderre 735-2681, 731-4377.

VALCOURT - Ferme 118 acres maison centenaire, site extraordinaire, 1½ hrs de Montréal, bâtiment en bonne condition, prix ?

Les Expos commenceront avec neuf lanceurs

Bahnsen congédié et Palmer cédé aux mineures

par Michel Lajeunesse

WEST PALM BEACH (PC) — La tête basse, Stan Bahnsen entassait tous ses effets personnels dans son sac. Certains coéquipiers sont venus lui serrer la main et lui souhaiter bonne chance. Bahnsen venait d'apprendre qu'il a été remercié de ses services par les Expos de Montréal.

Les Expos ont en effet annoncé, hier, qu'ils ont congédié le vétéran lanceur de relève et qu'ils ont cédé le contrat du jeune artilleur droitier David Palmer aux Chicks de Memphis, réduisant ainsi leur personnel à 26 joueurs, un de plus que la limite permise.

«Les Expos ont décidé de commencer la saison avec neuf lanceurs et je me retrouvais le 10e. Il ne faut pas être un génie en mathématiques pour comprendre qu'ils n'avaient plus besoin de mes services, a dit Bahnsen, très déçu de la tournure des événements.

«Ce club a été bon pour moi, les Expos m'ont aidé à prolonger ma carrière, a dit Bahnsen. Mais je ne sais quoi penser pour l'instant, je n'ai jamais été congédié. Mon agent Norden (Cookie) Lazarus contactera certaines équipes. Je ne suis peut-être pas capable de me tailler un poste avec les Expos, mais je pense être encore capable de lancer pour une autre équipe.»

Bahnsen, qui est âgé de 37 ans, a déjà connu des heures de gloire dans le baseball. En 1968, il avait été la recrue par excellence dans la Ligue américaine quand il avait remporté 17 victoires avec les Yankees de New York. Avec les White Sox de Chicago, il avait connu une saison de 21 victoires en 1972. Mais, cette année, au camp d'entraînement, sa moyenne de points mérités était de 5.54 et, en 13 manches, il avait accordé 20 coups sûrs et huit buts sur balles.

«Je ne peux m'imaginer que les Expos joueront avec seulement neuf lanceurs. On ne peut pas commencer la saison avec neuf lanceurs seulement dans la Ligue nationale. Cela peut se faire dans la Ligue américaine grâce au frappeur désigné, a dit Bahnsen, les Expos courent au suicide avec seulement neuf lanceurs. Et maintenant, ils n'ont plus de véritable lanceur de longue relève. Je sais qu'ils misent sur Bob James et il a connu un bon camp. Je leur souhaite de réussir.»

Bahnsen se retrouve maintenant sans emploi, mais les Expos devront lui verser son plein salaire cette saison et une partie de son salaire l'an prochain.

«J'aurais aimé que les Expos se décident bien avant, a mentionné Bahnsen. Maintenant, toutes les équipes ont des problèmes avec leurs alignements et c'est le temps de réduire leur personnel. Il sera beaucoup plus difficile maintenant de me trouver un poste.»

Au sujet de Palmer, les Expos voulaient surtout qu'il obtienne plus de travail comme lanceur partant et il devrait être rappelée dès que son travail sera jugée satisfaisant.

«David Palmer est un lanceur partant et nous voulons qu'il travaille comme partant, a dit Jim Fanning. Lors des premières semaines de la saison, nous n'avons pas besoin de cinq ou six partants. Palmer lancera le match de dimanche pour Wichita ici même à West Palm Beach. Les Chicks entreprennent leur saison à Savannah le 9 avril et ils y disputeront un programme double le lendemain. Palmer lancera dans un de ces trois matches.

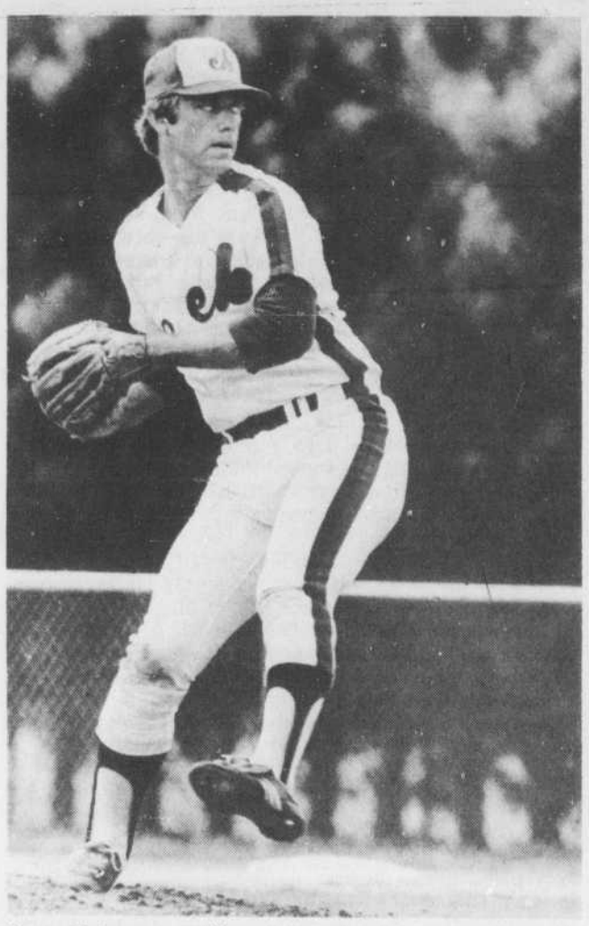
Selon Jim Fanning, Palmer a très bien compris la décision des Expos et il sait que c'est la meilleure chose qui pouvait se produire dans son cas.

«Nous voulons qu'il travaille le plus possible à Memphis où il fait chaud. Nous ne voulions pas qu'il suive l'équipe à Pittsburgh ou Philadelphie et qu'il reste sur les lignes de côté. Il sait que c'est la meilleure chose pour lui. Nous le rappelerons quand le calendrier le commandera», a dit Fanning.

Quant à Bahnsen, Fanning a eu un entretien avec lui et tout s'est bien déroulé.

«Nous lui avons expliqué que nous voulions commencer la saison avec neuf lanceurs, a dit Fanning. J'ai tenu à le remercier pour les quatre saisons et demie qu'il a passées avec les Expos. Il n'a jamais refusé de lancer même dans les situations les plus difficiles. Je crois bien qu'il pourra se trouver du travail ailleurs.»

Le président John McHale a mentionné qu'il avait tenté d'échanger Bahnsen.



Stan Bahnsen a déçu à l'entrainement, presentant une m.p.m. de 5.54.

Borg ne rate pas sa rentrée

MONTE CARLO, Reuter — Contraint de passer par les qualifications pour accéder au tableau final du tournoi de Monte Carlo, le Suédois Bjorn Borg n'a pas raté sa rentrée dans le circuit international, hier, en battant l'Italien Paolo Bertolucci en deux sets 7-5, 6-0.

Après cinq mois d'inactivité, au cours desquels il a affirmé avoir «oublié complètement le tennis» et n'en avoir même pas regardé à la télévision, le quintuple champion de Wimbledon est apparu, ce qui n'est guère surprenant, pas tout à fait au point, notamment au service.

Mais Borg s'est dit rassuré par son match et capable de retrouver sa place de numéro un mondial, même en ne jouant qu'une dizaine de tournois.

Fait inhabituel pour lui, Borg devait passer par les qualifications car il refuse de s'aligner dans le minimum requis de 10 grands prix. Le tirage au sort lui avait désigné un vétéran des courts, Bertolucci, 28 ans.

Profitant des difficultés de Borg à entrer dans le match, l'Italien s'est assuré rapidement un avantage de 3-0 devant des gradins à moitié remplis. Le Suédois paraissait alors maladroit surtout au service. Il lui a fallu plusieurs jeux pour retrouver ses automatisme, ajuster quelques passing-shots du revers «Made in Borg» et enlever finalement le premier set, 7-5.

Dans la seconde manche, sans retrouver un Borg du meilleur cru, les spectateurs ont pu constater que le Suédois n'avait rien perdu de son savoir-faire. Aidé par les maladresses de Bertolucci, complètement dépassé par les événements et qui ne marqua dans ce set que 15 points, Borg a bouclé le match en 20 minutes sur un 6-0 sans appel.

Après sa victoire, Borg, détendu et de fort bonne humeur, a confié qu'il avait trouvé son retour à la compétition plus difficile qu'il ne le pensait. Il a dit être au point physiquement mais sans doute pas au plan de la concentration.

À 25 ans, le Suédois n'a, légitimement, pas renoncé à reconquérir la couronne mondiale que lui a ravie l'Américain John McEnroe et il a annoncé clairement la couleur: «Je veux redevenir le numéro un mondial.

Sanderson en relève?

Johnson au 2e but

WEST PALM BEACH (PC) — Wallace Johnson a commencé hier au deuxième but pour un quatrième match d'affilée et, même si le gérant Jim Fanning n'a pas voulu le dire ouvertement, c'est lui qui devrait se retrouver à cette position, mardi prochain, quand les Expos entreprendront la saison 1982 à Pittsburgh, contre les Pirates.

«Wallace Johnson a bien frappé, il a bien joué défensivement, a mentionné Fanning. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il a de bonnes chances de commencer la saison au deuxième but».

Fanning n'a pas voulu en dire plus, mais c'est bien évident, suite à l'utilisation qu'il a faite de Johnson et de Rodney Scott au cours de la dernière semaine, que ce sera Johnson qui évoluera de façon régulière au deuxième but.

Johnson a souri quand on lui a rapporté ces paroles de Fanning. «C'est sans doute vrai, a-t-il dit. Vous me dites que j'ai sans doute mérité le poste régulier. Je suis surpris parce que Rodney Scott a connu lui aussi un bon camp d'entraînement.»

Hier, les Expos ont porté leur fiche à 13 victoires et 12 défaites dans la Ligue des pamplemousses en battant les Orioles de Baltimore un simple de Brad Mills. Le jeune Bob James, qui a mérité un poste dans le groupe de neuf lanceurs, a lancé une manche et il a remporté la victoire.

Steve Rogers, qui lancera un match d'ouverture à Pittsburgh, a commencé le match. En cinq manches, il a donné un point aux Orioles en espacant huit coups sûrs.

«Cependant, j'aurais aimé voir Bob James à l'oeuvre pendant une autre manche, a dit Fanning. Il a très bien fait, mais il a encore besoin de travail.»

Grand Prix de Long Beach

Villeneuve cinquième aux essais

LONG BEACH (PC) — Bien que diminué par des quintes de toux qui l'ont tenu éveillé dans la nuit de jeudi à vendredi, Gilles Villeneuve a réussi le cinquième temps, hier, lors des essais chronométrés du Grand Prix de Long Beach, en Californie.

Son ancien rival en formule atlantique, Keke Rosberg, sur William, a été le plus rapide en 1:28.57. Niki Lauda (1:28.79), sur McLaren, Nelson Piquet (1:29.93), sur Brabham, et Alan Prost (1:29.93), sur Renault, ont également devancé Villeneuve (1:29.94), sur Ferrari, et Nigel Mansell (1:30.11), sur Lotus, de sorte que six marques différentes ont pris les six premières positions.

Obligé de prendre la voiture de réserve, le coéquipier de Lauda, John Watson, s'est contenté du 26e temps, tandis que Didier Pironi, s'est classé septième, sur la deuxième Ferrari, et Mario Andretti 14e, sur l'autre William.

«Je suis surpris d'avoir réussi un aussi bon temps, a dit Villeneuve. Les nombreuses modifications sur le circuit ne sont pas à l'avantage du turbo. Le peu de courbes rapides que comportait le circuit sont disparues et la chicane (courbe en forme de S) au milieu de la ligne droite nous ralentit encore. Nous ne pourrons jamais avoir les bons rapports de vitesse ici.»

Dans les circonstances, Villeneuve était donc fort satisfait de sa performance, à seulement un dixième de seconde derrière Prost, le plus rapide pilote turbo.

«J'aurais pu faire mieux, 1:29.5 je crois, avec les pneus plus mous utilisés à la fin des essais. Malheureusement, croyant avoir plus d'adhérence à la sortie d'une courbe, je suis passé en deuxième vitesse plutôt que de rester en première comme précédemment, la voiture a sous-viré et j'ai heurté le mur.

«Demain, samedi, j'aurai deux trains de pneus semblables et je devrais tourner en 1:29.0».

Selon Villeneuve, ces pneus de qualification à gomme tendre sont bons pour quatre tours avec la majorité des voitures, mais efficaces pour seulement deux tours dans le cas des Ferrari.

«Pour nous, a-t-il précisé, il s'agit encore d'un problème d'adhérence à basse vitesse, comme à Rio. La situation s'est améliorée mais est encore loin d'être réglée».

Villeneuve a commis deux têtes-à-queue. «Faut bien s'amuser un peu», a-t-il déclaré en riant avant de répéter les explications concernant l'absence d'adhérence.

Contrairement à plusieurs, Villeneuve ne pense pas que la prolifération des chicanes sur les circuits constitue un moyen voulu d'embêter les turbos, même s'ils survient inévitablement cette conséquence.

«Elles sont conçues pour des motifs de sécurité, estimet-il, pour ralentir les voitures et le spectacle est meilleur pour les spectateurs.

«Mais la formule Un est plus lente que les formules Indianapolis, les voitures du Mans et les stocks cars, poursuit Villeneuve. Le danger de la formule Un réside dans les virages que l'on peut prendre trop rapidement (à cause des perfectionnements aérodynamiques) et ce n'est pas en ajoutant des chicanes au milieu des lignes droites qu'on va régler le problème».

Plusieurs personnes croient que ces chicanes sont multipliées pour nuire aux turbos et, las de toutes ces querelles internes en formule un, Enzo Ferrari aurait récemment menacé de retirer son équipe de la Compétition.

Le Grand Prix de Long Beach sera disputé demain.

Curling: le Canada termine en tête

GARMISCH-PARTENKIRCHEN, Allemagne de l'Ouest (PC) — Le Canada a terminé en tête du tournoi à la ronde des championnats mondiaux de curling grâce à un gain de 9-2 contre l'équipe française, hier.

Le Canada a gagné sept matchs et n'a subi que deux revers, méritant ainsi une participation aux demi-finales qui débutent aujourd'hui, à Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne de l'Ouest.

Les participants à la ronde demi-finale ne sont pas encore déterminés puisque cinq formations ont pris le deuxième rang avec des fiches identiques de cinq gains et quatre revers. Ce sont la Suisse, l'Italie, l'Allemagne de l'ouest, la Suède et a Norgège.

L'Allemagne de l'Ouest a finalement mérité le deuxième rang au classement du tournoi à la ronde à cause de sa fiche de trois gains et un revers contre les formations qui étaient ex-aequo en deuxième place.

Des matches éliminatoires entre la Suisse et l'Italie et la Norvège et la Suède vont décider aujourd'hui des participants à la ronde demi-finale.

Un seul candidat à la succession de Pound

Une seule personne a jusqu'à présent confirmé son intention de succéder à Dick Pound à la présidence de l'Association olympique canadienne.

Il s'agit de Roger Jackson, de Calgary, vice-président de l'Association olympique, ex-directeur de Sport-Canada et actuellement doyen de la Faculté d'éducation physique à l'Université de Calgary. Jackson a remporté une médaille d'or en aviron aux Jeux olympiques de Tokyo, en 1964.

L'Association olympique canadienne doit élire un nouveau président lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, à Montréal, le samedi 24 avril. Quelque 250 personnes ont droit de vote.

Pound se retire avant la fin d'un deuxième mandat de quatre ans, ayant été élu en 1977 et 1981. Il quittera la présidence à la fin du mois, mais il demeurera membre du Comité international olympique (CIO). Il a été élu au CIO en 1978, joignant ainsi James Worrall, nommé en 1967.

R.M.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Québec 8, Boston 3
Philadelphie 3, Islanders NY 3
Calgary 11, Colorado 0
Hier
Pittsburgh à Rangers NY
Minnesota à Winnipeg
Ce soir
Buffalo à Montréal
Boston à Québec
Rangers NY à Hartford
Philadelphie à Islanders NY
Washington à Toronto
Chicago à St-Louis
Calgary au Colorado
Vancouver à Los Angeles
Dimanche
Montréal à Washington
Québec à Buffalo
Hartford à Boston
Islanders NY à Pittsburgh
Toronto à Philadelphie
St-Louis à Detroit
Minnesota à Chicago
Winnipeg à Edmonton
Los Angeles à Vancouver
(Fin de la saison régulière)

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	92	119	211
Bossy, Isl	63	80	143
P. Stastny, Qué	45	91	136
Maruk, Was	58	74	132
Trottier, Isl	49	78	127
Dionne, LA	50	66	116
Savard, Chi	32	83	115
Smith, Min	42	71	113
Ciccarelli, Min	54	52	106
Taylor, LA	39	67	106

	b	a	pts
Keith Acton	35	51	86
Guy Lafleur	26	56	82
Mark Napier	39	41	80
Mario Tremblay	32	39	71
Pierre Mondou	34	32	66
Larry Robinson	12	47	59
Steve Shutt	31	24	55
Doug Jarvis	20	28	48
Bob Gainey	21	25	46
Réjean Houle	11	31	42
Rod Langway	5	33	38
D. Wickenheiser	12	23	35
D. Risebrough	15	18	33
Brian Engblom	4	28	32
Mark Hunter	18	11	29
Robert Picard	2	26	28
Craig Laughlin	12	11	23
Gaston Gingras	6	17	23
Chris Nilan	7	4	11
Gilbert Delorme	3	7	10
Rick Wamsley	0	2	2

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
M. Holden	20	0	0	0.00
D. Herron	1547	68	3	2.63
R. Wamsley	2086	93	2	2.67
R. Sévigny	1027	53	0	3.09

(Un but dans un filet désert. Sévigny et Herron se partagent un blanchissage.)

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Hull 5, Sherbrooke 1
T.-Rivières 6, Montréal 3
Shawinigan 7, Chicoutimi 2
Laval 8, Granby 4
Hier
Shawinigan à Sherbrooke
Hull à Chicoutimi
Montréal à Laval
T.-Rivières à Granby
Dimanche
Sherbrooke à Chicoutimi
Hull à Shawinigan
Montréal à Granby
Lundi
T.-Rivières à Laval

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
Thetford Mines 2, St-Jérôme 1
(La série est égale 3-3)
St-Georges 6, St-Laurent 3
(La série est égale 3-3)
Hier
St-Jérôme à Thetford Mines
St-Georges à St-Laurent

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-MONTRÉAL	78	46	15	17	355	215	109
y-BOSTON	78	41	27	10	311	279	92
y-BUFFALO	78	38	25	15	298	262	91
y-QUÉBEC	78	32	30	16	345	338	80
HARTFORD	78	21	40	17	259	341	59

Section Patrick

x-ISLANDERS NY	78	53	15	10	377	240	116
y-RANGERS NY	78	39	26	13	308	296	91
y-PHILADELPHIE	78	37	30	11	315	306	85
y-PITTSBURGH	78	29	36	13	296	330	71
WASHINGTON	78	24	41	13	310	333	81

Conférence Clarence Campbell

Section Norris

x-MINNESOTA	78	36	22	20	339	282	92
y-WINNIPEG	78	33	31	14	316	326	80
y-ST-LOUIS	78	31	39	8	308	340	70
y-CHICAGO	78	28	38	12	321	356	68
TORONTO	78	20	42	6	293	367	56
DETROIT	79	21	46	12	269	342	54

Section Smythe

x-EDMONTON	79	47	17	15	415	294	109
y-CALGARY	79	29	33	17	333	342	75
y-VANCOUVER	78	28	33	17	277	282	73
y-LOS ANGELES	78	24	39	15	310	356	63
COLORADO	79	17	49	13	238	361	47

x-champion de section
y-qualifié pour les éliminatoires

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	pp	pc	pts
LAVAL	10	9	1	56	33	18
CHICOUTIMI	10	7	3	51	47	14
SHERBROOKE	10	6	4	51	43	12
HULL	10	5	5	52	40	10
TROIS-RIVIÈRES	10	5	5	42	47	10
SHAWINIGAN	10	4	6	46	48	8
MONTRÉAL	10	4	6	30	41	8
GRANBY	10	0	10	36	65	0

(Les quatre premières équipes accèdent aux demi-finales)

en bref...

■ *Nykoluk demeure en poste*

TORONTO (PC) — Le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard, a fait taire les rumeurs de congédiement de l'instructeur Mike Nykoluk, hier, réitérant sa confiance en Nykoluk malgré le faible rendement de l'équipe. «Mike a accompli de l'excellent travail auprès des jeunes, j'ai toujours confiance en lui», a dit Ballard. Les Maple Leafs sont présentement en quatrième place dans la section Norris, n'ayant remporté que 20 victoires en 78 matchs. Ils totalisent 56 points, deux de mieux que les Red Wings de Detroit et ils ne sont pas assurés d'une participation aux séries éliminatoires.

■ *Harry Ornest achète...*

(PC) — Le Californien Harry Ornest a acheté les contrats de David Overstreet et Keith Gary, des Alouettes de Montréal, et il essaierait maintenant de céder les deux joueurs à une équipe de la Ligue nationale de football. Le propriétaire des Alouettes, Nelson Skalbania, aurait vendu l'équipe à Ornest, il y a quelques semaines, pour payer une dette de $1,3 million. Par ailleurs, le commissaire de la Ligue canadienne de football, Jake Gaudaur, n'a toujours pas entériné la vente de l'équipe à Ornest.

■ *Yves Létourneau à Sportmania*

Le comédien, journaliste et commentateur sportif Yves Létourneau s'est joint ces jours derniers au magazine Sportmania, en tant que collaborateur. Létourneau signe un premier éditorial dans la livraison du mois d'avril, dans laquelle on peut lire un article sur les trois frères Hunter, Mark, du Canadien, Dale, des Nordiques, et Dave, des Oilers d'Edmonton.

■ *Circuit de Parrish*

POMPANO BEACH (AP) — À son premier match dans l'uniforme des Rangers du Texas, Larry Parrish a frappé un circuit de deux points, et les Rangers l'ont emporté 9-3 contre les Royals de Kansas City, hier après-midi. Parrish sera utilisé au champ droit par les Rangers. Il avait été choisi le meilleur voltigeur de droite dans la Ligue de la Floride, en 1973.

■ *Un Rhodésien en tête*

GREENSBORO, C.N. (AP) — Le Rhodésien Denis Watson a roulé une ronde de 65, sept coups sous la normale, pour prendre la tête de l'omnium Greensboro à l'issue des deux premières rondes, hier. Watson n'a eu besoin que d'un seul roulé sur 11 des 18 trous pour réussir la meilleure ronde du tournoi et porter sa fiche à 137 coups, sept sous la normale du parcours Forest Oak de 6,984 verges.

■ *En deux mots...*

Jerry Pate participera à l'Omnium canadien 1982, au Club Glen Abbey, à Toronto... Les Pirates de Pittsburgh ont placé le nom du lanceur **Jim Bibby** sur la liste des blessés pour une période de 21 jours, en raison d'un malaise à l'épaule... Les Blue Jays de Toronto ont échangé le troisième but **Aurelio Rodriguez** aux White Sox de Chicago, obtenant en retour le receveur et voltigeur **Wayne Nordhagen... Le célèbre Joe DiMaggio** lancera la première balle lors du match d'ouverture des Yankees contre les Rangers du Texas au Yankee Stadium, mardi... En obtenant la première étoile du match de samedi contre les Nordiques de Québec, **Bob Gainey,** du Canadien, s'est approché à 10 points de **Guy Lafleur** au classement cumulatif pour l'obtention de la **Coupe Molson. Lafleur** mène, avec 95 points, suivi de **Gainey,** 85 points, et **Brian Acton,** 75 points, avec encore quatre matchs à jouer... **Thomas Gradin,** des Canucks de Vancouver, reviendra au jeu ce soir. Il a raté les deux derniers matchs de son équipe à la suite d'une légère blessure au cou.

Le Canadien fait appel à Kitchen

Pour combler la perte du défenseur Gilbert Delorme, qui a subi une dislocation de l'épaule contre les Whalers de Hartford au Forum, mardi, le Canadien a rappelé, hier, le jeune Bill Kitchen, des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

Kitchen a pris part à 71 matchs avec les Voyageurs cette saison, marquant trois buts et récoltant 17 passes. L'instructeur Bob Berry a déjà fait appel à lui à deux reprises au cours de la saison, mais il n'a pas endossé l'uniforme.

Kitchen sera vraisemblablement utilisé en cas d'urgence. Le Canadien compte présentement sur cinq défenseurs: Larry Robinson, Brian Engbloom, Rod Langway, Robert Picard et Gaston Gingras.

Le Canadien terminera son calendrier régulier en fin de semaine, en recevant la visite des Sabres de Buffalo, ce soir, et se rendant à Buffalo pour affronter les Sabres, demain. Guy Lafleur, à l'écart du jeu depuis le 11 mars, devrait revenir au jeu, ce soir.

Le Tricolore entreprendra les séries éliminatoires en livrant bataille aux Nordiques de Québec, à compter de mercredi.

Galat engage

MONTREAL (PC) — Le pilote Joe Galat, des Alouettes de Montréal, a complété son personnel de cinq instructeurs, hier, en engageant Dick Walker et Mike Faulkiner.

Faulkiner, ancien adjoint avec les Argos de Toronto et les Giants de New York, de la LNF, travaillera avec les quarts-arrières et les ailiers éloignés.

Walker, instructeur du champ-arrière défensif des Steelers de Pittsburgh au cours des cinq dernières années, occupera les mêmes fonctions avec les Alouettes.

Les autres adjoints de Galat sont George Boutselis, Ardell Weigandt et Jacques Dussault, de Trois-Rivières.

Le Manic de retour

DAYTONA — Le Manic a mis fin à son entrainement en remportant une victoire de 7-1 contre le Collège Rollins, hier après-midi.

Gordon Hill et Fran O'Brien ont marqué trois buts chacun. Alan Willey a réussi l'autre but du Manic qui poursuivra maintenant son entrainement au Stade Molson, à Montréal, à compter de lundi.

Le Manic entreprendra la saison 1982 en rendant visite aux Roughnecks de Tulsa, le samedi 10 avril. Le match d'ouverture au Stade olympique aura lieu le 18 avril, contre les Drillers d'Edmonton.

COUREZ LA CHANCE DE PARTICIPER À

L'UNE DES CHASSES LES PLUS PRESTIGIEUSES



Le Service canadien de la faune vous invite à vous inscrire à un tirage au sort pour participer à une **chasse à la Grande Oie blanche à la Réserve nationale de faune du cap Tourmente.**

— la chasse aura lieu du 29 septembre au 28 octobre 1982;
— à la mi-juin, 240 chasseurs seront choisis lors d'un tirage au sort par ordinateur;
— le droit de chasse pour la personne choisie et son(sa) compagnon(gne) est de $150 pour 2 demi-journées, incluant caches, guides et transport sur la Réserve;
— un droit d'inscription de $3 non remboursable doit accompagner le formulaire officiel d'inscription;
— les mandats-poste ou les chèques doivent être payables à l'ordre du Receveur général du Canada;
— une seule inscription par personne sera acceptée.

On peut se procurer le formulaire officiel d'inscription auprès des **associations locales de chasse et pêche affiliées à la Fédération québécoise de la faune** ou à:

La Réserve nationale de faune
du cap Tourmente
C.P. 130
Beaupré, Québec
G0A 1E0
Tél.: (418) 827-3776

et on doit retourner ce formulaire à la Réserve du cap Tourmente avant le 26 mai 1982.

Environnement Canada
Service canadien de la faune
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Canada

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Marguerite Bourgeois

MARGUERITE Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, sera canonisée en octobre prochain. Pour tous les habitants de ce pays et en particulier pour la communauté catholique, c'est une grande et belle nouvelle. Une nouvelle, à vrai dire, émouvante. On imagine aussi la joie qui a dû éclater hier matin à la maison mère de la rue Sherbrooke après le coup de téléphone en provenance de Rome. C'est effectivement un grand jour.

Pour la plupart des Québécois Marguerite Bourgeois constitue une figure familière. En 1961, on estimait à 100,000 le nombre d'enfants qui recevaient alors l'enseignement des «dames» de la Congrégation, comme on les appelait à l'époque. Depuis le 30 avril 1658, date à laquelle soeur Bourgeois ouvrait sa première école dans une étable de la rue Saint-Paul, au moins dix générations de Québécois ont appris à se souvenir de cette femme.

Astucieuses, les «dames» de la Congrégation, grandes éditrices de manuels scolaires, avaient pris soin d'illustrer le livre de lecture de scènes de la vie de Marguerite Bourgeois. La génération des 40 ans se souvient encore de cette illustration où Soeur Bourgeois avait fait cuire de la tire Sainte-Catherine pour ses écoliers installés dans l'une des tours du fort des Sulpiciens encore visible au 2065 Sherbrooke ouest.

Marguerite Bourgeois peut, à juste titre, être considérée comme une des fondatrices de Montréal puisqu'elle y est venue à l'instigation de la soeur de M. de Maisonneuve, 11 ans après celui-ci. Le pays était encore si neuf qu'elle a dû attendre huit ans avant de commencer à y enseigner: il n'y avait tout simplement pas assez d'enfants d'âge scolaire, compte tenu que la mortalité infantile en ravissait un bon nombre. Fort heureusement, deux bâtiments construits à son initiative et encore debout rappellent sa présence et ces temps de fondation: l'église de Bonsecours rue Saint-Paul et le couvent Saint-Gabriel de la rue Charlevoix à la Pointe-Saint-Charles.

Marguerite Bourgeois constitue évidemment dans l'histoire de l'éducation de ce pays une figure dominante puisqu'elle y a fondé les premières écoles de filles, écoles du reste «gratis» et donc en quelque sorte publiques. En dehors de Québec où les Ursulines étaient déjà à l'oeuvre, le seul réseau d'écoles alors existant a été créé par elle. Il n'est pas jusqu'à Louisbourg en Acadie où l'on retrouve encore les traces dans la pierre d'un établissement que, plus tard au 18e siècle, ses soeurs établiront.

L'oeuvre sociale de Marguerite Bourgeois auprès des colons du temps a aussi été importante. Elle dirigea même la première agence matrimoniale du pays puisque c'est chez-elle que furent accueillies les filles du Roy. La tradition veut même que les habitants, venant y chercher épouse, devaient subir de la soeur Bourgeois un examen en bonne et due forme.

Marguerite Bourgeois c'est aussi et surtout la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, l'une des premières sinon la première communauté religieuse fondée en ce pays. C'est en réalité comme laïque que Marguerite Bourgeois est venue en Nouvelle-France même si elle était attachée à la «congrégation externe» d'une communauté religieuse de Troyes, la Congrégation Notre-Dame.

Arrivée seule en ce pays, elle comprit rapidement qu'elle ne pourrait pas mener seule l'oeuvre d'éducation qu'elle voulait entreprendre. Elle est donc retournée à trois reprises en France pour y ramener des compagnes.

Elle réalisa vite aussi qu'il ne serait ni possible ni même pertinent de regrouper ses soeurs en une communauté cloîtrée compte tenu de la mission du groupe: les soeurs allaient souvent deux par deux dans les villages pour y fonder des écoles. Sa congrégation devait donc être composée de «filles séculières». La chose n'allait pas de soi et, sur la fin de sa vie, elle dût s'opposer fermement à Mgr de Saint-Vallier qui, justement, voulait, à l'instar des Ursulines de Québec, faire de la Congrégation une communauté de cloîtrées, seul modèle de vie religieuse féminine alors connu. À cet égard et à bien d'autres, Marguerite Bourgeois était donc une femme résolument moderne.

Marguerite Bourgeois est morte en 1700. Déjà la population considérait sa vie come une aventure humaine et spirituelle exceptionnelle, rapportent les historiens les plus sérieux. Le Saint-Siège aura mis près de 300 ans à reconnaître officiellement ce qui constituait une évidence ici pour la communauté catholique.

La Congrégation Notre-Dame compte aujourd'hui près de 2600 religieuses qui oeuvrent au Canada, aux États-Unis, au Honduras, au Japon, au Cameroun, au Guatemala et, qui l'eut cru, même en France. À toutes ces femmes à qui notre pays en particulier est si redevable, nous disons notre plaisir de partager leur joie.

Jean-Pierre PROULX

Une belle intrigue

Décidément, la fortune politique ne sourit pas à notre ministre des Affaires extérieures. M. Mark MacGuigan, en effet, a failli être lui-même victime du grand coup qu'il devait porter à l'espionnage soviétique au Canada. Il n'y aurait pas lieu d'en faire un plat, si l'affaire de l'attaché commercial avait été aussi claire que le ministre l'affirmait et si son ministère s'était abstenu de convoquer toute la presse d'Ottawa à une révélation d'intérêt national. Devant les dénégations et les informations fournies à la presse de façon imprévue par l'ambassade de l'Union soviétique à Ottawa, il fallut une deuxième conférence de presse, du Solliciteur général cette fois, pour tenter de rescaper le dossier.

À la lumière des faits et surtout des contradictions désormais connus du public, force est de constater que s'il s'agit là vraiment d'un cas véridique d'espionnage, les experts et les ministres qui se piquent d'édifier l'opinion canadienne ne sont pas à la hauteur.

D'ordinaire, en effet, ces choses-là ne sont pas traitées en conférence de presse. Tout le monde sait que la plupart des ambassades servent en partie de couverture à des opérations de renseignement (quand ce n'est pas à de pires manoeuvres). Quand un espion est repéré, si on ne peut en tirer partie d'une manière ou d'une autre, il est prié discrètement de faire sa valise et son gouvernement s'abstient d'aggraver le cas par de trop fortes réactions. Quand le cas est bon, en somme, les intéressés filent sans demander leur reste.

Or, M. MacGuigan, pour des raisons qui n'ont pas été fournies, a rompu avec cette pratique. Il a non seulement rendu l'affaire publique, mais a cherché à lui donner le plus grand retentissement possible, rappelant l'époque où la Gendarmerie royale du Canada, écrasée sous les scandales intérieurs, avait lancé une grande offensive publique contre toute une brochette de présumés espions soviétique. Certes, il est probablement plus sain pour un gouvernement de nettoyer publiquement ce genre de problème, plutôt que de s'engager dans des contre-mesures tortueuses ou il risque de se perdre lui-même. Mais encore faut-il que le dossier soit clair et crédible.

Or tel n'est justement pas le cas, dans la présente affaire. Toutes les parties au dossier ou presque ont confirmé, certes, qu'au cours de quatre réunions tenues à Ottawa, à Montréal et à Dorval, M. Mikhail Abramov s'était enquis de la possibilité d'acheter du matériel de câble sous-marin récupéré des États-Unis. Mais le vendeur canadien, M. Eltom Killam, déclare que la transaction n'a pu être conclue, Washington s'y opposant, alors que l'ambassade soviétique soutient qu'elle renonça à l'achat, ce type de matériel étant démodé. Alors que le gouvernement fédéral félicite l'homme d'affaires d'avoir aidé le Canada à faire échec à une tentative soviétique d'obtenir un autre produit hautement intéressant et à usage contrôlé, M. Killam dit aux journalistes qu'il n'a jamais oeuvré avec la GRC et qu'il n'a pas été question avec l'attaché commercial d'un produit comme la fibre optique.

Et pour embellir l'intrigue, quand des journalistes voulurent photographier pour l'histoire la Northumberland Cable, de Petitcodiac, Nouveau-Brunswick, héroïne malgré elle de ce beau succès de contre-espionnage canadien, l'entreprise avait disparu: on l'aurait retrouvée plutôt en Ontario! Mieux encore: une firme d'avocats de New York était mêlée aux discussions avec les Soviétiques! Enfin, qu'il s'agisse de câble sous-marin ou de fibre optique, la firme avec laquelle Canadiens et Soviétiques auraient eu à traiter était nulle autre que A T & T, multinationale réputée pour ses sympathies actives dans les milieux de l'espionnage et du contre-espionnage américains!

On comprend dès lors le scepticisme avec lequel plusieurs routiers de la tribune parlementaire à Ottawa ont accueilli la révélation de M. MacGuigan et les efforts déployés par son collègue, M. Robert Kaplan, notre responsable de la «sécurité nationale», pour donner quelque crédibilité à cette nouvelle opération de la GRC. Mais d'après les propres règles de ce jeu qui est censé être et demeurer secret, MM. MacGuigan et Kaplan se condamnaient, à la moindre faille, ou bien à perdre la face, ou bien à donner des preuves — embarrassantes — de leurs prétentions. Comme ils ne peuvent ouvrir les dossiers de la GRC publiquement, les deux ministres risquent de passer pour des amateurs. Encore une fois!

Pire: il fallut cette histoire d'espionnage présumé des Soviétiques, pour se faire rappeler que le Canada n'est pas libre de faire commerce comme il le veut dans le monde, et que Washington a toujours le pouvoir d'interdire à ses filiales canadiennes ou à une firme du Nouveau-Brunswick liée à l'American Telephone & Telegraph de vendre ne serait qu'un bout de vieux câble sous-marin! En somme, le ministre des Affaires extérieures du Canada s'indigne d'une violation de la souveraineté canadienne par l'Union soviétique. Mais M. MacGuigan confirme malgré lui, du même coup, que son gouvernement continue d'abdiquer de larges morceaux de l'indépendance canadienne au profit de son puissant voisin. Et comme pour confirmer qu'il n'est pas maître chez lui, le minsitre fédéral aura raté son grand coup de contre-espionnage.

Il y aurait lieu de sourire devant ce nouvel épisode plus ou moins rocambolesque de la diplomatie et de la police canadiennes, s'il ne trahissait, hélas, une incroyable incompétence en matière d'espionnage et de contre-espionnage de la part des services fédéraux et, du gouvernement lui-même, une gaucherie déplorable dans la gestion de nos rapports politiques et commerciaux avec des pays comme l'URSS. D'un côté, nous devenons la risée des pays occidentaux en matière de sécurité et de renseignement. De l'autre, nous risquons de perdre des marchés lucratifs, y compris dans le domaine de la fibre optique, que des compagnies des États-Unis ne seront que trop heureuses de vendre, demain, à l'URSS!

Jean-Claude LECLERC

Pas de citron pour Bagdad

L'Irak vient de refuser de prendre livraison de 12,500 véhicules construits par la compagnie General Motors du Canada à son usine d'Oshawa, en Ontario. L'ambassadeur de Bagdad à Ottawa a expliqué ce geste par la mauvaise qualité des automobiles. Les systèmes d'embrayage seraient très souvent défectueux; on aurait négligé d'équiper les véhicules d'une horloge au tableau de bord.

À l'instar des consommateurs canadiens, les Irakiens viennent de découvrir que les automobiles américaines sont loin d'être sans défauts. Les chiffres des ventes de General Motors, Ford et Chrysler, depuis deux ans, montrent clairement que le marketing a ses limites: il n'est pas possible de forcer les automobilistes à acheter des véhicules de qualité inférieure.

Dans cette affaire, surgit toute la question à savoir qui paiera les pots cassés par General Motors? Que va-t-on faire avec la cargaison d'Halifax?

Au cours des dernières années, plusieurs compagnies québécoises et canadiennes ont enregistré des pertes considérables lors de transactions avec l'étranger. Au Moyen Orient, les profits sont à la dimension des risques. Il appartient donc à l'entreprise concernée de prendre les mesures de couverture en cas de malheurs. Voilà pourquoi existent des organismes publics de garantie en cas de telles pertes. C'est le rôle assumé, au Canada, par la Société pour l'expansion des exportations.

L'organisme fédéral ne demande pas habituellement de voir le contrat afin de respecter la confidentialité de la transaction. Or, dans le présent cas, il n'existe pas de contrat. L'affaire ferait partie d'une entente globale de plusieurs centaines de millions visant à permettre à l'Irak de se doter d'une industrie automobile nationale.

Le ministre au commerce extérieur, M. Ed Lumley, a cent fois raison d'affirmer que la compagnie ne recevra pas un cent du gouvernement fédéral. À moins que GM établisse hors de tout doute qu'elle a effectivement rempli toutes les conditions pour obtenir l'assurance requise, Ottawa ne doit pas accorder les $80 millions réclamés par la filiale de Detroit. Les contribuables canadiens ont fait leur large part pour venir en aide à l'industrie automobile de l'Ontario, victime de son imprévoyance comme sa grande soeur américaine.

Mais l'affaire ne sera pas si simple. GM vient en effet de mettre à pied 1,750 employés à ses installations d'Oshawa. Le Nouveau parti démocratique ontarien a réclamé un débat d'urgence à Queen's Park. Il est évident que certains pourraient être tentés de négocier des emplois contre le versement du montant d'assurance. Un lobby intense se mettra à l'oeuvre.

Tout ce dossier devra être analysé à la lumière d'une décision ouverte. Pas question de trouver une solution discrète. Si aux yeux d'Ottawa, le Québec doit payer la note pour ses patates malades, il n'est qu'équitable que GM accepte le goût amer de ses citrons.

Michel NADEAU

■ Propos d'actualité

Dans la plupart des pays occidentaux où des lois et des règlements ont été édictés, où des incitations économiques ont été mises en place, l'environnement s'est amélioré, notamment par une diminution des pollutions. En revanche, dans les pays en voie de développement où il n'existe pas de réglementation, la situation s'est aggravée. À Mexico et Sao-Paulo, par exemple, la pollution de l'air devient inquiétante.

La désertification continue à progresser à raison de 6 millions d'hectares par an. La planète perd, chaque année, 11 millions d'hectares de forêts tropicales. Dans les océans, insuffisamment surveillés, on ne connaît pas les effets à long terme de la pollution, mais on sait que celle-ci est sévère dans les mers fermées et les zones côtières où se concentrent 90% des ressources marines vivantes.

(Mostapha Tolba, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement, Le MONDE, 28-29 mars 1982.)

lise bissonnette

Variation sur un même thème

ON m'avait dit, au Musée d'art contemporain, que la meilleure façon d'éviter la foule pour voir le «Dinner party» à l'aise, c'était de se ramener dès l'ouverture, un matin de semaine. Mardi, dix minutes avant l'heure, les groupes défilaient déjà sur l'esplanade désolée de la Cité du Havre où le MAC vit en exil, et où le vent venu du fleuve n'arrive même pas à charrier les papiers gras qui jonchent l'entrée. Cinq minutes après l'heure, les salles sont aussi pleines qu'aux meilleurs dimanches. Curieux phénomène que cette exposition totalement féministe qui, en un peu plus de deux semaines, a amené au MAC bien plus du double des visiteurs de la controversée exposition Largillière, au Musée des Beaux-Arts. La comparaison serait odieuse si elle supposait qu'on doive d'abord et avant tout chercher les foules; elle indique tout simplement que les mariages entre public et oeuvres vivent de chimies imprévisibles, de courants mystérieux. Le Musée d'art contemporain a eu son contingent d'expositions sans écho, lui aussi. Aujourd'hui, il touche une corde chaude, vibrante, et les guerres de chapelles s'effacent. Nul ne s'est demandé si l'art québécois était suffisamment glorifié, ni combien coûtait cette aventure...

Sitôt arrivés, donc, nous nous précipitons vers la salle du «Dinner party», comme tout le monde. C'est le clou, l'attraction principale, ce dont on a parlé partout. Et justement, on en a peut-être un peu trop parlé. Ma première impression est plutôt glacée, comme ces belles céramiques toutes froides, toutes bien alignées, toutes prêtes pour un festin qui n'aura jamais lieu. On m'avait prédit un choc, un émerveillement; je suis plutôt saisie par cet ordre impeccable, ce triangle enclos, une mort qui rôde au crépuscule recréé dans la salle. Le vin ne coulera pas dans les coupes de nacre, ni ne se répandra par quelque gaucherie de convives, et au milieu des rires, sur ces nappes si bien brodées.

Nous sommes en présence d'un monument, plutôt que d'une célébration, malgré ce qu'en a dit la conceptrice, Judy Chicago. Monument à des femmes choisies tout à fait arbitrairement à travers les âges, et qui dominent un «pavé mémorial» de 999 tuiles, si froides elles aussi, sorte de prix de consolation à d'autres femmes. Distribution des prix, distribution de médailles «bene merenti» d'une cause. Je pense à George Sand, sa vie iconoclaste et son refus constant de servir de flambeau; la voici enchâssée au tableau d'honneur. Qui a inventé les tableaux d'honneur, les ordres de mérite, les monuments qui parsèment l'histoire en l'uniformisant? Certes, toutes celles et ceux qui, en armée bénédictine, ont travaillé à monter cette «dernière cène» avaient l'impression de prendre une revanche sur l'histoire, de la retourner comme on le fait d'un tissu luxueux, dont la trame est souvent plus souple, plus douce, plus belle vue de l'envers. Mais nous offre-t-on ici le véritable envers?

On a convié à table celles qui, malgré tout, avaient réussi à percer le mur surtout guerrier de l'histoire. On les a conviées à une «cène», cet archétype de la fraternité mâle dont l'image a dominé le monde chrétien. Judy Chicago, qui s'est rebaptisée elle-même Chicago afin de s'approprier les initiales J.C. de Jésus-Christ, joue le rôle de la grande orchestratrice, celle par qui la mystique s'incarne. La revanche devient une variation sur un même thème: ce que vous avez fait, nous pouvons le faire. Aux symboles phalliques, opposer les vagins-papillons; aux intellectualisations successives de l'art masculin, opposer les produits du coin du feu, la céramique et la dentelle. Une fois ces choses dites et ces symboles assouvis, la revanche devient un lendemain de veille. Quoi, ensuite?

Dans la pièce d'à côté, le malaise grandit: des centaines de photos des artisanes et artisans qui ont travaillé sous la direction de Judy Chicago, des visages flous, des groupes. La conceptrice, dont les photos plus larges dominent, a soudain figure de guru. Passe la crainte d'une tyrannie, d'une autre conscription vers une autre gloire aussi vide que l'ancienne. Ne viendront jamais à table celles que l'histoire a laissées à tout jamais dans l'obscurité, ni ne rayonneront sous les réflecteurs celles qui ont vraiment, comme toujours, mis cette table pour quelqu'un d'autre. Le jeu n'a pas changé. Rien n'illustre mieux, peut-être, la dureté de ce jeu que l'anecdote rapportée, dans le *New York Review of Books* d'avril 1981, par le critique John Richardson, quelque temps après que le musée de Brooklyn ait exposé le «Dinner Party». Richardson avait demandé à Georgia O'Keefe, l'une des deux seules vivantes honorées d'une place d'honneur à ce festin fantômatique, si elle était flattée de tant d'attention. «Vous voulez dire, de répliquer avec hauteur l'artiste, que Judy Chicago est toujours vivante?» L'une est peintre, l'autre aussi. Une performance contre l'autre. Nous sommes brutalement, malgré la dentelle, le rose et l'hommage ému, ramené dans l'univers des vedettes. Artemisia Gentileschi, elle, ne peut de sa tombe dire aussi brusquement qu'on la force à manger.

L'émotion, la douleur et la douceur qu'on prétendait nous offrir mêlées, je l'ai trouvée ailleurs, dans une oeuvre déjà vieille de six ans, la «chambre nuptiale» de la Québécoise Francine Larivée, présentée simultanément dans une autre salle du musée. Le long du couloir crayeux qui mène à la chambre, s'agitent, questionnent, regardent, ou pleurent tous les souvenirs de l'enfance et de l'adolescence des filles, angoisses toutes simples, terreurs, parfois espoirs fous. Nous n'y sommes pas seules. Les années passent avec les familles, et soudain l'étranger qui devient compagnon. Nous y sommes toutes, couleur d'ivoire cassé, d'aube nuageuse, d'anonymat aussi. S'il faut refaire l'histoire et la secouer, la bouleverser, passons d'abord par ce couloir où nous nous retrouverons mieux. Peu importe si la chambre nuptiale, où l'on nous mène enfin, a vieilli, semble dénoncer dans une orgie de kitsch et de clichés des mariages dont on croit peut-être trop facilement qu'ils ne se font plus. La vie des femmes n'est pas une chose à résumer entre une nappe et un plat, à venger en les nommant à leur tour. Comme toutes les vies, elle passe par un couloir tourmenté, elle cherche. La «dernière cène», elle est trop ultime pour chercher encore.

L'exposition «Art et féminisme» préparée par Rose-Marie Arbour dans une autre salle du MAC, délivre à la fois de l'art figé de la dernière cène, et de la cruauté magnifique de la chambre nuptiale. Avec tous les matériaux, selon toutes les sensibilités, des femmes créent. Elles disent ce qu'elles veulent. Liberté. Beauté. Plaisir. Désarroi. Personne ne les guide, ne les prend par la main, ne les exprime à leur place. Elles sont souveraines. C'est par là qu'il faut sortir du musée: on y goûte au temps présent qui permet enfin, qui commence à nous permettre de regarder l'histoire, toutes les histoires, avec détachement. Pas seulement de l'envers, mais d'ailleurs.

LETTRES AU DEVOIR

■ Au revoir, commandeur...

Le vendredi 19 mars 1982, à l'âge de 85 ans et trois mois, mourait le commandeur Émile Girardin. Gérant fondateur de la Caisse populaire Sainte-Clothilde en 1919, il participe activement à la vie du Mouvement coopératif Desjardins durant soixante ans. En 1979, il cède la présidence de la Caisse populaire Notre-Dame-de-Grâces. Tour à tour président de l'Union régionale de Montréal (1954-1971) et de la Fédération de Québec (1959-1972), il demeure dans l'histoire le père des Caisses populaires des écoles et de l'Expo 67.

Ni les banques à chartes du Canada ni la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins n'envisageaient, en 1966, de s'engager dans les projets de l'Exposition universelle de Montréal. Il aura fallu la ténacité et l'audace, la conviction et le dynamisme d'Émile Girardin pour que naisse et vive la Caisse populaire de l'Expo 67.

À Lévis, le directeur général de la grande fédération, le sénateur Cyrille Vaillancourt, hésite à engager les unions régionales et les caisses populaires dans les programmes de passeports et de services financiers à Terre des hommes. Il n'y voyait pas de rôle économique ou social pour le Mouvement Desjardins. Émile Girardin revient à Montréal, convoque une assemblée extraordinaire des dirigeants montréalais, file à Bruxelles, rencontre l'ambassadeur Dupuy, le présidents du conseil exécutif de Montréal, Lucien Saulnier, et le maire Jean Drapeau. Il réunit les responsables des caisses affiliées à l'Union régionale de Montréal et, fort d'un mandat précis, crée la Caisse populaire Terre des hommes.

Livres fermés, comptes payés, Émile Girardin put déclarer un surplus tel que l'Union régionale de Montréal donnera naissance à la Fondation Girardin en y déposant l'excédent de $300,000 provenant de la Caisse de l'Expo.

Le 22 mars, lors de son assemblée générale, la Fondation Girardin-Vaillancourt (une société d'aide pécuniaire aux étudiants) présentait son bilan dont l'actif est de 1,099,379$. À elles seules, les Caisses populaires et d'économie Desjardins et la Fédération de Montréal ont, à ce jour, contribué plus d'un million de dollars.

En 1949, les élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont déposé 45,000 $ dans les Caisses d'épargne scolaire. «Ça ne vaut vraiment pas la peine d'offrir un tel service», constate le président Doucet. «Un tel service, non, mais un vrai service, oui», proteste le nouveau directeur général adjoint, Émile Desjardins. «Alors, organisez-le!», lui est-il répondu.

En 1953, les caisses populaires des écoles du Québec disposent d'épargnes d'une valeur d'un million de dollars. En 1969, elles avaient près de douze millions. «Au lieu des 15,000 déposants qui pouvaient avoir un livret à la caisse ou à la banque, à Montréal, en 1949, nous avions 75,000 élèves disposant de leur propre livret d'épargne contrôlée, en 1950», écrira le nouveau directeur de la campagne d'économie.

Tout au long de l'année 1981, j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler avec le commandeur Girardin afin de rédiger sa biographie. Le manuscrit de travail était terminé, à l'exception du dernier chapitre, au début de 1982. Il vient de l'écrire lui-même, à sa façon toute personnelle, en retournant dans son village natal de Yamachiche. Il n'aura jamais lu le manuscrit mais il aura vécu avec enthousiasme, confiance, dynamisme et simplicité chacune des années décrites.

Durant soixante ans, toute sa vie active d'éducateur et de co-opérateur fut un dialogue positif de foi, d'espérance et de confiance en l'humanité et en Dieu. Il vient de mourir alors que la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins célébrait son 50e anniversaire et tenait à Montréal ses grandes et solonnelles assises annuelles. Il aura, de son vivant, vu se réaliser l'unification de toutes les caisses de Montréal, lui qui, dans les premières décennies de ce siècle, en avait fondé plus de quatre-vingt.

Au revoir, commandeur, et bon repos à Sainte-Anne-de-Yamachiche.

Jacques LAMARCHE

■ MIUF: Ottawa doit aller plus loin

(Lettre adressée à M. André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations du Canada)

Cher monsieur,

Chaque jour, le dossier de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF) devient plus lourd. Les effets négatifs voire dangereux de cet isolant se multiplient et des personnes vivant parmi nous en font les frais. Le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec veut signaler quelques éléments de ce dossier et donner un appui aux personnes qui en sont les victimes.

Les informations scientifiques disponibles ont depuis longtemps montré les dangers pour la santé que représentent les émanations de formaldéhyde. On reconnaît maintenant que d'autres gaz plus toxiques encore causeraient aussi des problèmes de santé.

Par ailleurs, les maisons isolées à la MIUF deviennent invendables, difficiles à hypothéquer et même à assurer. Les économies des victimes sont ainsi englouties et deviennent des pertes importantes pour elles.

Votre gouvernement a déjà reconnu les dangers et les désagréments causés par la MIUF en interdisant ce produit. Il faut aller plus loin et faire en sorte que cet isolant soit retiré de toutes les maisons où il a été placé. Nous croyons que cette tâche nous incombe collectivement et que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires et en assumer les frais.

On ne peut renvoyer les conséquences à chaque victime individuellement. Certaines payent déjà de leur santé cette erreur sociale entraînée par un vent de panique dans la course aux isolants. C'est dans un esprit de solidarité humaine et de responsabilité sociale que nous invitons le gouvernement à agir au plus tôt.

Le retrait complet de la MIUF de tous les murs des maisons qui en contiennent est alors à la fois nécessaire et urgent. De plus, d'autres mesures doivent appuyer cette action centrale notamment pour préserver ou rétablir la santé des personnes atteintes.

Nous sommes assurés que le gouvernement du Canada, de concert avec tous les autres paliers gouvernementaux peut agir efficacement et réduire à un mouvais souvenir ce malheureux incident qui frappe de nombreux citoyens et citoyennes.

Adolphe PROULX
évêque du diocèse de Hull et
président du Comité des affaires
sociales de l'Assemblée des
évêques du Québec

■ L'Hydro aux Québécois

Depuis qu'il existe, j'entends le PQ me promettre un pays indépendant (séparé pour les intimes) où enfin on jouirait de nos abondantes ressources naturelles. En 1962, au Québec, il y a eu une élection référendaire sur la nationalisation de l'électricité; les Québécois sont alors devenus propriétaires de leur électricité. Le ministre des Ressources naturelles du temps était René Lévesque. Aujourd'hui, vingt ans plus tard, un «bon» gouvernement s'empare de l'Hydro, s'accapare de ses profits pour financer «sa» fête nationale, pour acheter un moribond comme l'Asbestos, pour payer sa publicité partisane (cette dernière a augmenté de 2168% entre 1971 et 1980).

«Usurper», dit Larousse, «c'est s'emparer par violence ou par ruse de ce qui appartient à autrui.» Ce même René Levesque, maintenant premier ministre, n'a pas consulté les résidants de sa province avant de leur ravir leur richesse naturelle. Je le lui reproche publiquement.

De janvier 1981 à janvier 1982, l'Hydro hausse ses tarifs de plus de 18%, ce qui dépasse le taux d'inflation. Et qui paie ce nouveau prix? Le pauvre comme le riche. On dit qu'au Manitoba on paie l'électricité moins cher qu'au Québec! Est-ce possible? Je sais qu'en Alberta, les gens profitent de leur richesse naturelle: leur essence est la moins chère au Canada.

Merci, chers péquistes, de nous faire ainsi jouir de nos richesses naturelles. Vous êtes bien «bons».

Louise GAUDREAULT
Duvernay-Est, 31 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Un maître d'hier pour aujourd'hui

Jacques Dufresne



QUAND tout va bien, on peut se passer de leaders. Quand tout va mal, on cherche désespérément les personnes qui prendront les bonnes décisions au bon moment. En temps de paix et de prospérité on pense à sa liberté, en temps de crise et de conflit on pense à sa vie et on est prêt à obéir pour la protéger. Mais seuls des principes directeurs reconnus et partagés, seuls donc des maîtres à penser permettent alors de limiter le pouvoir des maîtres à agir.

Un article d'une livraison de février de la revue britannique *Encounter* attire de nouveau mon attention sur l'un des philosophes contemporains qui pourrait remplir le rôle de maître à penser pour les hommes d'aujourd'hui: Ortega y Gasset. Il est présent dans le monde germanique, dans le monde anglophone et, bien entendu, dans le monde hispanique. L'auteur de l'article, David Mata, se demande pourquoi il est ignoré en France au point que, dans le petit dictionnaire de la philosophie, paru chez Fernand Nathan, on l'exécute en deux lignes: «Ortega y Gasset: philosophe espagnol, auteur de la *Révolte des masses* (NRF, coll «Idées») et de *L'Histoire comme système.*»

«Pourquoi, écrit Mata, ces éditeurs et ces universitaires français, qui s'empressent de faire écho à la toute dernière idée du moindre penseur ayant encore la force de saisir un microphone, persistent-ils à ignorer un homme qui a entrevu et prédit tant de choses importantes?»

On peut ajouter une note québécoise à ce dossier. Trois professeurs du Cégep de Saint-Laurent, Jean Trudel, David Benhaim et Francisco Bucio ont traduit en français un important ouvrage d'Ortega: *El tema de nuestro tiempo*. Le travail, excellent, n'a trouvé preneur ni en France, ni au Québec, même s'il a été approuvé avec enthousiasme par l'éditeur espagnol. Faudra-t-il le faire circuler sous forme de samizdat?

David Mata nous rappelle qu'Ortega y Gasset a préfiguré le courant existentialiste: «La vie est une insécurité radicale. C'est le sentiment d'être un naufragé... Face à la révélation, la raison pure est apparue. Face à la raison pure, la vie elle-même émerge maintenant, c'est-à-dire la raison vivante, la raison vitale.»

Ajoutons qu'en développant cette notion de raison vitale Ortega a devancé la pensée systématique et écologique. Dans *Estudios sobre el amor*, il écrit: «La nouvelle biologie nous apprend que la vie, dans le cas de l'homme, ne se compose pas uniquement d'un corps et d'une âme mais consiste en un système d'appareils qui fonctionnent... dans un milieu qui n'est pas quelque chose d'extérieur à l'organisme, mais en est plutôt un organe, l'organe de l'excitation.»

Ailleurs on trouve cette étonnante définition d'un structuralisme dont à peu près personne ne parlait encore: «Nous faisons une grave erreur dans notre interprétation des époques révolues. Nous supposons que ce qui les distingue les unes des autres c'est le contenu de leurs esprits, leurs idées, leurs normes. La vérité c'est que ces époques diffèrent les unes des autres par la structure et le fonctionnement de l'esprit.»

J'ai sur ma table une dizaine d'ouvrages d'Ortega. La plupart des passages que j'y ai soulignés témoignent d'une vision à la fois si haute, si originale, si juste et si claire qu'on en a le vertige: «Toutes les civilisations ont disparu à cause de l'insuffisance de leurs principes. La civilisation européenne est menacée de succomber pour une raison contraire. En Grèce, à Rome, ce n'est pas l'homme qui a échoué, ce sont ses principes: l'empire romain se désagrégea faute de techniques... Mais aujourd'hui, l'homme échoue parce qu'il ne peut rester au niveau des progrès de sa propre civilisation.» La crise actuelle, le succès des gourous et des astrologues donnent une singulière actualité à ce jugement.

À mesure qu'on avance dans la lecture de la *Révolte des masses*, se confirme le sentiment que ce livre, paru en 1929, est indispensable à la compréhension de la crise actuelle comme de celle des années 30. Préfigurant un autre courant important de la pensée contemporaine, Ortega a fait une analyse pénétrante des rapports du social et du politique: «Le plus grand danger: l'absortion de toute spontanéité sociale par l'État; c'est-à-dire l'annulation de la spontanéité historique qui, en définitive, soutient, nourrit et entraîne les destins humains.»

Sans tomber dans le simplisme de certains monétaristes — il a lu Hegel —, Ortega témoigne de la plus vive inquiétude face à la dépendance des individus et des groupes à l'égard de l'État: «Après avoir sucé la moëlle de la société, l'État deviendra maigre, squelettique; il mourra de cette mort rouillée de la machine, plus cadavérique encore que celle de l'organisme vivant.»

Pourquoi Ortega occupe-t-il si peu de place dans la culture française, lui qui est clair comme Descartes et vivant comme Rabelais, qui, en outre, considérait le peuple français comme le plus intelligent du monde? Serait-ce parce que les Français d'aujourd'hui préfèrent le style exotique de Lacan à leurs modèles nationaux traditionnels? Serait-ce parce que, chez Ortega, la raison est subordonnée à la vie, le politique au social, tandis que dans la France contemporaine ces rapports sont inversés? Incidemment, les efforts fructueux d'Ortega pour réconcilier la raison et la vie sont une réponse anticipée à un problème central de la pensée contemporaine. Admirateur de la science et de la technique, auxquelles il a consacré de très belles pages, Ortega pense, comme Monod, qu'elles sont un phénomène si improbable qu'il ne se reproduira peut-être jamais: «Mages, prêtres, guerriers et pasteurs ont pullulé partout et comme ils voulaient. Mais cette faune de l'homme expérimental requiert apparemment pour se produire un ensemble de conditions plus insolites que celui qui engendra la licorne. Un phénomène aussi sobre et aussi frappant devrait faire réfléchir un peu sur le caractère super-volatile, évaporable, de l'inspiration scientifique.»

Mais à la différence de certains contemporains qui, pour ralentir le retour des mages, veulent séparer davantage la raison de la vie, le savoir du croire, Ortega tente au contraire de rétablir le lien brisé, car c'est ce lien qui, à ses yeux constitue l'ingrédient principal de l'humus nécessaire aussi bien à la science qu'à la sagesse. Dans cette entreprise, Ortega renvoie dos à dos, l'homme-masse, à l'ignorance prétentieuse, «le senorito satisfecho» et le spécialiste, le barbare moderne, le savant-ignorant dont les prétentions, hors de sa sphère étroite, ne sont pas plus fondées que celles de l'homme-masse mais sont beaucoup plus dangereuses à cause du prestige qui les entoure. «C'est l'interprétation intégrale de l'univers qui mérite seule le nom de science... De temps à autre, la science requiert un effort d'unification sans cesse plus difficile... La spécialisation qui a rendu possible le progrès de la science expérimentale durant un siècle, approche d'une étape après laquelle elle ne pourra plus avancer par elle-même, à moins qu'une génération meilleure ne se charge de lui construire un nouvel axe plus puissant.»

Le lien recherché par Ortega c'est la raison vitale qui l'assure, qui le constitue. Cette raison qui s'exprime dans une cité, sur une agora, en des mots à la fois particuliers et universels peut, comme cela s'est produit chez Pithagore, chez Newton, chez Pascal, chez Einstein, chez Dubos, tour à tour, et sans changer de nature, formuler une hypothèse scientifique, élucider une croyance et témoigner d'une expérience intérieure irréductible. Elle peut même, comme c'est le cas chez Lucrèce, nous faire aimer, par le miracle de la poésie, des vérités amères qui, lorsqu'elles sont exprimées dans le langage sec de Monod, nous désillusionnent sans nous nourrir.

Nulle part l'unité de la raison vitale n'apparaît mieux que dans la définition que donne Ortega de la clarté. On donne généralement le scientifique comme exemple de l'esprit clair. Erreur nous dit Ortega, les réalités abstraites étant claires par définition, la clarté n'est pas tant dans l'esprit du savant que dans les choses dont il parle. Il faut par contre avoir un esprit clair pour parler adéquatement de la vie: «ce qui essentiellement confus, embrouillé, c'est la réalité vitale concrète, qui est toujours unique. Celui qui est capable de s'orienter en elle avec précision; celui qui distingue, sous le chaos que présente toute situation vitale l'anatomie secrète de l'instant; en somme celui qui ne se perd pas dans la vie, celui-là est vraiment un esprit clair.»

À aucun moment, Ortega n'a mérité cette critique de Nietzsche, qui réfute tant d'écrivains contemporains: «Ils troublent leurs eaux pour les faire paraître profondes.»

Ghislaine Roquet au DEVOIR

- Redonner à l'enfant un tissu social complet
- Deux phénomènes intolérables: décrocheurs et suicides
- La francophonie hors Québec connaît un renouveau
- Il faut faire plus de place aux femmes dans l'Église



Photo JACQUES GRENIER

propos recueillis par MARIE LAURIER

MARIE LAURIER — *Presque vingt ans après la grande réforme de l'éducation qui a chambardé le Québec et ponctué la révolution tranquille, et à titre de signataire du célèbre rapport Parent, pouvez-vous brosser pour le bénéfice des lecteurs du DEVOIR le bilan de cette réforme? Quelles en ont été les retombées sur l'ensemble de la société québécoise et comment envisagez-vous son évolution?*

GHISLAINE ROQUET — Je crois sincèrement qu'il fallait faire l'effort que nous avons consenti et qui a été d'une certaine façon un effort exemplaire. Il y a peu de pays qui, en si peu de temps, ont réalisé un tel investissement à la fois culturel, social, financier pour mettre sur pied un système scolaire public complet.

En un sens, nous avons réalisé cet objectif puisque nous n'avions dans le système public que l'éducation de la première année à la fin du cours secondaire. Il n'y avait pas d'enseignement collégial et universitaire publics.

L'avantage évident d'avoir un système public est qu'il est accessible à tous et nous l'avons voulu en même temps gratuit au moins jusqu'au seuil de l'université. Cela représentait à l'époque un changement, une révolution vraiment très importante et nous n'aurions fait que cela, je crois que nous aurions bien mérité. L'autre avantage, c'est que nous pouvions plus facilement planifier et distribuer le système sur l'ensemble du territoire.

M.L. — Justement, tout n'est pas parfaitement réussi. Il y a des faiblesses, des lacunes dans ce système.

G.R. — Certes. Une des difficultés du système précédent, c'est qu'il dépendait de l'initiative ou de l'intérêt d'un diocèse, d'une communauté religieuse pour le collège classique, l'école normale, l'école ménagère.

Certaines régions avaient été sérieusement négligées, je pense notamment à celle de l'Abitibi-Témiscamingue, qui avait beaucoup moins de services que d'autres régions qui n'étaient pas plus peuplées.

Mais je persiste à dire que si l'on regarde le développement du système, l'effort consenti il y a vingt ans a porté ses fruits. Même des institutions très jeunes comme les cégeps, l'Université du Québec et ses constitutantes sont d'une qualité assez intéressante. Cependant, je souhaiterais vivement que de véritables maîtres décident de s'installer dans des villes plus humbles et y développent le cégep ou l'université dans le sens d'une excellence accrue. Il est peut-être regrettable que Montréal, Québec et un peu Sherbrooke, mais Montréal et Québec surtout, exercent une telle attraction sur nos intellectuels. J'espère que les nouveaux moyens de communication, l'ordinateur et toute la télématique au fond, vont permettrent d'attirer des intelligences de premier ordre dans les régions éloignées.

Même chose pour nos écoles secondaires. Il y a eu la construction de très grosses écoles parce que c'était moins cher à l'époque, ce qui a provoqué d'énormes difficultés. Les polyvalentes qui avaient la taille prévue par le rapport Parent, 800 à 1,000 étudiants, n'ont pas eu les mêmes problèmes et en général elles se sont assez bien adaptées aux changements.

Nous avons tout de même et tout récemment pris conscience d'un problème extrêmement sérieux: celui des «décrocheurs», de cette quasi-moitié de notre population étudiante au secondaire qui ne termine pas ses études. Il y a là une situation extrêmement grave.

Heureusement, il y a des petits débuts de solution, comme cette excellente idée de la CECM d'ouvrir une école pour les jeunes adultes. Mais, je le répète, il y a là un problème absolument vital pour le Québec: nous ne pouvons pas tolérer que la moitié de nos étudiants ne terminent pas un cours secondaire et «un bon». Alors s'il est nécessaire de penser à des formules mi-pédagogiques, mi-travail, ou quelle que soit l'invention qu'on devra faire, je pense qu'il faut se permettre toutes les hardiesses.

Cette idée vaut également pour le cégep qui devrait se donner la mission de pourvoir à l'éducation des adultes, ou si vous préférez à l'éducation permanente.

M.L. — Au point où nous en sommes, envisagez-vous «la réforme de la réforme» d'ici l'an 2000?

G.R. — Dans l'immédiat, on a surtout besoin d'adaptations assez profondes de notre système. J'hésite à parler d'une réforme et j'étais assez surprise de voir notre ministre de l'Éducation nous annoncer tout à coup, un peu comme un éclair dans un ciel pur, qu'il envisageait une très importante restructuration et réforme du système scolaire.

J'estime que nous serions plutôt avantagés par un processus régulier d'adaptation et les grandes études qui ont été faites ces dernières années, que ce soit le rapport Nadeau sur l'enseignement collégial, le rapport Angers sur les universités, représentent des redressements plus indiqués à ce moment-ci. Notre système d'éducation n'a pas encore acquis suffisamment de traditions et de solidité pour qu'on puisse de nouveau l'ébranler de fond en comble.

M.L. — Donc aucun changement radical ne pourrait corriger les faiblesses de notre système scolaire?

G.R. — Je pense plutôt qu'il y a d'abord un prolongement de la réforme des années 1970 qui doit être fait. Par exemple, nous avons encore un trop grand nombre d'administrations scolaires distinctes. Le concept de la «commission scolaire intégrée» m'apparaît plus approprié et intéressant.

De la même façon, on a eu tendance ces dernières années à impliquer davantage les parents dans un processus jusqu'ici consultatif. Je crois qu'il y aurait avantage à penser de confier aux parents et aux maîtres, donc à un espèce de conseil mixte, des décisions à prendre sur les orientations de l'école, l'identification des besoins, des actions prioritaires, etc.

Actuellement, un des gros problèmes de l'école, un de ceux que l'on avait pourtant bien senti à l'occasion du rapport Parent, c'est l'espèce de clivage qui se maintient entre l'école, la famille et certaines institutions sociales capitales, comme la paroisse, comme les services à la municipalité. Il va falloir donner des responsabilités très nettes à la direction des écoles pour que l'on essaie vraiment de réaliser ce très beau rêve de la «cité éducative». Le milieu éducatif doit être plus large que l'école.

M.L. — Vous ne croyez pas que ce concept de la paroisse au moment où le mouvement de l'école pluraliste prend de plus en plus d'ampleur au Québec est un peu dépassé?

G.R. — Parlons plutôt de communauté chrétienne, de quartiers. De même que le quartier est en quelque sorte le milieu humain normal de l'enfant, je dis que la paroisse est aussi son milieu chrétien normal.

Il y a là quelque chose de très important à cette période-ci où dans beaucoup de cas, l'enfant sent les fondements même de son existence très branlants, dans la mesure par exemple où la famille est moins assurée qu'autrefois. On doit redonner à l'enfant un tissu social complet car on voit se produire cette chose affreuse qu'est le suicide chez les jeunes. Ils expliquent que c'est en raison de la solitude qu'ils éprouvent, du sentiment d'être nulle part nécessaires ni importants...

M.L. — Soeur Roquet, j'ai tout de suite le goût de vous demander immédiatement: comment peut-on être religieuse au Québec en 1982?

G.R. — ...c'est une bonne question...

M.L. — Vous parlez de la famille, de l'éclatement de certaines valeurs d'ordre sacramentel comme le mariage et vous-même vous persistez dans votre vocation.

G.R. — On peut être religieuse si on a choisi cet état de vie d'abord pour Dieu. Pendant longtemps au Québec, des femmes ont choisi la vie religieuse parce que c'était à peu près la seule voie que pouvait trouver une jeune femme pieuse qui n'avait pas spécialement le goût de se marier mais qui voulait «servir».

L'horizon a été bouché pendant longtemps. Être enseignante dans une école, ça n'avait rien de bien emballant comme perspective, comme choix, c'était assez pénible. Alors beaucoup de jeunes filles ont décidé d'entrer dans les communautés religieuses.

M.L. — Et beaucoup d'entre elles ont décidé d'en sortir au début des années 1960.

G.R. — C'est vrai parce qu'il leur est devenu évident qu'elles pouvaient trouver des milieux de service dans l'état laïc et dans beaucoup de cas, le détachement s'est fait, presque comme une pomme qui se détache de l'arbre. En général elles n'étaient ni agressives, ni amères. Elles étaient plutôt reconnaissantes de ce qu'elles avaient pu acquérir comme ouverture, comme formation, comme possibilité de se développer dans la vie de communauté.

Aujourd'hui, les jeunes filles qui vont entrer le feront comme je l'ai fait moi-même, uniquement et en grande partie, je dirais fondamentalement pour des raisons «religieuses». Seules celles qui veulent vraiment d'abord s'engager envers Dieu, ensuite envers le milieu humain et social, entreront et resteront.

N'oubliez pas que c'a été une adaptation extraordinaire, celle qu'on a demandée aux religieuses. Si le Québec a vécu une évolution qui est presque une révolution, il faut dire que parmi les groupes sociaux qui ont consenti des changements, ce sont les communautés religieuses, de femmes en particulier, qui ont fait un chemin extraordinaire avec une souplesse, une facilité, un équilibre que j'ai moi-même admirés et que de mes amis psychologues jugent tout à fait admirables. Nous avons abandonné beaucoup de sécurité, de privilèges, mais nous sommes tout bonnement rentrées dans les milieux de travail, avec tout le monde.

M.L. — *Dans ce même ordre d'idée, quelle pourrait être la part du clergé et des religieuses dans l'évolution du Québec. Avez-vous le sentiment d'une démission de leur part à cet égard?*

G.R. — Ah! c'est une bien belle question! Nous avons cédé la place et abandonné la direction des institutions que nous avions. Par ailleurs, nous l'avons peut-être fait un peu trop vite. Je pense en particulier à ce qui s'est produit pour les femmes religieuses qui avaient accédé à des postes de direction dans tous les domaines de la vie: l'éducation, les hôpitaux, les services sociaux. Malheureusement, en se retirant de ces postes de direction, d'abord le Québec a perdu des gens de très bonne qualité et la représentation des femmes dans des fonctions d'autorité est devenue absolument dérisoire. Je vous avoue que l'on va prendre bien des années à rattraper ce terrain perdu.

Mais il s'est passé autre chose: le Québec a changé à un rythme très rapide et le discours traditionnel n'était pas toujours adapté à cette mutation. Si bien que le Québec souffre d'une pauvreté incroyable de discours exaltant les principes, les valeurs fondamentales de la vie.

M.L. — *Justement, cette pauvreté du discours n'est-elle pas très inquiétante pour l'avenir, pour les jeunes?*

G.R. — Très très inquiétante et les jeunes sont ceux qui en souffrent le plus. Ils n'ont plus du tout le sens de l'histoire, on ne leur dit plus ce que nous sommes, ce que nous avons été et ils n'ont plus aucune possibilité de savoir ce que devraient être leurs valeurs. De ce côté-là, il y a un redressement important à faire.

Or, depuis peut-être deux ans, dans ma petite communauté religieuse de 2,000 personnes — une micro-société — il y a une espèce de reprise de confiance, une redécouverte d'identité dans ce qu'elle a de plus stable, de valable. Un courage nouveau se dessine. Je me dis que si l'on trouve cet esprit dans assez de cellules sociales, je crois qu'il y a un espoir pour le Québec.

M.L. — *Vous voyagez beaucoup, vous êtes présidente de l'ACELF et à ce titre avez des contacts fréquents avec les minorités francophones des autres provinces. Y a-t-il un espoir de survie et comment le Québec peut-il encore donner le ton?*

G.R. — On a beaucoup crié la mort de la francophonie canadienne hors Québec. Personnellement, je vous avoue que certains exemples m'incitent à une réflexion plus en profondeur.

Il y a une quinzaine d'années, on aurait trouvé beaucoup de gens pour acquiescer à cette idée pessimiste et pourtant depuis cinq, dix ans, on assiste plutôt à un renouveau absolument fulgurant, non seulement politique. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick par exemple ont obtenu autant de droits scolaires que les anglophones du Québec. Ils sont les seuls mais voilà un premier pas, une première brèche dans le mur de pierre que nous opposaient les provinces anglophones à travers le Canada. On voit aussi naître chez eux une vitalité culturelle extraordinaire, une fierté, une conscience de ce qu'ils sont.

Je vois quelque chose d'analogue se produire chez les Ontariens: en nombre absolu, ils sont beaucoup plus nombreux que les Acadiens, mais malheureusement ils sont au sein d'une province très anglophone et très arrogante. Je crois que si l'ensemble de la francophonie canadienne tient bon, les Franco-Ontariens finiront par gagner leur point.

M.L. — *Voyez-vous toujours le Québec comme le leader de la survie et de la vitalité de la francophonie à travers le Canada?*

G.R. — Moi, je l'espère. Depuis que le Québec a commencé à s'affirmer avec plus de force, à découvrir une majorité dans son territoire, il a peut-être manifesté une attitude de rejet des francophonies ontarienne, acadienne ou manitobaine. Heureusement, ce mouvement-là est actuellement en régression et on constate que les Québécois sont capables maintenant d'envisager des collaborations, des fronts communs avec les autres blocs francophones du pays.

Mais nous avons créé un traumatisme sérieux chez les Canadiens français des autres provinces par cette déclaration de mort prématurée. Je pense que nous avons beaucoup à faire pour refaire l'unité.

Oui, je vois poindre un front commun, encore trop fragile, trop précaire, mais nous sommes huit millions de francophones au Canada et j'estime qu'avec ces gens, nos institutions, notre littérature, nos affirmations, il y a une excellente chance que les francophonies limitrophes du Québec continuent à se développer.

Pour ma part, je n'ai pas accepté que les francophones soient morts d'un bout à l'autre du Canada, d'autant plus que les mouvements migratoires peuvent nous réserver des surprises.

M.L. — *Je voudrais connaître votre pensée sur le féminisme, l'égalité des chances. Et au plan religieux que pensez-vous de l'attitude de l'Église à l'endroit de la condition féminine?*

G.R. — Je pense que nous sommes bien stupides de nous priver de la moitié de l'intelligence humaine, de la moitié du talent, de la moitié de la créativité dont le Québec ou le Canada disposent. Parce qu'il est indéniable et scientifiquement prouvé que les femmes suivent la courbe normale dans la proportion des «génies» ou des intelligences supérieures...

M.L. — *Pourquoi pas plus?*

G.R. — Disons qu'on va se contenter d'autant... Vous savez nous avons fait peu de progrès dans le domaine de l'éducation, oui il y a plus de femmes qui vont au cégep et à l'université mais la proportion par rapport au nombre global de ceux qui étudient n'a pas changé.

Je crois que les victoires, c'est à nous de les gagner, c'est à nous d'estimer les femmes, à nous de les engager. Chaque fois que j'ai été membre d'un jury, les femmes avaient une bonne chance, une aussi bonne en tout cas que les hommes.

M.L. C'est ce qu'on appelle de la discrimination positive...

G.R. — Disons que c'était tout simplement «une bonne neutralité».

En ce qui concerne la femme dans l'Église, elle n'a pas de poste d'influence et c'est regrettable. Les dirigeantes des communautés religieuses n'ont pas dans le diocèse de mot réel à dire sur les orientations, sur les priorités, on ne leur demande jamais de participer aux décisions.

J'entendais parler récemment d'un diocèse du Brésil où l'évêque s'est entouré d'un conseil décisionnel où il est présent, avec un certain nombre d'hommes, de responsables religieux dont les femmes, de même que des laics engagés. Tant que nous n'aurons pas de la tête à la base cette façon de réaliser l'Église nous continuerons à en avoir une image hié-

Suite à la page 16

CHAQUE mardi, son travail terminé au ministère de l'Éducation, Ghislaine Roquet rentre à sa résidence de Ville Saint-Laurent qu'elle partage avec cinq compagnes de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix pour assister à la messe ou, selon l'appellation de la nouvelle liturgie, à la célébration de l'Eucharistie. Elle redevient alors, ou continue d'être, soeur Roquet, puisqu'elle n'a jamais cessé de l'être.

Au terme de l'entrevue qu'elle m'avait accordée la veille dans son bureau de la rue Fullum, soeur Roquet m'avait invitée à dîner chez elle et même à assister à la messe. «Vous comprendrez mieux alors comment on peut être religieuse en 1982», m'avait-elle alors dit, commentant une de mes questions.

J'ai en effet constaté lors de cette incursion dans l'intimité de ces femmes engagées dans différentes sphères d'activité sociale, pastorale et éducative, combien elles vivent le nouvel esprit de leur communauté restreinte, consacré à l'amour de Dieu et à son rayonnement, mais dans la plus grande gaieté, simplicité et discrétion.

Avec le Père Pierre Dufour, c.s.c., responsable de la pastorale à la commission scolaire Sainte-Croix, il s'agissait de commenter l'évangile du jour qui racontait la guérison d'un paralytique par le Christ le jour du sabbat. Tout le schème de réflexion avait été préparé par une des religieuses. Le repas a été très animé et... succulent (merci). Soeur Roquet et ses compagnes se sont amusées à me faire deviner laquelle agissait comme supérieure de leur petite communauté.

Je me suis trompée: c'était la plus jeune d'entre elles, soeur Micheline Tremblay, 35 ans, qui ce soir-là était «de corvée» à la cuisine, et au service de la table. D'où ma confusion et les éclairs de malice dans les yeux des religieuses qui venaient de me jouer un bon tour!

«On n'a plus les soeurs qu'on avait», ai-je murmuré maladroitement, en guise d'hommage à ces femmes intelligentes qui me faisaient vivre des moments si enrichissants.

Je venais de comprendre en effet comment on peut être religieuse en 1982, de même qu'une autre réflexion de soeur Roquet: «Nous avons dû réapprendre notre métier de femmes».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Terre-Neuve

Terre-Neuviens se méfient, c'est celui de la Nouvelle-Écosse, pas ceux d'Ottawa ou de Québec.»

C'est dans cette méfiance que M. Brian Peckford trouve la justification de son intransigeance à propos du contrôle des ressources. L'élite de Terre-Neuve sait très bien que si elle ne garde pas la haute main sur le développement des gisements pétroliers terre-neuviens, la plupart des retombées industrielles iront vers la grande métropole de Halifax. Les infrastructures et la base industrielle y sont plus développées qu'à Saint-Jean.

On sent, dans le gouvernement de Terre-Neuve, la même défiance à l'égard de Halifax qu'il en existe parmi les Albertains à l'égard de Toronto. Et, Terre-Neuviens comme Albertains, ne veulent pas qu'Ottawa, par son jeu politique, fasse pencher la balance du côté des vieilles métropoles.

Certes, comme le disent tous ses adversaires et beaucoup de chauffeurs de taxi à Saint-Jean, M. Brian Peckford n'avait pas besoin d'une élection pour obtenir l'appui de la population. Mais la hâte de M. Peckford à faire renouveler son mandat vient du fait qu'il est convaincu de ne jamais s'entendre avec l'équipe au pouvoir à Ottawa. En se donnant un nouveau mandat de cinq ans, il est sûr que M. Pierre Trudeau sera parti avant lui et que la prochaine élection fédérale se fera sur cette question dans sa province. Ce ne sera jamais que la troisième pour les Terre-Neuviens!

Le chef du gouvernement de Terre-Neuve a commencé sa campagne électorale avec une proposition de règlement de la question des ressources côtières où il recevrait 75% des revenus de tous les gouvernements jusqu'à ce que sa province atteigne un niveau de développement comparable à celui du reste du pays. Un élément intéressant de cette proposition est qu'une partie des revenus serait réinvestie dans les équipements sociaux, une autre dans la modernisation de la structure industrielle de la province: essentiellement les pêches, la forêt et les mines du Labrador.

«Il n'est pas question, dit-on ouvertement ici, qu'on accepte aussi peu que la Nouvelle-Écosse». Ce que veulent les Terre-Neuviens, c'est la même explosion de richesses qu'en Alberta, une province dont ils parlent beaucoup et que, manifestement, ils envient.

Les deux partis d'opposition, libéraux et néo-démocrates, reconnaissent «qu'il y a beaucoup d'émotion dans cette campagne» et, ce qui ne les avantage pas non plus, la campagne est trop courte — trois semaines à peine — pour amener le gouvernement sur un autre terrain. Les libéraux ont tenté de mettre l'accent sur le chômage et l'état de délabrement des industries traditionnelles de Terre-Neuve. Ils laissent entendre que le pétrole enrichira une petite minorité, surtout de la péninsule d'Avalon, autour de Saint-Jean, mais que les pêcheurs et les travailleurs forestiers resteront avec leur chômage. «Un puits de pétrole crée 100 emplois et il y a 1,000 travailleurs dans une usine de traitement du poisson», affirme le chef libéral, M. Léonard Stirling.

Plus récemment, le chef libéral a proposé de lancer immédiatement la construction d'une ligne d'électricité entre le Labrador et le détroit de Belle-Isle, permettant ainsi la création de 500 emplois.

Les attaques sur le chômage ont semblé, au milieu de la campagne, ébranler les conservateurs, surtout dans les comtés ruraux où la manne du pétrole semble bien lointaine. Depuis quelques jours, M. Brian Peckford, lui aussi, parle d'emplois mais fait habilement le lien avec son principal cheval de bataille: les ressources côtières.

De son côté, le chef libéral a dû, sur le tard, s'intéresser à la question des ressources et a proposé cette semaine un plan qui comprend l'abandon des poursuites judiciaires, une négociation immédiate qu'il espère conclure avant trois mois et, surtout, l'engagement à soumettre l'entente avec Ottawa à un référendum. La promesse du référendum, arrivée le 31 mars, 33e anniversaire de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, avait pour but de rassurer les Terre-Neuviens qui se méfient beaucoup des libéraux: on craint ici qu'ils ne concluent un marché de dupes avec le parti frère à Ottawa.

La question du pétrole intéresse surtout le sud de la province, un véritable fief conservateur. Ailleurs, il se pourrait que le mécontentement local, à propos de l'état des routes, du manque de services sociaux ou de l'aggravation du chômage, ne vienne brouiller les cartes.

Un peu partout les Terre-Neuviens se disent «ambivalents» à propos de ce pétrole caché à 168 milles de leurs côtes:

- la fièvre de l'or noir a déjà eu des conséquences néfastes sur le tissu social, en particulier de Saint-Jean. La spéculation a fait grimper le prix d'une maison familiale à $80,000 et un petit lot à bâtir coûte de $20,000 à $35,000;
- le pêcheur qui sommeille dans le coeur de tout Terre-Neuvien craint confusément que cette substance visqueuse et polluante ne détruise les bancs de morues et de harengs, et les colonies de homards;
- enfin, la catastrophe de l'Ocean Ranger dont on ne parle plus du tout ici — a quand même refroidi les plus enthousiastes: le NPD prétend — et la Petroleum Industry Office for East Coast Offshore proteste mollement — que l'exploitation du gisement Hibernia à pleine capacité — 300,000 barils par jour — pourrait ne survenir qu'après 1992, dans dix ans. Entre temps, disent les partis d'opposition, et pensent beaucoup de Terre-Neuviens, il faudra tout de même bien s'occuper des pêches et de la forêt.

La bataille entre les deux partis principaux se jouera donc surtout sur la crédibilité de M. Brian Peckford ou de M. Leonard Stirling à faire enfin, de ce rêve, une réalité concrète. Le chef conservateur a, de toute évidence, une longueur d'avance.

Et une bonne partie de l'avantage du premier ministre vient, semble-t-il, de la piètre performance des libéraux dans l'opposition. M. Leonard Stirling n'aura eu qu'un an pour refaire l'image de son parti, c'est trop peu vu l'état de délabrement dans lequel la corruption du régime Smallwood, et l'accident de parcours du régime Jamieson, l'a laissé.

C'est pour cela que les meilleurs démocrates espèrent enfin faire une percée sur la scène provinciale après avoir obtenu plus du quart des votes à l'élection fédérale de mai 1979. Prudent, et avec moins de $100,000 en caisse, le NPD n'a présenté des candidats que dans 23 circonscriptions sur 52. Et encore, certaines candidatures comme celle de la femme du chef, M. Jennifer Fennwick, ne sont pas prises au sérieux. Les néo-démocrates n'ont pas de programme précis sinon celui de promettre à la population une meilleure opposition que celle offerte par les libéraux.

Assez curieusement, les mauvaises nouvelles semblent glisser ici sur l'opinion publique comme l'eau sur la fourrure d'un phoque. Le mois dernier, la Horwood Lumber, fondée en 1867, a fermé ses portes. La semaine dernière, dans le petit village pittoresque de Quidi Gic, une vieille usine de traitement du poisson a brûlé. Tout cela n'a aucun impact sur la campagne électorale.

On semble rêver, en clignant des yeux devant les reflets de la mer qui s'anime enfin aux premiers rayons du printemps. Les conservateurs pensent avoir 38 députés mardi soir, les libéraux 31 et les néo-démocrates quatre. Cela fera beaucoup de monde pour les 52 fauteuils de la législature provinciale. Mais à Terre-Neuve, on finit par croire ses propres rêves. C'est d'ailleurs là-dessus que M. Brian Peckford a bâti toute sa campagne électorale.

◆ Partielles

parti gouvernemental: la popularité de leur chef, M. René Lévesque. C'est autour de l'image de leur chef qu'ils ont élaboré leur stratégie publicitaire, construit leur programme électoral, rédigé leurs discours. De l'autre côté de la barricade, les libéraux conservaient l'initiative du combat, mais en cachant leur chef de la vue des électeurs.

Ce singulier phénomène du chef que les uns exhibent et que les autres dissimulent ressort clairement de la conception typographique des publications éditées par les deux organisations en cours de campagne. Dans le comté de Saint-Laurent et dans celui de Louis-Hébert, le Parti québécois a produit des brochures abondamment illustrées de photos de M. Lévesque. L'organisation libérale de Louis-Hébert, d'autre part, a mis en circulation un dépliant où l'on cherche en vain la photo du chef, M. Claude Ryan, dont on ne dit d'ailleurs pas un traître mot. Et mieux encore, dans cette petite publication, il n'est aucunement question du Parti libéral. De la première à la dernière page, c'est le candidat, M. Réjean Doyon, qui se met lui-même en vedette, sans faire la moindre allusion au parti dont il portera la bannière à l'élection de lundi.

Mis à part les problèmes du chômage, des taxes, et des finances publiques, quelques thèmes locaux ont alimenté la campagne des partielles. Dans le comté de Louis-Hébert, les candidats en présence ont été amenés à traiter des politiques de logement, du développement industriel de la région et de «l'agression démoralisante» dont les fonctionnaires sont victimes. Dans Saint-Laurent, le discours électoral a mis en relief l'opposition des candidats sur le transport en commun, le prolongement du métro, la restructuration de la Communauté urbaine de Montréal et la conservation du boisé de Saraguay.

Pour le reste, à travers cette campagne sans éclat ni controverse, les deux clans ont privilégié les techniques de pénétration populaire traditionnelles. Ils se sont rendus solliciter l'électeur dans son milieu de vie et quelque peu à son milieu de travail. Une campagne «au ras du sol» essentiellement concentrée sur le porte à porte, les visites industrielles et la distribution de tracts. Une approche dont les deux organisations avaient exclu, au départ, les grands ralliements.

L'enjeu est important pour les deux partis. D'un côté, M. Lévesque rêve de mettre fin à ce qu'il appelle la «série noire» des onze défaites consécutives en partielles. De l'autre, M. Ryan a absolument besoin d'enlever Louis-Hébert au PQ pour conserver un minimum d'espoir de se maintenir en selle d'ici au congrès de septembre. C'est d'ailleurs dans Louis-Hébert que l'on retrouve deux des meilleurs organisateurs politiques de l'heure: M. Marc-Yvan Côté pour les libéraux et M. Jean-Claude Moisan du côté du Parti québécois. Désireux de conserver l'acquis dans St-Laurent et si possible d'accroître la majorité, les libéraux ont confié le comté à un autre organisateur chevronné: M. Georges Boudreau qui a comme vis-à-vis péquiste, Mme Chantale Mallen.

C'est non seulement dans la campagne de Louis-Hébert que les deux partis ont investi leurs ressources humaines et financières mais également dans ce comté que, de part et d'autre, l'on dépêche des renforts. À ce jour, une bonne dizaine de ministres péquistes et autant de députés ont sollicité le vote d'une porte à l'autre du comté. Le Parti libéral a répliqué avec ses 41 députés. M. Lévesque n'a fait aucune présence dans St-Laurent mais plusieurs apparitions dans Louis-Hébert. M. Ryan n'est pas allé souvent dans le comté, parce que l'organisateur libéral préfère ne pas l'y voir.

La clientèle-cible est un élément déterminant de la lutte que se font libéraux et péquistes dans le comté de Louis-Hébert où étudiants, fonctionnaires et enseignants forment une partie importante du corps électoral. Autant de catégories d'électeurs dont l'appui est traditionnellement acquis au Parti québécois. La moyenne d'âge des 39,750 électeurs inscrits est d'environ 30 ans et 91% sont francophones. Cette circonscription comprend deux banlieues huppées de Québec, Sillery et Ste-Foy, où se trouve l'Université Laval. Lors du référendum de mai 1980, le comté de Louis-Hébert avait voté OUI à 53%. Aux élections du 13 avril 1981, M. Claude Morin l'avait remporté par une majorité de 8,000 voix.

La situation se présente autrement dans Saint-Laurent où 39% des 39,852 électeurs sont anglophones. Il s'agit d'un comté industrialisé dont l'électorat est composé d'un fort pourcentage de travailleurs spécialisés, d'hommes d'affaires, de commerçants et de professionnels. Aux élections générales du 13 avril 1981, le libéral Claude Forget y fut élu avec une majorité de 15,000 voix.

À l'occasion d'élections partielles, le calibre, la personnalité et le prestige des candidats en lice risquent d'influencer davantage que lors d'élections générales. Pour remporter Louis-Hébert, le PQ mise donc sur un candidat-vedette, Me Jean Keable, qui s'est fait connaître au début des années 1980 dans le rôle de commissaire-enquêteur sur les activités des corps policiers sur le territoire québécois. Âgé de 35 ans, Me Keable est considéré comme ministrable, condition préalable pour se mériter la confiance des électeurs de ce comté.

Le principal adversaire de M. Jean Keable, M. Réjean Doyon, libéral, est également avocat. Âgé de 45 ans, il a été secrétaire général de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec et secrétaire général du chef du contentieux de la Communauté urbaine de Québec. Trois candidats indépendants sont également sur les rangs: Mme Patricia Métivier, M. Victor Lévis et M. Michel Marcoux.

Dans le comté de Saint-Laurent, le choix des candidats n'aura sans doute pas la même influence sur le comportement de l'électorat. Les libéraux ont confié la mission de conserver le comté au notaire Germain Leduc auquel le Parti québécois oppose un économiste de 36 ans, M. Michel Boisvert, professeur à l'Université de Montréal. Cinq autres candidats figurent sur la liste officielle du président des élections: M. Maurice Goyer (Parti des travailleurs du Québec); M. Emilien Martel (Crédit social uni); M. Paul Désormiers (indépendant); M. Richard Kendall (Parti libertarien). Mme Winnifred Potter portera la bannière du Freedom of Choice Party et pourrait enlever un certain nombre de voix au candidat libéral.

Il est improbable que les élections partielles de lundi, modifient la répartition des sièges à l'Assemblée nationale. Les libéraux sont évidemment assurés de conserver le comté de Saint-Laurent. La lutte est plus serrée dans le comté de Louis-Hébert et il se pourrait que la majorité de 8,000 voix du PQ s'en trouve sensiblement réduite. Le président des élections a fixé l'ouverture des bureaux de scrutin à 10 h et la fermeture à 20 h.

◆ Troupes

mées à un «tour d'horizon» de la situation. Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, doit ouvrir samedi matin à 10 h 00 GMT un débat exceptionnel sur les Malouines. Les premières réactions des partis politiques britanniques à l'attitude du gouvernement de Mme Thatcher dans cette affaire ont été très critiques.

À Buenos Aires, le chef de l'État argentin, le général Leopoldo Galtieri, acclamé par près de 50,000 personnes, a annoncé la «récupération» des îles Malouines par les forces armées argentines et a proclamé le 2 avril «jour historique», dans un discours prononcé sur la Place de Mai.

Aux cris de «Ar-gen-tina, Ar-gen-tina», la foule, oubliant ses problèmes politiques et économiques, a laissé éclater sa joie lorsque le président de la république et commandant en chef de l'armée est apparu au balcon de la Maison rose où il a reçu, à la surprise des observateurs, une ovation telle que seul Juan Domingo Peron avait pu en susciter.

La place de Mai qui, seulement 72 heures auparavant, avait été le théâtre d'une violente répression policière contre des manifestants de la CGT, était noire de monde, près de 50,000 personnes en liesse portant des drapeaux et des pancartes sur lesquelles on lisait: «Les Malouines sont argentines».

Avant même l'allocution du général Galtieri, la capitale argentine avait pris les mêmes allures qu'après le succès de son équipe de football dans le championnat du monde en 1978: scènes d'allégresse dans les rues, symphonie d'avertisseurs de voitures, confettis et drapeaux aux fenêtres par milliers.

Cinq mille hommes en tout, appartenant essentiellement à l'infanterie de marine et aux commandos de choc de l'arme de terre, ont participé au coup de force sur les Malouines dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on appris de source autorisée dans la capitale argentine.

Les cinq mille hommes étaient appuyés par la quasi totalité de la flotte de guerre et l'aviation. Le contigent britannique qui défendait l'île orientale (East Falkland), sur laquelle se situe la capitale, Stanley, n'a pu opposé qu'une centaine d'hommes qui ont été immédiatement débordés.

Un capitaine de corvette de l'infanterie de marine argentine a été tué et un lieutenant de frégate ainsi qu'un caporal argentins ont été blessés au cours des opérations, selon un communiqué officiel.

Des unités argentines, déclare-t-on de source informée, se sont également rendues maîtres des îles de Georgie du Sud (dépendantes des Malouines et situées à 1.500 km à l'est de celles-ci) avec l'appui en particulier de la frégate lance-missile Drummond récemment livrée à l'Argentine par la France.

En outre, six avions Hercules C-130 argentins sont revenus hier matin des îles Malouines pour chercher des renforts, a-t-on appris de sources bien informées à Comodoro Rivadavia (sud de l'Argentine).

Des témoins ont vu quatre de ces appareils, qui avaient débarqué jeudi soir des troupes d'infanterie sur les Malouines, atterrir sur l'aéroport civil de cette ville, puis s'apprêter à repartir vers l'archipel avec des troupes. L'Hercules C-130 peut transporter une cinquantaine de soldats.

A New York, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni d'urgence, la Grande-Bretagne a exigé «le retrait immédiat» des troupes argentines de l'archipel et a estimé que l'occupation était «une violation flagrante de la charte des Nations unies et du droit international».

De son côté, le représentant argentin a déclaré que l'Argentine «avait récupéré les îles Malouines, l'île de Georgie du sud et l'île Sandwich du Sud».

Le Conseil de sécurité doit se réunir de nouveau aujourd'hui à propos de la crise entre l'Argentine et la Grande-Bretagne. Le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, a fait savoir qu'il se rendrait à New York pour assister à cette réunion.

Les dix pays de la Communauté européenne ont condamné hier «l'intervention militaire dans les îles Malouines» et ont lancé «un appel pressant au gouvernement argentin pour qu'il se conforme à l'appel du Conseil de sécurité demandant de s'abstenir de l'usage de la force et de continuer à rechercher une solution diplomatique».

Aux Etats-Unis, le président Reagan a tenté, au oours d'une conversation téléphonique, de persuader le général Galtieri de ne pas entreprendre une invasion. De son côté, un porte-parole du département d'État a indiqué que Washington s'efforçait d'amener les Argentins à se retirer, par l'intermédiaire de l'ONU et par contacts directs.

Selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, l'invasion par l'Argentine des îles Malouines, sous juridiction britannique, est un acte «outrageant et injustifié» qui entre en contradiction avec l'engagement pris par ce pays à l'asemblée générale des Nations unies.

Pelletier dénonce l'invasion

NATIONS UNIES (PC) — M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à l'ONU, a dénoncé hier soir au Conseil de sécurité l'invasion des îles Malouines par l'Argentine. Il s'est dit choqué et profondément préoccupé par l'action précipitée de l'Argentine, M. Pelletier a rappelé que le Canada avait invité l'Argentine et la Grande-Bretagne à faire preuve de retenue et à se garder du recours à la force dans la région, tout en poursuivant la recherche d'une solution par les voies diplomatiques. Il a dit espérer que le Conseil de sécurité approuve rapidement la résolution recommandée par la Grande-Bretagne.

Cette résolution, proposée par Sir Anthony Parsons, ambassadeur de Grande-Bretagne, demande l'arrêt immédiat des hostilités, le retrait des troupes argentines des îles Malouines et invite la Grande-Bretagne et l'Argentine à rechercher une solution diplomatique. Selon une source canadienne, le débat sur les Malouines au Conseil de sécurité pourrait se poursuivre au cours du week-end.

M. Pelletier trouve l'action militaire de l'Argentine d'autant plus fâcheuse que l'Assemblée générale de l'ONU n'a cessé de recommander des négociations directes entre le Royaume-Uni et l'Argentine pour en arriver à une solution pacifique du litige.

Le Canada, a ajouté en substance M. Pelletier, a communiqué aux autorités argentines son profond regret de les voir recourir à la force plutôt qu'à la négociation.

Tard hier soir, la séance du Conseil de sécurité a été suspendue jusqu'à ce matin, 11 h 00 locales (16 h 00 gmt).

Le representant de l'Argentine devant l'ONU, Eduardo Roca, a demandé que le conseil s'abstienne de se prononcer dans la nuit de vendredi à samedi sur le projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne, tant qu'il n'aurait pas entendu le ministre argentin des Affaires étrangères, Nicanor Costa Mendez, qui n'arrivera à New York qu'aujourd'hui.

Ce projet, appuyé par la France, l'Irlande, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande demande le retrait immédiat des troupes argentines de l'archipel.

Le coup de force de l'armée argentine contre la domination de la Grande-Bretagne sur les îles Malouines, dans le sud de l'Atlantique, est le point culminant d'une controverse de 150 ans entre les deux pays sur la souveraineté de ces îles.

Sur le plan intérieur argentin, cette opération marque également un tournant pour le gouvernement militaire qui se trouvait en difficulté face à une sérieuse crise économique et la montée de l'opposition politique et syndicale dont l'activité est interdite depuis le coup d'État de 1976.

Depuis 1833, date à laquelle l'empire britannique a établi sa souveraineté sur les îles Malouines et ses dépendances (les îles de Georgie du Sud et les îles Sandwich), l'Argentine n'a cessé de les revendiquer, arguant du fait que ces îles appartenaient à l'Espagne jusqu'à l'indépendance de l'Argentine en 1816, et donc devaient passer sous sa souveraineté après cette date.

Malgré une résolution des Nations unies de 1965 qui demandait aux deux parties d'engager des discussions pour trouver une solution au différend, aucun progrès n'avait été réalisé au cours des dernières années.

Le problème réside dans le fait que les îles Malouines sont occupées en très en très grande majorité par des citoyens britanniques (1,600 environ). Londres a proposé un référendum pour définir le statut de l'île, auquel s'est fermement opposée l'Argentine qui peut compter une majorité de voix à l'ONU, notamment avec l'appui des pays non alignés.

La crise, finalement, a commencé de se dénouer à la suite d'un incident mineur, le débarquement sur l'île de Georgie du Sud, il y a deux semaines, d'un groupe de travailleurs argentins qui, selon Londres, ne possédaient pas les documents nécessaires.

L'envoi par Londres sur place d'un navire de guerre britannique, l'Endurance, a permis au gouvernement argentin d'entamer l'escalade qui a abouti, selon Buenos Aires, au débarquement des commandos argentins qui se sont emparés des Malouines.

Le thème de la «récupération» des îles Malouines a toujours été très populaire chez les Argentins qui ont suivi avec grand intérêt l'évolution de la situation au cours des deux dernières semaines.

Sur le plan stratégique, les îles Malouines sont importantes dans la mesure où elles représentent une clé de la défense de l'Atlantique-Sud, une voie de navigation qui pourrait devenir vitale en cas de fermeture du canal de Suez ou du canal de Panama.

Les États-Unis se sont depuis longtemps intéressés à la défense de l'Atlantique-Sud et ont, selon des informations officieuses, activement participé aux discussions entre Londres et Buenos Aires ces derniers jours.

Ils seront certainement partie prenante dans les négociations, secrètes ou non, qui devraient rapidement sur l'avenir des îles Malouines, estimaient certains diplomates.

En cas de succès de son opération militaire, l'Argentine aura en effet à régler le problème des citoyens britanniques qui vivent depuis des générations sur les Malouines. D'autre part, la plateforme continentale de l'île renferme, selon les premières études, d'importants gisements pétroliers et des ressources marines que les argentins n'ont pas les moyens d'exploiter seuls.

Enfin, sur le plan inférieur, cette opération militaire pourrait, si son succès se confirmait, redorer le blason du régime militaire qui en avait bien besoin. Sur la défensive depuis plusieurs mois face à la montée de l'opposition, le gouvernement pourrait présenter à la population un succès susceptible de revigorer le nationalisme et qui permettrait peut-être d'oublier pendant quelque temps les graves difficultés économiques du pays.

Au cours des derniers jours en effet, pratiquement tous les hommes politiques, opposés au régime ou non, se sont déclarés favorables à une «récupération» des Malouines. Mais certains déjà craignent que ce succès militaire ne monte à la tête des généraux et qu'ils ralentissent le plan de démocratisation qui commençait à être ébauché.

À cet géard, il n'est cependant pas indifférent de noter que le président argentin a choisi d'ordonner précisément hier la libération de toutes les personnes emprisonnées à la suite de la dispersion de la manifestation syndicale de mardi dernier.

◆ Rome

Quelques jours à peine après la béatification de Marguerite Bourgeoys, en 1950, on avait attribué à la nouvelle bienheureuse la guérison d'un bébé souffrant d'une malformation cardiaque, dans la région du Lac-Saint-Jean.

Marguerite Bourgeoys est née à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620. À l'âge de 20 ans, elle devient membre d'une congrégation externe qui regroupait des jeunes filles pour les former à la prière et à l'enseignement dans les milieux pauvres.

La directrice de cette association était la soeur de M. de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie en 1642. Lors du voyage qu'il avait effectué en France en 1653, il avait visité sa soeur et lui avait exposé les besoins de la colonie: une institutrice laïque pour instruire les enfants. On lui avait présenté Marguerite Bourgeoys, qui avait répondu à l'appel.

Elle arriva à la colonie à la mi-novembre de 1653, où sa première tâche fut de tenir la maison du gouverneur et d'aider Jeanne Mance en attendant que les enfants atteignent l'âge scolaire.

En 1658, M. De Maisonneuve lui cède l'étable de la Commune: elle la nettoie, la transforme en école et y fait installer une échelle extérieure pour accéder au pigeonnier qui devint sa résidence.

Elle organise, sur le modèle de celle qu'elle avait connu à Troyes, une congrégation externe pour regrouper les jeunes filles, d'où le nom de Congrégation qui fut donné à sa maison.

Chez elle, puis dans une maison qu'elle achètera pour les accueillir, elle reçoit les filles du roy, les protège jusqu'à leur mariage.

Elle caresse dès 1657 le projet de construire une chapelle de pèlerinage, mais la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, au pied de la rue du même nom, dans le Vieux-Montréal, ne sera terminée qu'en 1678.

Il lui faut des recrues. Elle n'hésite donc pas à rentrer en France d'où elle revient avec quatre compagnes en 1659. La vie communautaire qu'elles mènent alors constitue l'origine de sa communauté. En 1670, elle retourne en France et revient deux années plus tard avec six nouvelles compagnes, et rapporte aussi les Lettres patentes, signées de la main du roi Louis XIV, qui donnent une charte civile à son institut des Filles séculières de laCongrégation de Notre-Dame. Mgr de Laval lui donnera son approbation épiscopale en 1676.

Son oeuvre d'éducatrice prend de l'expansion. Sur les terrains qu'elle avait reçus à la Pointe-Saint-Charles, elle organise l'exploitation d'une ferme, à partir de 1668, puis y établit un ouvroir pour enseigner les métiers féminins. Cette maison est l'actuel musée Saint Gabriel.

En 1680, elle fait un nouveau voyage en France, pour y défendre le caractère non cloîtré de son Institut. L'évêque ne lui permet pas de ramener des recrues en Nouvelle-France, mais des filles du pays viennent assurer la survie de son oeuvre. Au recensement de 1681, on comptait à la Congrégation 18 soeurs, dont sept Canadiennes. Outre Pointe-Saint-Charles et la Montagne, elle avait déjà ouvert des missions à Champlain, à Pointe-aux-Trembles et à Lachine. Dans les quelques années qui suivent, les soeurs s'installent à Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, et à Château-Richer.

En 1693, elle cède sa place comme supérieure. C'est une Canadienne Marie Barbier, qui la remplace. Dans la souffrance et l'oubli de soi, Marguerite Bourgeoys vivra à l'infirmerie; elle continuera d'appuyer les luttes de ses filles pour garder à la Congrégation les caractéristiques et l'esprit dans lequel elle l'avait établi.

En 1698, les Règles religieuses sont adoptées, et les soeurs prononcent leurs voeux en présence de Mgr de Saint-Vallier, Marguerite Bourgeoys les signera: soeur Marguerite, dite du Saint-Sacrement.

Elle meurt le 12 janvier 1700. Les habitants du pays proclament déjà sa sainteté; on réclame des reliques et les témoignages de vénération affluent.

◆ Roquet Suite de la page 15

rarchique et masculine.

M.L. — Peut-on alors imaginer qu'il y ait bientôt un «rapport Roquet» sur la femme et l'Église?

G.R. — Il y a des femmes qui parlent bien et fort dans ce domaine-là, des théologiennes qui ont décidé de le faire aussi. Je compte beaucoup sur certains de nos évêques très ouverts à toute cette question. J'espère qu'il se fera des expériences éclatantes dans ces territoires situés en dehors des grands centres métropolitains.

Il faut vraiment que cela soit fécond et que les diocèses développent des modèles de pastorale, dans tous les conseils où l'on décide les orientations, mais aussi dans les paroisses, à tous les niveaux de l'Église afin que la communauté chrétienne soit mieux représentée.

WEEK-END

SAMEDI

Adultes, jeunes et enfants sont invités à la Maison de la culture de la bibliothèque Maisonneuve, 4120 est, rue Ontario, pour assister au spectacle atelier de Pierre et Lise qui joueront plus de quinze instruments de musique illustrant plusieurs styles de musique populaire. Entrée libre. Pour inf.: 872-4213. Rendez-vous à 13 h 30.

■

Pour la troisième année consécutive, au Cégep de Maisonneuve, aura lieu le troisième symposium québécois sur les homosexualités sous le thème «S'épanouir Gai/Gaie».

■

Dans le cadre de sa campagne de financement, le Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne/Saint-Henri, organise un bazar artisanal de 13 h à 1 h, au 2515 rue Delisle. Il y aura goûter sur place. A 20 h, une soirée dansante costumée (si l'on veut), avec disco-mobile et permis de la régie: Entrée: $1. Pour inf.: 932-1632.

■

Pour fêter ses 20 ans, l'Amicale des sommeliers du Québec invite tous les anciens membres à un dîner gastronomique dansant sous la présidence des membres fondateurs, qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, boul. Dorchester. Pour inf.: 285-2696.

■

Ce samedi se tient une danse gaie pour hommes et femmes, dans le cadre du 3e symposium québécois. Cette danse est organisée par l'Achum, avec l'aide de Gay McGill et Lesbian and Gay Friends of Concordia. C'est à compter de 22 h dans les jardins intérieurs du Cégep de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke. Entrée: $3.

DIMANCHE

La galerie Fil d'Antan, 887 rue Notre-Dame à Saint-Rémi, présente des oeuvres de Diane Robert, Margit Boronkay et Jacques Lapointe. Pour inf.: 454-6555.

■

Après l'annonce de la fermeture des camps Lewis et Lighthall à Saint-Adolphe de Howard, M. Michel Laliberté, vice-président de l'Association des garçons et filles de Montréal annonce le lancement d'une campagne de souscription visant à assurer la survie des camps. Pour inf.: 861-6323.

■

Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal annonce son spectacle «Attention, les comètes tombent» qui sera à l'affiche jusqu'au 30 mai prochain. Pour inf.: 872-4530.

■

Le Service des activités culturelles de Ville Saint-Laurent présente une exposition des travaux des participants aux ateliers culturels de Saint-Laurent. L'exposition se tiendra au Musée d'art de Saint-Laurent, 615 boul. Sainte-Croix, jusqu'au 25 avril. Pour inf.: 747-7367.

■

Le Club de ski du Centre Immaculée-Conception vous invite à participer à la partie de sucre qui aura lieu à la cabane Dupuis à Saint-Jacques de Montcalm. Cette excursion prendra le départ ce dimanche au Centre. Les billets sont en vente au Centre de 9 h à 21 h du lundi au vendredi. Pour inf.: 621-1563.

■

Un concert de piano et d'orgue au bénéfice de la paroisse Notre-Dame de l'Espérance sous la présidence d'honneur de son excellence Mgr Gérard Tremblay, évêque auxiliaire de Montréal aura lieu à 20 h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance, à l'Ile Bigras, Sainte-Dorothée, Ville de Laval. Des oeuvres de Bach, Vierne, Morel et Ravel sont au programme. Entrée: $5. Pour inf.: 689-0680.

■

La Galerie, 875, Saint-François-Xavier, à Terrebonne, présente une exposition des oeuvres récentes de Marie May D'annunzo jusqu'au 17 avril.

■

A 20 h, plus de 250 choristes et instrumentistes donneront en concert Carmina Burana de Carl Orff. Rendez-vous à la Salle Le Plateau. En première partie, les élèves de musique de l'école Le Plateau, sous la direction de Madame Marguerite Leboeuf, exécuteront une courte pièce de Jos Wuytack, pour voix et percussions. Entrée libre.

■

A 15 h, en la cathédrale anglicane de Québec, rue des Jardins, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur, il y aura concert soulignant le centenaire de l'armée du salut. La Musique d'état-major (Canadian Staff Band), formation mondialement connue interprétera des oeuvres classiques et des compositions inspirées de l'Évangile. Pour inf.: 659-4772.

■

Le Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec), organise son festival du vin, fait à la maison, quelle que soit leur origine ou leur nationalité. Rendez-vous ce dimanche au buffet Riviera, 6065, boul. des Grandes-Prairies à Saint-Léonard.

■

Les artistes professionnels de la région de Montréal peuvent s'inscrire au volet régional «Soutien à la création», du programme d'aide à la création du ministère des Affaires culturelles. La période d'inscription à ce programme s'étend jusqu'au 23 avril. Pour se procurer la formule d'inscription, les intéressés peuvent s'adresser au bureau régional du ministère, situé au 222, boul. Saint-Laurent. Tél.: 873-2255.

■

Le Groupe d'action municipale invite tous les membres et sympathisants du GAM à un brunch qui se tiendra à 11 h 30 au restaurant La Légende situé au 1221 rue Saint-Hubert à Montréal. Une invitation spéciale est lancée aux Montréalais du centre-ville. Entrée: $10. Pour inf. ou réservations: 527-1146.

■

L'Institut Moe-Levine du Centre-Saidye-Bronfman présente un panel sur «Le crime et la violence, qui paye?» à 13 h. Rendez-vous au Théâtre du Centre Saidye-Bronfman, 5170, Chemin de la Côte Sainte-Catherine. Entrée libre. Pour inf.: 739-2301.

■

Le Café Cinebrile présente à 19 h, «Le Temps d'une chasse» de Francis Mankiewicz et à 21 h, «L'Amérique des Ford». Rendez-vous au 1500, rue Aylwin. Contribution $1. Pour in.f; 527-1115.

■

Comme introduction à la Semaine sainte, le centre diocésain du Renouveau charismatique a préparé un diaporama d'une heure intitulé «La Croix glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ». Rendez-vous en la Salle du Gésu, 1200, rue Bleury, à 15 h. Pour inf.: 871-1639.

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «Spem in Alium» de Palestrina, «Passion selon Saint-Mathieu» de Vittoria et «Pueri Hebreerum» de Palestrina. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue. Pour inf.: 733-8211.

■

La discothèque L'Arcand, 347 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil reçoit le groupe Manège. Pour inf.: 679-2584.

3 avril

par la PC et l'AP

1981: la Maison-Blanche fait savoir que toute intervention militaire soviétique dans la crise polonaise pourrait avoir les plus graves conséquences;

1979: l'ancien chef du gouvernement pakistanais Zulfikar ali Bhutto, renversé 21 mois plus tôt, est pendu;

1974: évacuation de quelque 1,650 passagers du paquebot Queen Elizabeth II, à la dérive depuis deux jours dans l'Atlantique;

1967: journée d'atentats et de fusillades à Aden, protectorat britannique;

1941: les Britanniques évacuent Benghazhi (Libye);

1936: Bruno Hauptmann, accusé de l'enlèvement du bébé Lindbergh, est exécuté;

1930: le Ras Tafari devient empereur d'Abyssinie sous le nom de Hailé Sélassié;

1612: l'Union protestante d'Allemagne signe une alliance défensive avec l'Angleterre;

1559: signature d'un traité de paix entre la France et l'Espagne.

Ils sont nés un 3 avril: George Herbert, poète anglais (1593-1633); l'écrivain américain Washington Irving (1783-1859); l'actrice américaine Doris Day (1924); l'acteur américain Marlon Brando (1924).

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 3 avril 1982

Frédéric Back

Un oscar pour le Québec

par
Nathalie Petrowski



SALUT Québec! Les paroles prononcées en français et avec émotion par un monsieur de 58 ans aux cheveux blancs avec un cache-oeil noir de pirate, devant le tout-Hollywood et dans le salon de quelques 450 millions de téléspectateurs, en a fait sourire plusieurs. Certains ont dû se demander quel est cet endroit étrange qui depuis deux ans s'arrange pour se faire remarquer à la cérémonie des Oscars. D'autres ont dû se demander si le Québec n'était pas quelque part aux abords de la Biélorussie.

Frédérick Back, le monsieur aux cheveux blancs et à l'oeil noir, n'a pas élaboré sur le sujet. Il s'est contenté de prendre l'oscar trop pesant entre ses mains tremblantes et de rentrer se coucher, en espérant qu'il n'avait pas rêvé tout ce qui venait de lui arriver.

Gagnant de l'oscar du court-métrage d'animation avec *Crac*, un film écolo-nationaliste portant sur l'histoire d'une chaine berçante québécoise malmenée à travers les générations, (présenté demain aux Beaux dimanches) Frédéric Back fut le premier surpris. Il a pris l'avion Montréal-Los Angeles en catastrophe, avec un oeil malade, sans sa femme qui n'avait pas de billet d'avion, sans un tuxedo, sans même savoir s'il arriverait à temps pour la cérémonie. Les autorités de l'académie du cinéma l'avaient pourtant prévenu. Si vous n'êtes pas là lundi soir, personne pas même votre supérieur, ne pourra venir chercher l'oscar à votre place. Frédéric Back s'est donc dépêché sans trop se faire d'illusions. Son film de l'année dernière, *Tout-rien*, un autre film écologique sur l'autodestruction de la planète, s'était rendu en finale sans rien remporter. Le phénomène risquait de se reproduire d'autant plus qu'un Américain bien connu et que l'académie n'avait jamais récompensé, était en lice avec lui.

Malgré ses dehors timides, hésitants et affables, malgré cet oeil complètement voilé, Frédéric Back n'est pas aveugle. Il sait que la politique et le cinéma font de bonnes affaires aux Oscars. Il savait cette fois-ci que les États-Unis étaient «dûs» pour un prix qu'ils n'ont pas remporté depuis des siècles. Il savait cependant que *Crac* était moins revendicateur et plus divertissant que *Tout-rien*, un atout non négligeable dans le pays de Walt Disney. C'est pour cela qu'il fut confus tout au long de la soirée jusqu'à ce que l'annonce de son nom vienne brutalement le rappeler à la réalité.

Assis dans son cubicule au département des arts graphiques de Radio-Canada où il est entré en 1952, dans le fouillis des ballons, des plantes folles, des cerfs volants et des messages de félicitations, il raconte tout bas qu'il aurait préféré que *Tout-rien* remporte l'oscar. Il a l'air un peu perdu, un peu ému, un peu dépaysé par ce défilé continuel de gens qui viennent lui serrer la main et en profitent pour regarder de plus près, voire même toucher, le célèbre symbole. Le dessinateur leur dit à chaque fois que la statuette ne lui appartient pas, qu'elle appartient au Québec. C'est pour cela qu'elle aura sa propre vitrine dans un des couloirs de Radio-Canada, dans l'espoir que ce symbole fleurissant «mette de l'huile dans les rouages qui grincent.»

Il revient sur le choix de l'académie. «Je crois que l'élément de divertissement est très important pour les gens de l'académie, la technique du dessin l'est aussi. À mon avis, le message de *Tout-rien*, un message global, universel, qui porte sur l'avenir de la planète, les a dérangés. *Crac* a un tempérament plus léger, moins contestataire. L'académie est conservatrice. Il faut dire que Walt Disney a vraiment laissé son empreinte dans ce secteur-là.»

Le dessinateur, originaire de Strasbourg, qui a quitté la France dans la déception de l'après-guerre, n'aime pas particulièrement l'école de Walt Disney. Ses maîtres sont des peintures, hommes de lettres, poètes, humanistes, écologistes. Premier prix de l'École des beaux-Arts de Renne, il fut l'élève d'un dénommé Meheut qui aurait découvert la peinture marine bien avant les plongées de Jacques Cousteau. Entré au Service des Arts graphiques de Radio-Canada en 1952, il s'intéresse dès 59 aux différents procédés de peinture sur verre, réalisant plusieurs verrières dont celle du métro Place des Arts. Il réalise ensuite les neuf maquettes de la série *d'Iberville* qui sont remises au Musée militaire et maritime de la ville de Montréal, à l'Île Sainte-Hélène.

Sa carrière dans les films d'animation débute en 1970 avec *Abracadabra* en collaboration avec Graeme Ross. Viennent ensuite *Inon ou la conquête du feu* (71), *La création des oiseaux* (73), *Illusion* (75), *Taratata* (77) *Tout-rien* (79) et finalement *Crac*. Les films à chaque fois sont envoyés dans les festivals aux quatre coins du monde et finissent toujours par récolter grand prix, mentions spéciales, honneurs etc... à Téhéran, en Suisse, à Annecy, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Saskatchewan et j'en passe. Sa femme déclare d'ailleurs que «les oscars c'est pas la fin du monde et qu'il y a des prix européens autrement plus prestigieux». C'est elle qui a tenu à ce que son mari salue le Québec, «pour qu'ils sachent qu'on existe; on est 6 millions comme en Suisse. Ils connaissent la Suisse, il serait temps qu'ils connaissent le Québec.»

Le militantisme, bruyant ou en douce, semble faire partie des habitudes de la famille. Le bureau de Back est ainsi couvert de slogans de toutes sortes. «L'auto qui tue, pollue», cotoie «la fourrure qui ne fait pas mal», en face de l'affiche d'Amnistie internationale. Il n'y a pas à s'y méprendre.

Suite à la page 32

Marie Chouinard

Les chemins du corps

par
Suzanne Asselin



Photo Philippe Dumail

MARIE Chouinard a bien étonné le monde de la danse parallèle avec sa *Petite danse sans nom* en 1980. Et cette danseuse et chorégraphe indépendante ne cesse de surprendre depuis ce temps-là. La première fois qu'un spectateur voit Marie Chouinard, il s'en souvient longtemps. Elle est pénétrante, intense et pour certains impertinente. Les curieux pourront voir son prochain spectacle, intitulé *Marie Chien Noir*, à la galerie Véhicule Art du 7 au 25 avril. C'est une nouvelle danse/performance composée de trois oeuvres solo. Elle en a déjà pas loin d'une vingtaine dans son répertoire.

En fait, c'est une touche-à-tout: elle écrit, dessine, filme, enseigne, chorégraphie et danse. Elle ne cesse d'actualiser ses désirs les plus profonds, ses fantaisies les plus folles et ses idées les plus saugrenues. Elle écrit: «renverser, rouler, basculer, revirer, tourner, chavirer: chemins vers les autres mondes par le corps, connaissance intime des Ordres et des Désordres.» Son style est généralement lapidaire. Quelques mots, quelques dessins comme cet immense carton noir faisant partie d'une sorte de mosaïque où l'on retrouve quelques traits, une silhouette de danseur, le tout indiquant les mouvements à accomplir. Ses dessins ressemblent à ceux des cavernes. Ses danses ont la même tournure. Chaque mouvement recèle une signification, rien n'est gratuit. Pourtant, sa danse n'est pas ennuyante ou même intellectuelle. «J'essaie de retrouver mon enfance, je recherche le plaisir, je redécouvre le jeu.»

Marie Chouinard rentre tout juste d'un séjour de six mois à New York, grâce à une bourse du ministère des Affaires culturelles du Québec. Qu'y a-t-elle trouvé? «Peu de chose. J'y suis allée avec l'idée de conquérir New York. J'étais partie sur un pied guerrier. Mais je me suis bien vite aperçue que je n'avais pas grand-chose à chercher dans cette montagne de débris. C'est tellement déprimant.» Pourtant, cette ville est bien connue comme étant la mecque de la danse dans le monde, l'épicentre de la danse d'avant-garde. Marie n'y a trouvé qu'une «avant-garde superclean, conservatrice, qui plane bien haut au-dessus de la vie, se déplace en mouvements géométriques et s'exprime sans expressivité.» Elle qui ose crochir les yeux, sortir la langue et relaxer sa vessie devant le monde, n'a trouvé que l'uniformité et l'ennui. Généralement, les danseurs se précipitent dans toutes les classes de danse moderne de tous les styles. Marie Chouinard, elle, a préféré suivre des cours de danse de l'épée des samourai, de danse haïtienne, de yoga, et des cours pour la détente des cordes vocales!

Je pénètre dans son appartement de la rue Saint-Denis, son univers blanc pratiquement vide. Nous nous installons dans la cuisine, là où une belle lumière douce et blanchâtre filtre paresseusement à travers les rideaux blancs. Marie m'explique, avec l'enthousiasme d'un enfant pour un nouveau jouet, le cheminement créateur de ses trois nouvelles pièces solo.

Elle voit ces pièces comme une trilogie qui durera environ une heure et demi, «où la même atmosphère se développe, se précise». Elle fait essentiellement allusion à la sensualité et à la mort. Et d'une pièce à l'autre, sa voix se libère. Elle n'avait jamais osé utiliser sa voix auparavant. C'est sur l'avion qui l'amenait de Montréal à Bordeaux (où elle a dansé dans le cadre de la Quinzaine québécoise en décembre 1980) que s'est précisé la structure du premier solo, *Mimas, lune de Saturne*. Une fois là-bas, à la galerie Le Germinal, elle a fait deux réquisitions: un squelette et une machine à écrire pour rédiger son communiqué de presse. Elle obtint le squelette deux jours après et la machine, sept plus jours plus tard. Mimas, c'est effectivement la lune de Saturne photographiée pour la première fois en novembre 1980. Un ami scientifique lui en a transmis copie et elle s'est ébahie tout de suite devant «cet objet froid dans l'espace mais qui recèle tant de sensualité, tant de chaleur.» Elle me montre la photo et souligne la forme ronde de cette planète qui ressemble à

Suite à la page 32

La lettre d'amour

par **Claude Beausoleil**

AVEC *Au coeur de la lettre*(1), Madeleine Gagnon précise le sens de son écriture poétique. Il s'agira d'aller directement au centre des mots, dans leur signification la plus intime et la plus proche du corps. Le texte liminaire donne ce projet de fragilité et de conscience en indiquant que ce qui sera creusé c'est l'écriture éblouie par l'incertain et le déconcertant du vécu.: «Au coeur de la lettre ou l'amante en fuite, de tout et d'elle-même, de la marque d'une lettre brûlée, durant quatre saisons sur terre, déconcertante, puis l'ouverture insinuée, TUE me lie muette or j'écris si j'écris, enluminures d'encres frappées à l'effigie de cet auteur dont les images ont disparu avant la lettre, je signe l'échancrure du vide, cette crise, éblouissante.»(p.9).

Je crois que le sens du livre se résume un peu dans ce premier texte venant donner l'envol à toute la démarche. C'est le vide qui reprend son territoire sous des mots qui couvent une «fluxion» qui, elle, «s'insinuera partout»(p.20). Le livre est formé de six parties dont quatre étaient déjà parues dans des revues comme *Osiris*, *Actuels* (en France, numéro spécial sur la jeune poésie québécoise), *Anthologie 80* (France/Belgique) et *la Nouvelle Barre du Jour* (no 106). Cette fragmentation de publications antérieures ne brise en rien la grande unité du texte: unité de ton, de propos et d'écriture.

Dans *Matrie* on peut voir un passage de la poésie engagée vers la poésie de l'intimité. Tout en n'étant pas la plus intéressante du livre, cette partie est utile pour comprendre le cheminement d'une écriture qui se remet en question. La parole ira donc de l'extériorité dénoncée («quand le Zaïre, l'Iran, l'Afghanistan ce soir, Pablo Neruda mort d'effroi dans sa maison saccagée, ça le bulletin l'avait tu, on ne sais pas qui, disent-ils...»(p.18). à la reconnaissance d'une trace dans l'intérieur du sujet écrivant, une sorte de faille dans laquelle l'écriture pourra respirer et son angoisse et sa précarité nécessaires («Et puis rien, c'est l'écriture dans toute sa nudité»(p. 19). Cette première partie, par son aspect directement politique, rappelle des productions précédentes de Madeleine Gagnon tout en indiquant que le «désastre» au sens de Blanchot guette aussi ailleurs que dans le politique: il surveille de partout ce qui se vit et s'assume.

Suivent deux parties intitulées *Le temps de l'inédit*. Ce beau titre dit bien le mouvement du projet d'écriture qui s'avance en blocs disposant sur la page le désir de l'écriture se risquant du côté de l'amour, ces deux quêtes s'emmêlant pour donner le texte de cet instant de l'inscription qui circonscrit l'espace, le cri, le rêve, la présence humaine. «Quand je vis de l'inédit, j'écris»(p. 35). Et c'est cet inédit qui est le champ traversé par l'écriture revisitant la vallée Matapédia et «La fratrie, ni père ni mère, c'est ici et maintenant»(p. 39), lançant des appels d'amour, cet amour qui fonde la présence au monde («Appelle-moi je suis si absente.») Ici, la parole est une voix qui écrit et qui interroge à travers l'anecdote et la prose quotidienne d'une mémoire à la fois trouée et actuelle, sensible à ce qui se passe dans ce je qui écrit et perçoit ce qui insiste et est «toujours à recommencer»(p. 51).

La crise du coeur n'avait pas été publié. Cette section est dédiée à Annie Leclerc avec qui Madeleine Gagnon publiait *La venue à l'écriture* en collaboration avec Hélène Cixous. C'est l'accident, la débâcle du coeur qui sont étalés là, avec désespoir. «Dans le train filant là-bas sur le mur de béton on ne sait ou on ne sait pas encore on ne saura pas avant la fin l'on sait seulement l'accident alors certains sautent désespérés d'autres demeurent laissent dans ce tombeau vivant quelques naissances en perte des amours et sur les parois éclatées quelques traces écrites»(p.67).

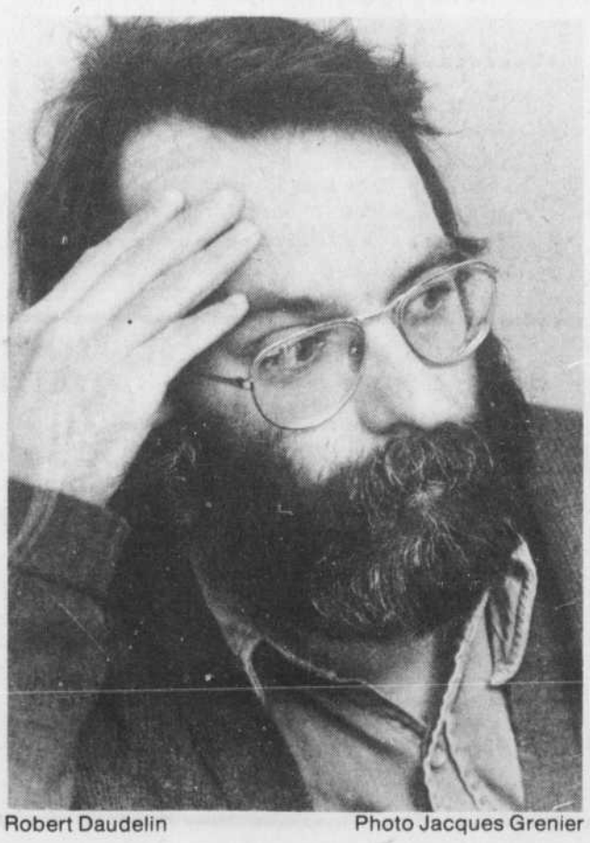
Cette partie du livre est la plus sombre, la plus inquiétante, on est aux lieux mêmes du chaos et sur une page presque blanche, Madeleine Gagnon laisse un espace concret et imaginaire au lecteur en le prenant à témoin que cette crise peut traverser tout et tous: «Que ceux à qui c'est arrivé l'inscrivent dans ce point.»(p. 63). Le reste de la page est silence. On la tourne et on trouve d' «étranges arbres» et «la déme sure violente du rien»(p.64) et l'infini douleur de l'amour et du corps meurtri. Une citation de *Outside* de Marguerite Duras explique un peu le pourquoi de cet engouffrement dans le noir de cette situation limite: «Mais il y a moyen de faire que cette souffrance soit supportable, c'est d'en être l'auteur.» Dans la partie intitulée *Coda* la lumière revient un peu, il y a un réveil à ce que l'auteur nomme «l'autre-de-moi»(p. 83) et alors le calme peut revenir, les pages peuvent s'écrire au rythme d'un quotidien retrouvé. «Je dirai la marche fructueuse du lendemain et le calme du texte qui s'écoule dans le temps.»(p. 86) Ce *Coda* serein a traversé la tempête des mots et les bouleverse-

Suite à la page 32

(1) Madeleine Gagnon, **Au coeur de la lettre,** poésie, vlb éditeur, Montréal, 1981, 101 p.

Enfin, notre maison du cinéma

par
Richard Gay



Robert Daudelin Photo Jacques Grenier

DEPUIS deux jours, c'est la fête au 335 boulevard de Maisonneuve est où M. Clément Richard, Ministre des Affaires Culturelles du Québec, inaugurait officiellement jeudi soir dernier la Maison du Cinéma qui regroupe sous un même toit la nouvelle salle de projection de la Cinémathèque québécoise et le Musée du cinéma au rez-de-chaussée, le Centre de documentation cinématographique au sous-sol, les bureaux de la Cinémathèque et ceux de l'Institut québécoise du cinéma aux premier et deuxième étages.

Cette Maison du Cinéma constitue la réalisation d'un vieux rêve partagé par plusieurs instances du milieu cinématographique, en particulier par tous ceux qui ont oeuvré depuis près de vingt ans maintenant au sein de la Cinémathèque québécoise. Car en effet les bureaux de la Cinémathèque ont tour à tour été situés dans le sous-sol de la demeure du cinéaste Guy L. Coté (cela s'appelait «Connaissance du cinéma» à l'époque), dans une maison de la rue Jeanne-Mance, puis dans une autre de la rue Saint-Denis et ces dernières années au 360 rue McGill, dans le même immeuble que le Bureau de surveillance du cinéma et la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel. Quant aux projections de la Cinémathèque, elles ont eu lieu tout d'abord chez Guy Coté, puis au 360 McGill, ensuite sur le campus de l'université McGill et enfin, pendant la dernière décennie, à la Bibliothèque Nationale. Pendant toutes ces années, germait l'idée d'une Maison du Cinéma que les multiples déplacements ravivaient à chaque fois.

Selon Robert Daudelin, conservateur et directeur général de la Cinémathèque, le projet remonte jusqu'au milieu des années soixante. «On a même dans nos papiers, explique Robert Daudelin, une maquette de maison de cinéma qui date des années 1965-66 et où on avait imaginé utiliser les abords de la Place des Arts. À l'époque, la Cinémathèque avec des gens de l'école d'architecture de l'université McGill avait commencé à jouer avec cette idée, à savoir une espèce de maison qui logerait la Cinémathèque mais aussi d'autres services liés au cinéma. Le projet malheureusement n'a pas eu de suite: il était principalement fondé sur l'apport financier d'un mécène qui finalement a décidé de faire autre chose avec ses sous. Puis le projet est revenu sur la table quand on a préparé le déménagement au 360 McGill, mais là aussi le projet s'est perdu dans la nature pour toutes sortes de raisons».

«Mais plus tard, en 1978, poursuit Robert Daudelin, quand John Verge a été président de la Cinémathèque, lui et d'autres au conseil d'administration, sont revenus à la charge avec cette idée de rassembler les différents services de la Cinémathèque sous un même toit. On a lors demandé à des architectes et des urbanistes de discuter de la question avec nous et de préparer un rapport. Ces gens-là ont fait une étude de nos services et de nos besoins ainsi qu'une étude du milieu urbain pour voir où un organisme de la nature de la Cinémathèque devrait être localisé. En fait, ils sont arrivés aux conclusions qui étaient déjà les nôtres, à savoir qu'il fallait que la Cinémathèque soit située dans le secteur de la rue Saint-Denis où l'UQAM commencait à s'installer».

«On s'est donc mis à chercher des lieux possibles, ajoute Robert Daudelin, mais tous ceux qu'on trouvait présentaient beaucoup d'inconvénients. À la même époque, cependant, la CECM s'est mis à fermer un nombre important d'écoles au centre-ville. On s'est donc mis à visiter des écoles. Il y a avait l'école Cherrier, par exemple, qui finalement a été consacrée à l'éducation des adultes. Puis il y avait l'école Saint-Jacques qui était occupée par le département de théâtre de l'UQAM. Mais ce département allait bientôt s'installer sur le nouveau campus. On a donc signalé à la CECM que cette école nous intéressait et on est revenu avec des architectes pour savoir si c'était possible d'y construire une salle de projection conforme aux règlementations municipales et à nos exigences. Le Service des travaux publics est venu aussi et tout le monde finalement confirmait nos impressions premières à savoir que c'était possible. On a réglé avec la CECM et on s'est dépêché de déménager ici avec nos caisses en se disant qu'il fallait le plus tôt possible s'attaquer à la transformation des lieux. Cette transformation a exigé un an et demi de travaux et couté approximativement $1,200,000.»

Pour le directeur de la Cinémathèque québécoise, les avantages qu'offrent la Maison du Cinéma et le regroupement des différents services qu'on y trouve sont nombreux. De deux ordres principalement: accessibilité et complémentarité. «Tout d'abord, explique-t-il, pour les gens qui travaillent à la Cinémathèque, le fait d'avoir la salle de projection sous le même toit que leurs bureaux, constitue un avantage précieux en termes pratiques. La création de la Maison du Cinéma, poursuit-il, va constituer aussi un tournant majeur dans la venue du public à la Cinémathèque parce que pour la première fois on a pignon sur rue et pour la première fois on est bien situé, soit juste en face de la station du métro Berri-de Montigny. Les grandes fenêtres permettent de voir une partie du musée à l'intérieur et l'accès n'est pas «clandestin» comme à la salle de la Bibliothèque Nationale. Tout est fait pour que la Cinémathèque perde définitivement son «low profile» que certains cinéastes lui reprochaient et pour que le Centre de documentation cinématographique, le Musée du cinéma, les séances de projection soient le plus accessibles possible au public».

«Et la complémentarité des services offerts, ajoute Robert Daudelin, sera aussi améliorée. Le Centre de documentation cinématographique se lie parfaitement à la collection de films et aux projections publiques. On imagine assez facilement aussi les rapports qui peuvent exister entre le Musée du cinéma et la salle de projection. Avec la Maison du Cinéma donc, nos services pourront non seulement mieux servir le public mais aussi mais se servir mutuellement. Quant à la présence de l'Institut québécois du cinéma dans cette Maison, elle apparaît d'autant plus normale, précise Robert Daudelin, qu'elle constitue le premier maillon d'une chaîne d'organismes cinématographiques extérieurs à la Cinémathèque qu'on souhaiterait accueillir le plus largement possible. Car,

Suite à la page 32

F.J. Temple: à la recherche d'un autre Sud

par
Jean Royer

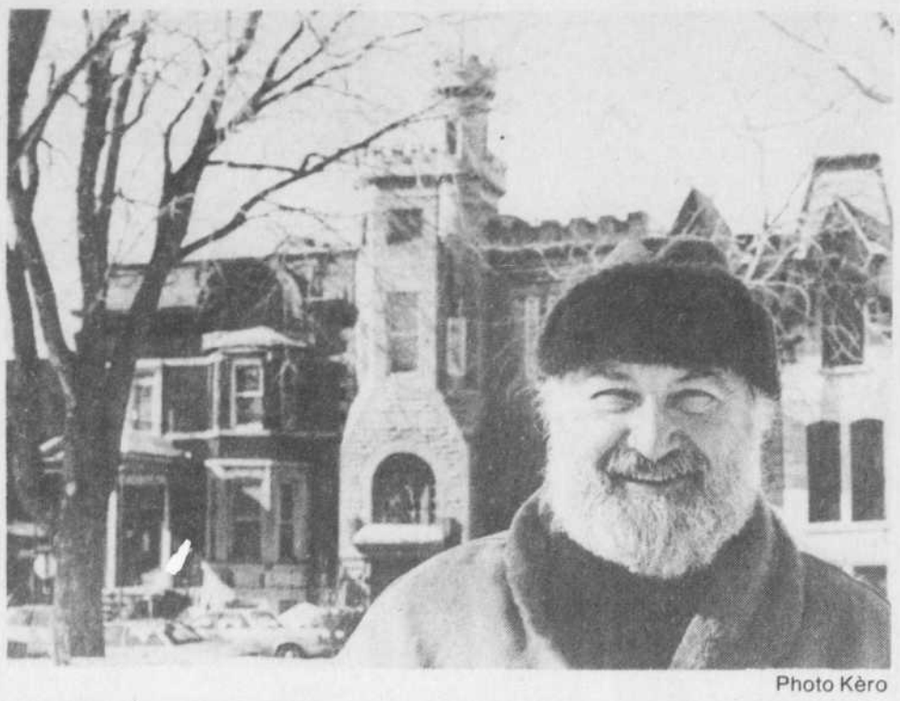


Photo Kèro

VOYAGEUR à la recherche d'un «ailleurs», Frédéric-Jacques Temple («F.J.», pour les intimes) a d'abord parcouru le désert et la forêt puis s'est fait navigateur solitaire, avant de partir à la recherche de son enfance dans ses romans *Les Eaux mortes* (1975) et *Un cimetière indien*, qu'il vient de publier chez Albin Michel. Écrivain du Midi de la France, il vit à Montpellier et s'intéresse à la culture occitane. Homme du Sud, il a vécu en Amérique avec les Indiens Navajos et Pueblos. Aujourd'hui, il est particulièrement fasciné par les Inuit. De passage à Montréal pour la dixième Rencontre des écrivains, il me disait: «C'est fascinant de sentir ici que le Nord n'est pas loin, qu'il suffit de sortir à cent kilomètres de la ville pour retrouver la toundra, l'espace».

J'avais connu l'homme il y a quelques années, aux Journées de poésie de Rodez en France: secret mais affable, discret mais chaleureux, F.J. Temple a la tête d'Ernest Hemingway et la stature de Blaise Cendrars, cet autre voyageur qu'il a jadis bien connu. Il possède aussi l'appétit de vivre qu'avait un autre de ses amis, sur qui il a d'ailleurs écrit un livre: Henry Miller. Dans son entourage, il faut compter encore des amis comme Lawrence Durrell, Robert Laffont, Jean Carrière et quelques autres écrivains du Sud de la France.

Dans son dernier roman, *Un cimetière indien*, l'écrivain est en quête du pays de son enfance à travers un vieux «rêve américain». Le personnage, Jean Maleterre, à l'aube de la soixantaine, tente, en partant pour le Nouveau-Mexique, de retrouver son identité parmi les Indiens Pueblos qu'il avait connus lors d'un premier séjour. Cette quête est renforcée par l'évocation du récit d'un grand-oncle qui, lui aussi, au début du siècle, avait consigné sa propre aventure adolescente en Uruguay. Mais dans cet «ailleurs» retrouvé se révèle l'exil véritable: chacun appartient à sa terre et à ses dieux, même si cette terre a été défigurée jusqu'à devenir une réserve. Et c'est sur sa terre qu'il faut retourner mourir: dans son «cimetière indien».

J'ai demandé à F.J. Temple, cet occitan cosmopolite, ce voyageur qui revient toujours au bercail, d'où lui vient sa fascination pour les Amériques.

«Enfant, beaucoup de lectures m'avaient dirigé vers les Amériques, me répond Temple. Mon grand-père, curieux personnage, avait acheté des terrains pour faire de la betterave à sucre en Uruguay. Son fils, mon grand-oncle, avait écrit le récit de son aventure à dix-huit ans. J'ai aussi toujours été attiré par l'Amérique du Nord à travers l'histoire naturelle: la faune, la flore, les récits des explorateurs. J'ai toujours été fasciné par la recherche d'un «ailleurs». Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, j'avais déjà entendu parler de Gray Owl, cet Écossais qu'on prenait pour un Indien et qui a sauvé de l'extinction, dans les années trente, le castor du Canada. Je me suis beaucoup intéressé aux Indiens. J'ai pu me familiariser davantage avec les Pueblos et les Navajos que j'ai étudiés spécialement au cours de quatre ou cinq voyages de deux à trois mois chacun. D'ailleurs, plus jeune, je voulais entrer au Musée de l'Homme. C'est la guerre qui a interrompu mes études d'ethnographie. D'autre part, dans cette mystérieuse recherche d'un «ailleurs», il me semblait toujours que j'étais chez moi aussi bien dans les glaces du grand Nord que dans les savanes de la prairie».

On voit bien qu'en fait Jean Maleterre, c'est F.J. Temple. Dans son premier roman, *Les Eaux mortes*, le personnage est un adulte qui revient de la guerre, où il a perdu son adolescence, pour se mettre à la recherche des lieux de son enfance. Dans le deuxième roman, *Un cimetière marin*, Jean Maleterre, qui a soixante ans, ne reconnaît plus la terre de son enfance, profondément transformée par des promoteurs, par des hommes d'affaires qui n'ont pas consulté le pays. Jean Maleterre ne retrouve plus son identité. Le miroir s'est terni et l'homme se réfugie dans la mythologie de son enfance, c'est-à-dire dans son vieux «rêve américain»: il choisit l'exil chez les Indiens qu'il a connus autrefois:

«Nous sommes quelques écrivains du Sud de la France à chercher un autre Sud, mythique, ajoute F.J. Temple. Je pense à Jean Carrière, Yves Berger, Jean Joubert, entre autres. Nous pensons qu'il y a toujours un Sud quelque part qui est vaincu par un Nord: que ce soit aux États-Unis, en Belgique ou ailleurs. Je ne parle pas d'un Sud géographique mais d'un Sud mythique. Ainsi Jean Maleterre, c'est-à-dire l'homme de la mauvaise terre ou celui qui a mal à sa terre, s'en va donc au Nouveau-Mexique pour retrouver son identité parmi les Indiens qu'il avait autrefois connus. Il y passera un certain nombre d'années mais finalement reviendra dans son pays natal. Il a compris la leçon des Indiens: tu ne seras jamais de ce pays, même si tu nous comprends, même si tu nous aimes. Tu ne seras jamais d'un pays où tu n'as pas tes morts. Jean Maleterre a compris qu'il doit aller mourir sur sa terre, même si son pays est devenu une «réserve». Même si le pays de son enfance a changé, il doit être son «cimetière indien». De toute façon, nous vivons tous sur des «réserves». C'est sur sa propre «réserve» qu'il faut mourir.»

Quand Jean Maleterre s'est exilé, c'était parce qu'il ne retrouvait plus son visage ni ses dieux. Mais qui sont ses dieux? F.J. Temple, qui m'avait dit, au début de notre entretien: «Ma France, c'est la Méditerrannée», répond:

«Ce sont les dieux païens, ces puissances telluriques qui nous ont nourris et dont je me sens moi-même habité. Ce sont les forces naturelles, les dieux paniques qui ont nourri les mythologies du monde méditerrannéen. Toutes ces forces que l'on ressent quand on traverse le pays, quand on y vit. Ces voix intérieures, ce sont les génies du lieu. Ils font partie du paysage. C'est une sorte de totémisation. Nous aussi, nous avons nos totems: les représentations des dieux, de la nature, de la mer, des sources, des forêts...»

Quel serait alors le totem de Jean Maleterre? F.J. Temple n'y a jamais réfléchi mais il répond spontanément: «Peut-être la chouette, l'oiseau du silence, de la nuit. Qui est aussi la petite chouette grecque de la Méditerrannée. Ici, on parlerait du harfang des neiges.»

Ces dieux de Jean Maleterre, ces forces de la nature, on les retrouve, dans le roman de Temple, évoqués à même le mystère de la mer nourricière. On ne peut alors s'empêcher de penser au mystère de la création poétique. Car F.J. Temple est aussi poète. Son dernier recueil, *Foghorn*, publié chez Grasset, réunit en quelque sorte des poèmes comme des pages d'un journal de bord du voyageur.

«Oui. Il y a le mystère de la création poétique, dit Temple. La poésie existe en dehors de nous mais il faut la créer. Cela est toujours étonnant. Comment passer de l'objet vécu à l'objet créé? Autrement dit, transformer par le langage une réalité dans une autre qui est peut-être la véritable réalité. Cela, c'est assez mystérieux. Mais je ne considère pas la poésie comme un exercice spirituel, pour ma part. Je ne suis pas assez pur esprit! Pour moi, la poésie est une façon, à travers le langage le plus personnel possible, de tenir mon livre de bord au cours de cette traversée qu'est la vie. Mes recueils de poèmes ont toujours été le reflet de ce que j'essayais de vivre. Pour moi, l'*écrire*, c'est le *vivre*».

La vie littéraire

par
Jean Royer

ON vante souvent la haute cote d'écoute de l'émission littéraire française «Apostrophes», animée par Bernard Pivot. Mais cette fois, il faudrait vanter la qualité de l'interview du célèbre Georges Simenon, telle que menée par Denise Bombardier pour son émission «Noir sur blanc», à l'antenne de Radio-Canada, il y a dix jours. Bernard Pivot avait, lui aussi, rencontré le créateur de Maigret, à l'occasion de la parution de ses *Mémoires intimes*. Le journaliste français, excellent intervieweur, se taisait cependant plus révérencieux qu'autrement. Pivot est entré chez Simenon avec la voix basse et tout le respect, tout le culte même, qu'on doit à la vedette littéraire. Aussi, Simenon a-t-il pu étaler sa propre image d'homme parfait et libre vis-à-vis de lui-même. Lui qui, pourtant, vient d'écrire une brique pour nous expliquer sa vie et placer à côté de son nom celui de sa fille Marie Jo, qui s'est suicidée par amour de son père. Ce père, il se vante d'avoir eu des milliers de femmes en même temps qu'il se vante d'avoir toujours été près de ses enfants et d'avoir été en quelque sorte un homme, un mari, un père parfait. Or, Denise Bombardier, contrairement à Bernard Pivot, n'a pas voulu tout gober des affirmations du maître. Elle s'est faite plus agressive, poussant au pied du mur, au nom du féminisme et poliment, l'homme parfait que se croit Simenon. Nous avons alors bien reconnu le monstre d'énergies intellectuelles et autres se raconter tel qu'il est: un dévoreur de mondes. Nous avons reconnu aussi Denise Bombardier en grande journaliste.

■

Le Salon international du livre de Québec a fait du chemin. Il y a onze ans, à sa fondation, le promoteur, M. Lorenzo Michaud voyait le Salon comme un événement commercial d'où était presque exclu l'écrivain. En fait, les écrivains du Québec et d'ailleurs avaient peine à faire accepter leur présence au Salon. Puis, le temps a fait son oeuvre. Les écrivains européens ont imposé leur présence. Le Salon s'est habitué aux écrivains qu'on accueille enfin aujourd'hui à bras ouverts. Même plus: le thème du onzième Salon du livre de Québec, qui se tient du 20 au 25 avril prochain, est: «Une rencontre avec l'écrivain». Ce thème fait sans doute honneur au promoteur de l'événement, M. Lorenzo Michaud, mais surtout fera plaisir au public de Québec qui compose le plus grand bassin de lecteurs au Québec.

Rappelons que LE DEVOIR publiera, à l'occasion du Salon du livre, un cahier spécial qui contiendra les principales communications de la dizième Rencontre des écrivains, qui avait pour thème, il y a quelques semaines: «Ecrire en l'an 2000». Nous publierons aussi un reportage sur Québec, lieu littéraire. Ces deux cahiers paraîtront le 17 avril et seront disponibles au stand du DEVOIR aménagé par les organisateurs du Salon du livre de Québec.

■

L'Union des écrivains québécois, qui compte aujourd'hui trois cents membres, fête ce printemps ses cinq années d'existence. À l'occasion de cet anniversaire, l'UNEQ annonce la parution d'un bulletin international qui sera distribué deux fois l'an dans une vingtaine de pays. Le premier numéro, du bulletin qu'on a baptisé «Littérature du Québec», retrace surtout l'histoire de l'UNEQ. L'Union, qui a cessé de se battre pour une émission littéraire à nos réseaux de télévision, qui a cependant fini par proposer un contrat type aux éditeurs québécois, a surtout organisé des rencontres et des tournées d'écrivains pour mieux jouer son rôle, ces deux dernières années.

D'ailleurs, mardi prochain le 6 avril, à 20 h 00, au Café théâtre le Quartier latin (4303 rue Saint-Denis), l'UNEQ tiendra une soirée débat ayant pour sujet, présence des écrivains québécois à l'étranger. Il faut savoir que chaque année l'Union organise des tournées d'écrivains dans bon nombre de pays européens ainsi qu'aux États-Unis. Nicole Brossard, Pierre Nepveu, Gaétan Brulotte et Louis Philippe Hébert, qui ont participé à ces tournées, feront le bilan de leurs activités à l'étranger et répondront aux questions du public, mardi soir.

■

À l'occasion du Salon du livre de Paris, qui vient de se terminer, quatre écrivains québécois étaient reçus par les Services culturels du Québec. Roger Fournier, qui lançait son dernier roman chez Albin Michel: *Le Cercle des arènes*. Louis-Bernard Robitaille, qui vient de lancer chez Boréal Express à Montréal *Erreurs de parcours*. Yves Beauchemin, l'auteur du *Matou*, publié en France chez Julliard et Louis Caron avec *Le Canard de bois*.

■

Avec Le Matou de Beauchemin chez Julliard, l'éditeur québécois Québec/Amérique voit trois autres de ses auteurs publiés en France; *L'Enfant du cinquième nord*, un roman de Pierre Billon est publié au Seuil. D'autre part, France Empire a acheté le roman de Michel Brodeur, *Le Jardin du diable*, ainsi que celui de Michel Solomon, *Eden retrouvé*.

Suite à la page 32

Genèse du matérialisme dans les écrits de jeunesse de Karl Marx

par Jean-Guy Meunier

Le matérialisme de Marx — la lecture du jeune Marx — analyse et forme — matérialisme et travail critique — matérialisme et rapports — la matérialité de la production — matérialisme et naturalisme — matérialisme et idéologie — vers une épistémologie matérialiste.

15 x 23,5 cm., 136 pages. Prix: $6,00
Frais de port et de manutention: $0,50

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de GENÈSE DU MATÉRIALISME DANS LES ÉCRITS DE JEUNESSE DE KARL MARX
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Un ouvrage INÉDIT

Alma-Rose

par **Sylva Clapin**

Collection
bibliothèque québécoise

208 pages, 4,50 $

Un récit inspiré à la fois par la vénération que Sylva Clapin portait à MARIA CHAPDELAINE et le désir qu'il éprouvait de prolonger l'histoire et de lui donner une suite plausible.

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621



Publications La Forge

En vente dans plusieurs librairies, kiosques, métros et à la librairie Norman Bethune, 3457 St-Denis.

NOM .....
Adresse .....
Je désire ..... exemplaires à $1.50 ch. + .50 de frais postaux
postez à: EDR, C.P. 40 Succ. N. Mtl. H2X 3M2



François Maspero

Dans la nouvelle collection
FONDATIONS
Des ouvrages devenus des classiques
Les bases d'une culture fondamentale

Vient de paraître



LAURETTE SÉJOURNÉ,
La pensée des anciens Mexicains
192 p., $14.55

JEAN CHESNEAUX,
Jules Verne, une lecture politique
216 p., $13.10



NICOS POULANTZAS,
Pouvoir politique et classes sociales
408 p., $18.90

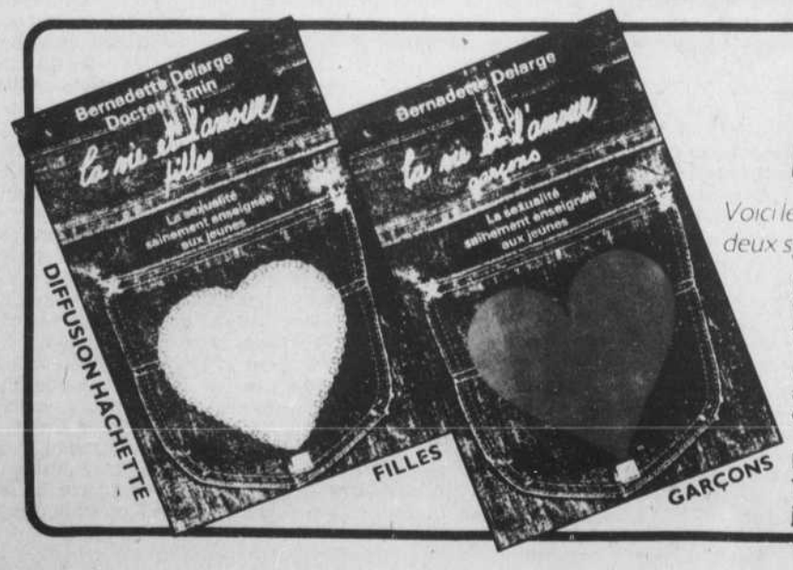
ABDALLAH LAROUI,
L'idéologie arabe contemporaine
228 p., $14.55



LUDWIG FEUERBACH,
L'essence du christianisme
540 p., $21,85

François Maspero
Diffusion: Dimedia (514) 336-3941

Pour être informé des parutions des éditions François Maspero, en recevant gratuitement Livres partisans, envoyez ce bon à:
Dimédia Inc.
539 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2
Nom.....
Adresse.....
.....



Parents!

Voici les guides que vous attendiez pour votre fille et votre fils, rédigés par deux spécialistes de réputation internationale: Bernadette Delarge et le docteur Emin.

Nourri des plus récentes recherches médicales et psychologiques, LA VIE ET L'AMOUR met à la portée des filles et des garçons cette indispensable information sexuelle. Développée avec clarté et doigté, celle-ci s'insère dans une perspective éducative d'amour et de progrès humain.

Il faut dès l'âge le plus tendre initier à la vie sexuelle avec la même précision et la même simplicité qu'on apprend les sciences naturelles, mais la découverte des organes et fonctions de la sexualité ne doivent pas être dissociés de leur finalité: l'épanouissement dans l'échange. Là se situe tout le problème de l'éducation.

Plus de 200 000 exemplaires vendus en France
Traduits en anglais, espagnol, italien, japonais, néerlandais et portugais

NOMBREUSES PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

144 pages chacun
Achetables séparément
$8.95 chacun

EDITIONS LE NORDAIS

LA VIE ET L'AMOUR
☐ filles
☐ garçons
$8.95 ch.

Ajoutez $1.50 (une fois) pour frais de port et de manutention

VOUS POUVEZ COMMANDER PAR LA POSTE
Remplissez ce coupon, joignez-y votre chèque ou mandat et postez-le à:
LES ÉDITIONS LE NORDAIS, secteur "livres"
3600, boul. du Tricentenaire
Pointe-aux-Trembles, Qué. H1B 5M8
NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____CODE POSTAL_____

Histoires simples et sorcelleries

par
Madeleine
Ouellette-Michalska





Diane-Monique Daviau, **Histoires entre quatre murs**, éd. HMH, Montréal, 1981, 133 p.
Denys Gagnon, **Le village et la ville**, éd. Serge Fleury, Québec, 1981, 107 p.

UN petit parfum de cannelle imprégnant la maison tout au long de l'hiver, «ils se moquaient bien des nombreuses cartes postales qu'on avait promis, avant le départ, de leur envoyer de ces pays de soleil fou où les dénigreurs jouaient à être bien dans leur peau de carotte trop cuite.»

Voilà un peu le décor et l'état d'âme de plusieurs personnages des *Histoires entre quatre murs*, second recueil de contes de Diano-Monique Daviau. Plutôt le dedans que le dehors, et une préférence marquée pour un humour bon enfant qui dilue le drame, quand drame il y a, dans la simplicité d'un ton qui se veut direct, anodin, sans fioritures.

Partie pour l'un de ces soleils fous dont on médit à tort, j'aurais pu expédier une carte postale au cahier «Culture et société» du DEVOIR où l'on aurait lu ceci: Les *Histoires entre quatre murs* descendent parfois dans la rue. Un des personnages m'a dit: «L'hiver, les nuits sont plus longues, la peine dort plus longtemps.» Alors je me lève tôt pour profiter du jour. J'aime la fantaisie et la sagesse naïve de ces histoires. Post scriptum: à lire doucement.

Il y a beaucoup de douceur dans ce recueil de contes et de nouvelles souvent très courtes. La discrétion, un réalisme pondéré et une concision parfaite marquent la narration des souvenirs, faits et incidents racontés. Bien des situations, qui ont souvent pour cadre la vie familiale, mettent en présence deux personnes, dont l'une se détache des habitudes acquises pour aller au bout de ses rêves.

D'où cette contradiction maintenue entre le sens commun et la pirouette finale où se dénoue l'action rapidement amorcée. Ces demi-folies paraissent aller de soi, l'extravagance passagère autorisant le retour à l'apparente banalité qui finit par se confondre au destin choisi. L'écriture sage de Diane-Monique Daviau fait son chemin avec aisance, se souciant peu des modes, des tendances, comme si l'on se racontait à soi-même des histoires insensibles aux canulars urbains, aux regroupements de chapelles, de sectes et de catégories d'écrivains.

Les sorcelleries lyriques de Denys Gagnon sont plus turbulentes. Une phrase du texte «L'arbre tombé» se superpose à l'océan de feu où se sont dissoutes nos neiges: «Une fenêtre roupe poème. Une chambre qui touche à l'infini. Mathusalem vit encore. Dans la réalité les choses n'ont pas de fin.»

De la concision, comme chez Monique Daviau, mais un phrasé impressionniste, souvent découpé au scalpel, qui glisse dans le sang des humains et le ventre des pierres pour y dépister la mort, le silence fondamental des êtres. Car dans cette écriture dure et poétique qui nous livre des récits inquiétants, le défi suprême reste de trouver un sens à la vie.

Une imagination ardente se nourrit d'insolite et de passion dans son effort pour perpétuer le temps. *Le village et la ville* commence bien: «La ville ne l'aimait pas. On aurait pu l'ignorer et laisser les jours, au fil imperturbable de leur mesure, dégrader son souvenir jusqu'à l'oubli./.../ La femme la plus vieille en ville allait mourir, longuement mère. Douloureusement mère.»

Composé de six récits finement construits, le livre de Denys Gagnon peut être lu comme une seule et unique légende. Dans un monde empreint de violence, d'incohérence et de culpabilité, une femme, et plus tard un homme, s'institue gardienne de la cité hors les règles prescrites. Vivant sous le signe de la transgression, l'un et l'autre imposent des rites magiques et une sagesse suspecte qui appellent la destruction de l'ordre ancien.

Mais la lutte contre la souffrance et la mort échoue la plupart du temps: «Une vallée s'est creusée au cours des âges, lente usure des corps douloureux aux convulsions d'amour, des pas traînés aux longs jours des quêtes amoureuses...» Les villes construites «sous l'ordre mâle» meurent comme mouraient les villages où régnait la femme. Le salut semble impossible.

Les sorcelleries de Denys Gagnon se souviennent du moyen âge, de ses pratiques magiques, de sa littérature, de ses conteurs. Parfois, on imagine ces textes chantés, tellement l'incantation et le rythme imposent leur souffle et leur mesure. Et tout cela est fait dans un beau travail d'édition de Serge Fleury.

Note de lecture

Giuseppe Ungaretti, **Notes pour une poésie et autres textes franco-italiens**, préface de André Pieyre de Mandiargues, Paris, Solin, 1980.

Giusseppe Ungaretti, **Vie d'un homme, poésie 1914-1970**, préface de Philippe Jaccottet, coll. Poésie, Ed. de Minuit/Gallimard, 1981.

Ungaretti est certes un des plus grands poètes de ce temps. Né en Alexandrie, il est devenu le plus grand poète italien et le «plus français des écrivains italiens», ce qui permet à la France de se réclamer de son amitié. Ungaretti est allé vivre à Paris à 24 ans. Il a maîtrisé la langue française autant que la toscane. Il a même écrit des poèmes directement en français. Il a aussi traduit ses poèmes italiens, parfois. Mais l'ensemble de son oeuvre traduite en français, et parue chez Gallimard, nous est donné dans des traductions de poètes français et non des moindres: Jaccottet, Jouve, Lescure, Mandiargues, Ponge, Robin.

Ce qui est intéressant, avec la parution de *Notes pour une poésie*, c'est qu'on y lit des poèmes écrits directement en français par Ungaretti et retrouvés dans les tiroirs de Paulhan. Mais ces poèmes, Ungaretti les a réécrits en italien par la suite. Puis, ces poèmes ont été retraduits de l'italien au français. Il est remarquable de voir comme Ungaretti est meilleur poète français que ses traducteurs, qui prennent une certaine distance et c'est normal. Faites la comparaison avec les *Hymnes*. Mais que cela ne vous empêche pas de lire Ungaretti dans des traductions quand même admirables et qui rendent justice au grand poète, cet homme blessé, émouvant dans toute sa vie de poète.

Jean ROYER

Le cahier
Culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

CULTURE ET SOCIÉTÉ



N'HÉSITEZ PAS À COMMANDER PAR TÉLÉPHONE!

de Montreal
342-1515

de l'extérieur
(composez sans frais)
1-800-361-1658

la Grande librairie du Québec

RENAUD-BRAY

La nouveauté de la semaine



«Le problème de la transmission des droits et obligations d'une entreprise à une autre est l'un des plus ardus du droit du travail, aussi bien chez nous que dans le reste de l'Amérique du Nord et en Europe. (...) Je dirai seulement que la gestion reste aussi controversée aujourd'hui qu'il y a vingt ans».

«Qu'il me soit permis d'ajouter combien j'estime importante cette contribution que le Tribunal du Travail du Québec vient de faire à l'évolution de la science juridique des relations du travail. (...) Je félicite les auteurs d'avoir mis cette abondante documentation à la portée de tous ceux qui, dans le monde du travail, ne manqueront certainement pas d'en bénéficier largement».

Alan B. Gold,
Juge en chef, Cour provinciale

agence du livre français inc.

1246 rue St. Denis - Montréal, Qué. H2X 3J6 - Tel.: 844-6896

Terriens découvrez l'univers

Une sélection exceptionnelle proposée par nos experts-libraires sur le cosmos, les étoiles, les planètes, etc...

Les **Librairies Flammarion** vous proposent jusqu'au 17 avril:
- une recherche approfondie des titres importants publiés sur le thème de l'Univers
- une offre de réduction de **20%** sur ce choix
- une bibliographie de qualité disponible gratuitement.

20%

Extrait du catalogue	prix courant	prix réduit
Astronomie pour garçons et filles, 2 Coqs d'Or	12,50	**9,95$**
Atlas de l'univers, Laffont	79,60	**63,75$**
Atlas des Étoiles, Edition du Fanal	6,55	**5,25$**
Cosmos, Carl Sagan	34,95	**27,95$**
Devenez un astronome amateur, Québec Science	10,95	**8,75$**
L'astronomie, Larousse	81,20	**64,95$**
L'atlas d'astronomie, Stock	16,95	**13,50$**
L'atlas des planètes, Nathan	31,70	**25,25$**
L'exploration de l'espace, Bordas - Elsevier	39,95	**31,95$**
Le grand livre de l'astronomie, Princesse	12,95	**10,25$**
Le grand livre du ciel, 2 Coqs d'Or	25,50	**20,40$**
Patience dans l'azur, H. Reeves	16,95	**13,50$**

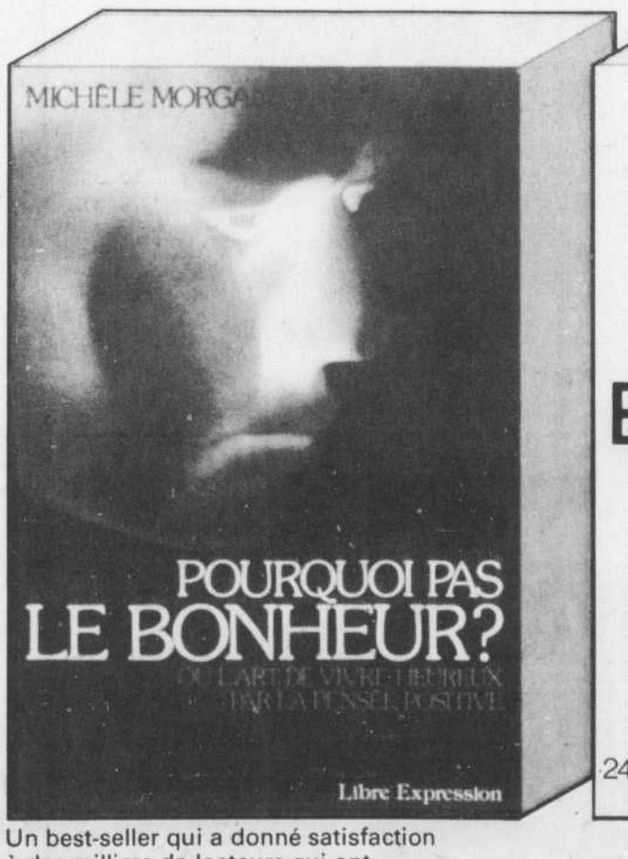
Pendant la durée de la campagne, ces livres sont également disponibles en permanence avec une réduction de **20%** aux **Librairies du Scorpion.**

L'essentiel des connaissances par les cent meilleurs livres.

flammarion
1243 Université 866-6381
4380 St-Denis 284-3688

scorpion
Galeries d'Anjou 351-8763
Les Terrasses 288-3514
Mail Champlain 465-2242





Un best-seller qui a donné satisfaction à des milliers de lecteurs qui ont appris, grâce à ce livre, comment utiliser les forces de leur subconscient pour « programmer » leur bonheur selon la méthode de Michèle Morgan.

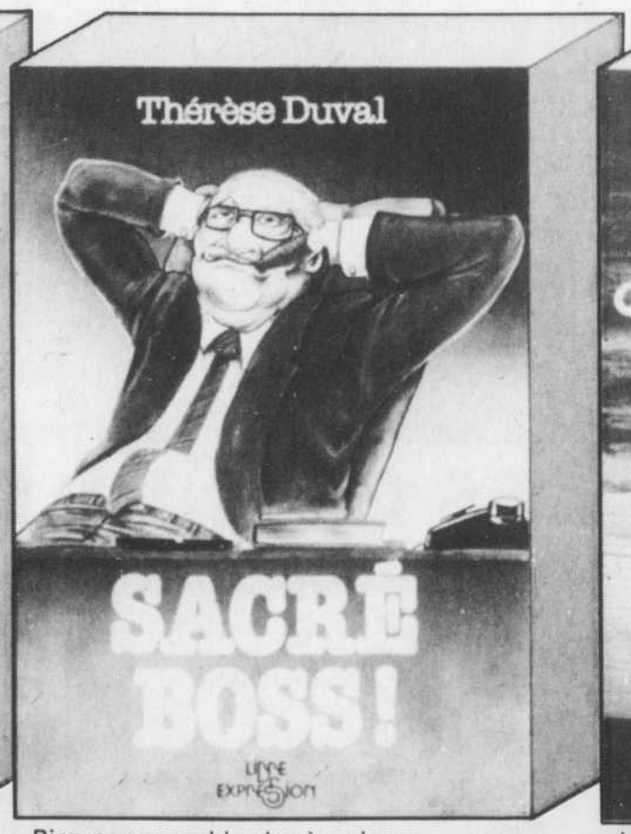
LES LIVRES DES ÉDITIONS

LIBRE EXPRESSION

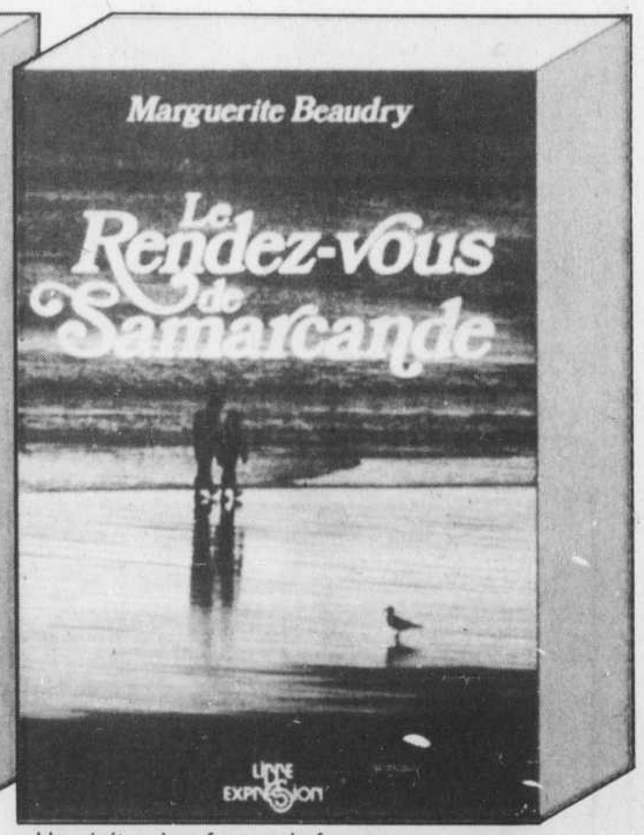
En vente dans toutes les librairies

244, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1L9

Diffusion Hachette Canada



« Rien ne ressemble plus à un boss qu'un autre boss », explique Thérèse Duval, auteur de *O.K. Boss*, qui dépeint cette fois les splendeurs et les misères de ceux qui régissent le monde du travail.



« Un récit qui se forme de façon imprévisible, bouleversant par la profondeur à laquelle il atteint », écrivait Réginald Martel au sujet de ce roman suggéré par Denise Bombardier comme un « roman plein de péripéties ».

Aron, libre et provocant

par
Christian Dufour

Le Spectateur engagé,
Raymond Aron, Paris,
1981, Julliard, 346 pages.



LES livres constitués d'entretiens avec une personnalité connue se sont multipliés ces dernières années. Critiqué à cause de sa facilité, le procédé permet pourtant de vulgariser les idées de penseurs importants comme Raymond Aron, avec lequel s'entretiennent Dominique Walton et Jean-Louis Missika dans *Le spectateur engagé*. La qualité de la confrontation entre ces deux jeunes intellectuels de gauche et l'éditorialiste de l'Express fait au surplus du livre un ouvrage exceptionnellement stimulant et rafraîchissant.

Aron est un cas à part dans la pensée politique française, qui s'est essentiellement définie depuis la deuxième guerre par rapport au marxisme. Ce vieux rival de Sartre, son camarade des années 20 à l'École normale supérieure, a vite rejeté le déterminisme: l'histoire reste pour lui ouverte. Il se rattache à la tradition libérale, illustrée en France par Montesquieu ou Toqueville. Celle-ci s'est davantage épanouie au XXe siècle dans le monde anglo-saxon, où Aron bénéficie paradoxalement de plus de crédit que dans son pays natal. C'est sans doute l'intellectuel français le plus proche de la culture politique québécoise, qui n'a été influencé par le marxisme que tardivement et superficiellement.

Aron raconte l'enseignant, le journaliste, le penseur; il nous entraîne dans ce tourbillon de bruit et de fureur que fut le dernier demi-siècle en France, en Europe et dans le monde. L'on suit son évolution intellectuelle et politique, du tiède socialiste pacifiste des années 30 au giscardien peu enthousiaste pour qui le fait politique majeur est maintenant la puissance militaire soviétique. L'enthousiasme n'est pas une qualité aronnienne; l'esprit critique en est une, ce fameux scepticisme qui le fera résister, imperturbable sous les sarcasmes, aux périodiques engouements des intellectuels de son pays. Aron se méfie des idéologies, il récuse le messianisme. Sur chaque problème, il adopte une position personnelle, il choque ennemis et amis. Cet homme libre n'est acquis à personne.

Rallié à De Gaulle en 40, il déplaît vite au grand homme en écrivant que la France silencieuse est à la fois gaulliste et pétainiste. L'un des premiers, après la guerre, il estime la vieille rivalité avec l'Allemagne désormais sans objet. Il se prononce pour l'OTAN, dénonce la mentalité staliniste de l'intelligentsia dans *L'opium des intellectuels*.

On vient de le classer définitivement à droite quand il fait scandale en écrivant dès 1957 que l'indépendance de l'Algérie est inévitable. On redécouvre ces dernières années ce brontosaure politique qui a eu raison contre tout le monde sur bon nombre de problèmes, notamment la nature du régime soviétique.

Aron se caractérise par son refus d'assimiler morale et politique. Il n'est pas question d'exclure la morale de la politique mais de penser celle-ci en tant que telle, avec sa violence, ses rapports de force, son amoralisme. Car la politique n'est pas la lutte entre le bien et le mal, c'est un combat douteux: le choix entre le préférable et le détestable. Aron est sur ce point l'antithèse de Sartre, le moraliste qui refuse selon lui, de penser la politique, se limitant à condamner ceux qui adoptent des position contraires aux siennes.

Est-ce qu'on est prêt ou non à discuter? C'est pour Aron la grande question. Nos sociétés acceptent le dialogue; l'essence du régime soviétique est de le refuser. Aron a choisi la société libérale («Je ne suis pas révolutionnaire»). C'est le moins mauvais des systèmes, parce qu'il permet le pluralisme des idées, l'empirisme dans l'action. Ce type de société lui apparaît fragile, surtout en Europe, face au totalitarisme dont il démonta le premier les mécanismes. Sa conscience des rapports de force, son obsession des équilibres fait d'Aron le seul géopoliticien de stature mondiale qui écrive en français. La partie du livre consacrée aux rapports entre les super-grands rappelle le Kissinger des *Mémoires*, avec plus de cohérence, moins d'humour. Aron réagit à ce facteur de déséquilibre qu'est mai 68 de la même façon négative que son homologue américain à propos du Watergate.

La pensée d'Aron a ceci d'exceptionnel qu'elle est à la fois profonde — ancrée sur de solides connaissances en économie, en philosophie de l'histoire — et branchée sur un réel presque quotidien: pendant 30 ans, Aron s'est astreint, comme éditorialiste au Figaro et à l'Express, à commenter l'actualité. Cela ne l'a pas empêché de publier une série impressionnante d'ouvrages de fond, des classiques comme *Les 18 leçons sur la société industrielle* ou *Paix et guerre entre les nations*. Cette intelligence au travail, d'une rigueur exceptionnelle, est au service de deux valeurs privilégiées: la vérité et la liberté.

Aron est moins porté à insister sur l'égalité. Le lui rappellent sans ménagement ses deux jeunes interlocuteurs pour qui la gauche est justement une tentative de résoudre la vieille opposition entre liberté et égalité. Le ton monte par moments. Missika et Walton deviennent agressifs: cet homme, dont ils notent pourtant l'exceptionnelle chaleur humaine, les choque par la froideur de sa pensée. Aron, excédé, ironise: «Une fois pour toutes, acceptez-le, je ne suis pas une belle âme». L'antagonisme culmine à propos de mai 68, qu'Aron a rejeté presqu'en bloc. C'est que, lui font avouer ses interviewers, il a plus le sens du politique que celui du social, dont mai 68 fut l'explosion.

C'est le meilleur du livre, ce dialogue stimulant et, surtout, rafraîchissant quand on se souvient du statut de paria intellectuel qu'eut longtemps dans son pays Aron. Il a la froideur, le conservatisme du géo-politicien qui pense à la guerre, imprégné de la fragilité des sociétés dans lesquelles nous vivons. La France ne manque pas de belles âmes. Elle n'a rien à perdre à ce qu'un Aron lui rappelle que l'histoire est tragique: — même la France peut devenir un jour la Pologne.

Doit-on interdire les sondages?

par
Roger Duhamel

La République des sondages, Alfred Max, collection «Idées», Gallimard, Paris 1981, 190 pages.

BIEN qu'ils fassent désormais partie intégrante des modes de l'information contemporaine, les sondages n'ont pas cessé de susciter des passions périodiques. S'ils laissent le public assez indifférent en temps normal, ils se transforment à la veille des consultations électorales en engins de guerre que tous les belligérants cherchent à s'approprier. Si les statistiques constituent la forme scientifique du mensonge, les sondages ne se situeraient-ils pas à la fine pointe de la subversion?

Il n'y a pas lieu de dramatiser jusqu'à cette extrémité, surtout après avoir pris connaissance du petit essai très vulgarisé de M. Alfred Max qui répond, avec une honnêteté qui n'exclut pas ses préférences personnelles, (dame! il est président de l'I.F.O.P., ce monsieur Josse!) aux questions que les profanes se posent le plus couramment: comment se font les sondages? Pourquoi les personnes interrogées sont-elles si peu nombreuses? Pourquoi leur faire confiance? Les sondages sont-ils manipulés? Sont-ils trop nombreux ? À quoi servent-ils?

On dissipe une équivoque fondamentale en précisant que le rôle de l'enquête n'est pas de prévoir ce qui se produira, mais de constater objectivement l'état de l'opinion au moment même où celle-ci s'exprime, quitte à ce qu'elle évolue par la suite dans tel ou tel sens. Il s'agit donc avant tout d'un instrument de connaissance, non pas d'un moyen de contrôle sur les décisions du peuple. Si les sondages provoquent certaines inquiétudes, c'est qu'ils tirent bénéfice à la fois des raffinements de la psychologie sociale et des perfectionnements de la technologie contemporaine.

Aussi longtemps que les centres de recherches s'appliquent à découvrir les goûts du public dans le domaine de l'alimentation, du vêtement, du divertissement, des appareils ménagers, etc., personne ne soulève d'objections sérieuses. Chacun reconnaît volontiers l'intérêt légitime des entreprises industrielles à dégager en temps utile la nature et les limites de leur marché éventuel avant de s'engager dans des frais de fabrication d'une rentabilité douteuse. Ce n'est sûrement pas là que le bât blesse.

D'aucuns soutiendront à juste titre que ces interrogatoires se font trop fréquents et surtout qu'ils touchent souvent à des sujets insignifiants. Il va de soi que le sort de la nation n'est pas en jeu quand on cherche à savoir si les serins sont plus populaires que les poissons rouges auprès des médecins célibataires de sexe mâle résidant dans des municipalités d'une population inférieure à vingt mille âmes! Ce n'est pas l'usage qui est condamnable, mais l'abus.

En revanche, il existe des questions d'une gravité extrême et sur lesquelles les formations politiques, avant tout soucieuses de leur confort électoral, hésitent à se prononcer avant de s'enquérir du sentiment majoritaire ou des tendances dominantes de la population. Les exemples foisonnent: abolition ou maintien de la peine capitale, libéralisation ou interdiction de l'avortement, confessionnalité ou laïcisation du régime scolaire, etc. Ce sont là des problèmes qui touchent plus ou moins directement les personnes consultées et sur lesquelles elles sont généralement en mesure d'émettre une opinion sensée, conforme à leurs convictions.

D'autre part, il apparaît futile, sinon dangereux, d'interroger le bon peuple sur des sujets qui échappent de toute évidence à sa compétence, faute de sources adéquates d'information. Demander au premier quidam venu quelles sont les meilleures solutions à apporter aux crises du Salvador, de l'Afghanistant ou de la Pologne relève d'une logique délirante propre aux bandes dessinées. À moins qu'on veuille établir le bilan des préjugés à gauche et à droite!

Les hommes politiques entretiennent des sentiments ambivalents à l'égard des sondages; favorables à leur cause, ils les jugent précieux. Défavorables, ils les récusent. Telle est bien la nature humaine. Nous ne pouvons pas toutefois esquiver un problème moral que nous exprimons dans des termes délibérément grossis: à supposer que les instituts d'opinion publique dégagent une immense majorité en faveur de la pendaison de tous les cambrioleurs, s'ensuit-il que le gouvernement doive adopter une législation aussi abusivement répressive?

La réponse est négative, bien entendu. Les autorités doivent avoir assez de hauteur de vues, de courage et de désintéressement pour s'opposer, quand il le faut, à des courants populaires temporairement égarés ou s'abandonnant à des impulsions émotives et irréfléchies. «Je préfère être impopulaire qu'irresponsable», disait Raymond Barre, et il avait tout à fait raison. Dans de telles circonstances, il est plus facile de connaître son devoir que de le faire, comme le prétendait Guizot. C'est là, je crois, que s'établit la ligne de démarcation entre le politicien et l'homme d'État.

C'est au cours des campagnes électorales que les sondages acquièrent leur pleine dimension passionnelle. On les accuse de beaucoup de crimes souvent contradictoires. Ils auraient pour effet de favoriser le ralliement au vainqueur présumé ou bien de rameuter les électeurs autour du candidat en mauvaise posture. Ils entraîneraient l'abstention par la certitude de la défaite («A quoi bon!») ou par la certitude de la victoire («Pourquoi me déranger?»). Il y a donc là un écueil certain, mais suffit-il à déterminer l'interdiction?

Je me souviens de l'article retentissant que publiait dans un quotidient parisien, il y a quelque dix ans, Maurice

Suite à la page 32

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril

844-3361

ÉCRIVAINS — ATTENTION
ÉCRIVAINS — ATTENTION

ÊTES-VOUS L'AUTEUR D'UNE OEUVRE LITTÉRAIRE QUI AIT ÉTÉ TRADUITE?

Dans le cadre du Festival National du Livre, une grande célébration aura lieu à l'Université du Québec à Montréal, autour du thème: «L'ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS ET SA VOCATION INTERNATIONALE».

Si l'une de vos oeuvres a été traduite, veuillez nous contacter au

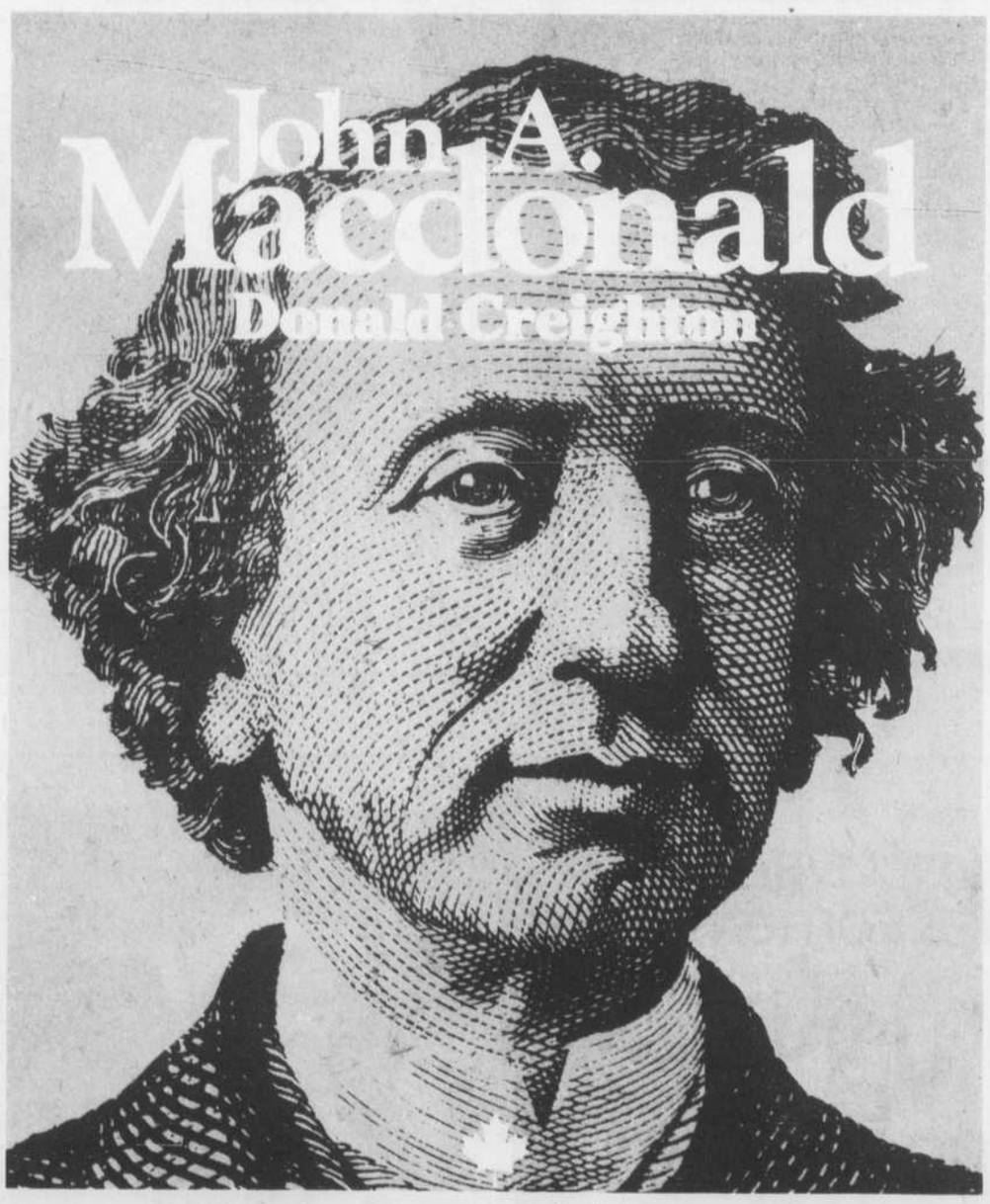
(514) 844-9009

LES EDITIONS DE L'HOMME

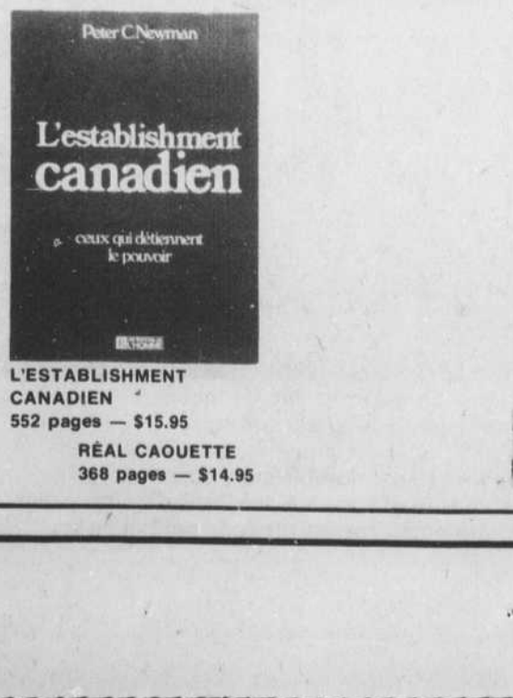
CERTAINS HOMMES ONT MARQUÉ NOTRE HISTOIRE
D'AUTRES L'ÉCRIVENT AUJOURD'HUI
LES ÉDITIONS DE L'HOMME EN TÉMOIGNENT

LES EDITIONS DE L'HOMME

"Ce n'est pas seulement l'Histoire qu'on lit, c'est aussi une histoire, celle d'un homme à la fois fragile et plein de vitalité que nous voyons vivre, s'émouvoir, souffrir au fil des jours."
Christian Dufour
LE DEVOIR



"Une oeuvre brillante et le travail d'un érudit et d'un pionnier."
LE MACLEAN;
"Un tableau équilibré, un document véridique et une oeuvre d'art."
OTTAWA JOURNAL



464 pages — $14.95



608 pages — $14.95
Également disponibles en coffret: $29.90

LES GRANDS DOCUMENTS

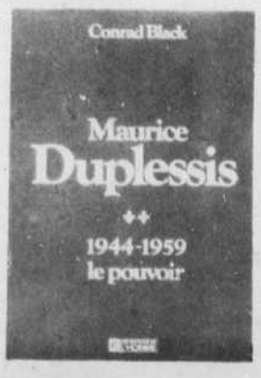
L'ESTABLISHMENT CANADIEN
552 pages — $15.95

RÉAL CAOUETTE
368 pages — $14.95



L'INVASION DU CANADA
Tome I
384 pages — $15.95
Tome II
510 pages — $15.95
Coffret — $31.90

MAURICE DUPLESSIS
Tome I
488 pages — $14.95



DANIEL JOHNSON
Tome I
472 pages — $14.95
Tome II
408 pages — $14.95
Coffret — $29.90

Tome II
624 pages — $16.95
Coffret — $31.90







LA DYNASTIE DES BRONFMAN
504 pages — $14.95

LE FRÈRE ANDRÉ
424 pages — $14.95

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES

Marie Denis: le chemin d'une aventure féministe

par **Julie Stanton**



Photo Pierre Cordier

ELLE aurait soixante ans. Mais ses cheveux sont-ils blancs ou juste parsemés de gris? Et ses yeux, habités d'amertume ou d'espérance? D'espérance sûrement. Je le sais, à la voix que j'ai entendue au téléphone, claire et ronde, celle de Marie Denis que je ne verrai peut-être jamais, sinon en même temps que vous sur cette photo. La même voix qui traverse son livre *Dis Marie, c'était comment rue du méridien 79*, où une écriture patiente et vibrante relate dans sa quotidienneté, ses exaltations et ses déchirements, dans ses contradictions, le chemin d'une aventure féministe, l'histoire chaude de femmes volontaires: celle de la première maison des femmes à Bruxelles.

Empruntant le style narratif et celui de l'introspection, où l'auteure fait intervenir des objectantes de conscience face à son récit qu'elles disent trop narcissique et pas assez objectif, Marie Denis, écrivaine et journaliste, aligne les mots. Implacable sous la douceur pourtant. Des mots qui parlent, peut-être pour la première fois de cette façon, des luttes intestines des féministes: lesbiennes radicales versus les autres, démarches individualistes prises à partie par les tenantes du «collectif à tout prix», l'ouvrière s'insurgeant devant l'intellectuelle et l'intellectuelle se demandant s'il est plus important «d'aider une femme battue ou préparer une intervention à la radio au sujet des femmes battues?» Affrontement, découragement, recommencement. Car, au-delà de chacune face au choix de chacune, il y a non pas la féministe idéale mais des femmes en mouvement qui ont commencé une longue marche. «Et la maison des femmes, écrit Marie Denis, n'est pas un paradis, c'est un lieu d'action donc d'affrontement. Ce sont quelques femmes qui, chaque semaine, lavent le pont, dressent le mât, hissent les voiles et s'efforcent de garder le vent pour que tous les groupes qui y sont pris, demeurent».

Donc, nous ne nous sommes pas rencontrées, Marie et moi, mais il y a eu cette conversation téléphonique où la voix est venue prolonger l'écriture. À l'autre bout du fil, de Montréal qu'elle s'apprêtait à quitter après un bref séjour «où, dit-elle, je me suis sentie acceptée comme je suis», Marie Denis me répète que non, le féminisme n'est pas un paradis mais qu'elle y croit comme Dieu croit au monde:

«Dans ce livre, il apparaît peut-être que je suis un peu moraliste, sans doute parce que je suis plus âgée. Mais, cette histoire de la première maison des femmes en Belgique, j'ai tenu à la raconter de la même façon que je l'ai vécue, c'est-à-dire en voulant mettre notre utopie à l'épreuve. Au début du féminisme nous étions très idéalistes entre nous. Nous changerions l'univers et quand les femmes seraient là, on verrait toute la douceur du monde, les problèmes s'applatiraient! Il fallait le dire, pour l'extérieur, il fallait le clamer bien haut. Quand on a mis notre maison sur pied, chez nous, je me suis pourtant interrogée à savoir comment nous pourrions vivre cette utopie dans la réalité. Nous l'avons assez bien vécue finalement, parce que nous avons toujours gardé confiance entre nous et aussi dans le projet mais nous nous sommes souvent fait souffrir les unes les autres. Une rude mise à l'épreuve, des échanges parfois très durs!

«Faut être réalistes! La question du collectif et de l'individualisme, ça va toujours rester un problème, les divergences entre les radicales et les autres également. Les premières ont une idée fulgurante du féminisme et qui a été nécessaire pour la prise de conscience des secondes qui, dans les radicales, auraient pataugé, fait de trop nombreuses concessions, pas assez osé. Cependant, les lesbiennes radicales ne pardonnent pas aux autres femmes leur féminisme «relatif» «partiel», les empêchant de réaliser, selon elles, l'utopie jusqu'au bout, c'est-à-dire un monde sans hommes. Et les autres femmes peuvent alors se sentir méprisées.

«Peu importe la faction où l'on milite, c'est quand même incroyable que nous représentions la moitié de l'humanité et que nous n'arrivions qu'à faire de petites choses! Parce que les femmes sont dans leur maison. Parce que le peu d'argent qu'elles ont, on les a conditionnées à l'investir dans le ménage et le mieux-être des enfants. Les femmes ne peuvent pas verser de grosses cotisations pour la cause, ni pour un journal féministe, par exemple, qui en aurait besoin pour survivre. Les hommes, eux, l'ont toujours fait!» Ici, Marie Denis me parle du magazine *voyelles* dont elle est co-responsable. De problèmes de pouvoir et d'argent, de différences entre les êtres, entre les femmes.

Puis, elle me dit qu'au Québec, les féministes lui ont semblé avoir plus d'assurance qu'en Belgique, être mieux acceptées aussi parce que vivant dans un pays beaucoup plus démocratique, tandis «que nous, nous sommes collées sur la France, qui est très dure». Je ne suis pas découragée pour autant et, non, je ne pense pas que le mouvement se meurt. Même avec la crise, même avec le chômage, le féminisme continue. Il est rendu à un point de non-retour. Parce que les féministes ont raison et que les autres femmes le savent».

Quelque part, Marie Denis écrit: «Tu vois, Brigitte, ce que je trouverais triste, c'est qu'on croit, plus tard, que le féminisme, ce n'était que des idées. Ou bien des femmes folles. Or, ce n'est pas ça du tout. Ou pas seulement ça. Je ne sais pas ce que c'est. Peut-être un autre regard des femmes sur elles-mêmes...»

Note de lecture

Hélène Merlin, **Rachel**, roman, éditions de Minuit, Paris 1981.

Une suite de Bach pour violoncelle seul, une maison humide entourée d'une douve brumeuse et une femme narratrice qui tente de se souvenir et d'entraîner dans cette recherche des fragments du passé enfui, un interlocuteur qui comme elle a connu cette maison et Rachel leur compagne à tous deux. «C'est une vieille histoire et ma main tremble sur le papier.» p. 27. Et pour la reconstituer cette vieille histoire, l'auteur écrira une longue lettre morcelée, une longue lettre jouant de la lenteur pour mieux rappeler le rythme de la vie du temps de Rachel, d'elle et de Pierre. «Tu écris les mêmes mots, toujours la même histoire, Rachel et moi. Tu ne nous imagines pas dans la maison du bord des plaines, tu prétends que c'est impossible. L'interminable hiver autrefois dont nous ne nous souvenons plus. Tu nous imagines.» p. 70. Le facteur sera le seul lien avec l'extérieur. C'est lui qui portera les messages d'Afrique, c'est lui qui brisera le silence qui entoure la maison où solitaire la narratrice suit les pistes, les odeurs, les sons qui parlent d'une époque où Rachel remplisait l'atmosphère avec ses yeux verts et sa chevelure rouge. «Je te dis que je me souviens» p. 76 écrira la narratrice et aussi «Je t'écris pour ne plus entendre le silence». p. 91. *Rachel* de Hélène Merlin est un roman d'amour secret, une plainte qui veut comprendre même si «Tout s'éclaire, lentement, comme la brume bouge au-dessus de la douve, si lentement.» p. 102.

Claude BEAUSOLEIL

Au cours de l'été
la librairie FIDES
emménagera dans
son nouveau local

au 5710 Decelles
(angle Côte-Ste-Catherine)

En préparation
à ce déménagement
à partir du lundi 29 mars

SOLDE SPÉCIAL:
remise de 40%
sur tous les livres en librairie
jusqu'à épuisement des stocks

Heures d'ouverture:
de 9 heures à 17 heures
du lundi au vendredi inclusivement

- près du métro Champ-de-Mars
- stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

Librairie fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

HUGO
C'EST

20% de remise
sur tous nos livres
en librairie

sauf sur marchandise étiquettée en rouge et à prix net

Hugo, c'est aussi...

- un stationnement
- un service personnalisé
- un vaste choix de livres
- une sélection de disques classiques

JEUNESSE ■ LIVRES DE POCHES ■ ROMANS ■ DISQUES ■ CASSETTES ■ COMMANDES SPÉCIALES

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Montréal. 739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques

■ NOUVEAUTÉS ■ PSYCHOLOGIE ■ DICTIONNAIRE ■ PHILOSOPHIE ■ LITTÉRATURE ■

UN LIVRE QUI DIT
CE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ DIT
SUR LE I CHING

Connu surtout pour être un instrument divinatoire, le I CHING est aussi un système d'équilibre des énergies régi comme l'ordinateur moderne dont les applications s'étendent à tous les domaines

JEAN-CLAUDE DUSSAULT
en collaboration avec Jean Maillé

LE I CHING

Une façon de vivre en harmonie
mise à la portée de tous
par le simple jeu de six traits mobiles
qui répondent
à toutes les questions

LIBRE EXPRESSION

«On peut s'en servir aussi bien pour gouverner une nation ou élaborer une stratégie militaire, que pour approfondir une démarche mystique, ou dans un but de divination.»
Pierre Massue — La Presse

En vente dans toutes les librairies

À partir de 7 ans

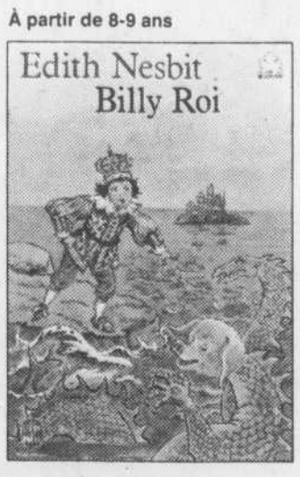


Un merveilleux grand-père
Jaroslava Blazkova
144 pages 4.00 $

Pour André et son copain Rudo, il ne s'agit plus de chahuter; il faut trouver un cadeau pour grand-père. Car ce grand-père-là, on l'adore; il comprend tout et sait tout faire, même parler "chinois".

Malgré cette chipie de Mirabelle et beaucoup d'émotions à propos d'un chien noir, il y aura rue des Corneilles un anniversaire inoubliable.

À partir de 8-9 ans



Billy Roi
Edith Nesbit
192 pages 4.75 $

"On demande roi travailleur et reine n'ayant jamais servi"... Drôle d'annonce.

Comment débarrasser Mélisande de ses cheveux d'or, qui poussent de trois mètres à la seconde?

Comment venir à bout d'un dragon dégoûté qui ne veut plus manger de princesses?

Où trouver un vélo pour rouler sur la mer, six écolières disparues et les cloches qui rendent jolie?

À partir de 9 ans



Légendes de la mer
Bernard Clavel
176 pages 4.75 $

Au pays des légendes, le roi Souran part en plongée dans une caisse de verre à pédales, un beau requin joue avec les enfants de Ta'aroa, les hommes épousent des filles de la mer.

Mais attention aux sirènes jalouses, aux phoques qui se vengent, aux fantômes des villes englouties, au général baleine avec son armée de poissons...

À partir de 11-12 ans



Je suis la mauvaise herbe
Pierre Pelot
188 pages 4.75 $

Simon a une soeur, un bon copain, des parents qui le comprennent, mais son grand ami, c'est Brice le colporteur qui lui raconte ses aventures de voyages et de chasses à l'ours. Tout le monde cependant ne voit pas Brice avec les yeux de Simon; on se moque de lui, on l'attaque. Faut-il croire ce que disent les gens?

À partir de 12 ans



A.B.C. contre Poirot
Agatha Christie
336 pages 5.35 $

Un lieu, une date: l'assassin annonce ses crimes et lance un défi à Hercule Poirot.

Est-ce un maniaque des annuaires téléphoniques et des indicateurs de chemins de fer? Celui qui signe A.B.C. tue par ordre alphabétique...

Le lecteur croit en savoir plus que le détective lui-même, mais avec un auteur diabolique, il faut être bien malin pour avoir le dernier mot.

Le LIVRE de POCHE

CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

LE LIVRE DE POCHE, C'EST AUSSI POUR LES PLUS JEUNES

DIFFUSION HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

les carnets de Jean Éthier-Blais

DANS un article consacré aux rites chinois, un jésuite québécois, le Père Lavoie (qui vint en Chine en 1924) parle de «notre malheureuse et très douce Chine.» Il faut bien reconnaître que nous imaginons autrement l'Empire du milieu. Lisez Claudel ou Bodard; un pays où le mystère de la mort ne fait qu'ajouter aux cruautés quotidiennes de la vie. Et ne nous étendons pas sur Mao et sa compagne d'infamie. À propos, il ne serait pas malséant de se demander ce qu'est devenue Qiang-Jing. À la télévision, entre ses gardiens et face à ses juges, elle faisait assez bonne figure. Sans doute aujourd'hui, si elle survit, est-elle préposée à l'entretien des fosses d'aisance du Comité central. On meurt d'envie de savoir. Paix à ses cendres futures! Je viens de lire *Les Jésuites du Québec en Chine (1918-1955)* du Père Jacques Langlais, qui n'est pas jésuite, mais qui mériterait de l'être, par l'admiration objective qu'il porte à nos missionnaires. Je dis «nos», à titre d'ancien élève des jésuites et de lecteur du *Brigand*. J'ai connu des missionnaires de Chine, qui revenaient faire des études de théologie ou remettre pied sur la terre matrice. Nous les voyions auréolés de leur appartenance à la Chine, certes pays de mission, mais réservoir immense de traditions, de culture, de superstitions. Nous avions du mal à décider si, au premier chef, les superstitions ne nous intéressaient pas. Le livre du Père Langlais me confirme dans la certitude morale que j'avais gardée depuis mon adolescence; il existait, entre Chinois et jésuites québécois, un rapport privilégié, au moins de ce côté-ci du Pacifique. C'est ce rapport qu'il étudie dans ses composantes historiques et ses nuances religieuses. Voilà donc une précieuse analyse d'une rencontre, celle d'une vieille civilisation et des représentants d'une nation jeune au service d'une foi qui se présente aussi comme culture. On dirait une photographie où les personnages respirent encore.

Voyons d'abord les réflexions que m'inspire le livre du Père Langlais. La première a trait à la participation québécoise à l'oeuvre missionnaire de l'Église catholique. Je crois que les meilleures éléments de notre nation, au cours des âges, ce furent les missionnaires. Ils refusaient, de toute évidence, le carcan québécois du dix-neuvième siècle, cette vie renfrognée, sans issue qui est celle des peuples qui souhaitent rester colonisés. Ils partaient. C'était la grande aventure, qui permettait à ces hommes et à ces femmes intelligents et dynamiques, de vivre pleinement leur vie. Ils découvraient une autre civilisation et, dans le cas de la chinoise, la civilisation par excellence. On reprochait à leur nation d'être plongée dans les ténèbres du Moyen Âge; ils exportaient une vision moderne de la vie. On nous disait repliés sur nous-mêmes; ces missionnaires prêchaient la modernité occidentale. Ils se donnaient avec d'autant plus de passion à cette mission que, peu à peu, ils se fondaient dans la masse, comme à leur insu, des Chinois. Bien sûr, un Québécois ne pourra jamais aimer la Chine de la même façon qu'un Chinois. Granet lui-même est resté Français. Ceci dit, au cours de la lecture de ce livre (qu'il s'agisse d'administration ou de rites) j'ai constamment trouvé, se développant et s'approfondissant, l'amour et la compréhension de la Chine. Dans une perspective chrétienne; je souhaite fort, pour ma part, que, dans une perspective chinoise, les Chinois nous aiment un jour ainsi. Ce n'est pas pour demain.

Je constate aussi que les Jésuites québécois en Chine s'intéressaient peu au patrimoine artistique de leurs fidèles à venir. Je le regrette. Le Musée chinois de Toronto est formé d'admirables séquences de pièces retrouvées par des missionnaires protestants. Rien de tel ici. J'ai visité autrefois le Musée de la Procure des Jésuites. C'était un agrégat d'objets d'origine incertaine et d'un goût quelconque. Aucun Jésuite montréalais n'a rassemblé une collection chinoise du genre de celle, africaine, qui porte, au Musée de Montréal, le nom du Père Ernest Gagnon. De même, aucune suite intellectuelle, après l'expulsion, donnée, dans notre milieu, à la vaste expérience chinoise. Je songe à un Institut des Études chinoises, où les Jésuites québécois auraient pu former une génération de sinologues québécois. Voilà, à mon avis, une perte irréparable, tout à fait dans la ligne de notre inertie spirituelle. Le Québec possède, dans l'étude du monde, des experts rares, qui sont nos missionnaires. À peine ont-ils quitté leurs terres d'évangélisation (une évangélisation de plus en plus problématique) que leurs connaissances sont occultées, restent inemployées. Il faudra qu'un jour la Fondation Rockefeller mette sur pied à Montréal un Centre d'Études africaines et extrême-orientales. Il en sortira vite de grandes choses.

Les deux premières parties de l'ouvrage du Père Langlais sont consacrées à l'historique des missions jésuites et aux problèmes principaux que les missionnaires eurent à régler. Dans l'ensemble, leur attitude à l'endroit de la Chine et des Chinois se modela sur celle des missionnaires européens auxquels ils succédèrent, dans la grande plaine de Suchow. Ni plus progressistes, ni plus réactionnaires. Ils apportaient à la Chine une religion aux vertus divines de laquelle ils croyaient; l'une de ces vertus étant précisément de se propager. Le communisme a hérité du christianisme, cette conception de sa mission. Depuis la célèbre querelle des rites chinois, qui a fait les beaux jours du dix-huitième siècle, les missionnaires se bardaient d'orthodoxie. Les Jésuites québécois n'échappèrent pas à cette règle. Par ailleurs, ils souhaitaient moderniser la Chine et la modeler à l'occidentale. C'est ce à quoi aspiraient aussi les Chinois, en dépit des protestations démagogiques de certains de leurs dirigeants. Ils n'ont pas d'autre politique, aujourd'hui même et les ridicules hauts-fourneaux individuels de Mao ont porté le coup de grâce à la technologie artisanale. Le reproche fondamental qu'on peut faire aux Jésuites québécois, c'est d'avoir inconsciemment refusé de former des cadres de remplacement. Chassés, ils reviennent aux postes de commande. On a l'impression que, derrière cet acharnement à ne pas quitter la Chine, se profile le refus de revenir ici. Aux yeux des Chinois qui orientent la propagande, en regard d'un Bethune idéalisé, l'action de Jésuites québécois se solde par un échec. Mais nous y reviendront lorsque les Jésuites seront de nouveau à Pékin ou à Shanghai. Quand?

Faut-il exhumer Raymond Guérin?

par
Guy Trottier

L'Apprenti, Raymond Guérin, Paris, Gallimard, collection «L'Imaginaire», 1982, 419 pages.
Quand vient la fin, suivi de **Après la fin**, Raymond Guérin, Paris, Gallimard, 1981, 305 pages.
La Peau dure, Raymond Guérin, Paris, Éditions Le Tout sur le tout, 1981, 156 pages.
Le Pus de la plaie, Raymond Guérin, Paris, Éditions Le Tout sur le tout, 1982, 128 pages.

VOICI que soudain, sans raison apparente, Raymond Guérin revient de l'ombre: une ombre de trente ans. Il est mort le 12 septembre 1955, solitaire, presque oublié, à l'âge de cinquante ans, victime de la plus grande injustice littéraire de ces trente dernières années: une sorte d'affaire Dreyfus. Pourtant, il apportait une lucidité nouvelle, un style nu, c'est-à-dire débarrassé de tout fard, de toute hypocrisie pour servir au plus près son regard impitoyablement fixé sur lui-même et les autres. Il écrivait: «Je ne fais pas de littérature métier. Laudes, honneurs, profits, pain quotidien des professionnels, je vous ai toujours fuis». Il détestait les salons, le snobisme des idées, les modes, les vanités, le chiqué fringant et cette arrogance de parvenu qui se veut aristrocrate: il n'a rien à faire avec l'émission «Apostrophes», les gens pressés, les incultes ou les cabots.

Mais qui est-il en vérité? Un inadapté social? Un révolté, volontiers pamphlétaire? Un vaticinateur parfois apocalyptique? Certes, son refus du monde s'exprime par le même mouvement de glotte et puis le hoquet rageur et colérique jusqu'à la nausée et le vomissement. Certes, tous ses romans racontent l'aventure de l'incompréhesion et de la solitude: ce pessimiste aimait et devinait les êtres. À l'égard des faibles et des humiliés, n'avait-il pas cette vertu suprême: le don de pitié? Pas une pitié larmoyante et hypocrite, mais une vraie compassion, rigoureuse et attentive.

Guérin est surtout un artiste dont l'écriture est force et intensité; qui parle avec des mots simples de choses difficiles; qui, par un patient et acharné travail, obtient le style et la musique; pour qui l'écriture n'est autre qu'une attitude spirituelle devant le monde. Mais comme trois lecteurs sur quatre se moquent du style et de la langue...

L'Apprenti est son chef-d'oeuvre, introuvable depuis trente-cinq ans. Craignant la censure, Gallimard avait demandé à son auteur de procéder à quelques coupes: cette fois, les blancs ont été comblés. Et les superlatifs ne sont pas de trop pour parler de ce roman, le plus noir, le plus éblouissant, le plus magique, le plus atroce qu'on ait sans doute écrit depuis *Voyage au bout de la nuit*. Il évoque l'adolescence de Monsieur Hermès, garçon d'hôtel en proie à l'obsession de l'onanisme: héros triste, lâche, ambitieux, et sensible, son caractère fier et humilié est celui d'un voyeur. Dès ce roman, Guérin définit sa recherche: procéder — en une suite romanesque qui devait comporter cinq titres, et dont deux autres seulement ont paru: *Parmi tant d'autres feux* et *Les Poulpes* — à l'ébauche d'une mythologie de la réalité.

Nous côtoyons nos parents pendant presque un quart de siècle et nous ne les connaissons pas. Ils sont parés de l'auréole de «parents». Ce sont des êtres mythiques, nimbés d'une autorité suprême, quasiment à l'égal de Dieu le père. Mais ils vivent. Ils ont aimé. Ils ont eu des chagrins d'amour. Des espérances. Nous les admirons. Vient ensuite le moment où nous les détestons, quand nous ne les haïssons point de toutes nos forces. Puis «vient la fin»: ils meurent, et nous nous apercevons que nous les aimons, qu'un morceau de nous est parti... C'est tout cela que raconte *Quand vient la fin:* Guérin a tenté de reconstruire mot à mot la vie de son père. Pour s'apercevoir que les kilomètres de phrases n'arriveraient jamais à percer l'opacité du mystère dans lequel il demeurera jusqu'à la fin des temps.

La Peau dure se compose de trois parties que l'on pourrait croire être des nouvelles. Chacune raconte les histoires, ou plutôt les démêlés de trois soeurs. La première, Clara, femme de ménage, a des ennuis avec la justice: on l'accuse d'avoir subi plusieurs avortements; la seconde, Jacquotte, fileuse puis couturière, se fait plaquer par son mari qui menace en plus de lui retirer la garde de son enfant. La troisième, Louison, attend au Popeye l'arrivée d'un de ses réguliers qui commence à se faire irrégulier. Va-t-il s'en suivre un drame populiste bien saignant? Mais non: la morale et le dogme, Guérin les ignore, laissant au lecteur le soin de tirer lui-même les leçons qui s'imposent. Ce qui l'intéresse par-dessus tout c'est la retranscription d'une suite de moments bruts, sans fioritures, sans éclats ni parements. Quelques lignes ne suffisent-elles pas souvent à décrire la détresse d'une vie et d'un moment? Ici comme outre part, Guérin apparaît comme un révolté marginal vomissant toutes les apparences d'une société moutonnière, rigide, aveugle — l'action se déroule dans l'immédiate après-guerre.

En juin 1954, Guérin tombe gravement malade. Il est mort à petits coups, comme si la maladie qui le mangeait avait voulu lui laisser une chance de s'observer longuement, de s'annoter. Cette fin atroce, il l'a décrite dans *Le Pus de la plaie:* durant trois mois, il a consigné dans un cahier l'évolution de la maladie qui le rongeait.

Trop lucide, toujours insatisfait, il avouait, dans ses dernières années, qu'il se sentait «désaffecté». C'est un mot qui revient souvent dans ses confidences: désaffecté, vidé, à bout de souffle. La plaie était béante, inguérissable: cela s'appelle lucidité.

Cette passion ludique

par
François Piazza

À nous la victoire, de Yabo Yablonsky, éd. du Seuil, Paris, 1981, 189 pages.

À NOTRE époque où, pour parodier Clémence Desrochers, «la seule passion c'est le sport, c'est la seule chose qu'on aime à mort», j'ai toujours été frappé par la rareté, sinon la pénurie, de la présence du sport dans la littérature mondiale, et surtout dans la fiction.

Que diable, s'il y a bien une chose que les peuples ont en commun, c'est bien cette passion ludique! Je suis sûr qu'en Union soviétique, il y a plus de gens qui regardent le Dynamo de Moscou et qui en sont les chauds partisans, que d'auditeurs lorsque le camarade Brejnev parle dans la lucarne. Quant à ici, que cela plaise ou non, il y a plus de gens qui sentent l'âme en deuil lorsque le Canadien perd, que quand le Québec perd ses droits dans une conférence constitutionnelle.

Bref, le sport est, si on ose dire, le nouvel opium du peuple. Ce paragon de tous les maux confère à ses pratiquants tarifiés l'auréole des vertus: ils sont beaux, loyaux, *fair play* et un exemple pour la jeunesse. Alors pourquoi cette absence littéraire?

Ce petit roman apporte peut-être, bien involontairement, une réponse.

Conçu, fort bien, comme un *thriller*, se terminant en apothéose, écrit tout d'une traite et de façon très visuelle, a priori il a été conçu pour le cinéma. D'ailleurs on en a tiré un film. S'inspirant un peu de l'un des thèmes du *Pont de la rivière Kwai*, il s'en faut de peu, que le héros Colby fasse passer sa passion du soccer avant le patriotisme. C'est en effet tout simplement l'histoire d'une équipe de prisonniers de guerre qui se forme, en 1943, pour rencontrer une équipe d'Allemands dans un match.

Au départ, l'auteur ne manque pas de tomber dans les clichés habituels, style olympique: en tant que sportifs, prisoniers et gardiens s'assurant et se démontrent une admiration mutuelle.

Mais petit à petit, à travers les caractères et les événements pour les nécessités de l'action, cette image d'Épinal disparaît. Pour l'un, le sport est une raison de vivre, parce que sans lui il ne serait rien. Pour un autre, c'est le sentiment d'être admiré. Pour un troisième, le sport est une revanche sur les coups durs de la vie: marquer un but efface l'humiliation de la vie quotidienne en établissant une revalorisation. Enfin pour un autre personnage, le sport crée sa nécessité en tant qu'être humain.

Tout cela forme une équipe fort cohérente où, par exemple, la valeur sportive d'un Noir, pour l'équipe, fait estomper le racisme.

Mais petit à petit, cette rencontre appréhendée, puis envisagée prend sa véritable dimension: d'un côté comme de l'autre, la propagande s'en mêle. La noble confrontation devient une autre forme de guerre: il s'agit bien de pouvoir affirmer la supériorité d'un camp sur l'autre, et seul le résultat compte, la victoire. Car les protagonistes ne sont plus là seulement à titre sportif, mais ils sont devenus, en quelque sorte, des délégués symboliques d'idées et surtout d'un mode de vie: la passion qu'ils provoquent en tant que tels est plus forte que leur engagement personnel. Le match final en sera la démonstration.

Sentiment, direz-vous, normal en temps de guerre, à cause du contexte. Voire! Cela fait penser, très sérieusement, à la *Guerre olympique* de Paul Ohl. En quelque sorte, le sport est devenu un moyen d'expression et de politique behavioriste dans l'affrontement entre les communautés.

Si on reporte le thème du livre à notre vie quotidienne, nous nous apercevons que les manifestations sportives sont en fait un phénomène primaire culturel agressif. Par substitution, elles assument, peu importe les équipes, le désir d'affirmation de supériorité des communautés qu'elles représentent. Toute victoire de l'équipe locale, dans n'importe quelle localité, fusse-t-elle celle de Saint-Glinglin, en est une des gens qui la composent par transfert des frustrations et du besoin de valorisation.

Si ce petit livre, aux allures anodins et au style journalistique, arrive à nous faire comprendre cela, c'est un assez joli sujet de réflexion. Mais cela explique aussi, par contraste avec la littérature ludique sur le sujet qu'on déverse à pleines pages dans les journaux, pourquoi il y a si peu de fiction sportive. Après tout, toute vérité n'est pas bonne à dire.

Les samedis de la
Librairie HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h à 16h

le 24 avril avec
Raymonde Lamothe
co-auteur de "De la poêle à frire à la ligne de feu"

le 1er mai avec
Alice Parizeau

le 15 mai avec
Marcelle Brisson

le 22 mai avec
Denis Monière

le 29 mai avec le
Dr R. Duguay
co-auteur de "Précis pratique de psychiatrie"

le 5 juin avec
Roger Fournier

Les entrevues faites à l'occasion des Samedis de la Librairie Hermes sont diffusées au réseau Intervision (lun. à 22h, mar. à 2h, mer. à 8h, jeu. à 18h, sam. et dim. à 2h et 22h).

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE puf
«Les livres qui questionnent...»

MATIÈRE ET MÉMOIRE
Henri Bergson



La complication de certaines parties du présent ouvrage tient à l'inévitable enchevêtrement de problèmes qui se produit quand on prend la philosophie de ce biais. Mais à travers cette complication, qui tient à la complication même de la réalité, nous croyons qu'on se retrouvera sans peine si l'on ne lâche pas prise des deux principes qui nous ont servi à nous-mêmes de fil conducteur dans nos recherches. Le premier est que l'analyse psychologique doit se repérer sans cesse sur le caractère utilitaire de nos fonctions mentales, essentiellement tournées vers l'action. Le second est que les habitudes contractées dans l'action, remontant dans la sphère de la spéculation, y créent des problèmes factices, et que la métaphysique doit commencer par dissiper ces obscurités artificielles.
Collection: «Quadridge»
Presses universitaires de France $11,15

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS AU CANADA
les éditions françaises inc
1411, rue Ampère Boucherville, Québec J4B 5W2 Tél.: 641-0514
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

GRAND SOLDE DE PÂQUES
20 à 50% DE RABAIS
SUR TOUS LES LIVRES EN LIBRAIRIE
JUSQU'AU 10 AVRIL

De plus,
Obtenez gratuitement "une grammaire illustrée en couleurs" lors de votre visite à la librairie France-Québec, l'une des plus importantes librairies de Montréal.
GRATUIT

LIBRAIRIE FRANCE-QUÉBEC
3550, Rachel est, 526-5951
Métro Joliette, à deux pas du Stade olympique
Ouvert tous les jours:
Lundi au mercredi de 9h à 18h. Jeudi et vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h.

SI UN OEUF M'ÉTAIT CONTÉ...



YOKO TSUNO N°12 $6.95
GODAILLE ET GODASSE N°1 $4.40
WOFI N°2 $4.40
BOBO N°5 $4.40
BOULE ET BILL N°19 $6.95
SOPHIE N°6 $6.95
SAMMY N°15 $4.40
MARC DACIER N°11 $4.40
BIDOUILLE ET VIOLETTE N°2 $6.95
TIMOUR N°6 $4.40
PECHES DE JEUNESSE N°13 $6.95
GENIAL OLIVIER N°1 (réédition) $4.40
JEAN VALHARDI N°4 $6.95
L'HISTOIRE EN BANDES DESSINEES N°12 $6.95
ALBUM SPIROU N°161 $9.75
SPECIAL LUCKY LUKE ★★★★★ N°13.14.15 $13.85

16 NOUVEAUTÉS DEPUIS

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

Le poète meurt, la poésie reste

par
Richard Gay

AVEC *Marie Uguay*, un film d'une heure, Jean-Claude Labrecque, aura tourné un de ses documents les plus beaux, les plus intenses, les plus émouvants, une réalisation que seul pouvait signer un cinéaste qui, depuis longtemps maintenant, sait travailler avec simplicité, sensibilité et attention à l'autre, surtout si la parole de cet autre est celle d'un poète.

Labrecque, qui nous a déjà donné *La Vie*, un film avec Félix Leclerc, *La Nuit de la poésie*, *Claude Gauvreau*, aura découvert, comme plusieurs, à l'occasion du tournage de *La Nuit de la poésie 1980*, le verbe poétique de Marie Uguay, une Marie Uguay jeune mais déjà prisonnière d'une maladie terrible, une Marie Uguay belle mais déjà menacée d'une mort inéluctable.

Quelques semaines avant que Marie Uguay ne meurt, Jean-Claude Labrecque assisté de Jean Royer a recueilli les propos de l'écrivain. Un propos qui va de l'anecdotique à la profondeur, de la vie à la mort, en passant par la découverte des mots et de leur pouvoir.



Le réalisateur Jean-Claude Labrecque et Marie Uguay, lors du tournage du film «Marie Uguay» produit par l'ONF.

Le physique fragile, le regard tendre, lucide mais inquiet, la voix émue, la respiration haletante, Marie Uguay se livre. Elle parle tout d'abord de son grand-père dont elle a emprunté le nom d'Uguay, un grand-père amateur de musique et de littérature et qui lui a fait découvrir, dès son jeune âge, un autre monde, une dimension autre que celle de la réalité dont elle se sentait déjà prisonnière. Elle raconte comment très tôt elle a découvert les mots, leur séduction, leur puissance et comment, avec les mots, elle pouvait, dès ses premières années à l'école, susciter l'intérêt, s'évader, mais surtout transformer le monde. Très jeune, elle comprit que, pour elle, le seul moyen de vivre l'intensité, c'était par l'écriture et surtout l'écriture poétique qu'elle décrit comme une véritable aventure des mots où ceux-ci donnent à voir et à sentir.

Elle parle ensuite de son oeuvre, des couleurs, de Montréal dont, étudiante, elle a découvert les couches sociales en prenant l'autobus de Saint-Henri à Westmont pour se rendre à son collège, de sa passion pour la mer, du sommeil, du désir amoureux. Et toujours la poésie, qui permet de créer autre chose autrement et qui lui permettait à elle de retrouver ici et là son identité fragmentée par une santé déficiente. Le temps aussi qui, à cause de la maladie, est devenu une véritable obsession, une menace angoissante, pour elle qui comprenait qu'elle n'atteindrait jamais la maturité de l'écriture. Enfin la maladie et la mort, cette maladie qui a installé en elle un immense silence et la mort qui réduit la vie à si peu de choses.

Ces confidences des derniers jours provoquent l'émotion et la réflexion. Introduction à la vie, la poésie, la mort. Simplement mais intensément, la caméra de Labrecque cadre le visage de Marie Uguay de près, d'un peu plus loin, de côté, de face aussi, s'accroche à ses phrases et les suit, remonte leurs cours pour mieux basculer dans l'univers intérieur où elles prennent racine et envol.

En écho, pour mieux circonscrire l'être, sa poésie, son drame, quelques lettres révélatrices, quelques photographies évocatrices, la célèbre Yvette du manuel scolaire, un poème d'enfance où apparaît déjà, prophétique, le mot «mourir», une musique douce d'un quatuor à cordes et surtout, surtout, Marie Uguay, elle-même, récitant ses poèmes lors de la dernière Nuit de la poésie. Présence vibrante, voix de lumière.

Si, à quelques rares moments au milieu du film, le montage perd un peu de la souple fluidité qui le caractérise, la fin est superbement réussie: des photos noir et blanc évoquent tragiquement les derniers instants de l'écrivain à l'hôpital, puis s'élève la voix et apparaît l'image d'une Marie Uguay bien vivante, vivante de la vie de sa poésie qui, elle, restera.

Le film sera présenté lundi soir, en avant-première gratuite, à la nouvelle salle de la Cinémathèque québécoise dans le cadre de la semaine d'ouverture officielle de la Maison du Cinéma. Il faut souhaiter que très rapidement après cette avant-première, le film trouvera place sur un écran de nos salles de cinéma ou sur le petit écran de la télévision pour que le plus large public possible ait accès à ce document profondément émouvant né de la rencontre d'une jeune poétesse déjà disparue et d'un cinéaste toujours à l'écoute.

Marie Uguay par elle-même

par
Jean Royer

MARIE Uguay est là devant moi. Lucide autant que lumineuse. De la vie plein les yeux quand elle parle. Désespérée au fond d'elle-même quand elle se tait. Cette jeune femme sait qu'elle affronte la mort de plus près à chaque jour.

Nous sommes le 28 septembre 1981. Jean-Claude Labrecque, ce cinéaste attentif aux poètes, réalise un film sur Marie Uguay qu'il m'a demandé d'interroger devant la caméra.

Je connais Marie Uguay depuis la parution de son étonnant premier recueil en 1976. J'ai été ébloui par son second livre, *L'Outre-Vie*, paru au Noroît en 1979. Cette poésie est une traversée du désir. Un peu comme la lumière occupe l'instant du jour.

Aujourd'hui, en cet après-midi de l'automne 1981, je revois Marie Uguay pour l'aider à parler d'elle. Je vais l'interroger sur son enfance, sur sa découverte de la poésie, sur les rapports du poème à la vie, sur l'amour et la mort.

Devant la caméra, Marie Uguay s'anime avec intensité. Sous la lumière artificielle du cinéma, le temps s'efface. Marie parle et ses paroles restent. Je l'écoute et la mort fuit. La vie monte dans les mots pour s'imprimer déjà dans la boîte noire du cinéma.

«La lucidité, a écrit René Char, est la blessure la plus rapprochée du soleil.» C'est là que nous sommes quand Marie Uguay raconte sa vie et sa poésie. Rarement quelqu'un a parlé aussi bien qu'elle de l'écriture comme respiration et mouvement de vie. Jusque dans l'intimité des différents thèmes qui nourrissent ses poèmes: l'enfance et la ville, la lumière et l'eau, le désir et l'angoisse du temps, l'amour et le sommeil. Marie parle comme portée par la vague de ses émotions. On sent bien qu'elle résume en quelques phrases, en quelques heures son sentiment de vivre. Nous sommes dans un lieu inaccessible où seule la vie a raison. Marie Uguay traverse le réel absolu.

Après le tournage, épuisée, Marie retourne à son temps quotidien, à ses angoisses, à son destin qui l'emportera moins d'un mois plus tard, le 26 octobre. Elle a vingt-six ans.

Ce dernier entretien, je l'ai vécu avec elle comme au sommet de la vie, là où l'on croit aux neiges éternelles. Là où le poème devient l'instant perdu dont il ne reste que la clarté dans l'âme.

«Un poème, ça vient de très loin et ça va cheroher partout où le mot peut vivre, disait Marie Uguay. J'écris comme si j'étais fragmentée désormais et que le poème m'aidait à refaire mon identité. ...Quand l'angoisse atteint un certain niveau, presque intolérable, cela me remplit de silence, comme s'il n'y avait plus rien à dire. J'ai l'impression à ce moment-là que mon identité est éclatée. Je n'ai plus l'esprit capté par ce qui se passe autour de moi ou à l'intérieur de moi. Je n'ai qu'une pensée, je n'ai qu'une sensation: c'est la peur de la mort et elle annule en moi toute parole. Elle installe un silence et seul un raisonnement peut surmonter l'angoisse. Mais la mort, pour moi, ce n'est pas quelque chose dont on peut parler. C'est cet instant où il n'y a plus rien à dire. C'est l'irrévocable, c'est l'identité tellement éclatée qu'elle disparaît. Je vois la mort un peu comme une roche qu'on jette dans l'eau: ça fait des ronds puis le lac devient calme. Il n'y a plus rien à dire, il n'y a plus rien à raconter. La roche c'est moi, qui me suis enfoncée dans l'existence. J'ai fait quelques ronds, des individus autour de moi m'auront connue, auront pleuré puis tout redevient calme, tout va s'effacer...

«J'ai souvent cette sensation étrange que le temps m'est compté et que je n'atteindrai jamais cette maturité de l'écriture à laquelle j'aspire. Car l'écriture, c'est un apprentissage, comme la peinture, comme la danse et la musique. L'écriture, ce n'est pas un lyrisme qui coule de source. Le temps entre pour beaucoup dans le travail de l'écriture. Mais je le perçois parfois comme une menace alors que je le prenais plutôt comme un ami, auparavant. Aujourd'hui, le temps m'angoisse beaucoup. La seule façon de faire passer cette angoisse c'est de rester immobile. Le terme de l'immobilité revient souvent dans ce que j'écris. Comme si je ne peux plus arrêter ce passage du temps. Je ne peux pas atteindre à travers l'écriture cette sorte de perfection et de maturité. Alors, je la mets entre guillemets. Je m'arrête et je ne bouge plus. Je regarde lumière ou objets qui ne bougent plus. J'essaie de les contempler, comme dans une méditation. C'est ma seule façon de saisir l'instant présent puis de faire passer cette angoisse du temps.»

Notre littérature et la France

PARIS (AFP) — «Les combats que mène le Québec n'ont de sens que s'ils sont livrés pour les choses de l'esprit et le rayonnement de son peuple», a déclaré lundi soir à Paris M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

M. Morin, qui présidait au lancement de nouvelles oeuvres littéraires québécoises aux services culturels du Québec à Paris, a également souligné l'importance des artistes québécois dans la conservation de l'identité québécoise «grâce à leurs mains tendues à la France par dessus l'Atlantique».

M. Morin présidait le lancement du roman *Le Cercle des arènes* de Roger Fournier (Albin Michel) et de *Erreurs de parcours* du journaliste Louis-Bernard Robitaille, publié chez Boréal-Express à Montréal et diffusé par Distique.

Deux autres écrivains québécois qui participent au deuxième salon du livre de Paris, étaient également présents: Yves Beauchemin avec son roman *Le Matou* (Julliard) et Louis Caron dont *Le Canard de bois* (Le Seuil — Boréal-Express) fait partie de la série romanesque «Les fils de la liberté».

«Les Québécois connaissent bien la littérature française. Il n'est que justice que les Français connaissent leurs livres», a souligné le ministre.

"UNE HYMNE À LA VIE ET À L'AMOUR"
LE BOIS DE BOULEAUX
avec Daniel Olbrychski
un film de Andrzej WAJDA
UNE PRÉSENTATION ART FILMS
6-7-8-13-14 AVRIL
cinéma OUTREMONT
Dès mardi
1248 o. Bernard 277-4145 et 277-2001

LE GRAND GAGNANT DES "CÉSAR" 82!
RENÉ MALO PRÉSENTE
UN FILM EXCEPTIONNEL, 14 ANS
des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
LE POINT
Un grand moment de cinéma, un film qu'on a envie de voir deux fois tant il se passe de choses sur l'écran. PARISCOPE
Si on aime Diva, je suppose que c'est à la folie. LE MATIN
Grandiose, lyrique, démesurée... la frénésie des scènes de poursuites et de violence. LE MONDE
Incroyable mais vrai! Mérite le déplacement. LE QUOTIDIEN DE PARIS
Un thriller extrêmement intelligent. PLAYBOY
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FREDERIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA
4e SEM. ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30, SEM. 7,10, 9.30.

GAGNANT DE 3 OSCARS
Meilleur Acteur HENRY FONDA
Meilleure Actrice KATHARINE HEPBURN
Meilleure Adaptation de Scénario ERNEST THOMPSON
POUR TOUS
Katharine Hepburn
Henry Fonda
Jane Fonda
3e SEM.
La maison du lac
version française
ON GOLDEN POND
Champlain, sam. dim.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20, lun. à ven.: 5.30 - 7.35 - 9.35. Villeray, sam. dim.: 12.55 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.20, lun. à ven.: 7.15 - 9.20. Brossard, sam. dim.: 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25, lun. à ven.: 7.25 - 9.25. (Ce film au Capitol à St-Jean)
CHAMPLAIN 1 (STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685) | VILLERAY (ST-DENIS - JARRY 388-5577) | BROSSARD 3 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906) | ST-JEAN (CINEMA CAPITOL)
ST-HYACINTHE (Cinema de Paris) | JOLIETTE (Cinema #1) | VALLEYFIELD (Le Paris) | SOREL (Rio)

cinéplus présente
A trois ils vivent une 'folle' jeunesse et croquent la vie à belles dents!
POUR TOUS
"LEUR INTERPRÉTATION EST UN RÉGAL, UN ÉBLOUISSEMENT." PARIS MATCH
"UN FILM DÉLICIEUX, TOUT DE NUANCES ET DE SENSIBILITÉ." LE PARISIEN LIBÉRÉ
"UN MERVEILLEUX MOMENT DE DÉTENTE." TÉLÉ-GUIDE
CROQUE LA VIE
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR JEAN-CHARLES TACCHELLA
CAROLE LAURE · BRIGITTE FOSSEY
BERNARD GIRAUDEAU
le DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sam. et Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Lun. à Ven.: 7.30 - 9.30

«COSTA-GAVRAS joue ses atouts et gagne à nouveau»
Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
POUR TOUS
«Un film choc..., une interprétation bouleversante de vérité. Des images dignes du meilleur suspense.» –Francine Grimaldi, RADIO-CANADA
missing...
«Enfin à l'heure où Amnistie Internationale tente d'alarmer le public quant aux disparitions de plus en plus nombreuses à travers le monde, à l'heure où l'empire militaire est de plus en plus sanglant dans de nombreux pays de l'Amérique latine, MISSING TOMBE À POINT.» –Richard Gay, LE DEVOIR
missing...
«Une interprétation magistrale... un film à ne pas manquer!» –René Homier-Roy, BON DIMANCHE
missing...
«Un film à voir absolument.» –Bruce Bailey, THE GAZETTE
4e semaine triomphale!
JACK LEMMON · SISSY SPACEK
missing.
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
Sam. et Dim.: 1.45 - 4.20 - 7.00 - 9.40
Lun. à Ven.: 5.10 - 7.30 - 9.50

Le célèbre roman à succès qui a séduit des millions de lecteurs est maintenant devenu un film qui fascine le monde entier!
«Ce film nous en offre plein la Vue...» – Manon Peclet, Dimanche-Matin
«Un Coup de Génie...» –Francine Laurendeau, Le Devoir
POUR TOUS
MERYL STREEP JEREMY IRONS
UN FILM DE KAREL REISZ
La Maîtresse du Lieutenant Français
V.F. de THE FRENCH LIEUTENANT'S WOMAN
Livre disponible aux Editions du Seuil
CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sam. et Dim.: 12.10 - 2.30 - 4.45 - 7.10 - 9.20
Lun. à Ven.: 7.10 - 9.20

LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS
Metro PLACE des ARTS Tel: 288-3141
14 ANS FANTÔME D'AMOUR
SALLE 2 ROMY SCHNEIDER
14 ANS Jacques Brel
SALLE 4 EXTERIEUR NUIT
ISABELLE ADJANI L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN
COUP DE TORCHON NOIRET HUPPERT
SALLE 1 POUR TOUS

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 480 STE-CATHERINE O 866-3856
1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

Tacchella ennuie, Wajda séduit

par Richard Gay



Brigitte Fossey, Bernard Giraudeau et Carole Laure dans «Croque la vie» de Jean-Charles Tacchella.

ALORS que récemment on pouvait encore voir sur nos écrans *Il y a longtemps que je t'aime* du cinéaste français Jean-Charles Tacchella, voilà que prend l'affiche sa nouvelle réalisation, *Croque la vie*, principalement interprétée par Carole Laure, Brigitte Fossey et Bernard Giraudeau.

Ces trois comédiens incarnent trois jeunes affichistes forcés de dissoudre leur petite compagnie, trois amis que le récit suivra sur une période de dix ans, plus exactement en 1973, 1975, 1977 et 1981. Ils se séparent, se marient, se perdent de vue, se retrouvent, se séparent encore et se retrouvent de nouveau. En '73, ils étaient jeunes, dans la vingtaine, à la fin ils ont trente-cinq ans, des enfants, ils ont vieilli et se sont embourgeoisés. Et c'est cette direction que prennent les vies, ce passage de la jeunesse un peu folle, individuelle, à l'âge adulte, responsable, qui constitue le sujet du film.

On reconnaît la touche de Tacchella: son récit souple, sa façon de faire évoluer des personnages, de les faire se croiser et se séparer, son ton badin qui veut mêler l'émotion et l'humour, ce ton qui apparaissait dans *Cousin, cousine*, *Le Pays bleu* et *Il y a longtemps que je t'aime*.

Cette fois, cependant, le résultat manque de charme et d'intérêt. On est loin en effet de *Cousin, cousine*, la plus belle réussite de Tacchella jusqu'ici. Le récit n'est plus souple, mais mou. Les personnages n'intéressent pas vraiment. L'émotion est rare. L'humour aussi. Conséquemment ce long métrage apparaît complaisant, interminable, ennuyant.

À Quelques reprises, les personnages, rendus avec justesse mais sans plus, jouent à un jeu qui consiste à ce que deux personnes se giflent tour à tour jusqu'à ce que l'une des deux craque, pleure, perde contrôle. Ces parties de gifles réveillent peut-être le spectateur assoupi mais cela ne suffit à faire un film de qualité.

En fait *Croque la vie* a pour ainsi dire l'impact de sa bande musicale. Une sorte de «musak» cinématographique qu'on oublie vite, vite, vite. (Aux cinémas Dauphin à Montréal et à Québec).

■

Plusieurs auront sans doute été surpris et déçus qu'Andrzej Wajda n'ait pas remporté lundi dernier l'Oscar du meilleur film étranger pour son film *L'Homme de fer*. Cinématographiquement, politiquement aussi, cela semblait presqu'assuré. L'Académie qui vote les Oscars en aura cependant décidé autrement.

Les admirateurs de Wajda pourront toutefois se consoler un peu avec la présentation au Outremont du film *Le Bois de bouleaux*, un long métrage que le célèbre cinéaste polonais a tourné il y a plus de dix ans, en 1970 plus exactement, et qui figure parmi ses plus belles réussites.

À première vue, le film surprend: l'oeuvre réalisée à partir d'une nouvelle de Jaroslaw Iwaszkeiwicz n'est pas historique mais plutôt intimiste. Une victime de tuberculose, Stanislaw, revient d'un sanatorium pour séjourner chez son frère, Boleslaw, garde forestier. Mésentente, jalousie, mort, mais surtout hymne à la vie, tel est le propos de *Bois de bouleaux*.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la beauté de l'image, une beauté pâle, blonde, que certains ont déjà qualifié de crépusculaire et qui constitue un véritable chant de la nature. Wajda a dit s'être inspiré des tableaux de Malcewski, un peintre du début du siècle.

Et, comme la clamait Baudelaire, «la nature est un temple... l'homme y passe à travers des forêts de symboles». Les «correspondances» sont effectivement très importantes dans *Le Bois de bouleaux*: l'hiver s'achève, Stanislaw agonise, le printemps apparaît, Boleslaw reprend goût à la vie.

Wajda intègre ces symboles dans un récit parfaitement maîtrisé, romantique mais contenu, récit dans lequel on retrouve Daniel Olbrychski, un des comédiens fétiches de Wajda qu'on a pu voir dans plus d'une demi-douzaine de ses films dont *Cendres*, *Les Noces* et *La Terre de la grande promesse*. (Au Outremont les 6, 7, 8, 13 et 14 avril.).

Le triomphe de l'intelligence

par Francine Laurendeau



Wallace Shawn dans «My Dinner with André», le dernier film de Louis Malle.

UNE bonne surprise ce week-end. Sans tambour ni trompette, voici que le dernier film de Louis Malle vient d'atterrir dans notre ville. Après les fastes nostalgiques de *Pretty Baby* ou *d'Atlantic City*, le cinéaste a posé sa caméra dans un restaurant de New-York pour nous composer un film de chambre auprès duquel *Scènes de la vie conjugale* fait figure de superproduction. En voici l'argument. Wally (Wallace Shawn) a rendez-vous avec André (André Gregory) qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Les deux hommes se retrouvent et se racontent le temps d'un dîner, entre le potage et l'amaretto. C'est tout. Strictement tout. Pas l'ombre d'une échappée vers les contrées exotiques décrites par André. Pas le moindre contrepoint visuel. Pas un flash back. Pendant près de deux heures, nous ne bougerons pas de cette table de restaurant, comme si scénaristes et réalisateurs avaient tenu à respecter une gageure.

Le résultat de ce parti pris, *My dinner with André*, est un objet inattendu et extrêmement séduisant. On commence par s'identifier au bon sens rassurant de Wally. Et puis on dévie, on se laisse emporter dans les méandres d'une conversation captivante et essentielle. C'est tour à tour grisant, délirant, inquiétant. Ça rappelle ces nuits où jeunes, naïfs et intrépides, nous rebâtissions le monde après l'avoir complètement démoli. Ça rappelle l'angoisse qui nous étreignait à la lecture du *Mythe de Sisyphe*, ou le plaisir intellectuel éprouvé devant les dialogues de *Ma nuit chez Maud*. Sauf que l'angoisse existentielle d'André est parfaitement contemporaine (et non encombrée de relents indigestes de Thomas d'Aquin). Et que cette discussion ne s'égare jamais dans la rhétorique, pour se raccrocher, au contraire, au quotidien le plus prosaïque, comme pour cet affrontement sur le sens philosophique de la couverture électrique... Car *My dinner with André* sait aussi être drôle. Au Cinéplex.

■

Avant qu'ils quittent leur Afrique du Nord pour aller tenter fortune en France, on leur avait fait de beaux discours les exhortant à bien se conduire là-bas: «À l'étranger, l'image de votre pays dépend de vous. Vous serez en quelque sorte nos ambassadeurs...» Quelle ironie et comme ils doivent rapidement déchanter, confrontés à la déprimante réalité de la Métropole! Entassés dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, ces travailleurs du Maghreb découvrent qu'ils sont désormais des citoyens de deuxième zone. Harcelés par la police, sans cesse menacés d'expulsion, ces parias de la main d'oeuvre étrangère occupent les emplois les plus durs, les plus rebutants. Mais le pire, c'est l'incompréhension, l'hostilité, les préjugés. En un mot, le racisme.

Ce film de fiction franco-tuniso-lybien, réalisé par Naceur Ktari, remportait en 1976 le grand prix du Festival de Carthage «pour le courage lucide avec lequel il traite de la question de l'émigration des travailleurs arabes et africains en Europe, pour la vigueur avec laquelle il dénonce le phénomène du racisme et pour la forme efficace et mobilisatrice qu'il a adoptée pour la défense de son propos». Cela explique sans doute pourquoi le film ne s'embarasse pas de certaines nuances qui l'auraient rendu plus vraisemblable. Car enfin, tous les Français ne sont pas ces sinistres individus, nostalgiques de l'Algérie Française, de l'O.A.S. et des ratonnades, ni ces concierges bornés qui lisent exclusivement *L'Aurore* et *Minutes*, authentiques torchons racistes. Pas plus que le mouvement syndical français ne saurait être résumé dans ce marxiste sectaire.

Mais les ouvriers arabes de la Goutte-d'Or ne lisent pas les journaux de gauche et ne fréquentent pas l'intelligentsia parisienne. Ces simplifications n'empêchent pas *Les ambassadeurs* d'être un témoignage précieux sur la condition des travailleurs nord-africains en France. Au Cinéma Parallèle, du 5 au 11 avril.

en tête d'affiche

Missing. Nouveau film de Costa-Gavras. Au Chili, pendant le coup d'état, un jeune journaliste disparaît. Son père et sa femme le cherchent désespérément. Une histoire vraie. Un film troublant qui a réussi à provoquer le Département d'état américain. (Au cinéma Place du Canada).

■

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées... Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. Une date dans le cinéma français récent. (Au cinéma Élysée).

■

La Femme d'à coté. Bertrand et Mathilde se sont aimés follement, séparés violemment et voilà que par hasard ils se retrouvent. Avec Gérard Depardieu et l'inoubliable Fanny Ardant. D'une grande intensité émotionnelle que signe le Truffaut de l'amour-passion. (Au Dauphin et au Berri).

■

Extérieur, nuit. Trois personnages, deux hommes et une femme, qui ont vécu mai 68 cherchent dix ans plus tard un sens à leur vie. Film d'atmosphère surtout. Du cinéaste Jacques Bral. Prix Perspective du cinéma français 1980. (Au complexe Desjardins).

■

Fuir pour vivre. Une pensionnaire d'une maison de correction ne pense qu'à s'évader. Juste, sensible, attachant. Du Hongrois Janos Rozsa. (Au Outremont le 5 avril).

■

The French lieutenant's woman. Un roman célèbre de John Fowles adapté par Harold Pinter, interprété par Meryll Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. Esthétiquement superbe! (En français au Crémazie).

■

C'est surtout pas de l'amour: un film sur la pornographie. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein et produit par l'ONF. (Au Cinéplex en français et en anglais).

■

Coup de torchon. À voir pour le tandem fascinant que constitue le réalisateur Bertrand Tavernier et le comédien Philippe Noiret. Celui-ci interprète le rôle d'un policier dans un village de l'Afrique occidentale française en 1938. Drames existentiels, romantiques, humour noir, violence et surtout propos troublants sur le colonialisme et le racisme. (Au complexe Desjardins).

■

Ragtime. D'après le roman d'E.L. Doctorow. La nouvelle réalisation de Milos Forman qui nous a déjà donné «One flew over the cuckoo's nest». On y retrouve James Cagney qui n'a pas joué au cinéma depuis plus de vingt ans. Portrait d'une société décadente et raciste. Film soigné mais figé! (Au Cinéplex).

■

On Golden Pond. Pour les performances de Katharine Hepburn et Henry Fonda qui se sont mérités pour ce film les Oscars attribués aux meilleurs interprètes. Le film, dans son ensemble, est confortablement conventionnel. (En anglais aux cinémas Alexis Nihon et Square Décarie, en français aux cinémas Champlain, Villeray et Brossard).

■

Chariots of fire. Gagnant, à la surprise générale, de l'Oscar du meilleur film. Basé sur une histoire vraie: deux coureurs, un jeune juif et un jeune missionnaire évangéliste, représentent l'Angleterre lors de la 8e Olympiade à Paris en 1924. De la belle besogne mais presque dans le sens péjoratif du terme. (Aux cinémas Kent,Loews et Dorval).

■

Deathtrap. De Sidney Lumet d'après une pièce à succès d'Ira Levin. Récit ingénieux plein de rebondissements où le cinéma sert efficacement le théâtre. Avec Michael Caine, Christopher Reeve, Dyan Cannon et Irene Worth. (Aux cinémas Loews, Kent et Fairview).

■

Abel Gance. Rétrospective et exposition consacrées à cet innovateur génial du septième art que fut Abel Gance, décédé l'an dernier. (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à demain 4 avril).

■

Montenegro. Une mère de famille qui s'ennuie auprès de son riche mari et de ses enfants rencontre une bande d'immigrés yougoslaves et découvre la vie, la liberté, la sensualité, l'Aventure. Tourné avec humour, fantaisie, érotisme par un Dusan Makavejev en grande forme qui a su utiliser à merveille les talents de Susan Anspach. (Au Palace).

■

Atlantic City. Une ville et ses personnages. Les deux se confondent dans leur effort de renouveau. Un portrait adroitement exécuté par Louis Malle. Avec Burt Lancaster et Susan Sarandon. (En anglais au Avenue, en français au Parisien).

■

Reds. La relation amoureuse entre les Américains John Reed et Louise Bryant à l'époque de la révolution russe de 1917. Avec Diane Keaton et Warren Beatty qui en plus signe le scénario, la production et la réalisation qui lui a valu l'Oscar du meilleur réalisateur. (Au Loews et au Snowdon).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien).

■

Clockwork Orange. La violence. Celle de l'individu et celle de l'État. Réalisation de Stanley Kubrick mémorable en partie pour l'utilisation qu'on y fait de la musique. (Au Palace).

■

Raiders of the lost ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (En anglais aux cinémas La Cité et Claremont, en français aux cinémas Palace et Château).

Richard GAY

L'art du Québec à la Galerie Nationale

A titre d'exposition de recherches, *«Les Esthétiques modernes au Québec de 1916 à 1946»* constitue une approche originale du concept de la modernité au cours de la première moitié du XXe siècle. L'exposition, organisée par Jean-René Ostiguy, conservateur chargé de recherches d'art canadien à la Galerie nationale, Ottawa, sera présentée à la Galerie du 23 avril jusqu'au 13 juin.

L'exposition retrace l'évolution des univers picturaux prévalent au Québec durant plus de trente ans en mettant l'accent sur les liens qui les unissent. Avec 116 oeuvres au catalogue, l'exposition comporte l'avantage de rapprocher par le biais des esthétiques, des artistes que des circonstances purement historiques avaient éloignés les uns des autres. C'est ainsi qu'Adrien Hébert, Madeleine Laliberté, Suzanne Duquet, par leurs tableaux fauves ou cézanniens, se trouvent aux côtés de John Lyman, Jori Smith ou Louis Muhlstock et qu'un tableau de Borduas d'esthétique post-impressionniste, fauve, cubiste ou surréaliste se range tout près de ceux de divers artistes dont les points de vues ne concordent que passagèrement où qu'en partie avec le sien. En définitive ce ne sont pas tant les différences que recherche cet examen, comme les ressemblances et le poids des totalisations.

Le choix de l'année 1916 pour marquer le début de la modernité du XXe siècle s'explique par un bouillonnement d'activités inusitées dans les milieux de langue française. Ce sont entre autres les expositions de la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal et la fondation de la Société des artistes de Québec Dans la capitale provinciale.

STAGE INTENSIF
POUR COMÉDIEN(NE)S
du 15 au 18 avril, de 10 à 18 h
avec LUCE GUILBEAULT et LUC MORISSETTE
inscription: (514) 270-4078 279-6489

café
Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 23 avril 1982.
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9
Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom/prénom
Adresse
D-82-04-03

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

CONCOURS DE CRÉATION INTERDISCIPLINAIRE JOUET OU JEU, CONTE ET CHANSON

Dans le cadre du programme **Pareille, pas pareils**, initiative du Conseil du statut de la femme, le ministère des Affaires culturelles ouvre un concours pour favoriser la création d'une oeuvre interdisciplinaire proposant des valeurs égalitaires aux jeunes enfants des deux sexes.
Ce concours s'adresse aux créatrices ou créateurs professionnels en arts visuels, métiers d'art, arts d'interprétation et littérature.

Conditions minimales d'admissibilité
Les projets présentés devront:
- réunir des créatrices ou des créateurs de différentes disciplines dans le but de réaliser une oeuvre qui incluera, à partir d'un concept unique, les trois éléments suivants: un jeu ou un jouet, un conte illustré et une chanson;
- s'adresser aux enfants de 2 à 6 ans et favoriser le développement non-stéréotypé des deux sexes;
- être réalisables sur une base industrielle; les oeuvres devront être accessibles à un large public;
- être présentés par une productrice ou un producteur dont le rôle principal sera de coordonner le développement, la production et la mise en marché de l'oeuvre dans les trois secteurs.

L'équipe sélectionnée recevra une bourse de 10 000 $; la productrice ou le producteur recevra une somme de 15 000 $ destinée à la commercialisation, au Québec, de l'oeuvre retenue, de même qu'un soutien technique à la promotion et à la diffusion dans le cadre du programme «Pareille, pas pareils».

Contenu des avant-projets
L'avant-projet devra être présenté par une productrice ou un producteur et devra contenir les renseignements suivants:
- définition du projet prévu par les créatrices ou les créateurs;
- mode de jonction entre les disciplines;
- curriculum vitae de chacun des membres de l'équipe et diapositives, photographies ou bandes sonores de leurs oeuvres récentes.

Date limite pour présenter les avant-projets: 28 mai 1982

Pour tout renseignement ou pour recevoir un cahier d'information complet s'adresser au:
Service de l'aide à la création
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée est, Rez-de-chaussée, Bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5 (Tél.: 643-8900)

pareille, pas pareils pareille, pas pareils pareille, pas pareils
un programme gouvernemental de sensibilisation et d'appui aux personnes qui cherchent à désexiser l'éducation des jeunes enfants.

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, avenue du Parc (coin Laurier)
DANSE CONTEMPORAINE
SESSION PRINTEMPS
(13 avril au 22 juin)
Informations: 273-2213
Permis 749870

Le choeur de l'église St. Andrew & St. Paul
sous la direction de
Wayne Riddell
présente
LE MESSIE
de G.F. HAENDEL
avec orchestre
Lorraine Johns, soprano — Robert MacLaren, ténor
Dale Blackmore, alto — Wayne Robinson, baritон
Eugene Smith, basse
le vendredi 9 avril à 20 h.
Offrande volontaire — Bienvenue à tous
église St. Andrew & St. Paul
(au coin de Sherbrooke et Bishop)

GUY LATRAVERSE et UNIVERSOL présentent
"Si j'étais pas revenu on m'imposerait pas !"
DERNIÈRE SEMAINE
DU 2 MARS AU 11 AVRIL
SOL
DANS UN TOUT NOUVEAU SPECTACLE
La Comédie Nationale
1450 est, Ste-Catherine
RÉSERVATIONS: 523-1131
FRAIS DE SERVICE
PRIX: 10-12.50
HEURES:
Mardi au vendredi: 20 h.00
Samedi: 17 h.00-21 h.00
Dimanche: 19 h.00
Billets en vente à tous les comptoirs
TICKETRON: 288-3651

Le samedi, 17 avril 1982, Le Devoir publiera un cahier spécial sur le
Salon du livre de Québec
dont le thème sera
écrire en l'an 2000
Pour tout renseignement concernant la publicité, contacter
Jacqueline Avril
844-3361

Francesca Solleville: la chanson qui engage

par
Hélène de Billy



Photo Claudel Huot

QUÉBEC — Il y a ceux qui chantent l'amour avec des trémolos dans la voix. Ceux qui disent la solitude et courtisent la mort. Ceux qui crient «je m'en fous», sanspenser plus loin. Ceux qui hurlent leur folie, sous une pluie de décibels. Et puis, il y a ceux dont les titres des chansons font songer aux manchettes de l'actualité, dont les textes se lisent comme un manifeste, dont les mots évoquent des soulèvements, des barricades ou une volée de pavés.

Francesca Solleville appartient à cette dernière catégorie, elle dont le répertoire retrace les grandes luttes de libération depuis l'Algérie jusqu'à la Pologne en passant par le Vietnam, l'Irlande, le Chili et la révolte des femmes. Ca fait maintenant vingt ans que son chant fait écho aux slogans des manifestants dans les vastes assemblées populaires, dans les meetings politiques (elle a participé activement à la dernière campagne présidentielle en France), et aux fêtes de l'Humanité.

Assise sur une chaise droite dans sa loge proprette du Théâtre du Petit Champlain où elle se produit jusqu'au 11 avril, la Solleville a plutôt mauvaise mine. Un voyage houleux et inconfortable l'a parachuté à Québec via Londres Halifax et Montréal sans lui laisser le temps de s'habituer au décor et de s'ajuster au décalage horaire. Inquiète à quelques heures de la première, elle se demande tout haut si elle va y arriver.

Une profonde lassitude embrume la voix et la militante manque tout à coup de conviction pour expliquer son engagement politique. «On reste dehors ou on y va,» laisse-t-elle tomber sur un ton morne. Mais encore? Comment en vient-on à s'identifier à toutes les causes humanistes de l'heure? Par quel chemin part-on en croisade? «Par celui de l'enfance,» répond Solleville, qui aborde sa jeunesse avec l'image d'une petite fille dont les premières interrogations concernent la guerre d'Espagne et la montée du fascisme, «puisque c'est tout ce qu'elle entend dans les conversations autour d'elle». Mais n'arrive-t-il pas souvent que les opinions des parents suffisent à nous en faire prendre d'autres? «Pas dans mon cas, réplique-t-elle, où un choix a du être posé très tôt.»

Née dans le Périgueux, à la veille du deuxième conflit mondial, d'une mère italienne et d'un père français, Francesca Solleville n'hésitera pas entre les convictions socialistes de la première et les tendances «collabo» du second au moment où le mariage de ces derniers craque sous le poids des tensions idéologiques. En suivant le clan italien, «un clan de femmes qui se sont toujours débrouillées toutes seules en sachant fort bien qu'elles ne devaient pas compter sur les hommes», elle scellait son engagement avec les opprimés, les exploités. «Depuis toujours, je sais qu'on ne peut être neutre, qu'on se situe inévitablement d'un côté ou de l'autre. Il ne suffit pas de chanter contre la guerre, il faut la nommer, parce que les militaires se disent eux-aussi en faveur de la paix. Pour moi, le dégagement est une façon d'être esclave, de souscrire à l'injustice.»

Mais la militante du Parti communiste français ne connaît-elle pas des doutes? «Si.» N'éprouve-t-elle pas une sorte de désillusion? «Effectivement.» Avec l'envie parfois de tout laisser tomber? «C'est justement le cas et c'est pourquoi je n'en parle plus, dit-elle pour en finir avec le sujet un peu encombrant.»

Si le membre du P.C.F. affiche un certain scepticisme, il n'est pas question pour la chanteuse engagée de faire marche arrière. «Non, on ne peut pas changer. Demain, il y a un nouveau conflit, une nouvelle déchirure. On ne peut pas regarder celà comme du cinéma. Il faut s'impliquer.»

Ses textes sont signés Aragon, Guy Thomas, Jean Ferrat, Maxime Le Forestier. Mais pourquoi aller chercher les mots des hommes pour exprimer le féminisme, un de ses sujets privilégiés? «Parce qu'il n'y avait pas de parolières pour me donner les leurs et que j'ai toujours été trop critique vis-à-vis de moi-même pour risquer un poème. Aujourd'hui après vingt ans d'interprétation, je commence à faire mes propres chansons. Deux sont terminées dont l'une sur l'adoption de ma fille, une petite chilienne que j'ai recueillie à l'âge de deux ans.»

Au fil de la conversation, les joues de la chanteuse ont pris des couleurs. Le même soir, sur la scène du Petit Champlain, elle y arrivera et présentera son tour de chant comme on tisse une grande fresque historique. Avec des personnages légendaires qui s'appellent Louise Michel, Angela Davis, Pablo Nérudo. Avec le quotidien des combattants, émigrés qui vident les poubelles à Paris, femmes qui soudain se lèvent debout. Le tout se terminant, en rappel, sur un aveu vibrant: «Je ne suis qu'un cri.»

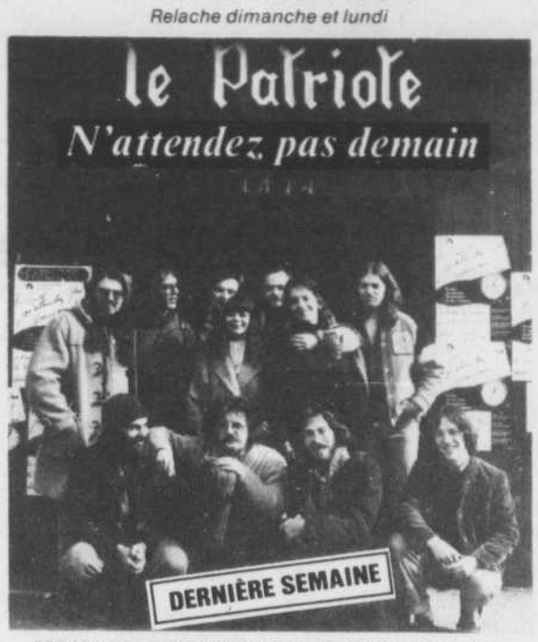
EXPRESSION DRAMATIQUE ET THÉÂTRE
atelier pratiques
23-24 et 25 avril 1982
Pavillon Marie-Victorin
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EXPRESSION DRAMATIQUE DU QUÉBEC
&
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
pour tous renseignements téléphonez:
(514) 343-7436
343-7900
737-6460

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour · mercedes palomino
Mardi au samedi 20h • Dimanche 19h
le coeur sur la main
Comédie de LOLEH BELLON



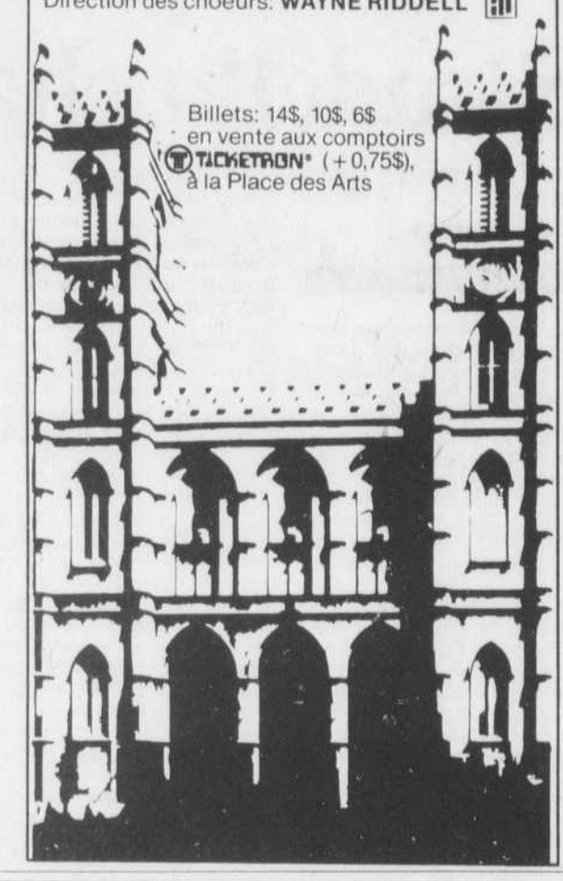
Mise en scène DANIÈLE J SUISSA
YVETTE BRIND'AMOUR CATHERINE BÉGIN
FRANÇOIS CARTIER GISÈLE SCHMIDT
BRUNO DOYON
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

Les gens d'en bas présente
du 15 mars au 10 avril à 20 h
Relache dimanche et lundi
le Patriote
N'attendez pas demain



SPECTACLE PROFESSIONNEL, BIEN RODÉ, ORIGINAL, AMUSANT ET ATTACHANT... Francine Grimaldi
1474 rue ste Catherine est
res: 527-4177 Adm.: 7,00 $
Repas servi avant et après le spectacle

Orchestre symphonique de Montréal
Directeur artistique: Charles Dutoit
Le Messie
Handel
Concert spécial à
L'ÉGLISE NOTRE-DAME
13-14 avril 1982 à 20 heures
Chef d'orchestre:
Franz-Paul Decker
Solistes:
ROSEMARIE LANDRY, soprano
CATHERINE ROBBIN, mezzo-soprano
RAIMUND HERINCX, baryton
MARK DUBOIS, ténor
CHOEURS DE L'OSM
L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
LE CHOEUR DE L'ÉGLISE ST. ANDREW ET ST. PAUL
Direction des choeurs: WAYNE RIDDELL



Billets: 14$, 10$, 6$
en vente aux comptoirs TICKETRON* (+0,75$), à la Place des Arts

DERNIÈRE CE SOIR
de tristan tzara
LE COEUR à gaz
du 26 février
au 23 mars
845-7277
AUX 4 SAOULS BAR
Mise en scène: Denis Marleau
Distribution: Carl Béchard, Reynald Bouchard, Pierre Chagnon, Bernard Meney, Anne-Marie Rocher Carole Séguin, Michèle Desponts.
«Pour que le collage et le coq à l'âne, fassent autant rire à croire qu'il y a de l'art quelque part.» Suzanne Lamy Spirale juin 81
«Spectacle provocant, choquant, drôle, absurde, dada quoi! Superbement interprété.» Francine Grimaldi Radio-Canada
«C'est drôle, sauvage, complètement désarçonnant et d'un professionnalisme qu'on voit rarement.» Normand Cusson Clin d3Oeil oct. 81
«Superbly directed by Denis Marleau.» Hélen Dufy Art Magazine Toronto Sept. 81

Orchestre des Jeunes du Québec
Vendredi 23 avril 1982, 20 heures
Salle Redpath, 3459 McTavish
Chef d'orchestre:
MARIO BERNARDI
Artistes invités:
MARIE-DANIELLE PARENT, soprano
GAÉTAN LAPERRIÈRE, baryton
LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL
Elgar — Introduction et Allegro pour cordes, op. 47
Gonneville — à deux (création)
Fauré — Requiem, op. 48
Billets: $4.75
Guichets: Place des Arts jusqu'au 22 avril
Salle Redpath le soir du concert
Réservations: 282-9465

Orchestre symphonique de Montréal
Concerts Gala



Charles Dutoit
directeur artistique
6-7 avril à 20 h
CHARLES DUTOIT
YO-YO MA,
violoncelle
Dvorak
Ouverture Carnaval
Concerto pour violoncelle
Symphonie no 8
Concerts commandités par
Aetna Casualty/Excelsior-Vie
et la Corporation Première, Québec
Billets: de $8.00 à $15.00
En vente à la
Place des Arts 842-2112. À partir de 19 h, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

AVEZ-VOUS VU LA DAME D'EN HAUT?
BIENTÔT AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

MARIE CHIEN NOIR
MARIE CHOUINARD DANSE PERFORMANCE
du 7 au 25 avril à 20 h 30
du mercredi au dimanche
VEHICULE ART
307 Ste-Catherine O. Métro Place des Arts
réservation 844-9623
billets : $8 $6 étudiants sauf vendredi et samedi

Le Groupe de la Place Royale
La Maison de la Danse
4869 rue St Denis
du mercredi 7 au samedi 10 avril
20:00 $6.50
Les billets sont en vente au TICKETRON aux guichets de la Baie, Eaton's et Trust Montréal. Par téléphone seulement - Mme. Beaudoin 849-8681 avec Visa et Mastercard du lundi au vendredi 10:00 a 16:00.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL



Esso
Les Concerts Esso
4 avril, 14h30
CHARLES DUTOIT
CECILE LICAD, piano
JAMES THOMPSON, trompette
Tomasi: Concerto pour trompette
Rachmaninov: Concerto pour piano no 2
Saint-Saëns: Symphonie no 3 (avec orgue)
Billets: $6.50 – Balcon $4.50
En vente à la Place des Arts 842-2112.
À partir de 13h30, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1er octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

EN RECITAL
UN PIANISTE REMARQUABLE



GARRICK OHLSSON
Lundi 19 avril, 1982
Programme:
MOZART
Sonatensatz en si bémol majeur, K.400
BEETHOVEN
Sonate en mi bémol majeur, opus 27, no 1
DEBUSSY
Six Études
L'isle joyeuse
CHOPIN
Mazurka en mi mineur, opus 41, no 1
Mazurka en do dièse mineur, op. 41, no 4
Valse en la bémol majeur, opus 42
Nocturne en si majeur, opus 62, no 1
Ballade en la bémol majeur, op. 47, no 3
Polonaise en fa dièse mineur, opus 44
Ce récital est présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 heures. Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.
Billets: 15$, 12$, 10$, 7$, en vente aux guichets de la Place des Arts.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA ET SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA PRÉSENTENT
EN PREMIÈRE
LA SURDITUDE
Un document troublant sur un monde à découvrir : celui des handicapés auditifs. Demain vous pourriez en être...
Une réalisation de Yves Dion



AUX BEAUX DIMANCHES DE RADIO-CANADA • LE 4 AVRIL À 20 H 45
(VERSION SOUS-TITRÉE SPÉCIALEMENT POUR LES NON-ENTENDANTS)
Ne faites pas la sourde oreille!
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Marquita Boies: une recalée qui s'impose

par
Robert Lévesque



Photo Jacques Grenier

ELLE passe pour une fille dégourdie («Marquita, chanceuse, t'es pas gênée toi!») mais elle est timide, dit-elle en riant. Elle fait la garçonne, mais ses yeux vont soudain s'embrûmer pour une gentillesse. Elle passerait pour une indisciplinée si elle n'était pas si sérieuse, pour une indésirable si elle n'était pas si gentille, pour une dure-à-cuire si elle n'était pas si fragile, cette actrice de 28 ans, encore peu connue mais ayant ses fans, qui porte un prénom qui semble sortie d'une chanson de Tino Rossi, et qui échappe (encore) aux catégorisations. Voilà Marquita Boies. Vous connaissez?

Elle jouera à compter de mercredi prochain, chez Duceppe, un rôle qu'avait créé Rita Lafontaine il y a 12 ans au Quat'sous, celui de Rita Messier, l'une des deux filles de cette famille monoparentale imaginée par l'auteur américain Paul Zindel et que Michel Tremblay a adapté en québécois sous le titre de *L'effet des rayons Gamma sur les vieux-garçons*. Marquita Boies reprend le rôle qu'avait joué au cinéma la jeune Roberta Wallach (fille d'Eli Wallach) dans la mise en scène de Paul Newman, *The effects of the Gamma rays on the marigolds*. Le rôle serré d'une gamine de 17 ans qui fume sans arrêt, qui est épileptique, qui se voit détestée par une mère troublée, qui souffre de l'adolescence, et qui vit «à côté» de sa soeur cadette dont le silence remue de tristesse et d'intelligence. Rita, «la pas fine».

Un beau rôle pour cette comédienne qui, depuis qu'elle a créé le rôle de Cara Lirette dans *Les dernières chaleurs* de Louis Roy et Michel Chevrier, aux Voyagements puis l'été dernier au théâtre d'été de Sorel, et le rôle de Suzy, la fille du couple Robert Rivard-Hélène Loiselle dans *Les voisins* de Saia et Meunier, est en train de s'imposer comme une actrice «à tempérament». Ceux qui l'ont vu dans *Un reel ben beau ben triste*, de Jeanne-Mance Delisle, au TNM, n'oublieront pas de sitôt sa Colette presque plus vraie que nature.

Marquita, d'abord, c'est son vrai nom. Le scellage d'un pacte d'amitié qui lui a donné le prénom de la meilleure amie de sa mère. Elle est née à Montréal et a grandi en banlieue. C'est dans un collège privé de Westmount, les Marcellines, tenu par des Européennes, qu'elle a découvert les premières magies du théâtre, ces magies bizarres et singulières qui vous font tressaillir en disant du Anouilh dans une distribution sans garçons. De 65 à 72, elle hésitera entre l'allure Han-Suyin d'une psychologue qu'elle aurait pu devenir et l'allure Jeanne-Moreau d'une actrice qu'elle sublimisait d'être en dévorant du cinéma. Ces images idéales s'estomperont, la réalité s'ajustera, ce sera le cegep Saint-Laurent, et Marquita Boies, qui court les théâtres, décidera de se présenter aux auditions de l'École nationale de théâtre avec une scène de Molière et une de Giraudoux. Elle avait 17 ans, elle sera refusée.

Pourtant, au cegep, elle avait fait quelque chose qui avait impressionné. Un monologue écrit par Odette Gagnon pour elle, et qui la mettait en scène dans la peau d'une fille qui, dans un restaurant, est amoureuse d'un motard. Ne se décourageant pas, Marquita Boies se retrouve à l'option-théâtre du cegep Lionel-Groulx où elle va travailler avec des professionnels comme Olivier Reichenbach, Jean-Luc Bastien, Claude Jutras, Gilbert Lepage qui, tous, depuis quelques saisons, l'engagent et la dirigent au théâtre.

En sortant de Lionel-Groulx, comme plusieurs de ses amis qu'elle situe dans la catégorie des «juniors» (et qui forment la relève active au théâtre québécois), les Marc Béland, Normand Brathwaite, Hélène Mercier, Johanne Fontaine, Nicole Lecavalier, et plusieurs autres, Marquita Boies s'est d'abord retrouvé dans la troupe française de tournée au Centra national des arts (l'Hexagone) pour jouer durant un an au Canada francophone *Le mariage forcé* (sic) de Molière et une pièce de François Depatie *Le coeur des pommes*. Puis au pied leve ou presque, elle va remplacer à l'été 78 Anouk Simard dans le rôle de Marianne de Tartuffe mis en scène par Reichenbach au Bois-de-Coulonges. C'était, comme elle le dit' son premier vrai contrat, son entrée dans le monde des professionnels. Elle tient le coup.

Mais c'est avec un spectacle de commedia dell'arte monte par Claude Jutras que Marquita Boies va connaitre ses premiers «feelings». D'abord conçu à Lionel-Groulx avec les finissants, ce spectacle rigoureusement fidèle aux lois de ce théâtre italien à *canovaccio*, où elle était Colombine, a été donné avec beaucoup de succès au Parc Lafontaine en juin 78 (c'était le théâtre Pepperoni) et s'est retrouvé à Toronto, au Théâtre Passe-Muraille. Brathwaite, Béland, Hélène Mercier, Markita et les autres tâtaient déjà du rêve de la «troupe», un rêve que Marquita Boies me dit poursuivre toujours, ce rêve du comédien qui préfère les planches à l'affiche, le travail à la gloriole. Cette année de commedia dell'arte, c'était le bonheur.

Puis, Marquita Boies, invitée par Pol Pelletier, s'est retrouvé au Théâtre expérimental des femmes (TEF) pour deux spectacles, *La peur surtout* et *Parce que c'est la nuit*, le premier sur la peur et le second sur l'adolescence, deux collectifs, où Marquita Boies affirme maintenant avoir eu beaucoup de difficultés à transformer et transposer ces éléments «trop biographiques» qui leur avaient servi de matière.

Une pièce de François Beaulieu à Fred-Barry, *Les filles de l'amour divin*, puis deux Hausvater au Quat'sous, *Boris Vian poker blues* et *La métamorphose* d'après Kafka, vont mener Marquita Boies a son premier «succès», *Les dernières chaleurs* et *Transport en commun*, deux pièces présentées durant la saison 80-81 au Théâtre des Voyagements. Dans une solide distribution qui comprenait Sophie Clément, Gilbert Sicotte, Suzanne Champagne, elle va s'imposer comme une «comique» hors de l'ordinaire dans une mise en scène alerte de Jean-Luc Bastien. Puis ce sera *Les voisins* et *Un reel ben beau ben triste*, où Marquita Boies développe un talent certain dans la composition réaliste de personnages à la fois fragiles et forts comme cette Rita qu'elle s'apprête à jouer aux côtés d'Hélène Loiselle, d'Esther Lewis et de l'irremplaçable Anne-Marie Ducharme (qui créa ce rôle de la vieille locataire en 70) dans une mise en scène de Claude Maher au Port-Royal.

Marquita Boies est maintenant une des énergies que compte le théâtre québécois. Le grand public, s'il ne va pas au théâtre, pourra la découvrir la saison prochaine à Radio-Canada alors qu'elle fera ses débuts à la télévision dans le rôle-titre de *Catherine Provost, fille du Roi*, un texte de Suzanne Gagné qui trace le portrait d'une paysanne québécoise en 1680.

Ce qu'elle voudrait jouer?, lui ai-je demandé cette semaine entre deux répétitions. Jeanne d'Arc, ni plus ni moins, celle de Bertolt Brecht. Effectivement, s'il n'y avait pas de crise économique menant le théâtre aux abattoirs, comme ce serait beau!

Stradella chanté à Montréal

par
Gilles Potvin

IL existe, dans le répertoire lyrique, quelques rares ouvrages qui ont été inspirés de la vie de compositeurs. Ainsi, il a *Chopin* (1901), un opéra d'un compositeur italien du nom de Giacomo Orefice et qui utilise des thèmes du grand pianiste-compositeur polonais. Fait extraordinaire, cet opéra fut chanté à Montréal au cours de la saison 1911-12. Un autre de ces opéras, *Palestrina* (1917) est l'oeuvre du compositeur allemand Hans Pfitzner et il est encore chanté dans certains théâtres d'Europe centrale.

Un autre compositeur italien, Alessandro Stradella (1644-1682) dont l'oeuvre considérable est largement inconnue, présente un cas assez unique. Sa courte existence (il est mort à 37 ans) a fait le sujet non pas d'un mais de deux opéras, l'un du compositeur franco-suisse Louis Niedermeyer créé à Paris en 1837 et l'autre du compositeur allemand von Flotow, auteur de *Martha*, un ouvrage encore très populaire. Son *Alessandro Stradella* date de 1844.

C'est sans doute l'existence aventureuse et la vie sentimentale enrichies par la légende, de Stradella plutôt que sa musique qui ont retenu l'attention. De son vivant, Stradella était particulièrement célèbre pour son oratorio *San Giovanni Battista*, créé à Rome en 1675. Grâce au Studio de musique ancienne de Montréal, cette oeuvre exceptionnelle sera chantée pour la première fois au Canada et fort probablement en Amérique du Nord, demain à 20 h 30, à l'église Saint-Denis, rue Laurier près Saint-Denis. Christopher Jackson et Réjean Poirier, les directeurs du Studio, ont choisi cette oeuvre pour terminer la huitième saison, à l'occasion du troisième centenaire de la mort du compositeur. En plus des choeurs et de l'orchestre du Studio, on entendra les solistes suivants: Shari Saunders (Salomé), Valérie Kinslow (Hérodias), Edmund Brownless (le Conseiller) et Yves Saint-Amant (Hérode). Christopher Jackson sera au pupitre. Il n'existe aucun enregistrement de l'oeuvre et son exécution montréalaise promet d'être une révélation.

Plusieurs diront qu'une oeuvre de Stradella, un «aria da chiesa» qui a pour titre «Pietà, Signore» est encore populaire de nos jours et a figuré au répertoire de chanteurs célèbres, dont Enrico Caruso qui en a fait un enregistrement. La disparité de son style, qui se rapproche davantage du bel canto du XIX 19ième siècle que du style baroque du 17ième, a longtemps inquiété les experts quant à son authenticité. Il est aujourd'hui généralement reconnu que cet air n'est pas de la plume de Stradella. Pour certains musicologues, il s'agit d'une pure mystification dont l'auteur serait nul autre que Rossini. D'autres attribuent cette page à Niedermeyer, dont il est question plus haut.

Qui était donc ce Stradella dont le nom est passé à la postérité de si étrange façon? Né à Rome en 1644, on ne sait à peu près rien de sa jeunesse et de ses études, sinon qu'à 20 ans il composait déjà des motets et oratorios en plus de chanter et d'enseigner. Il appert qu'il se livrait aussi à des activités peu recommandables, comme celle de soutirer des fonds à une église, ce qui entraîna son expulsion de Rome. A Venise, un noble du nom d'Alvise Contarini l'engagea comme professeur de musique de sa maîtresse. Il tomba vite amoureux de cette dernière et partit bientôt avec elle pour Turin.

Fou de rage, Contarini et 40 de ses hommes poursuivirent le couple dans le but de ramener l'amante infidèle et du même coup tuer le jeune musicien. C'est ici que la légence intervient pour nous dire que Contarini échoua dans son projet que Stradella réussit à s'enfuir à Gênes mais toujours poursuivi par quelques hommes de main de Contarini.

Cette aventure est l'une de nombreuses du genre que vécut Stradella dans diverses villes italiennes. Il trouvait toujours le temps de composer comme l'atteste le nombre considérable de ses oeuvres dont la liste complète figure dans la récente édition du *New Grove*. On y relève sept opéras et autant d'oratorios, sans compter d'autres oeuvres pour la scène: intermezzos, actions scéniques, prologues, sérénades, etc. A ces pages s'ajoutent quelque 300 cantates, airs, chansons et oeuvres instrumentales.

L'oratorio *San Giovanni Battista* fut chanté pour la première fois le 31 mars 1675 à l'église San Giovanni dei Fiorentini de Rome. Dans l'orchestre se trouvait un jeune violoniste du nom d'Arcangelo Corelli. Ici encore, la légence s'est emparée de l'événement. Les tueurs à gages qui le poursuivaient sans relâche auraient tout simplement renoncé à leur triste besogne après avoir entendu l'oratorio. Stradella trouva finalement refuge à Gênes où il bénéficia d'un court sursis. Mais une nouvelle intrigue amoureuse à une jeune dame de l'aristocratie génoise devait causer sa perte. Il fut assassiné sur la place publique par un soldat.

Il n'est pas impossible que la vie mouvementée de Stradella ait eu dans une certaine mesure, une influence défavorable sur la reconnaissance de sa valeur comme musicien. Une très grande partie de sa production est en effet restée manuscrite et l'origine de nombreuses compositions importantes n'a pas encore été éclaircie de même que les dates exactes de leur rédaction. Mais de nombreux musicologues se sont penchés sur son oeuvre et concluent généralement qu'il fut l'un des grand mélodistes du 17e siècle tout en étant doué d'un fort sens dramatique. Il est considéré comme l'un des créateurs du concerto gross, c'est-à-dire la division de l'orchestre en deux groupes distincts, l'ensemble ou tutti et le concertino qui réunit un petit groupe de solistes. Ce genre sera par la suite porté à son apogée par des compositeurs comme Corelli, Vivaldi et Handel.

San Giovanni Battista reprend l'histoire familière du prophète Jean-Baptiste et de sa décapitation sur l'ordre du roi Hérode qui a promis à Salomé d'exaucer toute demande qu'elle lui fera si elle consent à danser pour lui.

Sur un livre de l'abbé Ansaldi, Stradella a composé une oeuvre de laquelle on a dit qu'il avait réussi par sa musique à conférer des personnages historiques une fort dimension humaine et à exprimer avec une rare puissance les sentiments et les émotions qui les animent.

L'oratorio comprend les airs, duos et choeurs habituels réunis par des récitatifs très expressifs. L'écriture instrumentale exploite avec un art consommé la formule du concerto grosso. Deux violons et la basse chiffrée constituent le concerto dans cet oratorio et s'opposent à un ensemble comprenant un violon, deux altos et basse chiffrée.

Cette présentation de *San Giovanni Battista* constitue donc un événement important et il faut applaudir bien fort à cette initiative du Studio de musique ancienne de Montréal, une entreprise dont la présence et l'activité sont devenues indispensables.

Un «loft» à Soho...

par
René Viau

NEW YORK — Quelque part dans Soho, sur Wooster Street à deux pas d'une pléiade de galeries aux noms prestigieux, le gouvernement du Québec met à la disposition des artistes un «loft» de 1,200 pied carrés. Une manière de faire le lien, directement, avec la scène culturelle de New York: immersion, découvertes de nouveaux horizons, prise de contact avec un milieu où l'art se fait au jour le jour. Déjà, deux créateurs, la danseuse et chorégraphe Marie Chouinard et le comédien Lothaire Bluteau ont successivement occupé cet espace polyvalent pour une période de six mois. «C'est pour moi une rampe de lancement, un tremplin» confie Lothaire Bluteau. Il tente de s'inscrire en tant qu'acteur à cette renaissance du cinéma qui fourmille à New York. «C'est fou le nombre de films de qualité qui se tournent ici». Seulement, déplore-t-il, «six mois, ce n'est pas assez».

En juillet prochain, quand Lothaire Bluteau quittera le studio de Soho, un autre artiste dont la candidature aura été choisie à travers un grand nombre de disciplines: peintures, sculpture, cinéaste, chorégraphe, musicien... prendra sa place. Le concours sera annoncé en mai dans les journaux. «Nous nous adressons aux créateurs, au sens large», d'expliquer Claire Gagnon, attachée culturelle à la Délégation du Québec à New York, sur place depuis belle lurette et qui fut auparavant professeur d'histoire de l'art à l'Université Columbia avant d'occuper ce poste. «Nous voulons rejoindre tant les artistes de la scène — théâtre, musique, danse — que les arts de la scène ainsi que les critiques, écrivains, photographes». Les demandes sont évaluées selon quels critères? «J'aimerais que cela soit un projet précis et pertinent avec le milieu artistique new-yorkais». Mis sur pied en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles qui verse 3,750$ à l'artiste élu et celui des Travaux publics, qui défraie la location du local l'idée de ce studio à la disposition des artistes québécois en «stage» à New York, c'est son bébé. «L'initiative a été «poussée» par M. Denis Vaugeois, alors ministre des Affaires culturelles et en mai dernier, j'obtenais le feu vert. Un espace a été loué, aménagé. Une trentaine de dossiers soumis et en septembre dernier le studio de Wooster Street inaugurait sa carrière». Claire Gagnon admet que six mois, ce n'est peut-être pas suffisant pour pénétrer «le» milieu artistique par excellence, celui de New York. «J'aimerais aider un artiste à l'année longue». En attendant des budgets plus garnis, on a choisi cette formule d'alternance qui multiplie les bénéficiaires.

L'exemple du studio n'est qu'un des nombreux efforts déployés par la Délégation pour assurer une présence culturelle à New York et aider les artistes du Québec à s'y faire un chemin. Malgré des moyens modestes, la Délégation notamment offre ses murs à un artiste québécois par année dans le cadre du programme «Exposer à l'étranger». L'artiste choisi se voit attribuer une bourse de 5,000$ et ce programme est aussi valable pour d'autres bureaux du Québec à l'étranger comme à Paris. Claire Gagnon, confie-t-elle, re-

Suite à la page 32

McGill
Éducation permanente

Le département des arts libéraux offrira:
Peinture à l'aquarelle
avec Judy Garfin
le mardi et le jeudi de 10h à 13h.
13 séances, à compter du 11 mai.
Frais: 110 $

Inscription en personne ou par procuration au Pavillon Redpath, 3461, rue McTavish du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au 392-4905.

Dans le cadre des activités du regroupement des Galeries du Haut St-Denis...

Suzanne DUMOUCHEL

du 7 au 25 avril 1982

Vernissage le mercredi 7 avril à partir de 19 h

Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

En exclusivité à la galerie à compter du 7 avril 1982... le nouvel album

«Delirium Concerto»

contenant 6 eaux-fortes 22" X 30" signées
Alfred Pellan
avec texte à la main inédit du poète
Claude Péloquin
(Ces gravures sont considérées comme très importantes dans l'oeuvre de l'artiste)

Tirage limité à 80 exemplaires.

Galerie Bernard Desroches
1444 ouest, Sherbrooke, Montréal. Tél: 842-8648

Exposition
Pochades (1930-1939)

Jean Palardy



du 5 au 17 avril 1982

GALERIE KASTEL INC.
1366, avenue Greene, Westmount
Tél.: 933-8735

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke. 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h. fermée dim. et lun.

galerie frédéric palardy
451 rue St-Sulpice
Vieux-Montréal
(514) 845-1590
Exposition des oeuvres récentes de
Louis BELZILE
acryliques sur toiles
jusqu'au 10 avril 1982
lun. de 13h. à 17h.
mar. mer. jeu. de 10h à 18h. ven. de 10h à 19h..
sam. dim. de 13h. à 18h.

galerie graff
963 est, rachel, mtl. 526-2616
lucie laporte
peintures et dessins récents
l'exposition se poursuivra jusqu'au 14 avril 1982
du mardi au vendredi de 10h. à 17h.,
samedi de 12h. à 17h.

Le Québec: un enjeu culturel

La consultation du ministre des Affaires culturelles porte sur les moyens de renforcer notre développement culturel

NOUS DEVONS Y PARTICIPER

Pour tout renseignement, s'adresser au

Bureau régional de Montréal
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2Y 2Y3

Tél.: 873-2255

Villes	Date limite d'inscription	Date des rencontres
Longueuil	29 avril	6 mai
Laval	29 avril	7 mai
Valleyfield	29 avril	7 mai
Saint-Jean	29 avril	8 mai
Montréal	6 mai	13 et 14 mai

Affaires culturelles Québec

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *arts visuels*

Une visite au paradis, côté jardin

par
René Viau

Au centre Saidye Bronfman jusqu'au 18 avril prochain, cinq photographes canadiens-anglais: Taki Bluesinger, Glenn Lewis, Jennifer Dickson, Tim Porter et Francis Sanagan nous convient, rien de moins, au paradis. Un paradis, côté jardin, puisque c'est là — la survivance du mythe de l'Eden dans des jardins grandioses — le thème de l'exposition intitulée, bien sur, *Le Paradis*.

De tous temps, l'art des jardins et les beaux-arts ont donné lieu à des croisements féconds. Prétexte à bien des méditations, le thème du jardin nous entraine ici dans toute une géographie et une onthologie. Du jardin, les photographes présentes en retiennent cette référence au paradis terreste, le mythe d'une nature à la disposition de l'homme. Celui-ci n'a qu'à cueillir. Tout est à sa portée. Tout évidemment est luxe, calme, volupté!

Les jardins de Glenn Lewis sont hantés par la présence de l'Orient. Il y a bien sûr ici l'art intime et secret du jardin japonais en sous-jacente mais l'ambition de Lewis est avant tout d'expliquer une cosmogonie du jardin. Un jardin qui se fait microcosme, métaphore de la naissance du monde et de la vie, un jardin dont les éléments constituent en soi un vocabulaire symbolique. Lewis dont on avait pu voir d'autres travaux sur le même thème lors de l'exposition *Hier et après* en 1980 au Musée des beaux-arts de Montréal l'enrichit d'images prises lors d'un périple en Inde, en Iran, au Sri Lanka au Pakistan et en Italie. Laissons-le s'expliquer là-dessus.

«En organisant mon oeuvre autour du mythe du paradis, je lui donnais une dimension de référence publique, au-delà de mes intérêts artistiques personnels. Cela m'a donné à utiliser toute matière en un tout cohérent par un langage mythologique rempli de symboles et de rêves».

Avec l'aide de Taki Bluesinger qui a pris aussi en charge textes et photographies, Lewis développe son vocabulaire du «jardin-paradis» en fonction de neuf éléments. Il poursuit: «Ce voyage (au jardin paradis) est analogue à l'expédition de la naissance à la mort. Chacun des neuf éléments du jardin — le non-jardin sauvage, le portail, l'allée, le champ ou le cloître, la fontaine ou la voie d'eau, l'arbre ou le bosquet, la colline ou la montagne du temple, la grotte et les habitants sculptés ou taillés — fait partie du schéma global du mythe du paradis». Si la métaphore, une des nombreuses que suscite le thème du jardin, fait rêver, c'est davantage du côté visuel que se trouve la splendeur. L'allée nous fait participer aux courbes sinueuses des chemins des jardins parfumés indiens, la montagne nous livre le Taj-Mahal en cibachrome dans toute sa splendeur de carte postale, et ses grottes foisonnent de «putti» à l'italienne... Mais tout vrai paradis est un paradis perdu. Lewis est allé faire un tour du côté des maisons d'ouvriers de Vancouver ornée d'une végétation spontanée. Des maisons expansives dirait Bachelard, maisons «personnalisées» par un délire organique. Elles contiennent un ersatz de jardin primitif: allées, montagne sacrée, cloitre, grotte... Mais, fini ici, le luxe, le calme et la volupté!

Le «vocabulaire» du jardin permet mille variations. Autant de jardins autant d'individus — de voisins, — de conceptions, qui s'affrontent. Jardins plantureux, jardins fleuris, parcs cérémoniaux, potagers... le jardin comme le style, c'est l'homme même au paradis (1). Le paradis de Francis Sanagan, c'est aussi un paradis perdu: la liberté. Sanagan photographie en noir et blanc, les cours de prisons anciennes. L'accent est mis sur des détails de pompe architecturale à la fois dérisoires mais indispensables.

Dans les brumes que donnent la technique de la xérographie et du procédé «mezzoscreen», Jennifer Dickson reconstitue un peu l'athmosphère de l'*Année dernière à Marienbad*. Ce sont des grands parcs classiques, toiles de fond et décors, où elle raconte des histoires dramatiques. Nostalgie du 17e siècle, des paysages ordonnés à la Claude Lorrain ou se répondent des statutes ou se tratent des intrigues romantiques sourdes. Mais Jennifer Dickson en met trop et à travers les vapeurs sépia, ses personnages semblent parfois sortir d'un film de cape et d'épée trop léché. Il reste, parfois, un climat: l'étrangeté de ces arbres si délicatement taillés en formes géométriques et de cette nature dénuée de toute utilité. Si le thème du paradis perdu évoque pour moi l'intensité des fresques de Masaccie à l'église du Carmine de Florence, *Adam et Ève chassés du paradis*, Dickson rejoint à sa façon cette morale de l'aliénation irrévocable entre l'homme et la femme qui en découle. Avec une série de 21 autres estampes, intitulée *L'Época Classica*, Jennifer Dickson donne davantage d'ampleur au sujet traité. Les magnifiques jardins du 17e et 18e siècle qu'elle nous montrent séduiront malgré une certaine mièvrerie dans l'ensemble.

Tim Porter est très éloigné, lui, de ces mythes chrétiens. Sa série sur l'archéologie de Tokyo, c'est l'anti-jardin zen. À ces espaces de méditation, Porter oppose, comme le ying au yang, ses visions du métro de Tokyo, de bidonvilles, de fleurs jetées, de chromes luisants ou malgré tout perce l'incantation du sens. Tim Porter nous fait faire le tour du jardin de l'absence, autre Eden perdu.

Autant d'artistes, autant de jardins donc qui se succèdent. Le jardin permet mille métaphores. Paradis même perdu, c'est un lieu de plaisir, d'appropriation, d'utopie quotidienne ou artistique. À noter que d'autres expositions en cours reprennent d'une certaine façon ce thème du jardin. Roger Racine plante des mots et cultive les dictionnaires au Musée des beaux-arts en vue «d'un parc de langue française», la métaphore du jardin s'impose face au livre. Enfin Geoffrey James, à la galerie Yajima y jette un regard distant et somptueux, en photo panoramique.

Notes

(1) Voir à ce sujet, un numéro déjà ancien de la revue *Traverses* datant d'octobre 1976, intitulé *Jardins contre nature*.

L'exposition *Le Paradis* a été préparée par l'Office national du film en 1980. Un catalogue l'accompagne.

De la vidéo au Musée d'art contemporain

La présentation des oeuvres de vidéo de Tom Sherman intitulée *Un aspect différent de la télévision: Tom Sherman, vidéogrammes et écrits* se termine le 4 avril au Musée d'art contemporain. Son oeuvre se caractérise par un esprit de recherche et d'expression de la littérarité. Sherman, apprend-t-on, cherche à accorder autant d'importance sinon plus au discours artistique qu'à l'oeuvre. Ses vidéos sont présentés dans un petit salon monté pour l'occasion au musée. Sherman, écrit le critique Bruce Ferguson, s'intéresse «aux différences entre l'information sonore et visuelle et entre le texte et l'image» questionnant ce «meuble» qui est la télévision.

On verra aussi au M.A.C. une mini-rétrospective de la vidéo au Québec. Une quinzaine de vidéos retracent l'histoire, chez nous, de ce moyen d'expression à partir de 1971. *Vidéo du Québec* témoigne de l'utilisation de la vidéo à l'extérieur des cadres institutionnels par des groupes parallèles ou par des individus. Plusieurs tendances sont clairement identifiées, dont la vidéo documentaire, la vidéo d'art et la vidéo «feedback», cette dernière se caractérisant par la recherche d'un langage vidéo autonome. La sélection comprend des productions de groupes tels le Vidéographe, Véhicule Art, les Films *Pea Soup*. Plusieurs vidéos ont un discours féministe et ont été réalisées par des groupes d'information comme *La femme et le film, Groupe d'intervention vidéo*... Un catalogue accompagne l'exposition où l'on peut voir, entre autres des oeuvres de Pierre Falardeau et Julien Poulin, Suzy Lake, Marshalore, Hélène Bourgault et Helen Doyle — *Chaperons rouges* —, Mike Haslam, Daniel Dion et Philippe Poloni.

■

Après son exposition il y a deux ans à la Place des Arts, Janine Carreau nous revient cette fois-ci à la galerie Gilles Saint-Pierre avec son *Journal*. Depuis ces deux ans, l'artiste dessine son *Journal*, de manière spontanée, sans chercher à «illustrer» sa journée. Le résultat de ce travail assidu comprend 731 dessins réunis en 24 tableaux que l'on peut voir jusqu'au 15 avril prochain. En plus du *Journal*, on peut voir d'autres oeuvres exécutées à l'acrylique ou au pastel, depuis 1980.

■

La galerie d'expressions céramiques Interaction présente jusqu'au 9 avril une pléiade de céramistes qui ont laissé leur marque. Maurice Achard, Gaétan Beaudin, Jean Cartier, Julien Cloutier, Georget Cournoyer, Monique Ferron, Léopold Foulem, Jacques Garnier, Édouard Jasmin, Pierre Legault, Dean Mullavey, Rosalie Namer et Maurice Savoie. L'adresse: 4060 Saint-Laurent.

La Société des artistes en arts visuels organise, samedi le 3 avril une conférence débat *Les droits d'auteur et les arts visuels*. C'est à 13 h 30 à l'UQAM. Les conférenciers invités sont Dale Amunson de la galerie One One du Manitoba, Michel Brulé directeur du Service gouvernemental de la propriété intellectuelle du M.A.C., Claude Brunet avocat, Johanne Daniel agent de recherche Consommation et Corporation Canada, Louise Letocha directrice du Musée d'art contemporain, Raymond Paquin conseiller technique Société de gestion des droits d'auteur et Jean-Pierre Valentin président de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada. Local AM050.

Le critique Bruce Ferguson a choisi les artistes John McEwen, Liz Magor, General Idea, Michael Snow, Collin Campbell, Norman Cohn, Nancy Nicol, Lisa Steele, John Watt et Rodney Werden pour participer à la Biennale de Sydney en Australie qui aura lieu du 6 avril au 23 mai. Le projet sera financé par le Conseil des Arts du Canada et le ministère des Affaires extérieures.

Accompagnant la grande rétropsective Léger au Musée des beaux-arts, une présentation d'éditions d'art originales témoigne de l'oeuvre gravé de l'artiste français. Les albums *Lunes papier* (1921) et *Cirque* (1950) proviennent de deux collections montréalaises, celle de Mme Gabrielle Ethier et celle de Mme Gérard Beaulieu, Lavallin subventionne à la Boston Public Library de Boston une exposition de gravures de 21 artistes québécois intitulée *Prints and Plates*. Enfin Marie Chouinard de retour de New York présentera à Montréal *Marie Chien Noir*, une danse performance composée de trois oeuvres solo *Mimas Lune de Saturne, Plaisirs de tous les sens dans tous les sens* et *Marie Chien Noir*. L'avant première aura lieu au Musée d'art contemporain le 4 avril à 14 h 30 où elle dansera *Marie Chien Noir* et les représentations des trois oeuvres auront lieu chez Véhicule du 7 au 25 avril.

René VIAU

Soirée punk montréalaise

par
Nathalie Petrowski

L'ADRESSE semble pour le moins bizarre. Sal de bal polonaise adjacente au métro Frontenac. Le thème de la soirée — ne te rends jamais — l'est encore davantage.

Les os transis par le vent glacial d'un printemps avorté, je franchis l'entrée du Dom polska tandis que me parvient la rumeur lointaine d'un téléviseur branché sur la guerre chaude entre Québec et Montréal. Au Forum ce soir ils sont 18,000. Au Dom polska ils sont à peine cinquante. Qu'est ce que je fous ici parmi ces énergumènes en cuir noir et au crâne rasé, je ne le sais trop. Le mouvement punk m'a toujours fascinée. Je le croyais mort et enterré avec le suicide de Sid Vicious mais voilà que je trébuche sur ses ruines à Paris, Los Angeles et maintenant avec quelques années de retard à Montréal.

Les dernières nouvelles du front nihiliste veulent qu'à Montréal le malade soit plutôt agonisant. Si la revendication et la violence sociale ont été à la mode quelques heures après la révolution tranquille, elles sont aujourd'hui en veilleuse, sur une tablette entre l'apathie et la fonction publique. La musique québecoise est plus à l'aise avec les ballades, les berceuses et les chanteurs de pomme qu'elle préfère aux écorchures électriques et aux blasphèmes politiques. Le punk n'a aucune chance à Montréal.

L'atmosphère de dépression généralisée qui règne au Dom polska en ce samedi soir de la fin mars ne fait que confirmer mes soupçons. La mauvaise volonté de la police qui n'en finit plus de perquisitionner l'Hotel Nelson et les vieux entrepôts de la rue Notre-Dame où les productions Bambi organisent de temps à autre des concerts, n'aide pas sa cause.

Le premier groupe de la soirée porte un nom typique: The civilians, clin d'oeil ironique à la bourgeoisie moribonde et empêtrée dans ses civismes. Les civilians ne sont pas des gens civilisés. Ce sont plutôt des barbares qui mettent des heures à se désaccorder, font grincer leurs guitares, crachent par terre, envoient promener l'auditoire et jouent une musique profondément exaspérée. Leur slogan préféré c'est la décomposition en tant que forme d'art. Leur chanteur, Ecailles Lépreuses (Scales Leprosy) porte des menottes en guise de ceinture et chante de jolies refrains comme Kill yourself tonight ou encore Baby basher, dédié à tous les tyrans d'enfants et violeurs de petites filles. Charmant programme.

Leur musique est prévisible. Accords stridents et accélérés, énergie nerveuse et amphitaminée qui exprime l'urgence volatile d'une adolescence déjà brûlée. Aussi curieux que cela puisse paraître, leurs cris perçants ne suscitent aucune réaction de la salle, aucun applaudissement non plus. Ils s'en vont comme ils étaient venus, en sautant la petite marche qui sépare la scène du plancher froid. L'idolâtrie n'existe pas dans la société égocentrique des punk.

J'attrape Ecailles Lépreuses au vol. Je veux savoir de quel napalm il se chauffe. Il s'asseoit docilement sur le divan en plastique et m'explique dans un anglais impeccable qu'il a 21 ans, vient de Pierrefonds, étudie les sciences politiques et l'histoire. Ses parents voulaient l'envoyer à McGill. Depuis 6 mois, il en a décidé autrement. Il a fondé le groupe pour plaisanter mais surtout pour semer la pagaille dans les soirées d'amateur du Maples Inn à Pointe Claire. Il me dit aussi qu'il aime la musique, le rock'n roll avant tout, et que ses écrivains préférés sont Machiavel, Sartre et Camus. «Je ne suis pas un fasciste dit-il. La musique n'est jamais fasciste, seule la politique l'est.

Déjà les accords sifflants du deuxième groupe, The Discords, se font entendre. «Le punk est mort à Montréal, dit-il. Il n'y a rien de bien qui est sorti de cette province depuis Harmonium et même Harmonium ce n'était rien d'extraordinaire. Maintenant il y a nous et le groupe Scum, un groupe plutôt francophone qui chante en anglais parce que c'est la langue universelle du rock'n roll.» Sa petite amie, l'oreille percée quatre fois, le cheveux décoloré et planté entre les deux yeux au charbon, m'assure que The civilians est un groupe qui a de l'avenir. Elle en sait quelque chose. Elle revient d'un voyage de six mois en Europe. Elle est bien sûr allée en Angleterre, berceau du chômage et de la musique punk. «L'avenir conclut Ecailles Lépreuses, je n'en sais rien. Quand je crèverai de faim, je suppose que je deviendrai comptable agrée.»

Je laisse Ecailles Lépreuses parmi ses digressions philosophiques sur l'état avancé de décomposition de la culture occidentale. J'entends M. Chauvin des productions Bambi, me rappeler qu'il y aura une autre soirée punk les 8 et 9 avril au Pretzel. Le vent froid du samedi soir en frappe en plein visage juste devant le métro Frontenac. Le vent fait claquer le slogan de la soirée. Ne te rends jamais. Se rendre. Qui s'est même déjà battu?

L'Opéra des Montréalais

Au cours de sa troisième saison (1982-83) qui débutera le 28 septembre prochain, l'Opéra de Montréal présentera quatre oeuvres, trois chantées en italien et l'autre en allemand. C'est ce qu'a précisé lundi dans un communiqué M. Hervé Belzile, président de l'Opéra de Montréal.

Dans l'ordre des dates de présentation, ces oeuvres lyriques seront *Norma*, de Bellini, *Lucia di Lammermoor*, de Donizett, *Fidelio*, de Beethoven, et *MacBeth*, de Verdi, cette dernière clôturant la saison entre le 31 mai et le 22 juin 1983.

La saison actuelle se termine en juin avec *Il Trovatore*, de Verdi.

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756
Dans le cadre des activités du regroupement des Galeries du Haut St-Denis.

La grande parade des chats
60 lithographies de
Leonor FINI
à compter du 8 avril
du lundi au samedi de 11 h à 17 h
ou sur rendez-vous

Annoncée dans le Devoir, votre galerie d'art sera bien servie !


Exposition

Louis TREMBLAY
Vernissage le dimanche 4 avril 1982 de 13 h 30 à 17 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 avril 1982
Lun. mar. mer. de 9h30 à 18h., jeu. ven. de 9h30 à 21h., sam. de 9h30 à 17h., dim. de 13h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

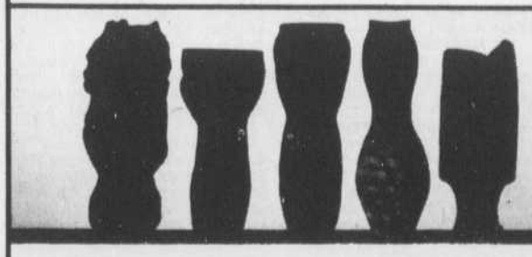
Galerie TREIZE
Sonia Delaunay et Zao Wou-Ki
dernier jour demain, 4 avril
4015, Drolet (coin Duluth), Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

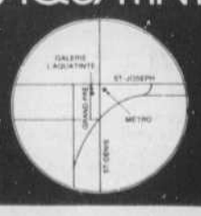
Jean-Jacques Thibault présente...
Carmen Coulombe
Vernissage demain, 4 avril, de 13h. à 18h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 avril
Renseignements: 844-9193

galerie jolliet
279 ouest, Sherbrooke, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
PAUL LACROIX
dessins récents
jusqu'au 10 avril
du mercredi au samedi de 12h00 à 18h00
et sur rendez-vous


Boutique Latino Québécoise
Arts populaires du Mexique
1851 Amherst, Montréal, Qué.
Tél: 522-4876

Marcel BARBEAU
Vernissage demain, le dimanche 4 avril 1982 à 14 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 25 avril 1982
Centre d'exposition Drummond
(Centre Culturel de Drummondville)
175 Ringuet
Drummondville
(819) 477-5412
Heures d'ouv.: tous les jours sauf le lundi, de 13 h 30 à 17h et de 19h à 22h

ATELIERS - SÉJOUR
JUIN • JUILLET • AOÛT

Pour Plus D'Information Contacter:
Poterie Rozynska
WAY'S MILLS (AYER'S CLIFF)
QUEBEC • J0B 1C0 • 819-838-4321

L'AQUATINTE

4933, rue de Grand-Pré
Montréal
H2T 2H9
(514) 849-6527
près du métro Laurier
(une rue à l'ouest de St-Denis)
Heures d'ouverture:
du mercredi au samedi
de 13 h à 18 h
le dimanche
de 13 h à 16 h
«Décrochage»
du 31 mars au 1er mai
Beaudry • Beauvais • Bénic • Gérin • Meunier • Malenfant • Marois • Pelletier • Tisari
Rencontre avec les artistes le samedi 1er mai

Expositions

- **Fernand Léger**
  Jusqu'au 18 avril
- **Fernand Léger graveur**
  Jusqu'au 9 mai
- **Monnaies anciennes: l'art grec et romain en miniature**
  Jusqu'au 18 avril
- **Rober Racine**
  Jusqu'au 18 avril
- **La calligraphie comme iconographie dans l'art islamique**
  Jusqu'au 2 mai

Films — exposition Léger

The Great Train Robbery, 1903
Dream of Rarebit Fiend, 1906
Onésime horloger, 1910
The Revenge of a Kinomatograph Cameraman, 1912
La folie du Dr Tube, 1915
Entr'acte, 1924
Ballet mécanique, 1924
Samedi et dimanche, 3 et 4 avril, 13h30

Paris qui dort, 1923
Samedi 3 avril, 15h

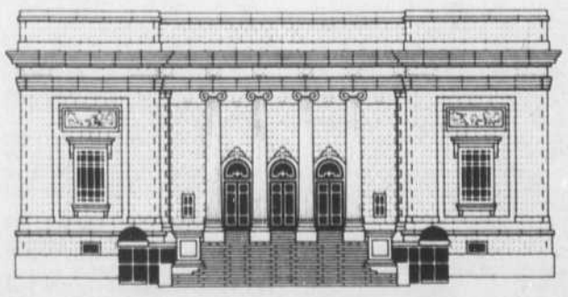
The Man With the Movie Camera, 1919
Dimanche 4 avril, 15h

Visites commentées

- **Exposition Fernand Léger**
  Mardi, mercredi et jeudi à 13h30
  Présence d'une personne-ressource samedi et dimanche, entre 14 et 16h

Ateliers du samedi

- **Deux ateliers de création pour enfants de 6 à 12 ans**
  Thème: Textures
  Billets: 1 $
  À 11h et 13h30
- **Vendredi saint**
  Le Musée sera fermé le vendredi 9 avril



Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Rien que pour vos yeux": Sam. dim.: 13 h 10; 17 h 10; 21 h 10. Sem.: 20 h 40. "L'homme des cavernes": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II; — "Terreur des morts vivants": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 40; 22 h 00. Sem., 22 h 00. "Les motos de la violence": Sam. dim.: 14 h 40; 19 h 00. Sem.: 19 h 00. "Bolides hurlants": Sam. dim.: 16 h 05; 20 h 20. Sem.: 20 h 25.

ASTRE III; — "Un amour infini": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 40. Sem.: 21 h 15. "Bon baiser d'Athènes": Sam. dim.: 15 h 15; 19 h 30. Sem.: 19 h 10.

ASTRE IV; — "Collège en folie": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 10. "Madame Claude II": Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 15; 21 h 45. Sem.: 20 h 55.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Atlantic city". Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 9 h 00; 21 h 00.

BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Love lust et ecstasy": 11 h 55; 14 h 20; 16 h 45; 19 h 10; 21 h 30. "Split beaver girls": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 15; 20 h 40. Jusqu'au mercredi.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Chez Porky": 13 h 10; 5 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

BERRI II; — "Toute une vie": 13 h 20; 16 h 00; 18 h 45; 21 h 15.

BERRI III; — "La chasse": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 35.

BERRI IV; — "La femme d'à côté": 13 h 30; 15 h 35; 17 h 40; 19 h 45; 21 h 50.

BERRI V; — "Caligula": 12 h 00; 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 12 h 30; 15 h 08; 17 h 46; 20 h 29. "Les impurs": 13 h 42; 16 h 20; 18 h 58; 21 h 46.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Silent rage": Sam. dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 2 h 20. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

BONAVENTURE II; — "The french lieutenant's woman": Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 15; 19 h 20; 21 h 30.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Chez Porky". Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Chasse à mort": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

BROSSARD II; — "Evil under the sun": Sam. dim.: 12 h 45; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 40. Sem.: 19 h 00; 21 h 20.

BROSSARD III; — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25; 21 h 25. Sem.: 9 h 25; 21 h 25.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 17 h 30; 9 h 35; 21 h 35.

CHAMPLAIN II; — "Le loup-garou de Londres": Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 05; 21 h 55. Lun. à jeu.: 20 h 05. "Dracula": Sam. dim.: 12 h 25; 16 h 05; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 10; 21 h 45.

CHATEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

CHATEAU II; — "Dieu pardonne moi pas": 12 h 10' 15 h 20; 18 h 35; 21 h 45. "Les casseurs": 13 h 50; 17 h 05; 20 h 15.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I — "Chez Porky": 14 h 05; 17 h 45; 21 h 30. "Veux-tu être mon garde du corps": 12 h 15; 15 h 55' 19 h 40. Salle II — "La chasse": 14 h 20; 18 h 00; 21 h 45. "La dernière maison sur la plage": 12 h 05; 17 h 45; 21 h 25.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Richard Pryor live on sunset strip": 13 h 05; 15 h 05; 17 h 05; 19 h 05; 21 h 05.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Samedi — "L'invention de la photographie"; "L'héritage d'Albert Kahn"; "Naissance du cinéma"; "L'invention du diable"; "Lumière", de 12 h 00 à 16 h 30. "Behind the screen"; "Sherlock Jr.", 18 h 00. "Ces merveilleux hommes avec leurs manivelles" de Jiri Menzel (tch. 1978): 20 h 00. Dimanche — Cinéma d'animation; Hollywood cartoon à 14 h 00; 16 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Rétrospective Abel Gance — "J'accuse" (France 1919); sam.: 19 h 00. "Austerlitz" (1960); sam.: 21 h 00. "Napoléon" parties I et II; dim.: 19 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Raiders of the lost ark": Sam. dim.: 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Les esclaves de l'amour": 11 h 30; 15 h 20; 19 h 15. "Claudio": 12 h 50; 16 h 45; 20 h 40. "Secrétaires très particulières": 13 h 50; 17 h 45; 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Coup de torchon": 14 h 40; 18 h 55. "L'année prochaine si tout va bien": 12 h 45; 17 h 00; 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Fantôme d'amour": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 12 h 05; 14 h 30; 16 h 55; 19 h 20; 21 h 45. "Les impurs": 13 h 10; 15 h 35; 18 h 00; 20 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — "Extérieur nuit": 12 h 20; 14 h 30; 16 h 40; 18 h 50; 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Silent rage": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Richard Pryor live on sunset strip": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

COMMODORE; 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Cocktail spécial". Sam.: 18 h 20; 21 h 40. Dim.: 14 h 25; 17 h 40; 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Priscilla adolescente précoce". Sam.: 19 h 15; 22 h 30. Dim.: 15 h 15; 18 h 35; 21 h 50. Sem.: 18 h 35; 21 h 50. "Châtouilleuses volcaniques": Sam. 20 h 30. Dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "La maîtresse du lieutenant français": Sam. dim.: 12 h 10; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

CINÉ-FLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "C'est surtout pas de l'amour": 12 h 20; 14 h 00; 15 h 40; 17 h 20; 19 h 00; 20 h 40; 22 h 20. Sam. représentation supp.: 23 h 50.

CINE-PLEX II; — "Fame": 12 h 10; 14 h 29; 16 h 48; 19 h 11; 21 h 35.

CINÉ-PLEX III; — "Not a love story": 12 h 40; 14 h 32; 16 h 24; 18 h 16; 20 h 08; 22 h 00. Sam. représentation supp.: 23 h 45.

CINE-PLEX IV; — "Ragtime": 12 h 30; 15 h 25; 18 h 20; 21 h 15.

CINE-PLEX V; — "The amateur": 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 45. Sam. représentation supp.: 23 h 50.

CINE-PLEX VI; — "Airplane": 12 h 30; 14 h 1; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 20. Sam. représentation supp.: 23 h 00.

CINÉ-PLEX VII; — "My dinner with André": 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 40. Sam. représentation supp.: 23 h 45.

CINÉ-PLEX VIII; — "My dinner with André": 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 40. Sam. représentation supp.: 23 h 45.

CINÉ-PLEX IV; — "The boys in the band": 12 h 2; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 10; 21 h 30. Sam. représentation supp.: 23 h 40.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Croque la vie": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DAUPHIN II; — "La femme d'à côté": Sam. dim.: 14 h 00; 16 h 30; 19 h 00; 21 h 30. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Victor Victoria": Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 05; 18 h 35; 21 h 15. Sem.: 18 h 35; 21 h 15.

DORVAL II — "Chariots of fire": Sam. dim.: 12 h 10; 14 h 25; 16 h 45; 19 h 05; 21 h 25. Sem.: 19 h 05; 21 h 25.

DORVAL III; — "Death wish" II Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00 et 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

DECARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Porky's" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DECARIE SQUARE II — "On golden pond": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

ELYSEE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva": Sem.: 19 h 10; 21 h 30. Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 10; 21 h 30.

ELYSEE II — "Hôtel des Amériques": Sem.: 19 h 05; 21 h 00. Sam.: dim.: 13 h 20; 15 h 15; 17 h 10; 19 h 05; 21 h 00.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "I ought to be in pictures": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. Sem.: 19 h 00; 21 h 10.

FAIRVIEW II; "Deathtrap": Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Dieu pardonne moi pas": Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 00; 21 h 35. "Deux heures de colles pour un baiser": Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 10; 19 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 45.

GREENFIELD II; — "C'est ma vie après tout": Sam. dim.: 13 h 00; 17 h 05; 21 h 15. "Silence mon amour": Sam. dim.: 15 h 10; 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

GREENFIELD III; — "Les farceurs": Sam. dim.: 13 h 15; 14 h 55; 16 h 35; 18 h 15; 19 h 50; 21 h 25. Sem.: 18 h 15; 19 h 50; 21 h 25.

IMPERIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Quest for fire": 12 h 00; 13 h 50; 15 h 40; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Chez Porky": Sam.; dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 30. "Veux-tu être mon garde du corps": Sam.; dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Deathtrap": Sam.; dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40.

KENT II; "Chariots of fire": Sam.; dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15. Sem.: 19 h 00; 21 h 15.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Raiders of the lost ark": Sam.; dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LA CITÉ II; "Personal best"; Sam.; dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

LA CITÉ III; "Shoot the moon": Sam.; dim.: 12 h 10; 14 h 20; 16 h 30; 18 h 50; 21 h 10. Sem.: 18 h 50; 21 h 10.

LAVAL-ODEON I; Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La bête d'amour": Sam.; dim.: 15 h 00; 18 h 25; 21 h 50. Lun. à jeu.: 19 h 50. "La poursuite": Sam.; dim.: 13 h 10; 16 h 30; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 05; 21 h 20.

LAVAL-ODÉON II; "Le loup-garou de Londres": Sam.; dim.: 14 h 00; 17 h 50; 21 h 45. Lun. à jeu.: 20 h 00. "Dracula": Sam.; dim.: 12 h 00; 15 h 50; 19 h 40. Lun. à jeu.: 18 h 10; 21 h 50.

LAVAL I; 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Dieu pardonne moi pas": Sam.; dim.: 14 h 10; 18 h 00; 21 h 45. "Deux heures de colles pour un baiser": Sam.; dim.: 12 h 15; 15 h 55; 19 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 45. Sam.: dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL II; "C'est ma vie après tout": Sam.; dim.: 12 h 30; 16 h 50; 21 h 15. "Le solitaire": sam.; dim.: 14 h 35; 19 h 00. Sem.: 19 h 00. Sam. dernier spectacle: 21 h 15.

LAVAL III; "Riches et célèbres": Sam., dim.: 12 h 10; 16 h 40; 21 h 10. "Taureau sauvage": Sam.; dim.: 14 h 15; 18 h 45. Sem.: 18 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 10.

LAVAL IV; "Les farceurs": Sam.; dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sem.: 18 h 05; 19 h 45; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL V; "Hôtel des Amériques": Sam.; dim.: 13 h 40; 15 h 35; 17 h 30; 19 h 25; 21 h 20. Sem.: 19 h 25; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Death trap": 12 h 05; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S II; "Reds": 14 h 00; 20 h 00.

LOEW'S III; "Chariots of fire": 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S IV; "Chariots of fire": 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 15.

LOEW'S V; "Arthur": 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

MASCOUCHE I; 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Rien que pour vos yeux": Sam.; dim.: 13 h 10; 17 h 10; 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "L'homme des cavernes": Sam., dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II; "Le loup-garou de Londres": Sam.; dim.: 13 h 30; 17 h 30; 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Dracula": Sam.k; dim.: 15 h 20; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La bête d'amour": Sam., dim.: 15 h 25; 18 h 35; 21 h 40. Lun. à jeu.: 20 h 00. "San Antonio ne pense qu'à ça": Sam.; dim.: 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 25.

MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "L'arme au poing": 19 h 00. Matinée sam.; dim.: 13 h 30. "Le loup-garou de Londres": 20 h 55. Matinée sam.; dim.: 15 h 20.

MONTENACH II; "L'Ile aux sirènes" 19 h 05 sauf lundi. "La chasse": 20 h 20 sauf lundi. "Les bronzés font du ski": Matinée sam.; dim.: 13 h 45. "Le jeune bionique": Matinée sam.; dim.: 15 h 20. Ciné-club: "Coup de torchon": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Taxi Zum Klo" de Frank Ripploh (RFA 1980); sam.: 19 h 30; 21 h 30. "C'est l'apocalypse" de Francis Ford Coppola" (E.U. 1979); dim.: 13 h 15; 16 h 00; 18 h 45; 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II; "Un mauvais fils" de Claude Sautet (France 1980), sam.: 19 h 00; 21 h 15. "Le seigneur des anneaux" de Ralph Bakshi (E.U. 1978); dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Pulsions" sam.: 19 h 15. "La bidasse"; sam.: 21 h 30. "La flûte à six schtroumpfs" dim.: 14 h 00. "Ladies and gentlemen: the Rolling Stones": dim.: 16 h 00. "La bidasse"; dim.: 19 h 00. "La dame aux camélias"; dim.: 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

PALACE II, "Prison girls": 13 h 20; 15 h 00; 16 h 40; 18 h 20; 20 h 00; 21 h 40. Sam. dernier spectacle 23 h 25.

PALACE III, "Clockwork orange": 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PALACE IV, "Montenegro": 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45. Sam. dernier spectacle 23 h 45.

PALACE V, "Death wish" II: 12 h 30; 15 h 14 h 10; 15 h 50; 17 h 30; 19 h 10; 20 h 50. Sam. dernier spectacle 22 h 30.

PALACE VI, "Death wish" II: 13 h 30; 15 h 10; 16 h 50; 18 h 30; 20 h 10; 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PARADIS I; 8215 Hochelaga (354-3110) — "Accroche-toi j'arrive": Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 15; 19 h 40. Sem.: 19 h 10. "Maître d'école": sam., dim.: 14 h 40; 18 h 00; 21 h 20. Sem.: 20 h 50.

PARADIS II, "Alligators": sam., dim.: 12 h 45; 17 h 05; 21 h 00. Sem.: 20 h 30. "La secte des cannibales": sam., dim.: 14 h 15; 18 h 10; 22 h 30. Sem.: 22 h 00. "Zultan le chien de Dracula": sam., dim.: 15 h 35; 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III, "San Antonio ne pense qu'à ça": sam.' dim.: 13 h 15; 16 h 35; 19 h 55¢ Sem.: 19 h 10. "Madame Claude" II: Sam., dim.: 14 h 50; 18 h 10; 22 h 30. Sem.: 20 h 40.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Blues accordin' to lightnin' Hopkins" et "Always for pleasure" de Les Blank. (É.U. 1970, 1977), sam., dim.: 19 h 30; 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, "Une langouste au petit déjeuner": 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 35; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN III, "Atlantic City": 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, "C'est ma vie après tout": 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

PARISIEN V, "La chèvre" 13 h 15;15 h 05; 16 h 55; 19 h 15; 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Missing": sam., dim.: 13 h 45; 16 h 20; 19 h 00; 21 h 40. Sem.: 17 h 10; 19 h 30; 21 h 50.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Une bête d'amour": sam., dim.: 15 h 40; 18 h 45; 21 h 50. Lun. à jeu.: 20 h 15. "Humanoïdes de la mer": sam., dim.: 14 h 10; 17 h 15; 20 h 20. Lun. à jeu.: 18 h 50; 21 h 45.

PLACE LONGUEUIL II, "Le loup-garou de Londres": sam., dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Dracula": sam., dim.: 12 h 20; 16 h 05; 19 h 50. Lun.: à jeu.: 18 h 00; 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "I ought to be in pictures": 12 h 05; 14 h 25; 16 h 45; 19 h 05; 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE II, "Making love": 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — "Afternoon delights": 12 h 15; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 45. "Coming attractions": 11 h 00; 13 h 15; 15 h 45; 18 h 00; 20 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Porky's": Sam. dim.: 13h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON II, "On golden pond": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON III; "Evil under the sun": Sam. dim.: 12 h 45; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 40. Sem.: 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 Saint-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 45 21 h 35. Sem.: 17 h 45; 21 h 35. "Le lagon bleu": Sam. dim.: 12 h 05; 15 h 50; 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Superman" II: Sam. dim.: 15 h 50; 20 h 50. Sem.: 20 h 50. "Excalibur": Sam. dim.: 13 h 1; 18 h 15. Sem.: 18 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Reds": Sam. dim.: 14 h 00; 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Death wish" II: Sam. dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

VERDUN; 3841 Wellington (768-2092) — "Chez Porky": Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Veux-tu être mon garde du corps": Sam. dim.: 12 h 55; 16 h 20; 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Dieu pardonne moi pas" Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30. "Les casseurs" Sam. dim.: 13 h 20; 16 h 40; 20 h 00. Sem.: 18 h 10; 20 h 00.

VERSAILLES II, "Les farceurs": Sam. dim.: 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

VERSAILLES III, "C'est ma vie après tout" Sam. dim.: 12 h 40; 16 h 55; 21 h 10. "Le solitaire": Sam. dim.: 14 h 45; 19 h 00. Sem. 19 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La maison du lac": Sam. dim.: 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Personal best": Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 20. Sem.: 19 h 00; 21 h 20.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Victor Victoria": 13 h 30; 16 h 05; 18 h 35; 21 h 15.

sur scène

AU VIEUX FORT; 120 Chemin St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010) — "L'air du large" de René Obaldia avec Thérèse Perreault, Richard Léger. Mise en scène: Andrei Zaharia. Jeu. ven. sam. 21 h 00. Jusqu'au 24 avril.

AUDITORIUM DU JARDIN BOTANIQUE; 4101 est Sherbrooke (angle Pix IX) — Elaine Marcil, violoniste, dim. 15 h 00. Programme: G.A. Desplanes, C. Debussy, J. Sibelius, E. Ysaye, F. Domplerre, C. Saint-Saëns. Entrée libre.

BOBINO; 226 boul. des Laurentides, Laval (669-3866) — "Moi Tarzan, toi Jane" de Jeannette Bertrand, sam. 20 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — Alain Lamontagne. Prolongation du 6 au 17 avril à 21 h 00. Relâche dim. lun.

CAFÉ CAMPUS; 3315 Reine Marie (735-1259) — Le groupe Abitibi, en concert-lancement (Revue Possibles), lun. 21 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE; Places des Arts — "Le Cirque Noir" de Rock Carrier. Mise en scène: Albert Millaire. Avec Monique Miller. Lun. à jeu. 20 h 30. Ven. sam. 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 24 avril.

CENTAUR; 453 François-Xavier (288-3161) — "Lady from the Sea" de Henrik Ibsen. Avec Patricia Nolin, Catherine Barroll, John Blackwood, Griffith Brewer, Peter Haworth, Joël Kenyon, Seana McKenna, Grant Roll. Mar. à sam. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Jusqu'au 11 avril.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301). Concert de l'orchestre de chambre du Centre, mar. 20 h 00. Oeuvres de Loeillet, Kreutzer, Doppler, Muller, Arnold. Entrée libre.

CARGO; 4177 St-Denis, 3e étage — "La Kermesse" jeu de hasard et d'improvisation, tous les lundis 21 h 00. Jusqu'à la fin mai inf. 523-1675.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "C'qu'on ferait pas pour que le monde nous aime" de et avec Jean-Pierre Bélanger. Mar. à dim. 20 h 30. Jusqu'au 11 avril.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9325) — "Miss Magarida's way" avec Rhona Frame et Carl Dufresne. Mer. à dim. 22 h 00. "Des phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday avec Diane Ricard. Mar. à dim. 20 h 00. Jusqu'au 2 mai.

CAFÉ INSTANTANÉ, 102 rue St-Georges, Vieux La Prairie (659-4822) — Sylvain Lelièvre, Sam. 21 h 00. Théâtre pour enfants — "Un vrai conte de fées" par le Théâtre de Quartier. Dim. 14 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Il était une fois" spectacle de marionnettes, sam. dim. 14 h 00. André Myron, accompagné au violon, sam. 20 h 00. André Thibault, piano, dim. 20 h 00. Bernard Proulx, du 7 au 11 avril 20 h 00. Benoît Bolduc, du 7 au 11 avril 22 h 00.

CAMPUS LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Soirée de jazz, Concordia Guitar Ensemble I, mer. 20 h 30. Inf. 482-0320 poste 614.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Union Avenue — Musica Camerata Montreal, sam. 17 h 00. Oeuvres de B.H. Crusell, Schumann, A. Dvorak, Gerald Wheeler, orgue, lun. 12 h 30. Oeuvres de J.S. Bach.

CONVENTUM; 1237 Sanguinet (284-9352) — "Une histoire de Serpent Vert", chorégraphie de Françoise Graham avec Marie-Josée Gauthier, Liette Laforest, Anne McIntyre, Carole Pilon, Michel Saint-Laurent, Daniel Soulières, Sam. dim. 20 h 30. — "Tourist room" de Diane Blanchette et Alain Kemeid. Avec Chantal Baril, Diane Blanchette, Roch Harvey, Daniel Lavoie, Suzy Marinier. Mar. à dim. 20 h 30. Sam. 20 h 30, 23 h 00. Du 9 avril au 2 mai.

CONSERVATOIRE; 100 est Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital de violon, Mar. 20 h 30.

ESPACE LIBRE; 1945 Fullum — Omnibus présente — "Beau monde" 20 h 30. Relâche lundi, inf. 843-3009. Jusqu'au 18 avril.

ÉGLISE ST-DENIS (Métro Laurier) (845-1730) Le Studio de Musique Ancienne de Montréal présente "San Giovanni Battista" d'Alessandro Stradella. Dim. 20 h 30.

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN, angle Sherbrooke et Crescent — L'Ensemble Arion présente une soirée musicale à Berlin au XVIIIième siècle, sam. 20 h 30. Inf. 353-0205 ou 845-3938.

LA COMÉDIENNE NATIONALE; 1450 est Ste-Catherine (523-1131) — "Si j'étais pas revenu, on m'imposerait pas" Spectacle de "Sol" Marc Favreau, jusqu'au 11 avril.

LA POLONAISE; 57 est, Prince Arthur (près de St-Laurent) — "Les enfants de Kennedy" de Robert Patrick. Avec Angèle Coutu, Han Masson, Katherine Mousseau, Guy Nadon, Michel Rivard. Mise en scène; Michel Garneau. Jusqu'au 11 avril. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. rés. 671-1868.

LE PATRIOTE; 1474 est, Ste-Catherine (527-4177) — Les gens d'en bas présente — "N'attendez pas demain" monologues et chansons. Mar. à sam. 20 h 00. Relâche dim. lun. jusqu'au 10 avril.

LA CHACONNE; 338 est, Ontario (843-8620) Bibiane Lapointe, clavecin, sam. dim. 21 h 00. P. Merula, F. Dagincour, J.S. Bach, Ligeti, A. Soler. Richard Roberto, flûte; Louise-Andrée Baril, piano, ven. 21 h 00. Oeuvres de Mozart, Schumann, Doppler, K. Jarrett, Berkeley, Hindemith.

L'AIR DU TEMPS; 191 ouest St-Paul (842-2003) — Spectacle à 21 h 30. L'Ensemble de Ron Allen, David Piltch, Samedi et dimanche. Billy Barwick and his buddies, lundi et mardi. Denis James trio, mercredi et jeudi. L'Ensemble d'Alain Carron, vendredi.

ÉGLISE ST ANDREW ET ST PAUL; 3415 Redpath (842-3431) — Le choeur de l'église, dir. Wayne Riddell, présente le — "Messie" de Handel parties II et III, ven. 20 h 00.

LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 30. Rolland Bourbeau, Manon Robert, accompagnés par Michel Pigeon, samedi. Manon Robert accompagnée par Michel Pigeon et le duo Dan et Paul, jeudi et vendredi.

LE PONT TOURNANT; 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — "J'pogne-tu ou chus pognée" du Théâtre La Vitrine, mer. jeu. 20 h 30. Ven. sam. 21 h 00. du 7 avril au 17 avril. Pour enfants: L'Ensemble Macabru présente "Roman de Renard", dim. 14 h 00. Jusqu'au 25 avril.

LE ZOOBAR; 97 est, Ste-Catherine (849-8865) — Passage Underground, (musique cosmique) sam. dim. 22 h 30. St-

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université Laval

DEUX PROFESSEURS EN COMMUNICATION GRAPHIQUE

Domaine
Enseignement et recherche en design graphique.

Exigences
Doctorat en arts visuels ou l'équivalent; expérience d'enseignement ou expérience professionnelle.

Traitement
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction
le 1er juillet 1982

Faire parvenir le curriculum vitae *avant le 8 mai 1982* à:

Bernard Jasmin
Directeur
École des arts visuels, bureau 3454
Pavillon Casault
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Le Collège Universitaire de Hearst

Professeur de commerce et administration des affaires

Fonctions:
Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est présentement à la recherche d'un(e) professeur de commerce et administration des affaires. Cette personne aura des tâches d'enseignement et de recherche dans un milieu universitaire. Elle enseignera à des étudiant(e)s qui aspirent au baccalauréat spécialisé en commerce, dans le cadre d'un programme orienté vers le développement de compétences dans la création, l'organisation et la gestion des petites et moyennes entreprises (PME).

Exigences:
— M.Sc., M.A., M.B.A. ou l'équivalent
— Excellente connaissance du français
— Bilingue de préférence (français et anglais).

Salaire:
Selon les ententes salariales des professeurs (Minimum $22,997. en 1981-82).

Date d'entrée en fonction:
Le premier juillet 1982.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 15 avril 1982 à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario
P0L 1N0

CEGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

cherche un candidat pour combler le poste de:

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES (DOYEN)

LE CÉGEP:
Le cégep John Abbott, situé à une faible distance du centre de Montréal, est un collège offrant des programmes pré-universitaires et professionnels et comptant 4 400 étudiants réguliers et 2 500 étudiants au centre d'éducation permanente.

LE POSTE:
Relevant du directeur général, le directeur des services pédagogiques assumera les fonctions suivantes:

- la planification, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des programmes pédagogiques des divisions de l'éducation permanente et des étudiants réguliers
- la responsabilité des services annexes tels que l'inscription, la bibliothèque, le centre audiovisuel et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant.

EXIGENCES:
- le candidat choisi doit être titulaire d'une maîtrise ou, de préférence, d'un doctorat
- une excellente réputation dans le domaine de l'enseignement et une bonne expérience de la gestion
- la maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits.

RÉMUNÉRATION:
De 36 000$ à 52 000$ par année selon la compétence et l'expérience et conformément à la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

CANDIDATURE:
Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel, avant le 30 avril 1982, à l'attention du:

Directeur des services administratifs
Personnel
CEGEP JOHN ABBOTT
C.P. 2000
Ste-Anne de Bellevue, Québec H9X 3L9

(514)457-6610

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

Conseil national de recherches Canada / National Research Council Canada

COORDONNATEUR(TRICE)
Programme d'aide aux Employés

Le Conseil national de recherches du Canada, un organisme de recherches employant 3,200 personnes, met en oeuvre un Programme d'aide aux employés. Ce programme est conçu pour identifier très tôt et motiver les employés pour qu'ils acceptent de l'aide ou un traitement, lorsqu'ils sont affectés par des problèmes de santé et/ou de comportement et que leur prestation individuelle s'en ressent. La personne retenue devra mettre sur pied ce programme.

Fonctions: Sous la direction générale du Vice-président exécutif, concevoir, mettre en oeuvre et administrer un programme d'aide aux employés, en consultation avec les chefs de service et les agents négociateurs; rédiger des documents de propagande en faveur du programme; élaborer des programmes de formation à l'intention des chefs de service; travailler en relation directe avec les employés, les surveillants, les représentants des agents négociateurs, la Direction des relations humaines, la Direction des services du personnel, le ministère de la Santé et du Bien-être du Canada ainsi que les organismes communautaires en vue d'adresser les employés concernés aux fins d'évaluation et de diagnostic, aux établissements appropriés; assurer un service d'appoint à l'intention des employés et des surveillants durant le traitement suivi; établir et tenir des dossiers ou registres administratifs et statistiques; rédiger des rapports connexes au programme et évaluer l'efficacité de ce dernier.

Exigences: Les personnes intéressées doivent pouvoir travailler en autonomie et posséder une formation officielle dans une discipline telle que la psychologie ainsi qu'une vaste expérience connexe. Il leur faut de plus avoir une expérience de 10 années au moins de la gestion et de la formation. Des aptitudes manifestes à la communication interpersonnelle et une bonne connaissance des organismes communautaires sont essentielles.

Exigences linguistiques: La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Traitement: Le traitement sera établi en fonction de la formation et de l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national des recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence CS-82-2-D.

Canada

C.S.S. RICHELIEU

Le Centre de Services Sociaux Richelieu est un établissement de taille moyenne, qui offre des services spécialisés de consultation psycho-sociale.

Étant situé dans la région Sud de Montréal, le C.S.S. Richelieu est en mesure d'offrir à ses employés des milieux de travail qui juxtaposent les avantages de la campagne et du milieu urbain tout en permettant un accès rapide et facile à la métropole.

Le conseil d'administration du CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU est à la recherche d'un (e):

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Le Centre de Services Sociaux Richelieu est un établissement du réseau des affaires sociales desservant la population de la Montérégie avec un personnel de près de 800 employés répartis tant dans les points de service du C.S.S. qu'en milieu externe (commissions scolaires, centres hospitaliers et centres d'accueil).

FONCTIONS:
En conformité avec les politiques et directives émises par le conseil d'administration, le directeur général est responsable des activités inhérentes au processus d'opération du C.S.S., de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle ou plus en sciences de l'administration, en service social ou en sciences connexes et expérience de gestion d'au moins cinq (5) ans à un niveau supérieur, de préférence dans le réseau des affaires sociales.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales, classe 24.

INSCRIPTION:
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 avril 1982 à l'adresse suivante:

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU
CONCOURS — POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
a/s: Président du comité de sélection
25, Boulevard Lafayette
Longueuil, P. de Québec J4K 5C8

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Indemnisation et réadaptation sociale des accidentés du travail
Un ou une chef du service de la réparation

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 623J-450026/QC. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL — Direction régionale
1 emploi à Montréal.

ATTRIBUTIONS — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la mise en oeuvre des politiques et des programmes d'indemnisation et de réadaptation sociale des accidentés du travail au niveau régional; participer à la définition des objectifs opérationnels et des programmes de réparation; recommander au directeur régional le budget et les effectifs nécessaires à l'atteinte des objectifs visés; déterminer les méthodes et les procédures appropriées afin d'obtenir une plus grande efficacité; présider, animer et participer à différents comités.

CONDITIONS MINIMALES D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 9 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de l'administration de programmes sociaux ou dans un secteur connexe et 3 années dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC - G1K 7N8

Cadre supérieur, classe III — Période d'inscription: du 3 au 27 avril 1982
TRAITEMENT — de 43 779 $ à 53 298 $
L'offre de service doit être reçue à l'Office à la date limite d'inscription.

Santé et sécurité du travail
Un ou une chef du service régional de la prévention

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 624J-450053/QC. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL — Direction régionale
1 emploi à Laval

ATTRIBUTIONS — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en oeuvre et le maintien de l'ensemble des programmes et des projets de prévention des accidents de travail au niveau régional; participer à la définition des objectifs, des politiques et des programmes de prévention; tenir à jour un inventaire de la population à risque et en faire l'analyse systématique; maintenir des relations étroites avec les départements de santé communautaire et assurer un suivi des activités; fournir assistance et conseil aux divers intervenants en matière de prévention.

CONDITIONS MINIMALES D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 8 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail ou dans un secteur connexe et 1 année dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue. Chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC - G1K 7N8

Cadre supérieur, classe IV — Période d'inscription: du 3 au 27 avril 1982
TRAITEMENT — de 39 797 $ à 48 453 $
L'offre de service doit être reçue à l'Office à la date limite d'inscription.

Directeur régional adjoint ou directrice régionale adjointe aux activités éducatives

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450038/QC. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — Secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire
— Direction régionale du Bas Saint-Laurent/Gaspésie
— 1 emploi à Rimouski

ATTRIBUTIONS — Coordonner et gérer les opérations reliées aux activités éducatives de la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie; appliquer les politiques, les règlements et les normes pédagogiques du Ministère à l'intention des commissions scolaires; implanter et évaluer les programmes d'activités éducatives; assurer l'information et la rétroinformation auprès des commissions scolaires.

CONDITIONS MINIMALES D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 6 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant 2 années dans le domaine de l'enseignement primaire ou secondaire ou dans un secteur connexe. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue. Chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC - G1K 7N8

Cadre supérieur classe V. — Période d'inscription: du 3 au 29 avril 1982
TRAITEMENT — de 35 588 $ à 44 048 $
L'offre de service doit être reçue à l'Office à la date limite d'inscription.

Indemnisation et réadaptation sociale des accidentés du travail un ou une chef du service de la réparation

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450039/QC. Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 625J-450039/QC. Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL — Direction régionale
— 1 emploi à Rimouski
— 1 emploi à Rouyn
— 1 emploi à Sept-Îles

ATTRIBUTIONS — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la mise en oeuvre des politiques et des programmes d'indemnisation et de réadaptation sociale des accidentés du travail au niveau régional; participer à la définition des objectifs opérationnels et des programmes de réparation; recommander au directeur régional le budget et les effectifs nécessaires à l'atteinte des objectifs visés; déterminer les méthodes et les procédures appropriées afin d'obtenir une plus grande efficacité; présider, animer et participer à différents comités.

CONDITIONS MINIMALES D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 6 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant 2 années dans le domaine de l'administration de programmes sociaux ou dans un secteur connexe. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue. Chaque années d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC - G1K 7N8

Cadre supérieur classe V. — Période d'inscription: du 3 avril au 3 mai 1982.
TRAITEMENT — de 35 588 $ à 44 048 $
L'offre de service doit être reçue à l'Office à la date limite d'inscription.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

Tous les matins

Société d'archéologie et de numismatique de Montréal

recherche

Poste: ARCHÉOLOGUE (2 postes)

Fonctions:

Sous la supervision d'un comité de représentants de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, de la ville de Montréal et du Ministère des Affaires culturelles;

- coordonner toutes les activités nécessaires à la réalisation d'un chantier de fouilles archéologiques;
- enregistrer, analyser, interpréter les vestiges archéologiques;
- rédiger des rapports de fouilles;
- participer avec le comité ci-haut mentionné à l'élaboration, l'orientation et la planification de la recherche archéologique effectuée dans le Vieux-Montréal.

Poste: ARCHÉOLOGUE

Fonctions:

Sous la supervision d'un comité formé de représentants de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, de la ville de Montréal et du Ministère des Affaires culturelles:

- effectuer l'inventaire exhaustif des artefacts;
- analyser les artefacts en fonction de problématiques précises;
- rédiger des rapports d'analyses;
- participer à l'élaboration et à la planification de la recherche archéologique dans le Vieux-Montréal.

Exigences:

Les candidats(es) pour l'un de ces trois postes doivent posséder:

- une maîtrise en archéologie historique et deux années d'expérience dans la direction de chantier de fouilles archéologique ou:
- un bac en archéologie, histoire ou anthropologie et 5 années d'expérience dans la direction de chantier de fouilles;
- pour le poste d'archéologue chargé de l'inventaire, des expériences dans la direction de chantier et dans l'analyse d'artefacts sont nécessaires.

Poste: ASSISTANT DE RECHERCHE EN CULTURE MATÉRIELLE

Fonctions:

- assister le chercheur en culture matérielle dans ses activités d'inventaire;
- assumer la responsabilité de toutes les activités générales par un laboratoire en archéologie.

Exigences:

- avoir une bonne connaissance des artefacts tant au niveau de leur identification qu'au niveau des traitements particuliers qu'ils requièrent;
- 2 années d'expérience dans la direction d'un laboratoire d'archéologie (achat d'équipement, supervision d'équipes, etc.)
- posséder un bac en archéologie ou histoire ou anthropologie.

Poste: 2 ASSISTANTS ARCHÉOLOGUES

Fonctions:

- assister l'archéologue dans les opérations d'enregistrement des vestiges archéologiques.

Exigences:

- connaître le maniement d'appareils d'arpentage et de photographie;
- être familier avec les artefacts (période historique) de façon à procéder à leur triage sur le terrain;
- avoir participé à au moins 1 chantier de fouilles à titre d'assistant;
- posséder un bac en archéologie ou histoire ou anthropologie.

Date limite: Toutes les candidatures devront parvenir **avant le 30 avril 1982**
Toutes les personnes intéressés à postuler pour **l'un ou l'autre de ces postes** sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'archéologie et de numismatique de Montréal
À l'attention de M. Pierre Brouillard
280, rue Notre-Dame est
Montréal H2Y 1C5

Pour les postes d'archéologues et de chercheur en culture matérielle, il est demandé en sus de faire parvenir deux copies de rapports de fouilles ou d'analyse rédigés dans le cadre d'activités archéologiques antérieures.
Les modalités et la durée d'engagement sont à discuter ultérieurement et cela pour chacun des postes précités.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'entreprise:
Une dizaine de producteurs de bois de sciage dynamiques, viennent de former un consortium d'exportation en vue de percer les marchés d'outre-mer.

La fonction:
Sous la direction et le contrôle du comité exécutif, le directeur général assume la gestion des affaires courantes de la compagnie dans le respect des politiques et directives émanant du Conseil d'Administration. Il est responsable de la mise en marché, de l'ensemble des services administratifs reliés aux ventes à l'exportation et du transport maritime. Le défi est de faire démarrer l'entreprise et d'en assumer le développement.

Le candidat:
Nous recherchons un organisateur bilingue et dynamique qui possède une bonne expérience de la mise en marché et de la gestion des documents reliés à l'exportation. L'expérience acquise dans le secteur du bois de sciage et dans le transport maritime ainsi que le niveau de formation académique constituent des atouts importants.

Les conditions matérielles:
Poste à Québec. Plan de rémunération selon les qualifications et l'expérience.

Inscription:
Faites parvenir votre curriculum vitae avant 16h00 le 16 avril 1982.

L'adresse:
Le comité de sélection
Poste de directeur général pour le Consortium d'Exportation
À l'attention de:
Société Inter-Port de Québec
17 rue St-Louis
Québec (Québec)
G1R 3Y8

INFIRMIÈRE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

De langue française, demandée pour travailler avec Simcoe County District Health Unit. Région magnifique, bénéfices marginaux et salaire très intéressants avec allocation pour expérience connexe.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Mlle F. Tomlinson
Directrice des soins infirmiers
County Administration Centre
Midhurst, Ontario L0L 1X0

CENTRE D'ACCUEIL EDMOND-LAURENDEAU

Centre d'accueil d'hébergement pour personnes âgées, d'une capacité de 300 lits, situé à Montréal

recherche un(e)

Directeur(trice) général(e)

Responsabilités:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques émises par le conseil d'administration.

Exigences:
Détenir un degré universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée.
Toutefois une expérience jugée pertinente dans un domaine relié à la fonction pourrait compenser l'absence d'un degré universitaire.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mai 1982, à minuit;

Président du comité de sélection
Centre d'accueil Edmond-Laurendeau
1725 est, boul. Gouin
Montréal, H2C 3H6

SÉMINAIRE SALÉSIEN DE SHERBROOKE

Institution privée d'enseignement secondaire pour garçons et filles (500 élèves), dirigée par une corporation laïque et religieuse recherche un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
— Administration générale;
— Gestion du personnel;
— Gestion des services pédagogiques.

Exigences:
— Des études en administration scolaire;
— Expérience.

Traitement: entre $30,000. et $40,000.

Si intéressé, faire parvenir votre curriculum vitae, d'ici le 16 avril 1982, au:

Comité de sélection
Séminaire Salésien
135 rue Don Bosco
Sherbrooke, Qué. J1L 1E5
Tél.: (819) 569-2222

INGÉNIEUR DE STRUCTURE

POUR PROJETS OUTRE-MER

Un bureau d'étude américain est à la recherche d'un ingénieur spécialisé en structure de bâtiments ayant l'expérience de bureau et de chantier pour le suivi des projets de construction d'une université ainsi que d'un hôpital universitaire à Blida, Algérie.

Les qualifications requises se résument ainsi:

— bilingue;
— 3-5 ans d'expérience de concept;
— 5 ans d'expérience de chantier;
— Connaissance des normes françaises souhaitable mais pas obligatoire.

Bien transmettre par courrier votre curriculum vitae et toutes informations pertinentes quant au salaire et expérience outre-mer si possible.

Skidmore, Owings et Merrill
33 W. Monroe St.
Chicago, Illinois 6-603
U.S.A.
Att: James R. Crouch

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif

PROJET ARCHIPEL

UN OU UNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN, SPÉCIALISÉ EN CONCEPTION ET DIMENSIONNEMENT D'OUVRAGES DE CONTRÔLE HYDRAULIQUE ET D'OUVRAGES DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE.

Concours numéro D-1300

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

Conseil exécutif
Secrétariat ARCHIPEL

— 1 emploi à Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du responsable du secteur développement, étudier le plan d'équipement hydraulique du projet Archipel, à savoir les ouvrages de régulation, de production électrique, de restitution, de protection, de disposition, etc. Ajuster ce plan aux différentes hypothèses de gestion hydraulique de même qu'aux critères de faisabilité du projet. **Élaborer des propositions d'ouvrages en conséquence et initier les études et expertises nécessaires à cette fin.** Suivre les essais sur modèle réduit. Participer à divers groupes de travail interministériels.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Inclure une photocopie de la carte de membre. Cinq (5) années d'expérience pertinente reliées au domaine des ouvrages de contrôle hydraulique et d'ouvrages de production hydroélectrique.

NATURE ET DURÉE DE L'EMPLOI:
— poste occasionnel.
— durée de 1 an.

TRAITEMENT: Selon les normes en vigueur au Gouvernement du Québec.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 31 mars au 16 avril 1082.

INSCRIPTION: Secrétariat ARCHIPEL
a/s Mme Madeleine Bonin
3450 St-Urbain
Montréal, QC.
H2X 2N5

HÔTEL NEWFOUNDLAND

Notre nouvel hôtel (312 chambres) ouvrira ses portes en novembre à St. John's (T.-N.) et recherche

SOUS-CHEF PRINCIPAL ET SOUS-CHEF

Exigences: formation dans une école reconnue, vaste expérience professionnelle dans la préparation des repas, esprit de créativité, connaissance approfondie de la gestion des cuisines et de la formation et de la supervision du personnel.

Salaire intéressant, avantages sociaux et excellentes conditions de travail dans un établissement moderne.

Soumettre curriculum vitae à:

Monsieur P.J. O'Callaghan
Directeur général
Hôtel Newfoundland
P.O. Box 5637
St. John's, Nfld.
A1C 5W8

hotels CN

CRSSS Région 04 — CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ORGANISME:
Le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Région de Trois-Rivières (CRSSS-04) est un organisme para-public du réseau des Affaires sociales ayant des responsabilités au niveau de la planification, la programmation, le financement, l'évaluation et le contrôle des programmes reliés aux services de santé et aux services sociaux ainsi qu'au niveau de la communication avec la population et le réseau des Affaires sociales.

LE POSTE:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration, ainsi que de la direction et coordination des programmes et activités du CRSSS-04.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Le ou la candidat(e) devra posséder un diplôme universitaire de second cycle en sciences de l'administration (ou l'équivalent), une expérience de 8 ans en gestion dont au moins 5 ans au niveau d'un poste de direction supérieure. Une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales sera considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales (classe 25).

Veuillez faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le 23 avril 1982.

«Concours poste de directeur général»
Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Région 04
364, rue Des Forges
Trois-Rivières
G9A 2H2

Concours-82-01
Le 26 mars 1982

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
École de service social

Poste de chercheur à plein temps

L'École de service social est à la recherche d'un chercheur à plein temps. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Fonctions
À titre de chercheur principal dans une équipe, concevoir le plan et réaliser les opérations d'une recherche portant sur la pauvreté, les politiques sociales, et les services sociaux.

Participer à des activités d'enseignement dans le domaine des politiques sociales et à des activités de perfectionnement professionnel pour des praticiens et des gestionnaires du champ de la sécurité sociale et des services sociaux.

Exigences
Doctorat en sciences humaines ou en sciences sociales; dix ans d'expérience dans la recherche sociale, l'enseignement ou la pratique dans le champ de l'action sociale; expérience dans la coordination des activités d'une équipe de chercheurs ou d'intervenants sociaux.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1982

Date de clôture des candidatures
Le 3 mai 1982

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que la liste de leurs publications à:

M. Jacques Alary
Directeur
École de service social
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6596

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif

PROJET ARCHIPEL

UN OU UNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN SPÉCIALISÉ DANS LA CONCEPTION ET L'ÉVALUATION DE PLANS INTÉGRÉ DE GESTION DES EAUX

Concours numéro C-1200

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

Conseil exécutif
Secrétariat ARCHIPEL

— 1 emploi à Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du responsable de l'intégration des études et des opérations de consultation réalisées dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet Archipel, l'ingénieur hydraulicien est chargé de fournir l'expertise technique nécessaire à la **conception et à l'évaluation de plans intégrés de gestion des eaux,** en rapport avec la conception générale des ouvrages de contrôle hydraulique ou ayant une incidence hydraulique.

À ce titre, il collecte et traite les données hydrauliques, et participe à l'analyse et à l'intégration des études réalisées dans le cadre du projet, en fournissant des avis et des recommandations.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Inclure une photocopie de la carte de membre. Cinq (5) années d'expérience pertinente reliées au domaine de l'hydraulique. Chaque année d'étude complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise.

NATURE ET DURÉE DE L'EMPLOI:
— poste occasionnel
— durée de 1 an.

TRAITEMENT: Selon les normes en vigueur au Gouvernement du Québec.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 31 mars au 16 avril 1982.

INSCRIPTION: Secrétariat ARCHIPEL
a/s Mme Madeleine Bonin
3450 St-Urbain
Montréal, QC
H2X 2N5

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT: C.L.S.C. de Témiscaming.

TYPE DE L'ÉTABLISSEMENT:
Le C.L.S.C. de Témiscaming est un établissement comprenant une double vocation, celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier.

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur(trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.
Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation.
Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

EXIGENCES:
Détenteur(trice) d'un diplôme universitaire en sciences administratives. Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction sera considérée.
Une expérience générale de travail d'au moins 4 ans et une expérience minimale de gestion de 2 ans.
Une connaissance appropriée du réseau des Affaires sociales est considérée comme un atout.
Le bilinguisme est un atout.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
C.L.S.C. DE TÉMISCAMING
Case postale 760
Témiscaming (Québec) J0Z 3R0

Avant le 16 avril 1982
Prière d'inscrire sur l'enveloppe «Concours - Poste Directeur(trice) général(e)».

Une pièce de Guénette à l'Ex-Tasse

par
Marc Morin

Après des années passées à écrire des émissions pour enfants à la télévision, Pierre Guénette s'intéresse au monde des adultes, mais dans ce que leur comportement peut avoir d'infantile.

Nous n'avions qu'une seule voix, que défendent Carole Chatel et Sylvie Germain dans une mise en scène de Mirielle Lachance et une production de la compagnie Les Pichous, au café-théâtre l'Ex-Tasse, est une exploration du phénomène unité-dualité qui rapporte et sépare à la fois des jumelles.

En interview au café-théâtre où il est venu conduire Carole Chatel dont le père est mort la veille de la première, M. Guénette explique que sa principale référence pour la pièce sur les jumelles a été «Les Météores», de Michel Tournier.

«Il n'y a pas de jumeaux dans ma famille. Peut-être ai-je été inspiré par deux jumelles d'une soixantaine d'années que je vois souvent dans mon quartier.»

Né à Mont Rolland en 1947, Pierre Guénette a reçu une formation en pédagogie, en même temps qu'il étudiait l'art dramatique avec Pascal Desgranges, Gina Bausson et Gaétan Labrèche.

C'est son travail comme comédien et animateur en expression dramatique auprès des enfants qui l'a amené à écrire une douzaine de pièces pour des troupes de théâtre pour enfants et des services de loisir.

Passant ensuite à l'écriture pour la télévision, il est, de 1975 à 1979, scénariste pour l'émission «Le Grenier» à Radio Canada et, de 1979 à 1981, à l'émission «Place du fondateur» à la même chaîne.

En 1977-78, il écrit quelques épisodes de l'émission «La Maisonnée», de même que la série «Télé-Ressource» à Radio-Québec.

Voulant se libérer de l'écriture télévisuelle, il a pris une année à écrire *Nous n'avions qu'une seule voix*, dont le thème lui avait été suggéré, il y a deux ans, par Sylvie Germain, Marie dans la pièce.

Entre-temps, approché par la troupe de La Table à quatre, il travaille également à une comédie musicale, parodie du style mélodramatique mais dans le genre vaudeville, qui s'intitulera *Méli-Mélo ou Le Mortel secret*.

Ce vaudeville fera le bel été du Théâtre du vieux fort Chambly, en juillet et août prochains, dans une mise en scène de Céline Hallée et sur une musique de Pierre Lenoir qui y chantera et jouera du piano, entouré des comédiens Richard Lalancette, Lénie Scofié, Carole Séguin et François Trottier.

Après avoir coproduit pour Radio-Québec un film de 10 minutes sur l'écrivain Laure Conan, dans une série sur les Québécois méconnus, le jeune dramaturge prépare une pièce sur le même sujet, dont l'idée lui a été fournie par Julie Vincent.

«Je m'intéresse d'abord aux personnages, dit-il, et j'écris de préférence pour tel ou tel comédien. Il en sera ainsi de Laure Conan, un monologue que je conçois en fonction des talents de Julie Vincent. C'est la télévision pour enfants qui m'a donné le goût d'écrire pour le comédien.»

Il a aussi écrit les textes d'une comédie musicale: *Au fil des étoiles*, sur la carrière d'un groupe de chanteurs comme on en voyait sur la scène «pop» dans les années 50 et 60. La pièce a fait l'objet d'une lecture pour d'éventuels producteurs, cet hiver au Centre d'essai des auteurs dramatiques.

Nous n'avions qu'une seule voix gardera l'affiche de l'Ex-Tasse jusqu'au 24 avril.

ÉCHOS

Première production à remporter un Oscar dans l'histoire de Radio-Canada, le court-métrage d'animation «Crac», réalisé par Frédéric Back, sera présenté au réseau français dans le cadre des «Beaux dimanches» le 4 avril à 20 h 30.

«Crac» raconte l'histoire d'une berceuse qui témoigne de l'évolution de notre société en passant d'une génération à l'autre à l'intérieur d'une même famille.

Cet Oscar, attribué le 29 mars, est la septième récompense internationale remportée par «Crac».

■

Le nouveau président de l'Opéra de Montréal, M. Hervé Belzile, lançait cette semaine la campagne d'abonnements de la saison 1982-1983, la troisième de la compagnie.

M. Belzile a souligné la croissance de la vente d'abonnements, qui sont passés de 10,000 la première année à près de 12,000 la seconde. La deuxième saison prendra fin en juin avec «Il Trovatore».

Le taux d'assistance aux spectacles de la saison 1981-1982 a été de 100 pour cent pour «Madame Butterfly» et de 83 et 78 pour cent respectivement pour «L'Élisir d'amore» et «Werther».

La saison prochaine, l'Opéra de Montréal présentera «Norma» de Bellini à compter du 28 septembre, avec le soprano américain Olivia Stapp dans le rôle-titre; «Lucia di Lammermoor» de Donizetti dès le 23 novembre, avec le soprano italien Luciana Serra; «Fidelio» de Beethoven avec le soprano américain Johanne Meier; et, pour clore la saison, «Macbeth» de Verdi avec le baryton québécois Louis Quilico.

Le directeur artistique de l'Opéra de Montréal, M. Jean-Paul Jeannotte, a confirmé qu'une majorité d'artistes québécois et canadiens feront partie des distributions, soit 18 des 26 rôles principaux. On entendra notamment, outre Louis Quilico, les Québécois Claude Corbeil, Colette Boky, Gabrielle Lavigne, André Turp, Paul Trépanier (deux fois), Pierre Charbonneau et Thérèse Sévigny.

Un prix à Polanski

PARIS (AFP) — Le «prix du brigadier», qui couronne l'événement théâtral de l'année à Paris, a été décerné, lundi, pour 1982 au comédien et metteur en scène d'origine polonaise Roman Polanski, pour sa mise en scène et son interprétation de *Amadeus* de Peter Shaffer actuellement à l'affiche dans un théâtre parisien.

Cette récompense est attribuée depuis 1960 à l'initiative de l'Association de la régie théâtrale, par un jury composé cette année notamment de Jean-Jacques Gautier et André Roussin de l'Académie française, et de la comédienne et écrivain Loleh Bellon.

L'an dernier, le «prix du brigadier» est allé à la comédienne française Jeanne Moreau.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR(TRICE) DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Chimiste, membre de l'Ordre des Chimistes du Québec, ayant un minimum de 2 à 3 ans d'expérience en industrie pharmaceutique.

L'expérience en industrie pharmaceutique est indispensable pour ce poste.

Envoyer curriculum vitae à:

Mme Thérèse St-Pierre
Rolmex Inc.
2334 Marie-Victorin
Varennes, Qué. J0L 2P0

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

recherche des

BIBLIOTHÉCAIRES BILINGUES

pour le service aux enfants.

doit posséder diplôme en bibliothéconomie d'une université reconnue.

Salaire: $19,579 à $27,550. selon expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, un relevé de votre dossier académique et les noms de trois répondants à:

Agent d'administration
Bibliothèque publique d'Ottawa
120, rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5M2

Université McGill

Le Centre d'Études canadiennes-françaises de l'Université McGill est à la recherche de

CHARGÉ(E)S D'ENSEIGNEMENT

pour l'année universitaire 1982-1983.

pour des cours donnés en français
— sur l'histoire politique et l'histoire culturelle du Québec (19e et 20e s.)
— sur les influences internationales au Québec (20e s.)
— sur le développement de Montréal depuis 1945

pour des cours donnés en anglais
— sur la sociologie des minorités au Québec
— sur le Québec contemporain

Description de ces cours dans l'**Annuaire** 1981-1982 de McGill

Exigences: Maîtrise, ou de préférence Doctorat.

Prière d'adresser un curriculum vitae et le nom de deux répondant(e)s avant le 17 mai 1982, au:

Directeur
Centre d'Études canadiennes-françaises
3475 Peel
Montréal H3A 1W7
(514) 392-5200 (renseignements)

PROFESSEURS D'IMMERSION

Pour: École Bellevue, Beaumont, Alberta
Niveau: Maternelle à 3ième année
Attraction: Beau petit village à six milles d'Edmonton
Contacter: Laurent Beaudoin, directeur, 5203 - 50 avenue, Beaumont, Alta, T0C 0H0
Tél.: (403) 929-8663, bureau; (403) 929-8691, domicile

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

centre hospitalier de gatineau

Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 323 lits en cours de construction dont l'ouverture est prévue pour l'été 1983.

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.S.H. est responsable de l'établissement des procédés, normes et règlements relatifs au contrôle et au fonctionnement des services hospitaliers ainsi que de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel de ces services.

Il aura notamment comme responsabilités premières, le développement et l'organisation des services, la mise en oeuvre, l'élaboration des programmes de formation et d'introduction du personnel et la participation au recrutement et à la sélection du personnel cadre de sa direction.

Exigences:
Formation universitaire, préférablement de deuxième cycle en sciences administratives et/ou en sciences humaines et/ou en sciences de la santé.

Trois (3) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable, préférablement dans un centre hospitalier.

Membre en règle d'un ordre professionnel du Québec correspondant aux qualifications.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.R.H. est aviseur et conseiller pour toute l'administration du personnel et responsable des relations de travail, dans le cadre des lois, directives et règlements en vigueur et des règlements de l'établissement. Il doit établir les procédés, normes et règlements relatifs à la gestion du personnel, aux relations de travail, à la santé du personnel et à la formation dans le but d'assurer une utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

Il aura notamment comme responsabilités premières, l'élaboration des procédures et méthodes de recrutement, de sélection, d'embauchage et de formation et leur mise en oeuvre.

Exigences:
Formation universitaire en sciences sociales (relations industrielles), M.R.I. ou équivalent.

Quatre (4) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable, préférablement dans le réseau des affaires sociales.

DIRECTEUR DES FINANCES

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le D.F. est responsable du contrôle de la gestion des finances et de la tenue des registres comptables, du contrôle interne et du contrôle budgétaire de l'ensemble de l'établissement, de la préparation de la paie, des approvisionnements.

Il aura notamment comme responsabilités premières l'élaboration et la mise en oeuvre des systèmes de gestion appropriés aux activités financières et le contrôle des approvisionnements de tous les équipements spécialisés et ordinaires requis pour le fonctionnement de l'établissement suivant les programmes d'ouverture choisis. Il participera au recrutement et à la sélection du personnel cadre de sa direction.

Exigences:
Formation universitaire en sciences comptables (C.A., C.G.A., M.Sc.C. ou équivalent).

Quatre (4) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable dans un centre hospitalier.

Membre en règle d'une association et/ou d'un Ordre du Québec correspondant à ses qualifications.

Rémunération:
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 17).

Entrée en fonction:
Août 1982.

Inscription:
Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avec attestations appropriées dans une enveloppe marquée **du titre du poste convoité** *avant le 30 avril 1982 à:*

M. Jean Laporte
Directeur général
Centre hospitalier de Gatineau
C.P. 2000
Gatineau (Québec) J8P 7H2

centre hospitalier de gatineau

Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 323 lits en cours de construction dont l'ouverture est prévue pour l'été 1983.

CHEF DU SERVICE DE GÉNIE BIOMÉDICAL

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du GBM est responsable de:
- Monter une banque d'information et un inventaire permanent sur les équipements médicaux spécialisés et/ou à technologie électronique et les maintenir à jour
- Assurer l'entretien préventif et correctif de ces équipements et en coordonner les achats et remplacements
- Assurer un entraînement adéquat du personnel utilisateur de ces équipements
- Conseiller la direction et évaluer d'une façon continuelle l'état, le fonctionnement et le bon usage de ces équipements
- Assurer, par les méthodes appropriées, la sécurité des usagers de ces équipements et des patients qui en bénéficient
- Superviser une équipe de techniciens en électronique

Exigences:
- Formation universitaire en sciences appliquées (génie électrique)
- Membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Avoir une bonne connaissance des micro-processeurs et mini-ordinateurs
- Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans en milieu hospitalier ou sur des systèmes médicaux
- Avoir une bonne connaissance du traitement de signaux en général

CHEF DU SERVICE D'INFORMATIQUE

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du service d'informatique est responsable de:
- Coordonner l'installation et le câblage des systèmes informatiques
- Coordonner et diriger la mise sur pied des logiciels et progiciels et voir à leur implantation
- Monter une banque de documentation complète sur les systèmes informatiques et en assurer le maintien à jour
- Assurer le maintien et la mise à jour des progiciels et logiciels
- Organiser et coordonner des programmes de formation du personnel usager et mettre sur pied des simulations appropriées
- Fournir les services pour fins de modifications et développements de progiciels, en collaboration avec les services requérants
- Définir les tâches et les besoins en personnel et superviser celui-ci.

Exigences:
- Détenir un Baccalauréat en Informatique ou équivalent avec au moins deux ans d'expérience sur des systèmes interactifs
- Avoir une connaissance approfondie des langages COBOL et BASIC et des systèmes de banque de données

Rémunération (chef GBM et chef Informatique)

Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 14).

CHEF DU SERVICE D'ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES

Poste:
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le chef du service d'entretien et fonctionnement des installations matérielles est responsable de:
- Assurer un suivi étroit des travaux jusqu'à la fin de la construction
- Coordonner et contrôler les activités relatives à l'entretien, à la réparation et au fonctionnement des terrains, bâtiments, équipements et systèmes de l'établissement
- Établir un système d'entretien préventif des éléments précédents et en assurer le suivi
- Compiler les données relatives aux coûts d'entretien et de fonctionnement des systèmes
- Évaluer et gérer le personnel de la centrale thermique et le personnel d'entretien
- Évaluer et gérer le budget du service
- Diriger certains travaux de construction
- Garder et maintenir à jour les plans, devis et dessins tel que construit

Exigences:
- Formation professionnelle en technologie du bâtiment et des travaux publics (mécanique du bâtiment) ou l'équivalent
- Expérience pertinente de travail et de gestion d'au moins cinq ans
- Connaissance approfondie des systèmes mécaniques et électriques du bâtiment
- Lecture et compréhension de plans et devis

Rémunération:
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 12).

Entrée en fonctions
Août 1982.

Inscription
Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avec attestations appropriées dans une enveloppe marquée **selon le titre du poste** *avant le 30 avril 1982 à:*

M. Benoît C. Roberge, ing.
Directeur des services auxiliaires
C.P. 2000
Gatineau (Québec)
J8P 7H2

maisons d'enseignement

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

Cours de langues en Europe

EUROCENTRES

Anglais, Allemand, Italien, Espagnol — Tous niveaux, cours toute l'année, session d'été, avec ou sans hébergement en famille.

Une brochure complète est disponible à Tourbec, consultez nous.

Tourbec — Ouverts le samedi de 11h00 à 16h00
Tourbec Montreal
1440, rue St-Denis (288-4455)
3506, av. Lacombe (342-2961)
Tourbec Quebec
29, rue d'Auteuil (694-0424)
Tourbec Sherbrooke
74, rue Wellington Nord (563-4474)
Détenteur d'un permis du Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

faculté des lettres

MAÎTRISE EN TERMINOLOGIE ET EN TRADUCTION

Ce programme est accessible à tous les étudiants qui ont un diplôme universitaire de 1er cycle et qui possèdent une bonne connaissance de l'anglais et du français. L'examen d'admission obligatoire aura lieu le samedi 8 mai 1982 à l'Université Laval.

Pour obtenir les renseignements indispensables et être autorisé à se présenter à l'examen, prière de s'adresser dans les meilleurs délais au:

Secrétariat de la recherche
et des études des 2e et 3e cycles
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3877

Cité universitaire, Québec

Lettre

Suite de la page 17

ments du corps pour en arriver à respirer librement. «Alors, il y aurait sans doute simplement la lettre d'amour...»(p. 82). La *lettre* est le titre de la dernière partie de l'ouvrage. Dans une prose dense l'auteur affirme «Cet insondable désir de l'alpha à l'oméga»(p. 91), la boucle se boucle, la circulation est possible et pleine de substances arrachées aux blancs, à la «langue de sel». Ici, le texte se réclame du «droit de rêver» et ce rêve c'est à travers la lettre qu'il prendra forme. Ce rêve c'est un «pacte» de lecture et d'écriture entre tous les objets qui sollicitent une survie et une exploration de la créativité. En ce sens *Au coeur de la lettre* de Madeleine Gagnon se ferme sur une note d'espoir.

Le livre est matériellement impeccable, un des plus beaux publiés cette année. Les dessins de l'auteur pourraient à eux seuls appeler une autre lecture, ces illustrations reprenant pour la plupart des mots et des titres de Marguerite Duras dont le travail se fait sentir dans toutes ces proses axées sur l'amour et l'écriture. En donnant comme titre à l'illustration qu'elle a fait pour *La crise du coeur* un extrait de *Aurelia Steiner* de Marguerite Duras, Madeleine Gagnon ne nous livre-t-elle pas ce qui profondément anime son recueil: «Comment nous rapprocher ensemble de cet amour, annuler cette apparente fragmentation des temps qui nous séparent l'un de l'autre?»(p. 99). *Au coeur de la lettre* me semble avec *Antre* être le meilleur texte de Madeleine Gagnon.

Back

Suite de la page 17

Frédéric Back ne veut pas faire des dessins animés pour amuser et endormir les petits, comme Walt Disney. Sa démarche est avant tout politique. Sa démarche est aussi romantique dans la mesure où le dessin d'animation est le produit culturel le plus malmené du système cinématographique capitaliste. Il est le parent pauvre, le grand oublié, celui qui s'anime dans l'ombre sans l'espoir d'un impact commercial. Mais Frédéric Back ne pense pas en termes de rentabilité ni de production de masse. Il veut faire sa part, aussi modeste soit-elle.

«L'écologie m'a toujours intéressé dit-il. L'histoire de la chaise berçante est venue de ma fille, qui avait dans un cours de rédaction, écrit l'histoire d'une chaise berçante qui passait de main en main, de maison en maison, qui était repeinte, rapiécée. J'ai trouvé l'histoire formidable et j'ai voulu en faire un film qui parlerait du Québec, du patrimoine toujours menacé, du ravage des villes, un film qui ne serait pas trop moralisateur; il fallait quand même que je me préoccupe de l'image de Radio-Canada.»

Il y a dans sa voix, la nostalgie de l'humaniste qui regarde les choses autour de lui, meurtries, défigurées, dénaturées par le changement. Frédéric Back n'est pas un moderne. Les cités de verre et d'acier du Québec sont pour lui des déserts verticaux qui empêchent l'explosion de la vie, de l'émotion et de la couleur, elles sont le contraire de ses dessins mouvants, musicaux et colorés.

«Un film d'animation ce n'est évidemment pas un élément qui est en mesure de contrer tous les éléments négatifs de la vie actuelle. C'est un moyen dérisoire mais c'est aussi un moyen fantastique pour dire quelque chose. Pourquoi ne pas s'en servir? Il faut témoigner, que le témoignage ait des conséquences ou non, peu importe. Il faut défendre la vie, l'environnement, les animaux. C'est absurde de faire de l'animation pour de l'animation. Faire bouger quelque chose à notre époque, ça n'a plus aucun impact, aucun sens. Ce qui a du sens c'est que le mouvement soit associé à une pensée, à un message, qu'il ait une direction, qu'on y sente battre un coeur, sans cela c'est comme une locomotive qui passe et qui ne laisse rien après son passage.»

A-t-il déjà rêvé de faire des longs métrages? «Je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus avec un long métrage. Dans les longs métrages, le message est dilué. Les vedettes bien souvent ont tellement d'importance qu'elles avalent les propos du film. J'estime au contraire que j'ai de la chance de pouvoir condenser en quelques minutes, un message qui sur les heures perdrait sa substance, sa clareté, sa force de frappe. J'aime les raccourcis parce qu'ils vous transportent ailleurs en quelques secondes seulement et qu'ils activent l'imagination et la participation personnelle des spectateurs. C'est quand même formidable de penser qu'avec quelques dessins, quelques traits de crayon, on arrive à éveiller toutes sortes de choses chez les gens. Je ne vois pas ce que je pourrais bien vouloir faire d'autre que cela.»

Il jète un coup d'oeil à l'oscar solitaire, installé avec désinvolture sur une pile de paperasses, tout couvert d'empreintes digitales indiscrètes, déjà démystifié. Frédérick Back ne retournera pas aux Oscars l'année prochaine. L'écologiste, soucieux du respect des valeurs humaines, veut laisser la chance aux autres. Il pense déjà à son prochain film, un dessin animé d'une demi-heure inspiré d'une nouvelle de Jean Giono. Le film racontera l'histoire d'un berger qui plante des arbres et transforme un désert en une somptueuse forêt. L'Histoire ressemble à celle de l'homme qui voulait déplacer des montagnes et qui a fini par se rendre au sommet du mont Everest.

Cinéma

Suite de la page 17

précisera plus tard son directeur général, la Cinémathèque se veut non seulement accessible mais disponible».

Robert Daudelin est particulièrement fier de la nouvelle salle de projection de la Cinémathèque, salle qui, à plusieurs titres, constitue le coeur et le centre nerveux de la Maison du Cinéma. «C'est certainement, dira Robert Daudelin, le lieu qui sera le plus fréquenté par le public. Cette salle, précise-t-il, on l'a voulue relativement modeste: on y trouve 193 sièges avec un dégagement à l'arrière de la salle qui permet aux personnes handicapées en chaise roulante d'avoir un espace pour stabiliser leur fauteuil. Cette salle on l'a voulue modeste pour réaffirmer sa fonction spécialisée, soit de s'intégrer aux activités d'un Musée du cinéma et permettre, par exemple, la projection d'un film américain muet de 1915 qui n'intéressera peut-être qu'une vingtaine de personnes. Ce n'est pas une salle qui cherche à entrer en concurrence avec les salles commerciales ou les salles de répertoire. Et cela on voulait que ce soit bien inscrit dans son allure physique tout comme dans son prix d'entrée ($1.50). Quant aux différents aspects techniques de la salle, on a essayé de se donner enfin un outil qui corresponde à nos besoins mais aussi à nos exigences, ce qui nous avait toujours été impossible par le passé, étant donné qu'on faisait du camping dans des salles qui souvent n'étaient pas des lieux faits spécifiquement pour le cinéma. Ici, dans la Maison du Cinéma, comme on est parti de zéro, tout a été pensé en fonction d'un rapport optimal à l'écran et d'une relation idéale avec les oeuvres projetées. Tout a été discuté et pensé en fonction de cela: le type d'écran, le type de fauteuil, la pente de la salle, le rapport projecteur-écran, les projecteurs, les lentilles, les haut-parleurs, la sonorisation».

Et c'est dans cette salle et les autres lieux de la nouvelle Maison du Cinéma que la fête se poursuit jusqu'à mercredi soir prochain. Réceptions, débats, projections spéciales et gratuites, hommages aux pionniers du cinéma québécois ainsi qu'aux compositeurs Maurice Blackburn, Yves Daoust, Denis Larochelle, Norman McLaren, Eldon Rathburn, Normand Roger pour leur contribution au cinéma d'animation, lancement d'un nouveau dossier de la Cinémathèque intitulé *Écrits sur le cinéma (bibliographie québécoise 1911-1981)* et préparé par Madeleine Fournier-Renaud et Pierre Véronneau, enfin des invités d'honneur dont Normand Houlé un Québécois devenu Hollywoodien et grand collectionneur, et Raymond Borde, vice-président de la Fédération internationale des archives du film. Une fête qui s'avère pour ainsi dire une sorte de Semaine du cinéma québécois, version printemps 1982.

Chouinard

Suite de la page 17

un sein couronné d'un beau mamelon. Pour compléter sa pièce, elle a choisi de relier cet objet à deux autres qui paraissent aussi immobiles: ce squalette d'une jeune fille de quinze ans avec lequel elle a donné sa performance et un homme couché sur une corde.

Le deuxième solo, *Plaisirs de tous les sens dans tous les sens* n'est pas le plaisir des sens dans le sens où nous l'entendons couramment. «Nous n'avons pas que cinq sens confinés dans des rôles précis. Non, nous en avons des centaines.» Elle bondit de sa chaise où elle sirotait une tasse de thé et se plie en deux. Sa longue queue de cheval va balayer le plancher. Elle me regarde à l'oblique et me lance: «Ça, est-ce que ça n'est pas une sensation?» Marie Chouinard veut débloquer les conventions de tous genres, mettre le corps en état de totale réceptivité. Une réceptivité face à soi-même d'abord, puis face à l'environnement. Le fond de la scène sera recouvert d'une sorte de mosaïque touffue de dessins qui représentent l'écriture de sa chorégraphie. Elle a décidé de faire ces dessins, tout simplement parce qu'elle ne se souvenait pas assez bien de la séquence de ses mouvements, une journée ou deux avant la représentation de cette pièce à l'événement «Art et Société», au Musée du Québec en octobre dernier.

Enfin, la dernière pièce composant cette trilogie lui vient de son nom et d'images de vacances. Chouinard rime avec Chien Noir qu'elle trouve très digne et ça lui rappelle l'Île d'entrée, aux Îles-de-la-Madeleine, où elle a rencontré une horde de chiens noirs qui l'ont accompagnée partout sur l'île. Celle associe l'animal au dieu de la mort et au thanatos, «une force qui vient faire du ménage». Puis, comme pour dévoiler une surprise, elle me montre son petit «libre blanc», pas plus grand qu'un livre d'adresses, dans lequel elle a écrit, à droite, une suite de mots qui traduisent son état d'âme face à l'autre, face à sa sensualité. À cauche, des dessins: surtout des cercles de couleur, ou quelques lignes illustrant les mots. Ce petit livre, elle l'a retranscrit dans un livre énorme qu'elle a construit à l'intention des spectateurs. Elle lira d'abord, dansera son livre ensuite.

Marie Chouinard fera son «one woman show» comme tant d'autres qu'elle a fait depuis décembre 1978. Et elle n'a pas l'intention de s'associer à d'autres danseurs comme le font plusieurs indépendants. Elle se trouve en pleine phase «expansive» et deux actes l'intéressent: «baiser, danser. Ma vie est centrée autour de ces deux actes du corps.

Littéraire

Suite de la page 18

D'autre part, les éditions Québec/Amérique annoncent la parution, au Salon du livre de Québec, d'un nouveau roman de Monique LaRue, *Les Faux fuyants*, et d'un roman de Claire de Lamirande, *L'Occulteur*.

Enfin, le même éditeur annonce la parution prochaine d'un ouvrage de madame Lise Payette: *Le pouvoir? Connais pas!* Le livre se veut évidemment un témoignage sur sa récente vie politique.

■

Aux Lundis du Temporel, le café de la rue Couillard à Québec, On recevra lundi prochain le 5 avril, Madeleine Ouellette-Michalska, qui sera présentée par André Ricard, un dramaturge bien connu de Québec, dont *Le Casino Voleur* a fait un des récents Beaux Dimanches de Radio-Canada. La soirée de lecture débutera à 20 h 30.

■

Il ne faut pas manquer, jeudi le 8 avril à 19 h 00, au réseau FM de Radio-Canada, la dernière émission de la série «Poésie surréaliste», réalisée par Jean Lacroix. Cette émission portera sur l'oeuvre de René Chard: *Fureur et Mystère*.

Parmi les autres émissions littéraire de la radio FM de Radio-Canada, mentionnons *Book Club*, animée par Paul André Bourque, le lundi à 16 h 30 et *Littérature au pluriel*, animée par Wilfrid Lemoyne le vendredi à 17 h 00.

À ne pas manquer non plus, mercredi prochain à 19 h 00, une émission en hommage à Alejo Carpentier, produite par Radio France.

■

Au sommaire du dernier numéro, 140, de la revue Liberté: un article du directeur François Ricard sur le récent manifeste de Michèle Lalonde et Denis Monière: *Cause commune:* des inédits de Jacques Ferron et François Charron; deux approches du romantisme par Jean Larose et Fernand Ouellette.

La revue Moebius entre dans sa quatrième année de parution avec son numéro 13, qui comprend une diversité de textes d'auteurs inconnus et connus. Des chroniques de commentaires et d'informations s'ajoutent au sommaire des textes de création.

Sondages

Suite de la page 20

Druon qui s'écriait, cédant à un lyrisme plus tragique qu'académique: «O Gallup, tête primaire, quel poison avez-vous versé dans les eaux de la libreté!» Si pollution il y a, personne n'aura souci de la faire disparaître. Toute restriction majeure encourrait une immédiate réaction de blâme, parce que jugée comme une forme intolérable de censure. Quelqu'un a-t-il jamais proposé de supprimer la télévision parce que Nixon a perdu son combat à l'écran contre Kennedy du seul fait qu'il était souffrant ce soir-là et qu'il transpirait à grosses gouttes? Tout comme la télévision, le téléphone ou l'automobile, les sondages ne disparaîtront pas demain de notre existence quotidienne.

Une certaine forme de réglementation demeure néanmoins acceptable. Ainsi la loi française du 19 juillet 1977 précise-t-elle que «pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin, ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage...» (artilce 11).

Rien n'empêche de se rallier à une formule différente, mais un minimum de surveillance semble bien fondé. C'est protéger le citoyen que d'agir en sorte qu'il ne trahisse pas ses penchants véritables pour la vaine satisfaction de se retrouver dans le cortège des vainqueurs. Entourés de garanties souples et nullement tâtillonnes, les sondages seront, comme le souhaite Alfred Max, «d'honnête et modestes auxiliaires de la démocratie.»

Soho

Suite de la page 26

double d'enthousiasme pour encourager à New York nos artistes, «ceux qui sont prêts à affronter la compétition» bien que «beaucoup reste à faire». Elle a ainsi facilité les débuts d'une chanteuse prometteuse Rachèle Boucher qui a pu se produire pour ses «débuts», en partie, grâce à ses soins devant des agents de concert et des représentants de la critique musicale. Elle fournit l'encadrement nécessaire aux artistes de qualité «aptes à envisager une carrière internationale». «Nous sommes un relais. Il nous faut attirer l'attention».

Pierre-Léon Tétrault y accrochait ses toiles lors de mon passage aux bureaux de la Délégation, sise dans l'immeuble au charme délicieusement 1930 au Rockfeller Centre. Il semble satisfait. Les cimaises ne sont peut-être pas au coeur du circuit mais l'espace est loin d'être négligeable. «C'est une façon de prendre les gens intéressés par la main et de leur montrer ton travail. Et c'est très stimulant», m'expliquait-il devant ses toiles et oeuvres récentes aux ondulations vibratoires et déliées.

Exposition

Suite de la page 28

vures et lithographies. Jusqu'au 4 avril. Pierre-Léon Tétreault. Du 8 avril au 10 mai.

GALERIE UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, 1400 Berri (Salle J-R160) — "Tridimensionnelles" de Blanche Célanuy, Tatiana Demidoff-Séguin, Louise Gagné, Lucie Laporte, Isabelle Leduc, Manon Thibault. Jusqu'au 4 avril.

GALERIE YAJIMA; 307 ouest Ste-Catherine (842-2676) — David Miller et Geoffrey James: photographies récentes. Jusqu'au 3 avril.

ATELIER DE PIERRE PÉPIN;184 Sainte-Anne, Varennes (652-2761) — Pierre Pépin: gravures. Sam. dim.: de 12 h 00 à 17 h 00.

ARTS ET VALEURS; 438 rue St-Pierre, suite 101, Vieux-Montréal (845-8408) — Nus et marines de Charles Ortéga. Nouvelles huiles de Jean-Paul Lapointe, Jacques Barbeau, Robert Roquet, Roland Folon.

COMPLEXE ALFRED DALLAIRE; 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval — Marie Jo Bertrand, photographe, jusqu'au 15 avril.

JEAN JACQUES THIBAULT; présente (844-9193) — Louis-Pierre Bougie, dessins et gravures. Jusqu'au 3 avril. Carmen Coulombe: dessins. Du 4 avril au 30 avril.

INTERACTION; expressions céramiques, 4060 Saint-Laurent (849-2791) — "Invitation". Paul Mathieu: documentation. Jusqu'au 9 avril.

L'AIRE DOUCE; 7867 St-Denis — Jean-Jacques Placet: sculptures et tableaux. Marcel Lapointe: gravures. Jacques et Hélène Dufour. Jusqu'au 18 avril.

SECRÉTARIAT PERMANENT; des peuples, francophones, 54 rue St-Pierre Québec (692-5177) — Photographies anciennes sur "L'Ontario français d'hier". Jusqu'à la fin avril. Mer. jeu. ven.: 11 h 30, à 17 h 30.

STUDIO D'ART VANDERGEEST; 1408 St-Marc,(935-1920) — Toiles par C.A. Vandergeest.

VERRE D'ART; 1518 ouest, Sherbrooke — Norman Faulkner: verre jusqu'au 20 avril.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

lithographie de
Jean-Paul Riopelle
279-2188
1024 ouest, Laurier, Outremont
atelier

QUÉBEC 82
5 AVRIL
ÉLECTIONS PARTIELLES
Louis-Hébert / Saint-Laurent

avis

à toute personne ayant l'intention de voter sans droit

Commet une infraction:
- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
- quiconque vote sans en avoir le droit;
- quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible des peines prévues par la Loi.

aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement

Le jour du scrutin est jour de congé dans toute institution d'enseignement publique située dans une circonscription électorale où se tient une élection.

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

aux employeurs

L'employeur doit accorder à l'électeur à son emploi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, au moins quatre (4) heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé. L'employeur qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible des peines prévues par la Loi.

Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts de 14h à 22h, les 28 et 29 mars. Les bureaux de vote sont ouverts de 10h à 20h, le 5 avril, jour du scrutin.

Ces avis sont donnés conformément aux dispositions de la Loi Électorale (articles 217, 221, 224, 225, 68, 96).

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude, Lavery, C.R. — Roland G. Chauvin, C.R.
M. Carlyle Johnston, C.R. — Robert S. O'Brien, C.R.
Jerome C. Smyth, C.R. — J. Vincent O'Donnell, C.R.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Edouard Baudry — Allan Luffy
Pierre Caron — Bernard-A. Courtois
André Laurin — J.-François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant — Jacques Chamberland
Claude Baillargeon — Jean Hébert
Ian Rose — Paul Paradis
Marie-Josée Vachon — Yves Mayrand
Richard A. Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
Alain Gascon — David M. Eramian
Daniel A. Dagenais — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat — Jean Gauthier
Louis Dumont — Jean Saint-Onge
Anne Duquette — Jacques Roberge
Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
C.P. 156, Place Desjardins
Montréal, H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0840

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos